

NORMAND PERRON

**L'ÉTAT ET LE CHANGEMENT AGRICOLE
DANS CHARLEVOIX, 1850-1950**

Thèse
présentée
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

Département d'histoire
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

DÉCEMBRE 2002

RÉSUMÉ COURT

Au Québec, entre 1850 et 1950, l'agriculture et la société rurale ont vécu des changements majeurs. L'un des acteurs de ce changement est l'État qui, par une intervention soutenue, a voulu moderniser l'agriculture. Il s'est alors donné des outils de communication pour rejoindre la masse des agriculteurs. Parmi ses outils, deux associations agricoles, en l'occurrence les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, ont joué un rôle primordial. La réussite des stratégies et des interventions de l'État dépasse toutefois la simple mise en place d'un réseau d'associations agricoles pour communiquer avec les agriculteurs. La décision des agriculteurs d'innover dans leurs pratiques agricoles est en effet complexe et elle s'inscrit dans un processus qui relève de facteurs sociaux, culturels et économiques. L'évolution de l'agriculture dans la région de Charlevoix révèle un ensemble de changements qui se sont faits plus ou moins rapidement selon les croyances et les réticences des agriculteurs et aussi selon les possibilités du milieu naturel.

RÉSUMÉ LONG

Le milieu du XIX^e siècle est une époque de renouvellement des pratiques agricoles dans le monde. Le même phénomène touche l'agriculture du Bas-Canada et c'est dans cette optique de renouvellement des méthodes culturales et d'élevage que l'État intervient en faveur de la diffusion des connaissances. Ce projet de modernisation des pratiques agricoles s'inscrit dans une intervention de l'État qui va finalement se poursuivre pendant des décennies. La longue période étudiée, 1850-1950, met en lumière l'intervention de l'État et l'efficacité de son action auprès des agriculteurs de la région de Charlevoix.

L'intervention de l'État a été abordée sous l'angle de la diffusion et de l'adoption des connaissances agricoles. Comme émetteur d'informations, l'État soutient un programme de communication dont l'objectif est la diffusion de connaissances agricoles et l'adoption de celles-ci par les agriculteurs. Pour atteindre ses fins, il met peu à peu en place un ensemble de moyens d'intervention destinés à rejoindre la plus grande majorité des agriculteurs dans leurs milieux. Mais, comme récepteurs des connaissances diffusées, les agriculteurs, en fonction de leur milieu social, culturel et économique, adoptent ou rejettent les propositions qui leur sont faites. Les outils de communications ont d'abord été étudiés pour leur pertinence à rejoindre ces agriculteurs. Puis, afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention gouvernementale et la réceptivité des agriculteurs, les choix et les changements survenus dans les méthodes de culture et d'élevage ont été analysés.

L'évolution de la stratégie de communication de l'État montre la complexité du processus d'adoption de connaissances nouvelles. Elle révèle que l'adoption d'une innovation est davantage qu'un simple geste technique. Les agriculteurs agissent en effet selon leur environnement. Diverses considérations ont donc joué un rôle de premier plan dans les gestes posés par les agriculteurs. Si ces derniers ont assez rapidement modifié leur choix de culture, les progrès relevés dans les méthodes de culture et d'élevage apparaissent, par contre, beaucoup plus lents, ce qui est instructif de la difficulté d'intégrer des pratiques nouvelles dans leur totalité.

AVANT-PROPOS

Ce projet de thèse de doctorat est maintenant rendu à son terme. Cette expérience, dont on dit souvent qu'elle est marquée par la solitude du chercheur face à son sujet de recherche, n'en demeure pas moins enrichissante par les échanges qu'elle nécessite au plan professionnel.

Je remercie M. Marc Vallières, mon directeur de thèse, qui m'a accompagné tout au long de ce parcours et dont les conseils judicieux m'ont certes aidé à la réalisation de ce projet. Mes remerciements vont aussi aux membres du jury : MM. Marc Saint-Hilaire, Chad Gaffield et Normand Séguin. Ce dernier, avec qui j'ai eu le bonheur de travailler à la fin des années 1970, a lu la présente thèse à l'étape de la prélecture et m'a fourni des avis précieux.

À quelques collègues de travail qui ont suivi le déroulement de ce projet et avec lesquels j'ai eu l'occasion d'échanger, je leur rappelle toute mon appréciation. Je veux également souligner le soutien de mon employeur, l'Institut national de la recherche scientifique, qui m'a facilité la tâche au cours de ces années d'études.

À ma conjointe Suzanne et à mon fils Jean-Michel qui ont suivi patiemment le déroulement de ces études doctorales, je retiens leur compréhension.

Normand Perron

20 juin 2002

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ COURT.....	ii
RÉSUMÉ LONG.....	iii
AVANT-PROPOS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES CARTES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES FIGURES.....	xii
INTRODUCTION.....	1
1. L'état de la question et la présente recherche.....	5
2. Approche théorique et conceptuelle.....	17
3. Les objectifs et les limites de la recherche.....	21
4. L'espace observé : la région de Charlevoix.....	23
5. La période d'observation : 1850-1950.....	26
6. Les sources.....	28
7. L'organisation de la recherche et la présentation des résultats.....	29
CHAPITRE 1: MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.....	31
1. La méthodologie.....	32
1.1. Les acteurs et le modèle de diffusion des connaissances.....	32

1.2. Les moyens de diffusion des innovations.....	39
1.3. Réception des innovations et réponses des agriculteurs.....	42
2. Les sources	44
2.1. Les rapports gouvernementaux	45
2.2. Les archives des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles	48
2.3. La presse	51
2.4. Les cahiers de prônes	54
2.5. Les annuaires de renseignements commerciaux de Dun, de Bradstreet et de Dun & Bradstreet	56
2.6. Les données des recensements du Canada et des annuaires statistiques du Québec.....	56
2.7. L'étude de Raoul Blanchard et l'enquête du ministère de l'Industrie et du Commerce.....	65
CHAPITRE 2 : L'ENVIRONNEMENT DE L'AGRICULTEUR CHARLEVOISIEN	67
1. Le milieu étudié : Charlevoix	68
2. La société.....	74
3. L'occupation du territoire.....	76
4. L'économie	81
4.1. L'agriculture	82
4.1.1. L'abandon des fermes.....	85
4.2. La pêche.....	86
4.3. L'industrie du bois, des mines et de la tourbe	87
5. L'économie des services	90
5.1. Les services nés de l'industrie touristique	90
5.2. Les services en éducation et en santé	92
5.3. Les transports et les communications.....	93
5.3.1. Les transports	94
5.3.2. La poste, le télégraphe et le téléphone	97
6. Charlevoix comme région d'étude : un bilan	98

CHAPITRE 3 : LA STRATÉGIE DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES	102
1. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles	104
1.1. Le progrès imposé	112
1.2. L'indépendance et la convergence des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.....	114
2. La presse	117
2.1. Que véhiculent les journaux ?.....	118
2.2. La pénétration des journaux dans les campagnes	119
2.3. L'efficacité de la presse comme moyen de diffusion des connaissances.....	121
3. L'enseignement agricole	122
3.1. Sensibiliser les jeunes.....	122
3.2. Formation pratique et formation spécialisée pour « vieux et pour jeunes »	124
3.3. Les écoles et les cours spéciaux comme formes spécialisées d'enseignement....	124
3.4. L'enseignement pratique : le conférencier, le missionnaire agricole et l'agronome.....	129
3.4.1. Le conférencier.....	129
3.4.2. Le missionnaire agricole	130
3.4.3. L'agronome	132
4. Les concours, les fermes expérimentales et les fermes modèles : l'éducation par l'exemple	135
5. L'essor de la transformation du lait en fabrique	139
 CHAPITRE 4: L'ENCADREMENT AGRICOLE DANS CHARLEVOIX.....	147
1. Les sociétés d'agriculture et cercles agricoles.....	148
1.1. L'implantation des associations agricoles et leur espace d'intervention.....	149
1.1.1. Les sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 du comté de Charlevoix.....	149
1.1.2. Le réseau de cercles agricoles	150
1.1.3. La fusion des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles	152

1.2. La direction des associations agricoles	153
1.2.1. Les bureaux de direction	153
1.2.2. Le dirigeant idéal	154
1.3. L'effectif des associations agricoles	160
1.3.1. Le recrutement chez les sociétés d'agriculture	161
1.3.2. Le recrutement chez les cercles agricoles	165
1.4. Les concours : un moment fort dans la vie des associations agricoles.....	170
1.4.1. La philosophie et la pertinence des concours.....	170
1.4.2. La participation aux concours	175
2. Le conférencier, le missionnaire agricole et l'agronome	180
2.1. Le conférencier	180
2.2. Le missionnaire agricole.....	181
2.3. Les agronomes	183
CHAPITRE 5 : L'ADOPTION DY SYSTÈME DE POLYCULTURE-ÉLEVAGE	189
1. Les cultures.....	191
1.1. Le foin	192
1.2. Les céréales.....	197
1.3. Le foin et les céréales à l'échelle des municipalités.....	202
2. Le cheptel	207
3. Les amendements et les engrais.....	218
4. L'équipement des fermes	232
4.1. La charrue	232
4.2. Le crible	234
4.3. Le silo	236
4.4. L'écrémeuse et la trayeuse.....	237
4.5. Le tracteur	240

CHAPITRE 6 : ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE	245
1. Les cultures.....	247
1.1. Les rendements	247
1.1.1. Le foin.....	249
1.1.2. L'avoine, le blé, l'orge et le seigle	253
1.2. L'évolution des pratiques culturelles	258
2. L'élevage laitier et la transformation du lait en fabrique	266
2.1. L'élevage laitier	267
2.2. L'adoption de la fabrique	278
CONCLUSION.....	295
1. La société charlevoisienne.....	296
2. L'action de l'État dans la diffusion des connaissances	297
3. La réceptivité des agriculteurs	301
4. La diffusion des connaissances et les transformations de l'agriculture	306
5. Les limites des sources utilisées	309
6. Quelques réflexions autour de sujets de recherche	312
BIBLIOGRAPHIE	315
ANNEXE : DONNÉES DES FIGURES	347

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Le territoire de Charlevoix	77
---	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Disponibilité des données dans les divisions (D) et subdivisions (S) de recensement, 1852-1951	60
Tableau 2.1 : Données climatiques de la région de Charlevoix.....	71
Tableau 2.2 : Évolution de la population des villages de la côte et de l'arrière-pays, 1852-1951	80
Tableau 2.3 : État comparé de l'agriculture entre les municipalités de l'arrière-pays (Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès) et Baie-Saint-Paul, en 1891(moyenne par ferme)	83
Tableau 4.1 : Curés à la présidence des cercles agricoles de Charlevoix, 1894-1913	156
Tableau 4.2 : Agriculteurs des sociétés d'agriculture abonnés au <i>Journal d'Agriculture</i> , comté de Charlevoix, 1878-1880	164
Tableau 4.3 : Pourcentage d'agriculteurs membres des cercles agricoles de Charlevoix, 1894-1913	167
Tableau 4.4 : Participation aux conférences et aux démonstrations et autres activités des agronomes dans le comté de Charlevoix, 1923-1924 à 1932-1933	184
Tableau 5.1 : Distribution des prises de poissons utilisés comme engrais (en baril).....	223
Tableau 5.2 : Comparaison des éléments fertilisants en kilos du capelan, du varech et du fumier, par 100 kilos.....	223
Tableau 5.3 : Pourcentage du lait utilisé pour la fabrication de beurre et de fromage dans le comté de Charlevoix, 1911-1951	238
Tableau 5.4 : Nombre de tracteurs dans les comtés de Charlevoix, de Montmorency, de Portneuf et de Québec, 1961	241
Tableau 5.5 : Valeur de l'outillage et valeur totale des fermes dans les comtés de Charlevoix, de Montmorency, de Portneuf et de Québec, 1941, 1951, 1961	242
Tableau 6.1 : L'évolution du cheptel de race pure, 1901, 1911 et 1941	272
Tableau 6.2 : La fréquentation des fromageries dans le comté de Charlevoix en 1901...	286

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Modèle de diffusion des connaissances.....	38
Figure 2.1 : Températures moyennes et régimes des précipitations dans Charlevoix, 1950-1980	70
Figure 4.1 : Nombre de membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles de Charlevoix, 1865-1950	162
Figure 4.2 : Répartition du nombre de participations des membres de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix aux concours tenus entre 1912 et 1925 en % du nombre de participants et du nombre d'inscriptions.....	178
Figure 5.1 : Nombre d'hectares de foin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	194
Figure 5.2 : Évolution en % des superficies des prairies cultivées dans Charlevoix, 1851-1951	195
Figure 5.3 : Évolution des superficies de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et des grains mélangés en hectare dans Charlevoix, 1851-1951	199
Figure 5.4 : Répartition de la superficie dévolue au blé, à l'avoine, à l'orge, au seigle, aux grains mélangés et au foin dans les terres en culture de Charlevoix, 1851-1951	201
Figure 5.5 : Culture de l'avoine en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	203
Figure 5.6 : Culture du blé en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	204
Figure 5.7 : Culture de l'orge en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	205
Figure 5.8 : Culture du seigle en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	206
Figure 5.9 : Évolution du cheptel chevalin, laitier, porcine et ovin de Charlevoix, 1851-1951	208

Figure 5.10 : Évolution du cheptel avicole de Charlevoix, 1851-1951	209
Figure 5.11 : Évolution du cheptel chevalin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	212
Figure 5.12 : Évolution du nombre de vaches laitières par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	213
Figure 5.13 : Évolution du cheptel porcin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	214
Figure 5.14 : Évolution du cheptel ovin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	215
Figure 5.15 : Évolution du cheptel de volailles par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	216
Figure 5.16 : Évolution gros cheptel par hectare amélioré dans Charlevoix, 1851-1951	226
Figure 5.17 : Gros cheptel par hectare amélioré dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951	228
Figure 6.1 : Nombre de tonnes métriques de foin à l'hectare, municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951	250
Figure 6.2 : Évolution du nombre de tonnes métriques de foin par vaches laitières, comté de Charlevoix, 1851-1951	252
Figure 6.3 : Nombre d'hectolitres d'avoine à l'hectare, municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951	254
Figure 6.4 : Nombre d'hectolitres de blé à l'hectare, municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951	255
Figure 6.5 : Nombre d'hectolitres d'orge à l'hectare, municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951	256
Figure 6.6 : Nombre d'hectolitres de seigle à l'hectare, municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951	257
Figure 6.7 : Production de lait par vaches, comté de Charlevoix, 1911-1951	268

Figure 6.8 : Vaches laitières et génisses de plus d'un an dans les municipalités de Charlevoix, 1941 et 1951	270
Figure 6.9 : Nombre de beurreries, de beurreries-fromageries et de fromageries au Québec, 1881-1951	280
Figure 6.10 : Nombre de fabriques dans le comté de Charlevoix, 1890-1950	282
Figure 6.11 : Pourcentage de beurre fabriqué à la ferme dans les comtés de Charlevoix, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Gaspésie et Pontiac, 1901-1951	288
Figure 6.12 : Pourcentage du lait transformé en beurre de ferme dans Charlevoix, 1911-1951	290
Figure 6.13 : Pourcentage de beurre de fabrication domestique et pourcentage de beurre domestique vendu dans le comté de Charlevoix, 1921-1951	291

INTRODUCTION

Parmi les différentes pistes de recherche en histoire rurale et en histoire agricole qui ont été proposées par des chercheurs, l'une d'elles concerne la diffusion des connaissances. En 1971, dans leur *Histoire économique du Québec*, Jean Hamelin et Yves Roby notent le besoin de mieux connaître toute la question de la diffusion des connaissances et espèrent alors que des recherches soient entreprises sur ce sujet qui leur semble primordial¹. Leur invitation resta lettre morte. Près de vingt plus tard, plus précisément en 1989, Serge Courville et Normand Séguin², ayant rappelé l'intervention de l'État « pour favoriser et soutenir la diffusion des connaissances en matière d'agriculture » après 1850, soulignent qu'on ne peut « encore évaluer l'impact véritable de cet effort auprès des masses paysannes », une lacune qui, avec d'autres, rend difficile une bonne compréhension de l'histoire agricole. L'étude de la diffusion des connaissances agricoles comporte effectivement deux facettes : les moyens utilisés pour transmettre des connaissances et la réception faite aux innovations proposées. On ne peut dissocier ces deux facettes si on veut comprendre l'impact de la diffusion des connaissances dans la transformation de l'agriculture.

Proposer des connaissances et faire accepter des innovations dans une société agricole de type traditionnel est un processus social³ fort complexe. La décision d'adopter une innovation suppose pour l'innovateur d'introduire dans un milieu des manières de faire qui

¹ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, [1971], p. 191.

² Serge Courville et Normand Séguin, *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1989, p. 17. Normand Séguin a aussi abordé cette question en 1980. Voir Normand Séguin, sous la direction de, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, [1980], chapitre 11 : « Problèmes théoriques et orientation de recherche », p. 191.

³ La complexité du processus est aussi reconnue dans les sociétés modernes industrielles. En 2000, dans un avis du Conseil de la science et de la technologie du Québec sur l'organisation de la recherche, les auteurs font remarquer que « le développement et la diffusion des technologies sont un processus social dont la maîtrise nécessite un apport de recherches. » (Québec (province), Conseil de la science et de la technologie, *Innovation sociale et sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et en sciences humaines. Avis*, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2000, p. 7.)

vont à l'encontre de l'ordre établi. L'innovateur fait face à un ensemble de contraintes culturelles, sociales et économiques. Tout projet de diffusion des connaissances doit tenir compte de ceux à qui sont proposées les innovations. L'étude du programme de diffusion des connaissances pour transformer l'agriculture québécoise dépasse donc le simple repérage des instruments mis en place par l'État. Il importe de savoir si ces instruments étaient appropriés pour convaincre les agriculteurs.

Les projets de l'État comme intervenant dans le processus de reconversion et de modernisation de l'agriculture s'inscrivent dans une vision large de la société et de l'économie. Rappelons l'explication souvent évoquée au XIX^e siècle et encore au début du XX^e siècle d'une intervention rendue nécessaire par le problème de l'émigration, lequel suscite des inquiétudes chez les élites politiques et religieuses. Celles-ci croient qu'une agriculture prospère peut donner à l'économie des zones rurales les avantages nécessaires pour retenir sur la terre des familles qui seraient tentées par l'émigration vers les villes industrielles américaines et canadiennes.

Mais l'intervention de l'État au fil des décennies va au-delà de la seule nécessité de relancer une agriculture qu'il juge délabrée. Dans les décennies suivantes, il apparaît beaucoup plus évident que l'État souhaite consolider le secteur agricole. Des options nouvelles sont considérées, entre autres les productions commerciales de la betterave et du lait. Mais il y a aussi le fait que c'est toute la société québécoise qui se transforme. Les besoins en denrées agricoles sont bientôt en hausse avec la croissance des villages et le développement des pôles urbains de Montréal, de Québec et d'autres villes dans les régions. En 1921, « le Québec est devenu un territoire majoritairement urbain⁴ » Les besoins en denrées agricoles s'accroissent au rythme de la population à nourrir. Aussi, dans les premières décennies du XX^e siècle, en dépit de l'importance du développement

⁴ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, [s.l.], Boréal Express, [1979], p. 410.

industriel dans le domaine des ressources naturelles, le secteur des aliments et boissons devance tous les autres groupes d'industrie⁵.

L'intervention de l'État dans le domaine de l'agriculture comporte plusieurs volets. L'un des plus anciens est celui de la diffusion des connaissances, volet auquel peut se greffer la préoccupation d'en produire, entre autres par l'entremise des fermes expérimentales et de la Société d'industrie laitière. Les politiques de soutien aux expositions agricoles, aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles, aux journaux spécialisés dans les questions agricoles et l'organisation de concours de tout genre ont été parmi les premières formes d'intervention de l'État en faveur de la diffusion des connaissances. Mais cela n'a pas suffi pour atteindre tous les objectifs de développement. Vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'État s'engage davantage avec l'adoption de lois en faveur des syndicats et des coopératives agricoles. Il veut alors donner aux agriculteurs des outils pour mieux affronter l'économie de marché. La quête de performances du secteur agricole pousse bientôt à d'autres types d'intervention en faveur de l'agriculture. Les pressions qui s'exercent en faveur du crédit agricole finissent par convaincre les gouvernants d'intervenir en faveur du financement des fermes. C'est aussi dans cet objectif de consolidation de l'agriculture que des lois sont adoptées sur la mise en marché des produits agricoles, en particulier avec l'établissement des plans-conjoints vers le milieu du XX^e siècle. L'État ne s'est pas seulement satisfait d'encadrer le développement agricole par des lois. Il a aussi soutenu l'agriculture par des investissements dans des organisations agricoles et même aidé les agriculteurs par des programmes d'aides et diverses subventions.

C'est au rôle de l'État comme intervenant dans la diffusion des connaissances agricoles que se limite la présente étude, même si d'autres acteurs ont aussi agi en faveur de l'avancement de l'agriculture et de son intégration à l'économie de marché. C'est le cas,

⁵ En 1930, le groupe des aliments et boissons est le plus important avec 18,3 % de la valeur brute totale du Québec. Les produits du papier suivent avec 12,5 %. Voir Marc Vallières, « Les industries manufacturières du Québec, 1900-1959. Essai de normalisation des données statistiques en dix-sept groupes industriels et étude sommaire de la croissance des groupes », Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1973, p. 170-172.

par exemple, de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), une association professionnelle dont les dirigeants et les membres font aussi leur cette préoccupation dès les années 1920⁶. En même temps que cette association d'agriculteurs se veut indépendante du pouvoir politique, son programme d'action reprend néanmoins le thème de la modernisation de l'agriculture⁷.

Enfin, l'intention de moderniser l'agriculture au Québec fut surtout, à partir de la Confédération, le projet des gouvernements provinciaux. Ce sont davantage eux qui se sont préoccupés de la diffusion des connaissances et de la transmission des idées nouvelles dans les campagnes en encadrant les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles et en soutenant financièrement ces associations agricoles. On entend donc ici par État les gouvernements qui ont présidé aux destinées de la province de Québec. Notons néanmoins que l'État canadien a été également préoccupé par le développement de l'agriculture. Il a, entre autres, laissé sa marque par ses politiques agricoles, par ses investissements dans la recherche pour la production de connaissances, par le développement de fermes expérimentales.

1. L'état de la question et la présente recherche

Encore au début des années 1980, l'histoire agricole depuis 1850 avait intéressé assez peu d'historiens. À vrai dire, les chercheurs s'étaient jusque-là davantage préoccupés de la

⁶ Parmi les préoccupations des membres des cercles de l'Union catholique des cultivateurs qui sont exprimées lors d'une enquête conduite en 1925 par Firmin Létourneau, alors secrétaire général de l'UCC, se dégagent des priorités comme l'amélioration de l'enseignement, des systèmes de culture et des troupeaux. Voir Jean-Pierre Kesteman, en collaboration avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC – UPA. 1924-1984*, [Montréal], Boréal Express, [1984], p. 72. Les auteurs de ce dernier ouvrage font référence au document suivant : UCC, *Rapport de la fondation et de toutes les assemblées annuelles, 1924-1927*. Voir également la thèse de Guy Boisclair, « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture. Les premières années de l'Union catholique des cultivateurs dans le diocèse de Joliette, 1924-1952 », Thèse de Ph.D. (Études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 2002, 403 p.

⁷ Kesteman *et al.*, *op. cit.*, p. 69-73.

période antérieure à 1850. Ceux-ci ont d'ailleurs laissé des contributions majeures à l'histoire agricole et rurale. Rappelons, en particulier, les travaux de Fernand Ouellet, Jean-Pierre Wallot, Maurice Séguin, Louise Dechênes et, plus récemment, ceux de Serge Courville sur la première moitié du XIX^e siècle. Les recherches sur la période subséquente ont longtemps tardé. Les travaux de Raoul Blanchard et d'Esdras Minville ont constitué les principaux ouvrages jusqu'au milieu du XX^e siècle. Leur ont succédé quelques thèses et recherches sur différents thèmes reliés à l'agriculture et à l'histoire rurale. En 1971, Jean Hamelin et Yves Roby dressent, dans le cadre d'un chapitre d'une *Histoire économique du Québec*, une première synthèse de l'histoire de l'agriculture québécoise de la deuxième moitié du XIX^e siècle⁸. C'est aussi à cette époque que mon intérêt pour le monde rural et l'agriculture s'est développé⁹. En 1977, Normand Séguin publiait *La conquête du sol au 19^e siècle*¹⁰, un ouvrage où l'auteur situe l'espace rural dans un contexte régional. À partir surtout des années 1980, peut-être pour faire suite au collectif publié sous la direction de Normand Séguin¹¹, collectif auquel j'ai contribué avec un article sur la genèse des activités laitières au Québec, les travaux sur l'histoire de l'agriculture et aussi sur diverses facettes de l'histoire rurale d'après 1850 se sont faits plus nombreux. Cet engouement a même réuni des chercheurs gravitant autour de groupes de recherche localisés en région, en particulier au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Mauricie.

Les chercheurs en histoire agricole ont peu à peu évité de verser dans le discours misérabiliste des voyageurs ou encore ceux des administrateurs coloniaux, qui tiennent peu compte des contraintes et des particularités locales. Cette perception d'une agriculture arriérée a été souvent l'*a priori* des études sur divers thèmes de l'histoire agricole, qu'il

⁸ Hamelin et Roby, *op. cit.*, voir le chapitre intitulé « Les transformations de l'agriculture », p. 185-205.

⁹ Normand Perron, « La politique économique des Trappistes de Mistassini. Une étude de cas : leur établissement laitier », Mémoire de maîtrise (Histoire), [Québec, Université Laval], 1975, xxiii, 157 f.

¹⁰ Normand Séguin, *La conquête du sol au 19^e siècle*, [Sillery], Éditions du Boréal Express, [1977], 295 p.

¹¹ Séguin, *Agriculture et colonisation...* Cet ouvrage regroupe onze articles sur diverses facettes de l'histoire de l'agriculture et de la colonisation.

s'agisse de la contribution des éducateurs agricoles, des techniques de culture ou encore du passage à la production de beurre et de fromage en fabrique. Les chercheurs ont alors bien compris l'importance d'étudier une activité économique en tenant compte de l'ensemble de la société, des effets de l'industrialisation et de ceux de la transformation des marchés.

Sur ce plan, les travaux sur le milieu rural ont jeté, depuis une vingtaine d'années, un éclairage nouveau sur l'évolution de l'agriculture au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des synthèses comme celle de Graham D. Taylor et Peter A. Baskerville¹² sur les conditions de développement au Canada et celle de David B. Danborn sur la société rurale aux États-Unis¹³ ont bien mis en relation les activités des habitants des campagnes, le développement des villages, l'émergence des centres urbains, les conditions des marchés, l'industrialisation, les percées technologiques.

Les études sur la société rurale ont révélé sa complexité et remis en cause diverses certitudes. Mentionnons les travaux de Hal S. Barron¹⁴ sur l'évolution des campagnes dans les zones de peuplement ancien en Nouvelle-Angleterre et la question de la frontière. Au Canada, Douglas McCalla¹⁵, dans un ouvrage sur l'histoire économique du Haut-Canada au XIX^e siècle, avance un ensemble de facteurs pour expliquer les transformations du milieu rural plutôt que de privilégier l'exploitation et l'exportation d'un produit comme le blé. Il insiste sur l'importance des échanges locaux, sur les changements technologiques, sur le développement de l'économie forestière, sur les transports, sur la diversité des produits exportés par les fermes, sur la croissance des villes. John McCallum¹⁶ relie aussi le

¹² Graham D. Taylor et Peter A. Baskerville, *A Concise History of Business in Canada*, Toronto, Oxford et New York, Oxford University Press, 1994, viii, 491 p.

¹³ David B. Danborn, *Born in the a Country. A History of Rural America*, Baltimore et Londres, John Hopkins University Press, 1995, xii, 306 p.

¹⁴ Hal S. Barron, *Those who Stayed Behind. Rural Society in the Nineteenth-Century New England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, xiii, 184 p.

¹⁵ Douglas McCalla, *Planting the Province : the Economic History of Upper Canada, 1784-1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, xviii, 446 p.

¹⁶ John McCallum, *Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*. Toronto, University of Toronto Press, 1980, 148 p.

développement de l'agriculture à un ensemble de facteurs. Marvin McNinnis¹⁷ a, pour sa part, remis en perspective l'importance du blé et le problème de la productivité en s'appuyant sur de nouveaux indicateurs pour l'étude de l'agriculture. Ajoutons que les travaux de McNinnis¹⁸ ont apporté des comparaisons nuancées sur les performances de l'agriculture québécoise et ontarienne. Dans le contexte québécois, Serge Courville a également mis en doute l'importance commerciale du blé au Bas-Canada¹⁹.

Des travaux sur les provinces de l'Est du Canada ont aussi contribué à une meilleure compréhension du milieu rural²⁰ en traitant des rapports de l'agriculture avec différents secteurs de l'économie des Maritimes. Des particularités comme la pêche, la navigation, la construction navale sont considérées dans l'étude des changements survenus en agriculture. Dans un collectif dirigé par Kris Inwood²¹, des chercheurs ont conclu que les performances des Maritimes n'étaient pas si mauvaises dans les années 1850-1860 avec la hausse des prix, le commerce de la pomme de terre et l'accès aux marchés américains en vertu du Traité de Réciprocité. Béatrice Craig²², qui signe un des articles de ce collectif, remarque que l'agriculture dans la vallée du Saint-Jean suit une évolution parallèle à celle de la

¹⁷ Voir entre autres Marvin McNinnis, « Perspectives on Ontario Agriculture, 1815-1930 », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. VIII, Gananoque, Landale Press, 1992, p. 17-127.

¹⁸ Voir Marvin McNinnis, « A Reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. III, Gananoque, Landale Press, 1982, p. 9-49 ; Frank Lewis et Marvin McNinnis, « The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century », *The Journal of Economic History*, vol. 40, 1980, p. 497-514. Voir aussi John McCallum, *op.cit.*

¹⁹ Serge Courville, « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 62, septembre 1980, p. 193-223. Serge Courville y met en doute l'importance accordée au blé.

²⁰ Voir Daniel Samson, « Situating the Rural in Atlantic Canada », dans Daniel Samson (éditeur), *Contested Countryside : Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Acadiensis Press, 1994, p. 1-33.

²¹ Kris Inwood, sous la direction de, *Farm Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritimes Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press, 1993, viii, 274 p.

²² Béatrice Craig, « Agriculture in a Pioneer Region : The Upper St. John River Valley in the first half of the 19th Century », dans Inwood, *op. cit.*, p. 17-36.

Nouvelle-Angleterre et à celle du Bas-Canada et qu'elle s'ajuste aux marchés. Rusty Bitterman, Robert MacKinnon et Graeme Wynn²³ ont, pour leur part, montré l'existence de changements semblables pour les campagnes de la Nouvelle-Écosse.

Au Québec, des chercheurs ont voulu mieux saisir les caractères du monde rural et en ont expliqué plusieurs dimensions. Gérard Bouchard²⁴ a proposé un modèle de reproduction de la société rurale au Saguenay qui est révélateur de la complexité des stratégies et qui situe la place accordée à l'agriculture. Au travail de la terre s'ajoute un ensemble d'activités d'appoint, le tout constituant des éléments des stratégies économiques des familles. Serge Courville s'est particulièrement préoccupé de la croissance des industries rurales sur l'agriculture dans la première moitié du XIX^e siècle. Dans un atlas sur le pays laurentien²⁵, le même chercheur ainsi que Jean-Claude Robert et Normand Séguin développent une approche intégrée des transformations de la société et de l'économie québécoise au XIX^e siècle en traitant de la démographie et de l'habitat, des communications, de l'espace agraire, de l'industrialisation et du commerce. D'autres recherches ont été aussi orientées sur le rôle structurant des industries rurales. Citons celles de Normand Séguin qui s'attarde à la place de la forêt dans *La conquête du sol au 19^e siècle* et également dans une étude qu'il a publiée avec René Hardy sur la forêt et la société en Mauricie²⁶. Cette facette de la relation

²³ Rusty Bitterman, Robert A. MacKinnon et Graeme Wynn, « On Inequality and Interdependence in the Nova Scotian Countryside, 1850-1870 », *The Canadian Historical Review*, vol. LXXIV, n° 1, mars 1993, p. 1-43 ; Robert Mackinnon, « Agriculture Rural Change in Nova Scotia, 1851-1951 », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. X, Gananoque, Landale Press, 1996, p. 231-273.

²⁴ Les travaux de Gérard Bouchard en sont un exemple. Voir en particulier Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

²⁵ Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, *Le pays Laurentien au XIX^e siècle : les morphologies de base*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, xi, 171 p.

²⁶ René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, 1984, 222 p.

entre le monde rural et l'industrie est aussi abordée par René Hardy dans une étude sur la sidérurgie au Québec²⁷.

D'autres travaux ont porté plus spécifiquement sur le dynamisme des milieux villageois et régionaux. Rappelons l'importante contribution de Jean-Pierre Kesteman²⁸ sur le capitalisme et l'agriculture dans le district de Saint-François, celles de John I. Little sur Winslow²⁹ et de Christian Dessureault³⁰ sur Saint-Hyacinthe qui s'attardent aux rapports entre la croissance villageoise, les industries rurales et l'agriculture. Dans ce mouvement, ajoutons l'ouvrage de Jocelyn Morneau³¹, sur les changements de la socio-économie au XIX^e siècle dans la région du lac Saint-Pierre, une étude fort instructive qui établit des liens étroits entre les orientations agricoles, les industries rurales, la croissance villageoise et l'importance des échanges entre les localités de cet espace et avec l'extérieur. Soulignons également la thèse de Régis Thibeault sur l'essor des activités laitières et du capitalisme agraire dans la région du Saguenay³².

²⁷ René Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural : les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, 303 p.

²⁸ Jean-Pierre Kesteman, *Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1985, 847 f.

²⁹ John Irvine Little, *Crofters and Habitants : Settler Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, xvi, 368 p.

³⁰ Christian Dessureault, « Industrie et société rurale : le cas de Saint-Hyacinthe des origines à 1861 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXVIII, n° 55, mai 1995, p. 99-136 ; *id.*, « Crise ou modernisation ? La société maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 3, hiver 1989, p. 359-387.

³¹ Jocelyn Morneau, *Petits pays et grands ensembles. Les articulations du monde rural au XIX^e siècle. L'exemple du lac Saint-Pierre*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, xi, 402 p.

³² Régis Thibeault, « L'essor de l'industrie laitière et du capitalisme agraire au Saguenay, XIX^e et XX^e siècles », Thèse de Ph.D. (Histoire), Québec, Université Laval, 2002, 2 tomes, 604 p.

Des chercheurs ont exploré la transformation de l'agriculture et du monde rural à travers des questions très pointues. Mentionnons les études sur le crédit. Rosemary E. Ommer a dirigé un collectif³³ sur le sujet. Les différentes contributions analysent l'évolution du crédit dans diverses sphères d'activités, en particulier chez des communautés des Maritimes. Le problème du crédit est aussi abordé dans l'intéressant mémoire de maîtrise de Rachel Caux sur le développement du réseau des fabriques au Québec à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle³⁴. Serge Courville et Normand Séguin en traitent également dans un ouvrage sur le coût du sol³⁵. Ce dernier conclut « que les collectivités rurales ne se distinguent pas seulement par l'intensité de leur développement agricole, mais aussi par la complexité et l'intensité de leurs rapports avec le système urbain³⁶. » Cette conclusion est riche de sens, surtout avec l'urbanisation rapide de la société québécoise depuis la fin du XIX^e siècle.

Le rapport entre les campagnes et le milieu urbain trouve aussi un écho dans une étude de France Normand sur la batellerie du port de Québec à la fin du XIX^e siècle qui traite du transport fluvial et de son importance pour les échanges régionaux³⁷. Cette étude sur la navigation fluviale confirme la vitalité d'un réseau de liens entre les localités et les marchés urbains, à une époque où les infrastructures ferroviaires sont parfois totalement absentes pour certaines régions, comme c'est le cas pour Charlevoix, la Côte-Nord, ou même le Saguenay–Lac-Saint-Jean jusqu'en 1888.

³³ Rosemary E. Ommer, *Merchant Credit and Labour Strategies in Historical Perspective*, Fredericton, Acadiensis Press, 1990, 376 p.

³⁴ Rachel Caux, *L'État, les patrons, les propriétaires et les marchands : l'évolution des fabriques de transformation laitière au Québec, 1870-1914*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1994, viii, 166 f.

³⁵ Serge Courville et Normand Séguin, *Le coût du sol : deux études de géographie historique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, ix, 184 p.

³⁶ *Ibid.*, p. 154-155.

³⁷ France Normand, *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997, xi, 294 p.

Les tentatives de mieux comprendre l'agriculture ont conduit à des travaux explorant diverses facettes des aspects culturels du changement. Des chercheurs, dont Chad Gaffield et John I. Little³⁸, ont abordé la société rurale et l'agriculture par le biais de la tradition culturelle et des stratégies d'adaptation. Ce sont des travaux qui se préoccupent des motivations des individus et des groupes. Ils observent que la ferme familiale demeure à la base de l'exploitation agricole, ce qui assure une stabilité à la collectivité.

Toujours sur les aspects culturels, quelques chercheurs se sont employés à mieux comprendre les effets de nouvelles technologies agricoles sur les individus et sur la société. Mentionnons l'ouvrage de Sally McMurry³⁹ qui analyse, entre autres, les impacts de l'implantation des fabriques sur la transformation du milieu rural dans l'État de New York. Elle constate la complexité du passage de la production du fromage domestique à la production du fromage en fabrique au cours des années 1840-1880. Les conséquences de l'implantation des fabriques ont aussi fait l'objet d'études au Canada. Notons les recherches de Marjorie Cohen⁴⁰ et de Heather Menzies⁴¹ qui étudient l'évolution du travail des femmes dans l'industrie fromagère et dont les résultats sont révélateurs des conséquences possibles des nouvelles technologies dans une société.

Mentionnons enfin les synthèses produites sur l'histoire des régions du Québec⁴². Elles ont permis de mieux connaître le développement des sociétés régionales. Il s'en dégage aussi que les activités agricoles sont tributaires de la croissance urbaine, de l'industrialisation et des communications.

³⁸ Chad Gaffield, traduction de Gilles Hénault, avec la collaboration de Lise Demers, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne : éducation, culture et économie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 284 p. ; Little, *op. cit.*

³⁹ Sally McMurry, *Transforming Rural Life. Dairying Families and Agricultural Change, 1820-1885*, Baltimore and London, The John Hopkins University Press, [1995], 291 p.

⁴⁰ Marjorie Cohen, « The Decline of Women in Canadian Dairying », *Histoire sociale/Social history*, vol. XVII, n° 34, novembre-décembre 1984, p. 307-334.

⁴¹ Heather Menzies, *By the labour of their hands. The Story of Ontario Cheddar Cheese*, [s.l.], Heather Menzies, 1994, 183 p.

⁴² Voir dans la bibliographie (parties 3.1 et 4) les synthèses publiées dans la collection « Les régions du Québec » depuis 1981.

Les études récentes ont remis en cause l'idée de l'incapacité de la société rurale à se transformer. Les analyses sur les politiques agricoles, la production, la transformation des produits, les techniques, les rendements et les gains de productivité ont apporté de nouveaux éléments de réflexion sur la transformation de l'agriculture et ses aspects économiques. Par ailleurs, la recherche sur l'agriculture en fonction de la démographie, de l'urbanisation et de l'industrie rurale a mené à l'élaboration d'hypothèses qui permettent de mieux cerner la place de l'agriculture dans la société rurale. Ce sont des recherches qui, dirions-nous, tiennent davantage compte des sociétés et du mode de vie des habitants. Au Canada, comme en Europe et aux États-Unis, elles ont permis de mieux saisir la complexité des changements en milieu agricole. Les conclusions de la plupart de ces travaux rappellent la nécessité de bien situer l'activité agricole dans son environnement.

Les connaissances acquises sur les sociétés rurales et sur l'agriculture de différents pays ou régions ont aussi permis de relativiser l'état misérabiliste dans lequel devait être l'agriculture québécoise de la première moitié du XIX^e siècle, cet état qui, pour les élites, justifiait l'urgence de réformer l'agriculture vers 1850. Dans la première partie du XIX^e siècle, c'est en effet la majorité des fermes du nord-est du continent américain qui éprouveraient des difficultés et qui ont cherché à s'ajuster à des conditions nouvelles.

Les débuts de l'industrialisation ont, chose certaine, des répercussions sur le milieu rural et ils ne sont pas étrangers aux transformations de l'agriculture. Les innovations que l'on prête souvent aux Anglais⁴³ ne vont pas tarder à se répandre dans d'autres pays, dont la France. Les Américains emboîtent le pas en prenant des mesures pour relancer leur agriculture, qui est jugée peu performante par rapport à l'agriculture européenne. Les décennies 1840-1880, en particulier, correspondent à la naissance de la science agricole, à une forte poussée de la mécanisation, à un développement notable de l'industrie laitière, à la mise en place d'institutions d'enseignement et à l'intégration plus poussée des fermes à l'économie de

⁴³ Pour différents historiens, l'avance de l'Angleterre reste discutable. Si l'agriculture se démarque dans un pays ou dans une région, c'est plutôt en Écosse.

marché⁴⁴. Des progrès sont enregistrés dans l'introduction de nouvelles variétés de plantes, dans le développement de l'outillage, dans la préparation des sols avec l'emploi des engrais et de la chaux et dans leur préservation contre l'érosion, dans la sélection et l'alimentation du bétail. C'est donc une période active en ce qui concerne le développement agricole.

Aux États-Unis, comme ce le sera au Québec, les changements ne s'effectuent pas toujours sans résistance. La science peut aider l'agriculteur à résoudre chaque problème, mais il y a une distinction à faire entre les connaissances théoriques et leurs mises en pratique par les agriculteurs. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, des spécialistes américains de l'agriculture s'intéressent à la nécessité de modifier les attitudes, reconnaissent la résistance au changement et admettent le problème des sensibilités rurales⁴⁵. Les précédentes remarques nous invitent donc à lire le développement agricole du Québec, et forcément celui de notre région d'étude, avec un autre regard.

Dans le Québec des années 1850, l'idée que l'on se fait du développement agricole s'inscrit dans l'approche « conservationniste », alors en vogue en Europe. C'est un modèle qui fonde le développement agricole sur l'association des productions végétales et de l'élevage et qui oriente les réflexions du *Rapport du Comité spécial sur l'état de l'agriculture au Bas-Canada*. Une pratique plus rationnelle de l'agriculture doit conduire à l'obtention de meilleurs rendements tout en préservant les qualités productives des sols. Adopter intégralement le modèle, c'est aussi favoriser le passage à l'agriculture intensive.

L'application du système de polyculture-élevage et le projet d'inculquer aux agriculteurs les règles et les exigences de l'économie de marché devaient dès lors se traduire par une activité plus fébrile dans les campagnes. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle,

⁴⁴ Voir Shepard Bancroft Clough, *Histoire économique des États-Unis depuis la guerre de Sécession, 1865-1952*, Paris, Presses universitaires de France, 1953, 201 p. ; Alan I. Marcus, *Agricultural Science and the Quest for Legitimacy : Farmers, Agricultural Colleges, and Experiment Stations, 1870-1890*, Ames, Iowa State University Press, 1985, x, 269 p.

⁴⁵ Marcus, *op. cit.*, p. 13ss. Voir aussi Alan I. Marcus et Howard P. Segal, *Technology in America. A Brief History*, San Diego, Harcourt Brace Jonanovich, [1989], p. 187-194.

quelques idées ont été explorées, avec ou sans liens entre elles : la production de lait, la betterave sucrière, l'élevage du porc, comptent parmi les projets. L'option du lait va s'imposer, au Québec comme dans une bonne partie de l'est de l'Amérique du Nord, cela en raison de l'existence d'un marché de consommateurs pour les produits laitiers. De plus, la production de lait est une activité agricole déjà connue et en faire une spécialité peut signifier pour l'agriculteur une continuité avec le passé plutôt qu'une rupture.

Les nouveaux objectifs fixés à l'agriculture par l'État et par les élites engagent l'agriculteur québécois à se tourner davantage vers des pratiques qui correspondent aux exigences de l'économie de marché, à une époque où la demande locale est en croissance⁴⁶. L'engouement pour les productions destinées au marché est tel que l'État ne se préoccupe de l'économie dite domestique ou de la vieille économie fondée sur la production artisanale que si elle soutient ses grands objectifs. Ce choix lui vaut encore des critiques au début du XX^e siècle. L'industrialisation et l'urbanisation stimulent donc la demande en produits agricoles. Dorénavant, il y aura un marché intérieur et un marché extérieur dont le potentiel ira en s'accroissant. Le marché des denrées agricoles a certes des origines plus anciennes, mais au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle les pouvoirs publics paraissent mieux en saisir les enjeux politiques et économiques. Les nations peuvent toujours protéger leur marché intérieur, mais celles qui veulent accéder aux marchés extérieurs doivent se démarquer.

Ce qu'il importe ici de retenir, c'est l'existence de marchés qui offrent des possibilités nouvelles pour une agriculture commerciale. Mais l'intérêt ou la volonté de produire en fonction des marchés, surtout des marchés extra-régionaux, est toutefois loin de faire l'unanimité chez les agriculteurs : l'objectif de combler en partie ou en totalité les besoins de la famille reste l'apanage des plus petits producteurs ; d'autres s'intègrent davantage à l'économie de marché en y échangeant à l'occasion des produits pour de l'argent ou d'autres biens ; certains agriculteurs produisent volontairement des surplus, participant ainsi avec

⁴⁶ Serge Courville, « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 2, automne 1988, p. 193-239.

régularité à l'économie de marché ; enfin, il y a ceux dont la production est destinée au marché, mais sans exclure une petite consommation de leurs produits sur la ferme.

Quelques travaux ont abordé les thèmes de la diffusion des connaissances et de l'adoption des techniques agricoles. Bruno Jean a étudié les idéologies agricoles⁴⁷ dans le cadre d'une recherche sur les origines de l'agronomie québécoise. Le thème de la mécanisation a aussi suscité divers travaux⁴⁸. Concernant l'adoption des techniques agricoles, un article de Gérard Bouchard sur l'évolution de la technologie au Saguenay entre 1840 et 1950⁴⁹ présente une analyse intéressante des changements techniques, mais son but n'était pas de mettre en relation la diffusion des connaissances et l'adoption de techniques nouvelles.

Si les travaux sur la diffusion des connaissances et l'adoption des innovations dans l'histoire agricole du Québec sont limités, cela ne signifie pas que ce champ de recherche a été peu exploré. Ce sont surtout ici les travaux menés par les sociologues et les géographes qui ont d'abord attiré notre attention. La diffusion des connaissances dans différents domaines a fait l'objet de centaines de publications aux États-Unis depuis une cinquantaine d'années. Les sociologues s'y intéressent depuis longtemps, comme en témoigne une bibliographie sur la diffusion des innovations⁵⁰. Les géographes ont pour leur part, depuis

⁴⁷ Bruno Jean, « Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise », Mémoire de maîtrise (Sociologie), Québec, Université Laval, 1977, 277 f.

⁴⁸ Voir Séguin, *Agriculture et colonisation...* Différents articles traitent de la pénétration du capitalisme et de la mécanisation dans l'agriculture.

⁴⁹ Gérard Bouchard, « L'agriculture saguenayenne entre 1840 et 1950 : l'évolution de la technologie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 3, hiver 1990, p. 353-380. Sans pour autant y être spécifiquement consacrés, d'autres travaux récents sur l'histoire agricole font état des changements techniques. Il convient de mentionner Régis Thibeault, « Les transformations de l'agriculture au Saguenay, 1851-1971 », Mémoire de maîtrise (Études régionales), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1988, 257 f.

⁵⁰ Voir en particulier la bibliographie de Everett M. Rogers, *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 1983 (3^e édition), xix, 453 p.

une cinquantaine d'années à la suite de Torsten Hägerstrand⁵¹, développé des méthodes qui permettent d'étudier l'adoption des innovations dans l'espace.

2. Approche théorique et conceptuelle

De nos jours, l'accessibilité à l'information compte parmi les moyens proposés pour favoriser le développement agricole dans le Tiers-Monde. Il en est déjà ainsi au XIX^e siècle alors que les centres de recherche, les fermes expérimentales et les visites à l'étranger d'agents de l'État, entre autres, alimentent les connaissances et que les journaux, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les fermes de démonstration, les conférenciers et les agronomes tentaient de diffuser et de vulgariser les innovations. D'autres facteurs comme l'accessibilité et la disponibilité de la terre de même que la présence et l'accès à des marchés ont aussi des incidences sur les décisions des agriculteurs, mais l'accès au savoir demeure un élément essentiel du changement.

L'État a un projet de modernisation de l'agriculture et propose l'adoption d'innovations qui peuvent briser la cohésion de la famille dans la société rurale. Pour la société rurale, innover comporte un risque pour sa propre existence, car c'est une société qui se reproduit d'autant plus facilement qu'elle résiste aux forces exogènes. Le simple fait d'innover signifie pour l'innovateur se démarquer⁵² des autres membres de sa collectivité. Une innovation dont fait sienne un groupe d'agriculteurs peut accroître les disparités économiques, une situation lourde de conséquences dans le cas, par exemple, d'une société égalitaire peu investie du capitalisme. Adopter une innovation, ce n'est pas simplement acquérir un bien, changer une manière de faire, c'est aussi en accepter les effets sur la famille et sur l'environnement immédiat, quoique ces effets n'aient pas toujours été

⁵¹ Voir entre autres Torsten Hägerstrand, *The Propagation of Innovation Waves*, Sweden, The Royal University of Lund, 1952, 21 p. ; Allan Pred, ed., *Space and Time in Geography, Essays Dedicated to Torsten Hägerstrand*, CWK Gleerup Lund, 1981, 245 p.

⁵² Dans *Introduction à la sociologie générale* (Montréal, Éditions HMH, 1969, Tome III, p. 436), Guy Rocher souligne que les sociologues, les psychologues sociaux et économistes croient qu'une « société dans laquelle le succès ou la réussite personnelle n'est pas assez fortement valorisée peut difficilement s'industrialiser. »

prévisibles. Innover n'est alors pas libre de toutes contraintes individuelles et sociales. Il y a un choix à exercer.

Il y a donc ceux qui définissent l'agriculture et ceux qui pratiquent et qui vivent de l'agriculture. Comme les exigences de l'innovation peuvent infléchir les destinées d'une collectivité locale, les agriculteurs sont confrontés à des choix. Le rythme d'adoption des innovations diffère peut-être des attentes de l'État et des élites, mais ce rythme interdit de conclure à l'immobilisme des campagnes ou encore d'imputer à la seule routine toute lenteur dans l'adoption d'innovations.

Dans cette préoccupation pour la diffusion des connaissances agricoles, l'État joue un rôle de premier plan à compter du milieu du XIX^e siècle. Les moyens d'intervention qu'il met en place ou qu'il favorise en font un acteur privilégié, tant en ce qui concerne la production que la diffusion des connaissances. Le domaine qui nous préoccupe est toutefois celui du transfert des connaissances destinées aux agriculteurs et non pas celui de la production des connaissances.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'objet de la présente thèse est l'étude de la diffusion des connaissances et la réceptivité des agriculteurs à la démarche de communication et d'information. Toutefois, le questionnement sur le développement agricole dans la deuxième partie du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e siècle suggère des ratés dans le processus de restauration et de transformation de l'agriculture. L'État et les élites ont un projet qu'ils adressent à l'intention de tous les agriculteurs et qu'ils s'appliquent à promouvoir par la diffusion des connaissances agricoles. La stratégie de communication qui a été mise en place a-t-elle été efficace ? La méconnaissance des techniques de communication, la panoplie des interventions, la lenteur du processus suggèrent que la stratégie de communication de l'État, en particulier, n'ait répondu que partiellement aux attentes.

À l'inverse, si la stratégie de communication a été bien conçue, c'est alors la réceptivité des agriculteurs à l'innovation qu'il faut examiner. En dépit des remises en question

répétées sur le développement agricole, les choix de production et les méthodes culturales évoluent, ce qui indique que le milieu agricole et la société rurale se transforment. Le projet de restauration de l'agriculture vise tous les agriculteurs et tous ont en principe accès aux nouvelles connaissances. Mais le développement agricole semble réel dans certains domaines, en particulier dans les choix de production, alors que des méthodes peu recommandables persistent pour les pratiques culturales, l'élevage et le soin à donner aux animaux. Il semble que les agriculteurs ont adopté des innovations, mais en ont ignoré d'autres. La réception plus enthousiaste à certaines propositions d'innovations suggère une efficacité inégale de la stratégie de communication, mais aussi qu'un ensemble de conditions influencent les agriculteurs dans leur décision. Des patrimoines agricoles distincts et des attentes très diverses envers l'agriculture peuvent accroître la perception d'une stratégie de communication peu efficace. Aussi s'est-on préoccupé du développement agricole selon les milieux puisqu'il était légitime de croire en des engagements variés face aux innovations agricoles. La réponse des agriculteurs au projet de développement agricole peut apporter un éclairage nuancé sur leurs attitudes face à la stratégie de communication et face aux innovations.

Les éléments de la problématique nous conduisent à formuler une première hypothèse que la stratégie de diffusion des connaissances mise de l'avant par l'État a longtemps souffert de déficiences. Une de ces déficiences découle du fait que la stratégie utilisée a été plus axée sur les valeurs individuelles des agriculteurs que sur les valeurs de leur collectivité et qu'elle a escompté une influence bienfaisante des élites sur l'ensemble des agriculteurs. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, l'évolution des moyens de diffusion correspond à une attitude plus respectueuse des valeurs de la collectivité. Dès lors, l'individu et la collectivité locale sont bien davantage pris en considération et il en résulte une plus grande participation à la vie des associations agricoles. Les informateurs ou émetteurs ont appris peu à peu à tenir compte des coutumes et des attitudes des agriculteurs à qui ils s'adressaient. Toutefois, plutôt que d'attribuer cette réorientation seulement à l'État, nous croyons qu'il faut aussi l'attribuer à la collectivité locale. La réussite des cercles agricoles, qui se développent dans les paroisses depuis les années 1860, illustre l'importance des associations à l'échelle locale, là où se connaissent les individus. Ce



constat va dans le même sens que des recherches menées par des sociologues sur la diffusion des connaissances, recherches qui montrent que les réseaux de communication personnelle sont plus efficaces que les réseaux de communication de masse⁵³. À la fin du XIX^e siècle, la stratégie de diffusion aurait atteint une meilleure efficacité, en principe.

La stratégie de diffusion aurait aussi évolué quant à sa finalité première lorsque l'État se fait ardent promoteur de la production de lait, ce qui conduit à l'hypothèse suivante. Même s'il continue, après 1880, d'être axé sur les pratiques agricoles, le message véhiculé propose aussi des innovations dans le secteur de la transformation des produits agricoles, entre autres dans celui du lait avec les fabriques de beurre et de fromage. Plus qu'anodin, ce changement est indicateur d'une volonté de montrer les avantages économiques individuels et collectifs de moderniser l'agriculture et d'en tirer un profit immédiat. Il facilite l'intégration de l'agriculture locale à une économie de marché de plus grande envergure. Nous sommes ici en présence d'un important moteur de développement dont les effets se font rapidement sentir sur l'agriculture, ce qui accroît les pressions exercées sur les agriculteurs vers la fin du XIX^e siècle. De plus, dans le cas de la fabrique, c'est une innovation qui introduit du même coup des modifications dans le processus du travail ; la fabrication passe de la ferme à la fabrique et la responsabilité de la production, des femmes aux hommes. C'est donc une innovation qui semble bien accueillie, malgré des conséquences sociales importantes.

La réceptivité aux innovations pourrait également relever de facteurs autres que la seule qualité de la stratégie de diffusion et des moyens de communication, comme le rappelle la deuxième partie de notre problématique. Certaines innovations sont adoptées plus rapidement que d'autres, en particulier celles qui ne remettent pas tellement en cause le mode de vie des habitants. En premier lieu, le poids de la nouveauté que véhicule une innovation et sa signification sur la société explique la réceptivité des agriculteurs à certaines innovations et le peu d'engouement à l'égard d'autres. Ils ont pu considérer la

⁵³ Maryvonne Bodiguel, *Les paysans face au progrès*, [Paris], Presses de la fondation nationale des sciences politiques, [1971], p. 167.

possibilité de moderniser l'agriculture sans accepter toutes les exigences qui étaient liées au développement agricole. Dans une société où la pluriactivité est généralisée et la main-d'oeuvre plutôt abondante, les agriculteurs ont pu traduire l'adoption d'innovations en termes d'économie des ménages plutôt qu'en termes d'exploitation agricole. Ils ont pu aussi, compte tenu de la valeur des terres agricoles, être plutôt enclins à favoriser une agriculture extensive, une agriculture où les rendements importent moins. C'est une agriculture où les résultats obtenus tiennent davantage à l'accroissement des superficies cultivées et du cheptel qu'à une hausse des rendements. Toutefois, les pressions de l'État ainsi que celles des marchés ont forcé peu à peu les agriculteurs à l'adoption d'intrants sans cesse plus menaçants pour leur mode de vie, le dernier en liste pour notre période étant le tracteur. En deuxième lieu, l'adoption d'innovations peut aussi être fonction des objectifs des agriculteurs en rapport avec leurs occupations et les possibilités que leur offre leur ferme, compte tenu du potentiel et de l'environnement socioéconomique de celle-ci. Le coût-bénéfice d'une innovation introduit la dimension de calcul économique, ce qui peut peser dans la décision d'innover. Dans Charlevoix, cela suggère un écart dans l'adoption des innovations chez les agriculteurs des basses terres et ceux des plateaux, là où les conditions naturelles sont plus difficiles et où le développement agricole est davantage lié à l'économie forestière. Au fur et à mesure que des innovations sont introduites, cet écart irait en s'accroissant.

3. Les objectifs et les limites de la recherche

La diffusion des connaissances est un problème complexe qui doit tenir compte de beaucoup de facteurs. Aussi la présente recherche comporte des limites. D'abord, nous voulons nous en tenir à la seule présence de l'État comme intervenant dans le processus de diffusion des connaissances, ce qui signifie un choix délibéré de limiter l'étude du rôle des autres intervenants. Les autres intervenants qui ont aussi pu agir se sont pour la plupart inscrits dans le plan structurant de l'État. Si tel n'était pas le cas, ces autres intervenants ont situé leur intervention à l'intérieur du projet de modernisation de l'agriculture. C'est le cas de l'Église qui patronne les cercles agricoles et les activités des missionnaires agricoles, ou qui encore propose aux associations pour la jeunesse de s'intéresser aux choses de

l'agriculture. C'est aussi le cas de l'Union catholique des cultivateurs qui fait cause commune avec l'État et l'Église dans la modernisation de l'agriculture⁵⁴. Cela ne signifie pas nécessairement de nouvelles connaissances disponibles, mais plutôt des canaux supplémentaires pour leur diffusion.

Une autre difficulté réside dans la difficulté d'analyser finement la réponse des agriculteurs aux efforts faits en faveur de la diffusion des connaissances. Certaines innovations peuvent être adoptées par la majorité ; d'autres ne le sont que par un nombre restreint d'individus. En raison des sources existantes, il faut ici mettre de côté toute tentative de mesurer d'une manière très précise l'adoption des innovations. Il en va de même pour l'écoute et la réponse des individus aux messages proposés.

La question de l'adoption des innovations est complexe : étudier la multiplicité des innovations sur l'espace d'un siècle oblige à faire des choix. Les innovations sont en effet nombreuses parmi les instruments aratoires, les méthodes d'élevage et les techniques culturales. Au total, la plupart des innovations qui font l'objet de préoccupations ont un lien avec la spécialité laitière, spécialité autour de laquelle devait s'articuler une agriculture que l'État voulait dorénavant dominée par la polyculture-élevage plutôt que par la production céréalière. Ceci est particulièrement important à retenir puisque cette restriction a servi à orienter nos préoccupations dans le choix des messages qui ont été proposés aux agriculteurs.

Enfin, le fait que la recherche soit limitée à une région peut introduire diverses distorsions dans les résultats. Certains moyens utilisés par l'État en faveur de la diffusion des connaissances n'ont pas cours dans la région de Charlevoix. C'est le cas des écoles spécialisées en enseignement agricole. Il faut aussi retenir que la volonté d'adopter des innovations peut aussi relever du milieu où vit l'agriculteur. Les conditions naturelles, les marchés locaux et l'accessibilité aux marchés extérieurs, la pauvreté des agriculteurs, la

⁵⁴ Sur ce sujet, voir Boisclair, « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture... ».

faible industrialisation, les contacts plus ou moins faciles des agriculteurs avec l'extérieur font que les observations pour une région ne valent pas nécessairement pour une autre région ou pour l'ensemble du Québec. Toutefois, en dépit des traits qui peuvent particulariser le milieu charlevoisien, les agriculteurs de cette région ont aussi été appelés à participer au processus de modernisation de l'agriculture.

4. L'espace observé : la région de Charlevoix

Pour mieux comprendre le monde rural face au projet de modernisation de l'agriculture dans un environnement, Charlevoix a été retenu comme région d'étude. Dans le cadre de la réalisation d'une synthèse historique sur cette région, les travaux de recherche qui y ont été menés à la fin des années 1990 ont permis d'acquérir une connaissance fine du territoire étudié⁵⁵ et de mieux cerner les avantages et les contraintes du milieu dans lequel vivent les agriculteurs. Nous ferons plus loin une présentation plus détaillée de la région, mais il est nécessaire d'apporter immédiatement quelques explications sur ce choix.

Un des avantages du choix de Charlevoix est la possibilité de bien délimiter le territoire étudié. Pour les fins de cette recherche, Charlevoix comprend l'île aux Coudres et un espace dont les limites sur le littoral s'étendent, d'est en ouest, de Baie-des-Rochers à Petite-Rivière-Saint-François et vers l'intérieur des terres, tout au plus à quelques dizaines de kilomètres du littoral. De surcroît, cet espace est habité par une population homogène, ce qui peut permettre de mieux cerner certaines particularités sociales et économiques.

Charlevoix offre certaines caractéristiques qui le rendent intéressant. L'ancienneté du peuplement est une de ces caractéristiques, ce qui laisse sous-entendre que nous sommes alors en présence d'une société bien articulée, aux traditions bien établies. Cela signifie aussi que le projet de modernisation de l'agriculture devait s'imposer dans un milieu où de vieilles habitudes et manières de faire étaient bien ancrées.

⁵⁵ Normand Perron et Serge Gauthier, *Histoire de Charlevoix*, [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 2000], 391 p.

L'accessibilité aux marchés en fonction des facilités de communication mérite également quelque attention. Dans le passage de l'agriculture ancienne à l'agriculture moderne, l'accès aux marchés paraît une condition essentielle. Dans leur *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Jean Hamelin et Yves Roby relèvent l'importance des moyens de communication pour l'agriculture : l'ouverture de fromageries a maintes fois suivi l'arrivée du chemin de fer. Charlevoix n'a pas de lien ferroviaire avec Québec et le reste de la province avant 1910. Par contre, la région possède une importante façade maritime et le transport des denrées agricoles par goélette à l'extérieur de la région est tout à fait possible au XIX^e siècle⁵⁶, en particulier vers le marché de Québec, à proximité, et même vers celui de Montréal. Cet accès à des marchés était de plus à la portée d'une majorité d'agriculteurs, même de ceux qui sont établis à l'intérieur des terres et dont les fermes n'étaient jamais très éloignées du fleuve. L'accès à des marchés extérieurs paraît d'autant plus important que le marché local est très restreint. De 15 000 en 1850, la population locale passe à 28 000, cent ans plus tard.

On accorde assez peu de mérites agricoles à la région de Charlevoix et cela peut surprendre qu'on la retienne comme terrain d'étude. Dans le contexte de la deuxième moitié du XX^e siècle, les conditions d'exploitation agricole sont en effet jugées peu intéressantes en raison d'un potentiel pédologique limité et d'un climat assez rude, en particulier sur les plateaux⁵⁷. Toutefois, à une époque où l'agriculture est encore faiblement commercialisée, ces restrictions ont moins d'importance qu'aujourd'hui. Les objectifs fixés à l'agriculture sont en effet plus modestes. En fait, les exigences posées peu à peu par l'agriculture moderne ont peut-être contribué à dévaloriser les terres charlevoisiennes. Enfin, c'est davantage l'évolution de cette agriculture que sa productivité qui fait l'objet de cette étude.

Des observations intéressantes peuvent être faites sur l'agriculture pratiquée dans les basses terres et celle qui a cours sur les plateaux de la région. Dans les basses terres, en 1850, le

⁵⁶ Voir France Normand, « La navigation intérieure à Québec au dernier quart du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 3, hiver 1990, p. 323-351.

⁵⁷ Voir Esdras Minville, sous la direction de, *L'agriculture*, Montréal, Fides et École des hautes études commerciales, 1943, en particulier les pages 58-62.

peuplement est ancien et l'économie plus diversifiée. Sur les plateaux, des conditions pédoclimatiques peu favorables et une plus grande dépendance envers l'économie forestière ont pu obliger les agriculteurs à opter pour des pratiques agricoles adaptées aux exigences de ce milieu. Une étude sur l'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent témoigne des particularités du développement agricole selon l'appartenance des agriculteurs aux basses ou aux hautes terres⁵⁸.

Enfin, la réputation de société traditionnelle et conservatrice que l'on prête à Charlevoix et à ses agriculteurs plaide-t-elle contre notre choix de cette région, sous prétexte qu'il s'agit d'une région peu représentative où toute tentative de développement agricole était à l'avance condamnée. Cette image de milieu attaché à ses traditions et peu ouvert au progrès, à laquelle a contribué entre autres Raoul Blanchard⁵⁹, appelle à quelques réserves. Rien ne permet d'affirmer qu'au siècle passé, les agriculteurs y furent si différents de ceux des autres régions du Québec. Une étude récente⁶⁰ révèle plutôt que les transformations agricoles de la région charlevoisienne en 1830 vont dans le même sens que celles du reste du Bas-Canada. Loin d'y être réfractaire, les agriculteurs s'adaptent plutôt aux changements en cours dans la première moitié du XIX^e siècle.

Du choix de la région dans cette étude, il importe de retenir que les conséquences sont plutôt limitées pour notre projet d'analyser le processus de diffusion des connaissances en

⁵⁸ Voir en particulier Serge Courville, « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance ? », *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 2, 1986, p. 177-193 ; Jean-Charles Fortin, « Histoire de l'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent, 1891-1951, L'entreprise agricole dans deux œkoumènes distincts : basses terres littorales et plateaux appalachiens », Mémoire de maîtrise (Développement régional), Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1989, 190 f.

⁵⁹ Raoul Blanchard, *L'est du Canada français, « Province de Québec »*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1935, p. 343-359.

⁶⁰ Lynda Villeneuve, « La socio-économie de Charlevoix au début des années 1830 », Mémoire de maîtrise (Géographie), Québec, Université Laval, 1992, 252 p. Voir en particulier la conclusion. Du même auteur, voir aussi *Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIX^e siècle. Pour une nouvelle approche du paysage*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, 335 p.

matière d'agriculture. Par contre, les conditions agricoles et géographiques qui caractérisent Charlevoix peuvent peser dans la décision des agriculteurs d'innover.

5. La période d'observation : 1850-1950

Les tentatives d'inculquer aux agriculteurs de nouvelles habitudes et leur capacité à innover ne sont pas propres à la période que nous nous proposons d'étudier. Ce qui est peut-être particulier à la période 1850-1950, c'est que l'agriculture traditionnelle se désarticule⁶¹ à la faveur de pratiques plus conformes à l'agriculture de marché. Ces années ont donc été retenues comme limites temporelles, même si des bornes approximatives fixées aux environs de 1850 et aux environs de 1950 refléteraient mieux la réalité. En agriculture d'avant le milieu du XX^e siècle, les changements se font progressivement ; les ruptures radicales sont plutôt rares. Aussi la prise en compte d'un processus de changement sur un temps long nous paraissait une nécessité.

D'abord, c'est le contexte local qui a favorisé le choix de 1850. Cette année marque un moment important dans l'histoire du développement agricole au Québec⁶². *Le Rapport du Comité spécial sur l'état de l'agriculture du Bas-Canada*, un peu comme une commission d'enquête, émet cette année-là des recommandations devant assurer la relance agricole. Même si l'État s'est préoccupé de l'agriculture avant cette date, les débats du milieu du XIX^e siècle sont vifs. D'ailleurs, les préoccupations des élites pour l'agriculture à cette époque correspondent peut-être à des changements qui ont déjà cours dans les campagnes. Du côté de la mécanisation, par exemple, les batteuses ont commencé à faire partie de l'équipement de fermes dans les comtés de L'Islet et de Kamouraska depuis les années 1840, soit peu de temps après leur introduction aux États-Unis.

⁶¹ Sur la transformation de l'agriculture, voir Michel Morisset, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, [1989], 206 p. Michel Morisset traite des étapes de la transformation de l'agriculture au Québec. Il identifie (p. 6-7) trois agricultures familiales : l'agriculture traditionnelle ou domestique (1854-1939), l'agriculture marchande diversifiée (1939-1966) et l'agriculture spécialisée (1966-...).

⁶² Pour plus de commodité, nous utilisons « Québec » pour aussi désigner le Bas-Canada (1791-1841), le Canada-Est (1841-1867) et la province de Québec (1867 à nos jours).

Le monde agricole voit à cette époque une alternative à la production du blé avec l'ouverture du marché américain et les opportunités d'exportation que celui-ci offre. Pour sa part, l'industrie laitière commence à susciter de l'intérêt dès la décennie suivante. Son développement suit de quelques dizaines d'années la percée de l'industrie laitière américaine et la production de beurre et de fromage en fabrique plutôt que sur la ferme seulement. Sa diffusion depuis les Cantons de l'Est vers le nord de la province est significative, tout comme l'est l'origine des premiers fabricants, souvent des Américains.

Puis, il y a le contexte international qui mérite d'être considéré. Le peu de connaissances sur l'histoire de l'agriculture et la manière d'aborder la question ont souvent porté à croire que l'intérêt de l'État et des élites pour le développement agricole dans le Québec du milieu du XIX^e siècle est une chose exceptionnelle et que leur préoccupation venait de l'état dit délabré de l'agriculture. Précisons que le plaidoyer et l'action des États et des élites en faveur de l'agriculture vers 1850 s'étendent bien au-delà des frontières québécoises. Retenons aussi que le milieu du XIX^e siècle apparaît une époque de changements pour l'agriculture de l'Ontario, des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre.

Pour sa part, l'année 1950 est un repère chronologique qui se situe dans la période du passage progressif à l'agro-industriel⁶³. Le redressement de l'agriculture depuis les années de la Crise et de la Deuxième Guerre mondiale paraît bien engagé vers le milieu du siècle. La renaissance des coopératives agricoles après 1930, le crédit agricole, la spécialisation accrue des fermes, la motorisation, les gains dans les rendements et dans la productivité, l'accroissement de la superficie des fermes et l'abandon des petits producteurs confirment un développement agricole rapide. Ce n'est peut-être pas encore l'ère de l'agro-business, mais à tout le moins l'agriculture s'y dirige.

⁶³ Séguin, *Agriculture et colonisation...*, p. 190.

6. Les sources

Le problème de la diffusion des connaissances sous ses différents aspects a été documenté par le dépouillement de sources très disparates. Certaines de ces sources, comme les journaux, nous ont fourni des informations variées sur l'ensemble de l'agriculture. D'autres sources, par exemple les archives des associations agricoles, ont permis d'obtenir des données concernant directement notre sujet d'étude. Par contre, il a été plutôt difficile de recueillir des informations qui auraient permis de mieux suivre le cheminement individuel des agriculteurs face aux connaissances nouvelles et face au processus de modernisation de l'agriculture.

Les sources dépouillées ont été exploitées avec trois objectifs bien précis. Il s'agissait d'abord de réunir les éléments nécessaires à la reconstitution de l'ensemble des canaux de diffusion et surtout ceux où s'est impliqué l'État. La législation agricole, les journaux, les procès-verbaux du Conseil d'agriculture et les rapports des agents et agronomes du ministère de l'Agriculture ont été particulièrement utiles pour suivre le développement des canaux de diffusion et la stratégie de l'État.

Les archives des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles ainsi que les rapports faits au ministère de l'Agriculture par les agents de l'État nous ont procuré, pour leur part, une documentation sur le développement, sur les préoccupations et sur le fonctionnement des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles ainsi que sur la participation des agriculteurs à la vie de leurs associations agricoles. À travers le dépouillement de ces documents et à travers celui de quelques autres sources, dont les cahiers de prênes des curés de la région de Charlevoix, nous avons cherché à explorer des facettes du quotidien de ces associations agricoles qui ont joué un rôle essentiel dans la stratégie de l'État pour rejoindre les agriculteurs.

Enfin, les recensements du Canada et les annuaires statistiques du Québec ont fourni des matériaux indispensables pour tenter de mesurer les retombées à court et à long terme des actions de l'État et des agriculteurs. Ces sources statistiques ainsi que quelques enquêtes et

études diverses ont permis d'étudier des questions relatives à l'orientation de l'agriculture et aux progrès enregistrés en matière de rendement.

7. L'organisation de la recherche et la présentation des résultats

L'approche choisie pour le plan doit permettre, en premier lieu, d'étudier la pertinence et la potentialité du réseau de diffusion et, en deuxième lieu, d'évaluer l'adoption et l'assimilation des innovations en fonction des objectifs de la diffusion et des connaissances transmises et en fonction des agriculteurs et de la collectivité à qui sont proposées les innovations.

L'étude comporte six chapitres, dont un premier chapitre qui est consacré à la méthodologie et aux sources. Le modèle de diffusion des connaissances qui y est proposé doit permettre de cerner l'efficacité des stratégies de l'État, l'évolution des actions ainsi que la portée des messages diffusés à l'intention des agriculteurs. Concernant la critique des sources, l'approche choisie répond à deux critères : l'apport de la source en rapport avec la méthodologie choisie ; la constitution de la source, son potentiel et ses limites.

Le chapitre 2 traite de l'environnement de l'agriculteur charlevoisien, ce qui permet de tenir compte des principales caractéristiques de collectivité où vit l'agriculteur à qui sont soumises des propositions d'innover. Le tableau brossé dans ce chapitre donnera un aperçu des caractéristiques de la région observée, ce qui est utile pour nuancer l'analyse des observations faites sur les associations agricoles, sur les intervenants en milieux locaux et sur les transformations de l'agriculture.

Les chapitres 3 et 4 analysent, pour le premier, les stratégies et l'évolution de ces stratégies, et, pour le deuxième, l'encadrement agricole à travers les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles ainsi qu'à travers le rôle de quelques intervenants auprès des agriculteurs. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles ont été retenus parce qu'elles apparaissent chapeauter de nombreuses activités dans le milieu local et que leur développement sur le long terme montre bien les attentes et les problèmes.

Les deux derniers chapitres évaluent les retombées du projet de diffusion des connaissances sur l'agriculture. Le chapitre 5 propose une analyse des changements qui se produisent dans l'agriculture charlevoisienne à la suite de l'action menée par l'État alors que le chapitre 6 étudie les changements survenus sous l'angle qualitatif, à savoir comment les agriculteurs ont compris ou bien maîtrisé certaines innovations qu'ils ont adoptées.

CHAPITRE 1

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

La compréhension de la stratégie de diffusion des connaissances agricoles et l'analyse de l'efficacité de canaux de diffusion trouvent leur fondement dans le rapport que l'État développe et entretient avec les agriculteurs et les collectivités locales. Cette perspective a orienté la réflexion méthodologique de même que le dépouillement des sources utiles à la présente étude.

1. La méthodologie

Dans les sociétés rurales des pays en voie de développement, l'adoption ou le rejet d'innovations est une affaire de communication et d'approche des collectivités locales, ce que reconnaissent aujourd'hui les praticiens et les théoriciens qui proposent l'introduction de nouveaux savoir-faire et l'application de pratiques nouvelles dans un milieu. Peu à peu, les connaissances empiriques acquises ont permis de préciser les différentes dimensions à l'enjeu¹. C'est dire que les méthodes de communication ont évolué au fil du temps. Pour répondre aux exigences de cette recherche, il a fallu élaborer une méthode qui permette de cerner la pertinence et le potentiel des stratégies de diffusion et d'en mesurer les retombées. La méthode retenue résulte des réflexions sur des pratiques au XX^e siècle et devrait permettre d'analyser les stratégies de diffusion agricole dans une région du Québec entre 1850 et 1950. La méthode tient compte de l'approche de la diffusion des innovations, des enjeux de leur adoption et du caractère à long terme du processus de transformation de l'agriculture.

1.1. Les acteurs et le modèle de diffusion des connaissances

Le projet de transformer l'agriculture québécoise au milieu du XIX^e siècle repose sur un concept de développement qui voulait convaincre la société paysanne d'adhérer à de nouvelles pratiques agricoles. En ce sens, l'objectif des gouvernements de cette époque est d'obtenir la participation des agriculteurs à son projet de modernisation de l'agriculture.

¹Juan E. Diaz Bordenave, *Communication and rural development*, [Paris, Unesco], 1977, p. 11.

Même s'ils se préoccupent pour l'essentiel du problème de la communication avec les individus, les principaux travaux d'Everett M. Rogers, qui font une synthèse des méthodes de diffusion développées entre les années 1920 et 1960, adoptent une approche qui postule que les technologies proposées vont de soi pour les agriculteurs². Ceux qui se donnent la vocation de diffuser les connaissances susceptibles d'introduire des innovations dans une collectivité locale ont un rôle d'émetteur. Dans la présente étude, l'État et les élites appartiennent à ce groupe qui veut convaincre les agriculteurs. Il y a donc, d'une part, l'État et les élites qui ont leurs priorités, leurs propres valeurs, leur logique, et qui pressent les agriculteurs à s'engager dans la modernisation de l'agriculture.

Il y a d'autre part les agriculteurs - les récepteurs - pour qui adopter une innovation peut bouleverser un mode de vie et briser la cohésion de la famille et de la collectivité. Si l'État et les élites véhiculent une logique socio-économique qui est fondée sur l'individu et sur un objectif de productivité qui repose sur l'innovation, il en va autrement de la collectivité locale, en milieu agricole : là prime un objectif de production ajusté à la consommation et les sentiments d'appartenance et du respect des règles de la collectivité régulent en quelque sorte son fonctionnement. Dans cet univers restreint, les statuts et les rôles sociaux sont soumis à « un système de valeurs unique et connu de tous et à un code de comportements précis et limité appliqué à tout le monde³ ». Le fait que les rôles sociaux et les rôles économiques ne sont pas dissociés et que l'individu n'est pas atomisé comme dans la société industrielle trace les limites d'un code de conduite. Comme les préoccupations des agents du développement agricole et celles de la collectivité locale diffèrent, les exigences d'agriculture moderne faites aux collectivités locales n'ont pas toujours trouvé des individus preneurs.

² Everett M. Rogers, *Diffusion of Innovations*, 3^e édition, New York, Free Press, 1983, xix, 453 p. ; Everett M. Rogers avec la collaboration de Lynne Svenning, *Modernization among Peasants. The Impact of Communication*, New York, Hold, Rinehart and Winston, inc., [1969], ix, 429 p. ; Serge Moscovici, sous la direction de, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Librairie Larousse, [1973], tome 2, voir chapitre 8, Jean-Louis Rouquette, « Les communications de masse », p. 214-244.

³ Bodiguel, *Les paysans face au progrès...*, p. 15.

Des causes psychologiques, sociales, économiques, culturelles peuvent influencer l'individu dans sa décision d'adopter ou de rejeter une innovation. Sur l'aspect psychologique des individus face à l'innovation, tout changement suppose habituellement une résistance, naturelle et passagère, que provoque l'incertitude, ou qui est, dans certaines circonstances, acharnée en raison d'un sentiment d'inconfort, de perte de contrôle ou même de désaveu. La résistance au changement se manifeste sous de multiples façons : l'apathie, l'exploitation des échecs passagers, les déclarations de guerre à l'endroit des initiateurs de changements, les mérites du passé et la défense de la situation existante, entre autres, en sont des manifestations. Le changement engendre des réactions d'ordre émotif qui poussent l'individu à aller de l'avant ou à se réfugier dans la certitude du passé. Essayer de convaincre l'individu en faisant miroiter les seuls avantages que procure un changement, en croyant que tous partagent les mêmes valeurs, expose à un échec. Il importe de considérer les forces de résistances au changement et éviter ainsi de se méprendre sur les attitudes⁴.

Mais les individus sont aussi capables de changement. Dans les milieux ruraux, en particulier, la vie de relations et d'échanges favorise l'emprunt et l'intériorisation de nouvelles manières de faire et de penser que les habitants adaptent à leur réalité. Il est alors difficile d'imaginer des ruraux insensibles aux contacts qu'ils développent avec les marchands, les industriels et les autres acteurs de l'activité économique.

⁴ Jean Maisonneuve, *Introduction à la psychosociologie*, [Paris], Presses Universitaires de France, [1973], chapitre XII : « Le problème du changement », p. 247-267. Voir aussi © Prospect Gestion et © Le temps de l'incertitude, 1997-2001, « Le temps de l'incertitude », <http://members.tripod.com/maraurele/changement.html> ; « Comprendre le changement », <http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/rural/facts/92-152htm>.

Si la décision d'innover est d'abord la décision d'un individu, il reste néanmoins que toute décision a aussi un enjeu collectif. L'individu décide en effet en fonction de la société dans laquelle il vit et une innovation a des conséquences sur sa famille, sur sa collectivité locale. Innover n'est pas une décision gratuite, totalement libre. Le géographe Thorsten Hägerstrand, qui s'est intéressé à la diffusion des innovations, ne voit d'ailleurs la personne humaine ni comme un objet psychologique, ni comme un être isolé, mais comme un être dans un environnement. Aussi, les nouveautés techniques que la personne humaine adopte portent atteinte à la collectivité ; elles sont susceptibles d'entraîner des conséquences sociales. La signification que porte une nouveauté peut entraîner son rejet et la connaissance d'une innovation ne signifie donc pas qu'elle est acceptée et adoptée⁵. L'attitude collective favorable ou défavorable face à l'innovation joue un rôle déterminant dans le processus d'adoption d'une nouveauté. Chose certaine, la décision d'innover dépasse le simple geste économique d'introduction d'une nouvelle technique ou un nouvel équipement. L'enjeu à caractère souvent irréversible est aussi social et culturel.

Outre les contraintes que sont les aspects sociaux et culturels, le geste d'innover relève aussi de la situation financière de l'individu, car il a un coût économique. La situation financière de cet individu a effectivement une incidence sur sa capacité à innover. De plus, dans le cas où il manifesterait l'intention d'innover, la portée de son geste diffère selon les situations. Le coût relié à l'adoption d'une innovation peut être limité et à court terme, comme dans l'achat d'un bien dont les dépenses se limitent à peu près au coût de l'acquisition. Dans d'autres cas, le paysan sait que l'acquisition d'un bien signifie de nombreux autres coûts. Acheter une baratte à beurre a une signification financière bien différente de celle de troquer le cheval pour le tracteur. Outre la valeur du bien, le geste d'acquérir un tracteur suppose en principe l'obligation de renouveler les instruments aratoires de la ferme. L'agriculteur peut encore évaluer la pertinence d'une acquisition en fonction de son patrimoine agricole : superficie et localisation de la ferme, valeur de la terre, accès à des facilités de transport, possibilités de profit et autres considérations. Innover comporte un coût économique qu'il importe donc de considérer.

⁵ Hägerstrand, *Innovation, Diffusion as a Spatial Process*..., p. 138.

En bref, l'individu, dans son milieu, décide en fonction de ses propres valeurs face au changement, de la perception qu'il a d'autrui, de celle de la réalité plus objective que constitue l'évolution de son milieu de vie et enfin de sa situation économique personnelle. En regard des idées de l'État et des élites, l'individu agit en fonction de la perception qu'il a de ceux-ci et des éléments objectifs que sont les pressions de l'économie dominante sur la collectivité locale⁶.

La volonté de l'État de moderniser l'agriculture québécoise amène celui-ci à intervenir auprès des agriculteurs. Mais innover pose le problème des contraintes sur la collectivité locale et l'approche choisie pour diffuser des innovations peut être déterminante. L'approche retenue par les agents de l'État, en ce qui concerne les années 1850 et 1950, correspond à un modèle de communication verticale, où la diffusion des connaissances se fait du haut vers le bas, de l'État vers les agriculteurs. L'État a toutefois compris progressivement qu'il ne peut ignorer la structure sociale et les valeurs de la collectivité locale au seul profit des vertus économiques des innovations proposées.

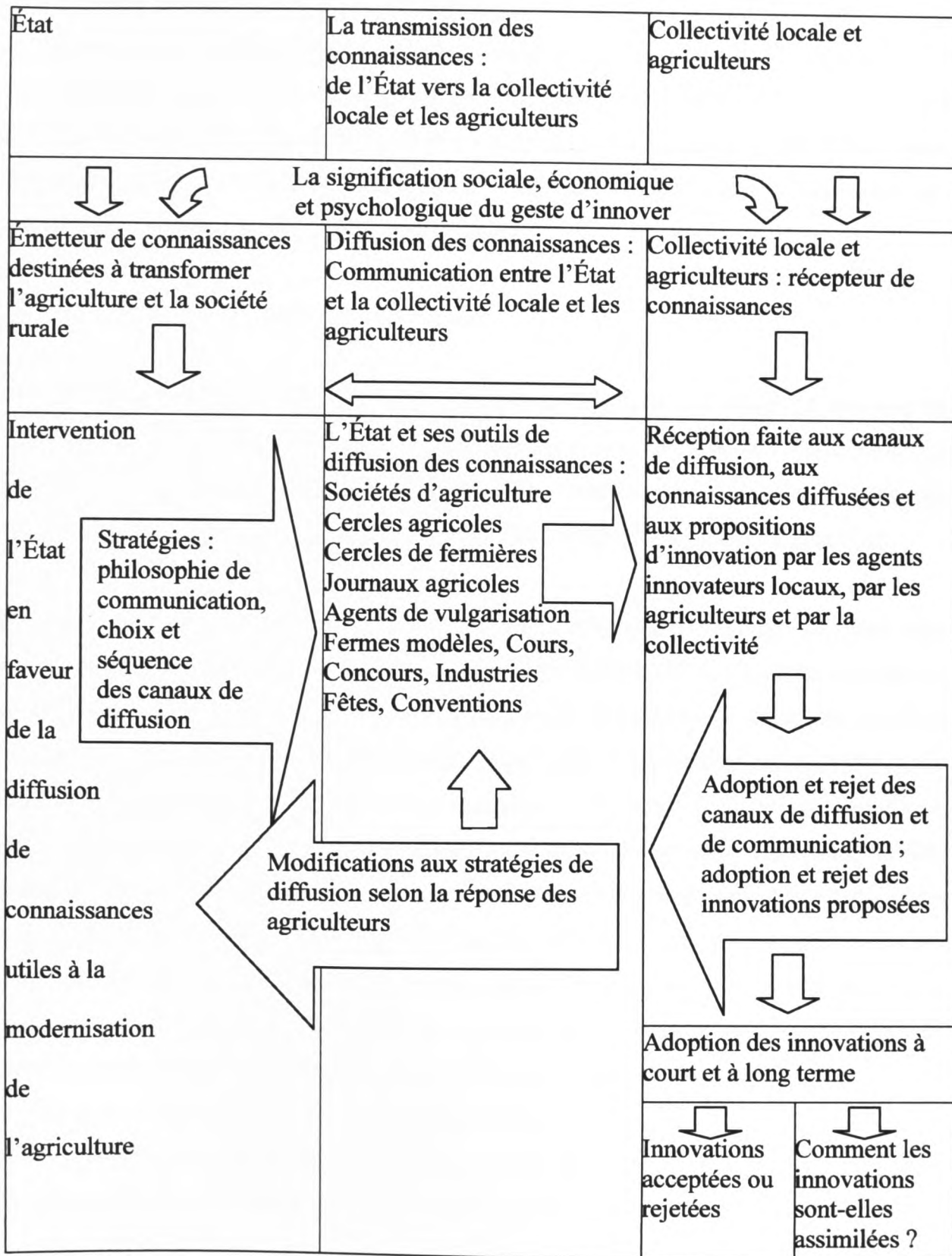
⁶ Bodiguel, *op. cit.*, p. 173.

À l'aide des travaux sur la communication et le transfert des informations, sur la diffusion du savoir en milieu rural et aussi à l'aide de quelques études de spécialistes en psychologie sociale, nous avons construit un schéma qui illustre le transfert d'information (Figure 1.1). Il est articulé autour d'un émetteur, ici l'État, vers un destinataire, dans le cas présent la collectivité locale et les agriculteurs. Entre l'émetteur et le récepteur, les informations circulent à travers les outils de communication. Il met aussi en relief les incompréhensions et les difficultés de décodage de l'information par le récepteur et, conséquemment, les ajustements apportés par l'émetteur aux informations qu'il communique ou encore aux outils de communication qu'il utilise. Le récepteur peut en effet, selon sa situation, percevoir, déformer et interpréter un message et décider d'une action qui ne correspond guère à l'objectif de ce message⁷.

⁷ Voir Didier Anzieu et Pierre-Yves Martin, *La dynamique des groupes restreints*, [Paris], Presses universitaires de France, [1994], 397 p. Voir en particulier, le chapitre V : « Pouvoir, structures, communications », p. 160-210 ; Maisonneuve, *op. cit.*, voir le chapitre XII : « Le problème du changement », p. 247-267 ; Moscovici, sous la direction de, *Introduction à la psychologie sociale...*, tome 1, chapitre 5 : Serge Moscovici et Philippe Ricateau, « Conformité, minorité, influence sociale », p. 139-191 ; *id.*, [1973], tome 2, chapitre 8 : Michel-Louis Rouquette, « Les communications de masse », p. 214-244 ; Machteld Doms et Serge Moscovici, « Innovations et influence des minorités », p. 51-89, dans Serge Moscovici, sous la direction de, *Psychologie sociale*, [Paris], Presses universitaires de France, 1992 (1^{re} édition 1984), 696 p. ; Alain Cerclé et Alain Somat, *Manuel de psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1999, voir en particulier le chapitre 7 : « Attitudes et changements des attitudes », p. 165-198 ; Maryvonne Bodiguel, *Les paysans face au progrès*, [Paris], Presses de la fondation nationale des sciences politiques, [1971], 178 p. ; Everett M. Rogers, avec la collaboration de Lynne Svenning, *Modernization among Peasants. The Impact of Communication*, New York, Hold, Rinehart and Winston, inc., [1969], xviii, 429 p. ; Michel Sauquet, *Le voisin sait bien des choses - Communication et participation en milieu rural : leçons du cas brésilien*, [Paris, Syros – Alternative], 1990, 135 p. ; Juan E. Diaz Bordenave, *Communication and rural development*, [Paris, Unesco], 1977, 107, [2] p.

Figure 1.1

Modèle de diffusion des connaissances



Sur ce schéma, ajoutons qu'il a servi à l'élaboration de notre réflexion sur les outils de communication avec les agriculteurs et qu'il a guidé notre collecte d'informations. Il est aussi à la base du plan de rédaction. Le chapitre 2 a été en effet consacré à l'environnement du récepteur, un environnement qui peut influencer ses prises de décisions. C'est également le processus de communication présenté dans ce schéma qui a orienté le choix et le traitement des thèmes des chapitres 3 et 4 sur les émetteurs d'informations et les canaux de communications et des chapitres 5 et 6 sur les réponses des agriculteurs aux propositions en faveur du développement agricole.

1.2. Les moyens de diffusion des innovations

L'approche méthodologique tient compte à la fois de l'État, de la collectivité locale et de l'individu ainsi que de la signification sociale et économique de l'adoption des innovations dans un contexte de modernisation de l'agriculture. Aussi, la question de la diffusion des connaissances comporte l'étude de deux volets : l'un de diffusion, l'autre de réception.

Le premier volet propose d'étudier les canaux de diffusion que l'État a mis en place pour assurer le transfert des connaissances et d'en évaluer l'efficacité. Il s'agit, en somme, de savoir si les objectifs qui étaient fixés aux canaux de diffusion ont donné les résultats escomptés. Le repérage et l'étude des canaux de diffusion s'imposent pour trois raisons. Ils ont d'abord pour objectif d'établir les stratégies et les intentions qui ont présidé à l'élaboration de ces canaux de diffusion. Puis, il doit permettre de saisir une conception des relations entre les informateurs et les informés ou entre émetteur et récepteur. Enfin, d'une manière générale, l'innovation est perçue comme nouveauté par un individu ou par un groupe d'individus. L'idée d'innovation peut s'appliquer selon le cas à des techniques et à des technologies, ou relever des domaines organisationnel ou culturel. Dans le projet de l'État de moderniser l'agriculture, les innovations qui sont proposées aux agriculteurs vont de la proposition de nouveaux choix de production à la tenue de la comptabilité dans les fermes. Compte tenu de la périodisation de l'étude, il doit informer de la séquence d'établissement dans le temps des canaux de diffusion et de leur durée d'existence. Cette

séquence nous paraît nécessaire pour établir si et dans quel sens ont évolué les canaux de diffusion.

Mais prendre connaissance d'une innovation n'est qu'une étape du processus de la diffusion. Une autre étape, plus importante, consiste à convaincre l'agriculteur de donner suite à une innovation, une étape qui suppose l'adoption permanente d'une innovation et une utilisation efficace de celle-ci. Pour atteindre cet objectif, l'État a dépassé un simple rôle d'informateur ou de diffuseur et a mis en place des outils de communication très diversifiés, recourant à la communication écrite et orale et s'adressant tantôt à l'individu, tantôt à la collectivité. Certes, l'objectif de tous ces canaux de diffusion demeure de rendre des informations étrangères acceptables au système de valeurs locales, mais leur efficacité diffère. Les canaux qui valorisent les relations interpersonnelles seraient beaucoup plus efficaces, parce que plus crédibles et capables de transmettre l'information technique en termes plus signifiants. En revanche, la presse aurait, dans les sociétés traditionnelles, une audience réduite et une efficacité restreinte.

Outre l'approche que privilégient les canaux de diffusion, les arguments invoqués en faveur de l'adoption d'innovations renseignent sur les méthodes utilisées pour inciter les agriculteurs à modifier leurs pratiques. Parmi les principaux arguments, certains relèvent de la rationalité économique ; il en est ainsi du calcul de la rentabilité des techniques proposées sur le plan des rendements et des revenus. Mais lorsque les agriculteurs sont mis en compétition, les arguments relèvent aussi de l'image de l'agriculteur. C'est une situation où celui-ci est appelé à se distinguer par sa réussite personnelle et où il est valorisé. Certaines stratégies de l'État ont peut-être tenu compte de facteurs sociologiques pour inciter à l'innovation.

L'État et les propagandistes du progrès agricole, ont élargi, au fil des décennies, l'éventail de leurs moyens de diffusion. Cet élargissement des moyens de promotion des innovations devait permettre d'atteindre des objectifs et de s'ajuster aux réponses faites par les agriculteurs aux propositions d'innover. Le développement de canaux de diffusion à l'échelle locale, comme les cercles agricoles et les fermes de démonstration, suggère une

évolution de la stratégie de communications, sans pour autant que soit reniée l'approche verticale de la diffusion des connaissances. Il reste que les tentatives d'ajustement aux réactions de la masse des agriculteurs, donc de la collectivité locale, peuvent rappeler une sensibilité de l'État à leurs doléances et une volonté d'évaluer les performances des moyens de diffusion mis en place. Mais elles montrent aussi la résistance de la collectivité locale à la transgression de ses règles établies.

Le modèle de diffusion que l'on propose suggère aussi de privilégier l'action des agents locaux comme relais pour convaincre les agriculteurs des bienfaits de l'innovation proposée : en d'autres termes, la diffusion d'une innovation passe par l'influence exercée par un ou quelques innovateurs de la collectivité locale. Il existe en quelque sorte un meneur dans le domaine de l'innovation, ce qui signifie également qu'une innovation est adoptée progressivement. L'innovateur peut être un notable, un gros agriculteur qui, à la fois, se distingue par l'adoption de pratiques innovatrices comme le souhaite l'État et qui appartient à la collectivité locale. Ce sont les individus qui introduisent les idées nouvelles dans le milieu local. Ces individus peuvent être regroupés en innovateurs, en premiers adoptants, en majorité précoce, en majorité tardive et en retardataires.

Les innovateurs sont présentés comme des individus jeunes, plus instruits, recherchant les informations, un peu marginaux dans leur collectivité. Les premiers adoptants ressemblent aux innovateurs, mais mieux intégrés à leur milieu. La majorité précoce prend comme modèle les premiers adoptants⁸. Chez les deux autres groupes, la majorité tardive et les retardataires, l'adhésion à une innovation est plus difficile ou l'innovation est rejetée. Ces groupes n'ont pas tous la même sensibilité aux sources d'information. Ainsi, les innovateurs et les premiers adoptants sont réceptifs aux sources impersonnelles comme les journaux, les livres, l'école, l'agronome. Les autres groupes privilégient davantage les sources personnelles comme les autres individus du groupe. Ces caractéristiques reliées au

⁸ Sur le processus d'innovation et le phénomène de la minorité, Serge Moscovici et Philippe Ricateau observent qu'une « minorité consistante peut modifier une norme majoritaire ». Moscovici, *op. cit.*, tome 1, chapitre 5 : Serge Moscovici et Philippe Ricateau, « Conformité, minorité, influence sociale », p. 178.

comportement individuel sont éclairantes quand vient le moment d'étudier l'efficacité des canaux de diffusion et le processus d'adoption. Même si les sources historiques limitent l'exploitation d'une manière avantageuse de ce regroupement, les caractéristiques que l'on attribue à ces groupes permettent une identification sommaire des catégories d'adoptants et en même temps de préciser sur quelques groupes sociaux l'État a articulé sa stratégie.

Enfin, les chercheurs et praticiens des communications en milieu rural⁹ concluent aujourd'hui à l'importance de la recherche d'engagement de la part de la collectivité locale, ce qui confère un rôle important au récepteur comme acteur social dans le processus de transfert des connaissances devant mener à l'adoption d'une innovation. Aussi, doit-t-on tenir compte de cette dimension dans l'évolution de la stratégie de diffusion de l'État afin de cerner si celui-ci a tiré profit de ses expériences sur le terrain et a compris que le processus de communication était aussi social et pas seulement une question de transfert de techniques.

1.3. Réception des innovations et réponses des agriculteurs

Le deuxième volet de notre étude est la réceptivité des agriculteurs aux moyens de diffusion et aux innovations proposées. La question est envisagée sous les angles de la vitalité des organisations agricoles, de l'adoption et du bon usage des innovations. La vitalité des organisations sera appréhendée autour de la participation réelle des agriculteurs aux différentes organisations agricoles qui étaient vouées à la diffusion des connaissances et autour de la participation aux manifestations organisées pour diffuser les connaissances agricoles.

⁹ Voir en particulier Bodiguel, *op. cit.*

En ce qui concerne l'adoption des innovations, l'étude cherche à établir, sur un plan spatial et temporel, comment les agriculteurs ont assimilé les connaissances acquises, en tenant compte bien entendu de la dynamique de la société charlevoisienne. Le fait de savoir ne signifie pas que l'on innove sur-le-champ. Il s'agissait ainsi de choisir des indicateurs qui permettraient de suivre le cheminement des agriculteurs et de cerner leur comportement face aux nouvelles technologies proposées.

Deux voies ont alors été privilégiées. La première consiste en une approche quantitative de l'adoption des innovations en matière d'équipements et de procédés de culture et d'élevage, de technologie agricole en somme. Selon une définition que nous empruntons à Gérard Bouchard, le concept de technologie agricole couvre « les équipements ou moyens de production au sens strict (sources d'énergie, édifices, machines, outils) ainsi que les procédés ou techniques (labour, fertilisation, assolement, etc.)¹⁰ ». Pour nos besoins, seuls quelques aspects de la technologie agricole seront toutefois considérés.

L'orientation principale de l'agriculture, soit les activités laitières et leurs impacts sur l'évolution des fermes, a guidé le choix des indicateurs, choix qui reste aussi dépendant des séries existantes. Nous traiterons plus loin du problème de la disponibilité des données et de la continuité des séries, mais faisons observer immédiatement que le choix opéré par les responsables des recensements de collecter ou non telle information est déjà significatif de la préoccupation d'assurer un suivi des changements qui découlent de certaines innovations. La modernisation de l'agriculture supposait une réaffectation de la terre disponible. Les données relatives à la superficie des fermes et à l'utilisation de la terre ont formé un premier groupe d'indicateurs. Le choix des cultures que les agriculteurs allaient privilégier et le volume des récoltes ont constitué le deuxième groupe. Ont été aussi incluses dans ce groupe les données relatives à l'utilisation de l'engrais. Le troisième groupe d'indicateurs réunit des données sur le secteur de l'élevage, à savoir l'évolution du cheptel et la sélection des animaux. Un quatrième groupe concerne quelques aspects de

¹⁰ Bouchard, « L'agriculture saguenayenne... », p. 356.

l'équipement des fermes, soit le silo, la trayeuse, le tracteur et les instruments aratoires. Dans le cas des trayeuses, l'innovation est aussi reliée à la disponibilité de l'énergie électrique. Enfin, le dernier groupe d'indicateurs réunit des données relatives à l'industrie de la transformation du lait : soit le réseau de fabriques, la production de beurre et de fromage, le nombre de patrons et de vaches laitières. Quelques statistiques sur les fermes laitières complètent ce groupe d'indicateurs.

La deuxième voie retenue pour connaître la réceptivité des agriculteurs privilégie davantage une approche qualitative de l'innovation. Au-delà du choix d'innover, la manière dont les agriculteurs adoptent et appliquent une innovation semble importante pour comprendre le degré de réussite de l'opération de communication. Il est peut-être possible qu'ils aient adopté de nouvelles pratiques sans bien les maîtriser, ou encore sans en avoir bien compris toutes les exigences. À travers cette approche qualitative de l'adoption d'innovations se pose l'hypothèse d'une opération ratée dans certaines de ses phases. Les agriculteurs ont-ils pu faire certaines innovations sans trop modifier les valeurs de leur collectivité ? Poser la question, c'est aussi s'interroger sur le sens du geste d'innover.

2. Les sources

Nous avons recherché à travers diverses sources comment les canaux de diffusion répondaient aux conceptions de la communication que se faisaient l'État et la collectivité locale. L'origine des canaux de diffusion est significative des pressions qui se sont exercées sur la collectivité locale ou encore de l'intérêt des collectivités locales à prendre en charge leurs destinées. Le fonctionnement de ces canaux a également fait l'objet d'une analyse afin de préciser l'efficacité, tant au plan de l'adoption des innovations que de leur usage. Il s'agit d'une présentation qui, en partie, traite déjà de la conception que l'État et la collectivité locale se sont faite de la communication.

2.1. Les rapports gouvernementaux

Le projet de diffusion des connaissances est d'abord un projet de l'État et l'importance du ministère de l'Agriculture comme acteur ne fait aucun doute. Entre 1850 et 1936, les interventions de ce ministère dans le domaine de la diffusion des connaissances agricoles vont de pair avec les recommandations formulées par le *Board of Agriculture Lower Canada* ou la Chambre d'agriculture du Bas-Canada (1853-1868), par le Conseil d'agriculture de la province de Québec (1869-1936). À la lecture des procès-verbaux de la Chambre d'agriculture et du Conseil d'agriculture, il ressort qu'ils recommandent aux différents ministres de l'Agriculture les politiques à suivre jusque vers la fin des années 1920. À partir de cette époque, les ministres de l'Agriculture semblent se faire plus directifs. Ce sont d'ailleurs les ministres de l'Agriculture qui requièrent auprès du Conseil d'agriculture des avis sur les réformes agricoles autour des années 1930.

Les réunions des membres de la Chambre et du Conseil d'agriculture ont donné lieu à des procès-verbaux. La fréquence des réunions varie selon les besoins, mais souvent elle se limite à une (1) rencontre par année. Les membres de la Chambre et du Conseil d'agriculture discutent de problèmes concernant l'élevage, les engrais, le fonctionnement des sociétés d'agriculture et autres. Les demandes de dérogations aux règlements et d'autorisations particulières que font les sociétés d'agriculture y sont aussi acceptées ou rejetées. Ces procès-verbaux constituent une source intéressante pour comprendre la conception que l'on se fait de la communication et pour cerner les difficultés d'application de certaines règles.

Les ministères et les services préoccupés d'agriculture et les agents à leur emploi ont publié avec régularité des rapports sur leurs activités. Les rapports, d'habitude annuels, sur les activités des ministères et des services préoccupés d'agriculture font des bilans généraux, mais aussi des bilans particuliers sur certaines opérations. L'intérêt qu'ils manifestent pour l'avancement ou les progrès de l'agriculture dépasse le simple constat. Les rapports font en quelque sorte l'évaluation et le bilan des interventions de l'État en matière d'agriculture. Les rapports du ministre responsable de l'agriculture (1867-1950), en particulier, dressent un tableau de la situation.

Toutefois, la régularité perd parfois de ses avantages. Certaines parties de ces rapports tombent dans la routine. Ainsi ceux qui touchent aux opérations des sociétés d'agriculture oscillent entre la répétition du rapport précédent et la critique parfois sévère. Cette évaluation, si subjective qu'elle soit, rappelle au chercheur que les agents peuvent produire des bilans sur des activités dont ils sont partie prenante.

Les rapports au ministre responsable de l'agriculture contiennent des bilans sur les activités des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Ce sont des bilans construits sur la foi et la vérification des rapports transmis aux agents du gouvernement par les administrateurs des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles locaux. Ces administrateurs sont par ailleurs tenus de présenter un bilan financier par année, sous peine de se voir priver de leur subvention annuelle et de toutes les autres formes d'aide. Ces rapports peuvent donner des appréciations sur la qualité des opérations et des pratiques des agriculteurs, mais ils se distinguent surtout par des préoccupations statistiques sur les effectifs des organisations et les budgets de fonctionnement et par des questions relatives au respect des règlements concernant la gestion ou encore l'utilisation des fonds.

Les rapports du ministre de l'Agriculture fournissent aussi des informations sur la question des cours d'agriculture, sur les fermes de démonstration, sur les préoccupations se rapportant à la formation des jeunes en agriculture. Les questions relatives au rôle des agronomes y sont un peu traitées, mais d'une manière plutôt décevante pour le chercheur. D'ailleurs les sources utilisées permettent de cerner davantage la fonction officielle de l'agronome que ses pratiques quotidiennes.

Comme source, les rapports concernant les concours du Mérite agricole nous informent aussi sur la stratégie de l'État. Le ministre de l'Agriculture institue ce concours en 1889. Le Québec est alors divisé en cinq grandes régions qui accueillent le concours à tour de rôle. Des participants s'inscrivent au concours et des juges évaluent leur ferme selon des critères qui ont par ailleurs évolué pour tenir compte des transformations en cours de l'agriculture. En fait, peu à peu les juges accorderont davantage d'importance à des critères

comme le bon choix de production, l'utilisation d'engrais, la comptabilité de la ferme, et moins de place à des préoccupations d'ordre esthétique. Ce concours mérite l'attention pour la place qu'il occupe dans la stratégie de diffusion de l'État. Il met en scène la réussite d'agriculteurs dans leur milieu. Si l'élite des cultivateurs y participe, l'organisation du concours en plusieurs classes permet en principe la participation de tous. Le vainqueur du concours devient le modèle à suivre ; pour les autres participants, c'est l'occasion de tirer des conclusions de la visite des juges. Les rapports présentés font état de la tenue des fermes et des transformations de l'agriculture. Ils fournissent, entre autres, des indications sur les problèmes récurrents.

Cette source offre la particularité de donner des informations sur la conception que l'agriculteur se fait de sa ferme et sur les pratiques qu'il conserve ou qu'il adopte. Il est donc possible de cerner ses priorités et même, dans quelques cas, de suivre l'évolution d'une ferme lorsqu'un agriculteur ou un fils qui a pris la relève, participe à plusieurs reprises au concours du Mérite agricole.

Les rapports de la Société d'industrie laitière du Québec, société que fonde l'État en 1882, ont fait l'objet d'un dépouillement pour leur richesse sur le problème de l'approche de l'État dans sa tentative de moderniser l'agriculture. Ils contiennent peu d'informations sur la région d'étude, mais ils s'avèrent fort instructifs sur l'activité de l'État et sont peut-être parmi les documents les plus critiques en ce qui concerne la réforme de l'agriculture. Notons au passage que ces rapports ont été pour l'agronome Édouard-A. Barnard une tribune où il a fait part de ses inquiétudes sur le développement des activités laitières. Ces rapports véhiculent la position de l'État et font apparaître le rôle clé de la Société d'industrie laitière dans ses stratégies. Comme tous les documents qui émergent des officines gouvernementales, ils nous sont apparus révélateurs de la pensée de l'État à propos de ses stratégies de diffusion des innovations et des moyens de les communiquer.

Enfin, la dernière des sources importantes que l'on peut associer à la volonté gouvernementale de moderniser l'agriculture est le *Journal d'agriculture* qui, s'il change de nom à plusieurs reprises, a pendant près de 60 ans bien incarné la volonté manifeste de

l'État de diffuser des connaissances sur les techniques agricoles. Cette publication agricole, en version française et en version anglaise, produite par des fonctionnaires ou des agents de l'État, a fait l'objet d'un effort particulier de diffusion chez les agriculteurs par l'entremise des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Le journal se présente comme un produit de la stratégie de l'État. Il véhicule des informations destinées à l'amélioration des pratiques agricoles à partir d'expériences locales et d'expériences étrangères, américaines ou européennes.

Quelques rapports d'enquête et études commandées par des ministères permettent de tirer des conclusions sur l'état de l'agriculture comme activité économique. Le *Rapport du Comité spécial sur l'état de l'agriculture du Bas-Canada* (1850) est l'un de ces documents. L'auteur de ce rapport est un médecin de Rimouski, Joseph-Charles Taché. Son rapport exprime, selon Jean Hamelin et Yves Roby, « l'inquiétude que suscite chez les classes dirigeantes une agriculture délabrée et en même temps le désir des hommes politiques de résoudre le problème¹¹. »

2.2. Les archives des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles

C'est à l'aide des rapports des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, en particulier, que la réceptivité aux moyens de diffusion a été analysée plus en profondeur. Ces organisations jouent un rôle d'interface entre l'État et les agriculteurs et elles parrainent de nombreuses activités agricoles. L'étude de l'effectif des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, l'efficacité de leur fonctionnement et la nature de leurs opérations peuvent être indicateurs de la volonté du milieu local à épouser la cause de la modernisation de l'agriculture.

Ces archives ont été produites dans le cadre de la collectivité locale, tout en répondant aux exigences des officiers au service des ministères responsables de l'agriculture. Pour notre région d'étude, la documentation est partielle. Des deux sociétés d'agriculture qui ont existé dans Charlevoix, seule la Société d'agriculture n° 2, celle dont le siège social était à

¹¹ Hamelin et Roby, *Histoire économique du Québec...*, p. 185.

Baie-Saint-Paul, a laissé des archives couvrant une partie de ses activités entre les années 1900 et la fin des années 1930¹². En ce qui concerne la Société d'agriculture n° 1¹³, qui est établie à La Malbaie, quelques pièces éparses ont été repérées, en particulier dans le fond Philippe Dufour qui en sera secrétaire-trésorier et président. S'il reste des archives autres que les procès-verbaux sur la vie de ces sociétés, c'est un peu le résultat du hasard ou encore de la volonté d'un président ou d'un secrétaire qui, quittant sa fonction, s'est fait un peu conservateur. Sur les périodes anciennes, aucun document n'a été trouvé. Faut-il peut-être ne pas s'en étonner : déjà au XIX^e siècle, pour l'ensemble des sociétés d'agriculture, les rapports gouvernementaux laissent entendre un faible souci de bonne gestion de la part des administrateurs locaux. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture leur reprochent à plusieurs reprises leur désordre, les feuilles libres, les documents perdus... Les dirigeants du Conseil d'agriculture soupçonnent même que les rapports sont mal faits afin de camoufler la vérité et d'échapper ainsi aux exigences des règlements¹⁴. Du manque d'ordre, des pertes d'archives ou de leur destruction, il en découle qu'il n'a même pas été possible pour la région de Charlevoix de trouver une seule liste complète des membres ayant appartenu à une société d'agriculture pour une seule année.

Même si ces fonds sont incomplets, ils offrent l'avantage de suivre, dans le cas de la Société d'agriculture n° 2, les activités qui se déroulent à l'intérieur du cycle annuel des opérations, de cerner sa zone d'influence et de préciser les relations entre ses dirigeants et ses agriculteurs. Les documents produits rendent davantage compte des préoccupations des agriculteurs et du quotidien de leur association que peut le faire une brève synthèse annuelle. La correspondance avec les fonctionnaires du gouvernement, les commandes de graines, les règlements concernant les concours et les listes d'agriculteurs qui y participent

¹² Les archives de la Société d'agriculture n° 2 sont déposées à la Société d'histoire de Charlevoix.

¹³ Les sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 du comté de Charlevoix sont aussi désignées dans divers rapports et documents sous les noms de sociétés d'agriculture A et B comté de Charlevoix.

¹⁴ Délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, Assemblée du 21 octobre 1875, Archives nationales du Québec à Québec (dorénavant ANQ-Q), Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3105A.

livrent des informations précieuses sur le rôle et l'influence des sociétés d'agriculture dans leur milieu et les préoccupations des agriculteurs.

Certains cercles agricoles ont aussi laissé des archives, surtout des procès-verbaux des réunions tenues par les membres. Pour Charlevoix, les archives des cercles de Saint-Fidèle, Saint-Placide, Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière et Saint-Hilarion, ont fait l'objet d'un dépouillement¹⁵. Encore plus que la société d'agriculture, le cercle agricole bat au rythme de la vie de la paroisse ou de la communauté locale. Il incarne l'intérêt d'une collectivité locale pour le développement de l'agriculture. Il regroupe une partie des agriculteurs d'une paroisse, les plus dynamiques mais aussi tous ceux qui désirent tirer parti des avantages d'être membre du cercle agricole. En pratique, le cercle ouvre ses portes à tout agriculteur, mais chacun est plutôt avare d'informations sur le véritable statut des membres¹⁶.

Les procès-verbaux, tant pour la société d'agriculture n°2 que pour ceux des cercles agricoles, rapportent le plus souvent les décisions prises. Ils fournissent des indications sur les programmes annuels, sur le recrutement ainsi que de brefs rapports sur les activités. Ceux du cercle agricole de Baie-Saint-Paul permettent de suivre la vie du cercle depuis sa fondation jusqu'à 1971. Contrairement aux procès-verbaux des autres cercles, les assemblées du cercle agricole de Baie-Saint-Paul témoignent de frictions avec la Société d'agriculture n° 2 de même qu'avec l'agronome du comté, en particulier à la fin des années 1920 et dans la première partie de la décennie 1930.

¹⁵ Les procès-verbaux et autres documents qui concernent ces cercles agricoles sont déposés aux Archives nationales du Québec à Québec.

¹⁶ Parmi les sources consultées, un seul exemple permet de connaître un peu mieux le statut des membres. C'est à l'occasion d'un vote qui condamne l'agronome et qui est pris lors d'une assemblée à Baie-Saint-Paul en 1935 : sur les 54 membres présents, 22 sont des marchands, des commerçants, des rentiers, des journaliers et des chômeurs du village de Baie-Saint-Paul. Trente-six de ces membres avaient payé leur souscription 45 minutes avant l'assemblée. (Cercle agricole de Baie-Saint-Paul, assemblée du 15 janvier 1935, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.) La composition de l'assemblée et le nombre de membres de la dernière heure laissent croire à une tentative de noyautage de l'assemblée.

2.3. La presse

Comme média de masse, le journal joue un rôle de premier plan pendant toute la période de notre étude. L'État croit d'ailleurs à l'importance de la presse et fonde son propre journal spécialisé sur l'agriculture, comme nous l'avons mentionné ci-dessus. Les préoccupations concernant le développement agricole poussent aussi des institutions privées à fonder des journaux d'agriculture. Des journaux à vocation générale, appartenant à des individus ou des sociétés privées, se font presque une obligation d'offrir dans leur page une chronique réservée aux questions agricoles où l'on discute des succès et des difficultés des uns et des autres et où l'on insiste sur la nécessité de revitaliser tout le secteur agricole.

Les écrits agricoles sont nombreux. Jean-Charles Chapais estime qu'entre 1790 et 1918, il est paru 213 volumes, livres et brochures agricoles, dont 173 en français, et 37 journaux et revues agricoles, dont 21 en français¹⁷. Les journaux sont vite considérés comme l'outil de communication le plus valable pour atteindre la masse. Parmi les plus importants d'entre eux compte le journal officiel du ministère de l'Agriculture dont le Bureau d'agriculture, la Chambre, puis le Conseil d'agriculture auront la responsabilité. C'est d'abord l'*Agriculture* qui paraît entre 1848 et 1859. La publication du journal officiel est par la suite irrégulière. Après une suspension de son journal pendant cinq ans entre 1872 et 1877, l'État relance son journal sous le nom de *Journal d'agriculture*¹⁸, dont la publication se poursuit jusqu'en 1936.

¹⁷ *Le Journal d'Agriculture*, 15 octobre 1918, p. 52-53.

¹⁸ Le journal change plusieurs fois de noms : *Le Journal d'Agriculture* (1877-1879), *Le Journal d'Agriculture illustré* (1879-1897), *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture* (1897-1913), *Le Journal d'Agriculture et d'horticulture illustré* (1914-1936). Sur les journaux agricoles et les journaux québécois, voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours, tome deuxième : 1860-1879*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 250-251. Voir également André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Librairie A. Colin, 1965, p. 105-106.

L'organe officiel du ministère de l'Agriculture fut bientôt concurrencé par d'autres journaux. En 1861, Émile Dumais, professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fonde *La Gazette des Campagnes*. En 1870, le *Montreal Star* commence la publication du *Family Herald*, avec comme chroniqueur agricole J. C. Macdonald, un diplômé du Collège d'agriculture de Guelph. Quatre ans plus tard, *Le Canadien* publie *Le Cultivateur*. Au début des années 1880 apparaît le *Journal des Campagnes*, propriété du *Courrier du Canada*. Ce sont là les principaux journaux agricoles fondés dans la deuxième partie du XIX^e siècle, d'après Jean Hamelin et Yves Roby¹⁹.

Le journal officiel de l'État incarne ses vues sur l'avenir de l'agriculture. À ce titre, il aborde toutes les facettes de l'agriculture et traite de sujets qui font abstraction des réalités régionales et locales. Parmi les journaux spécialisés à caractère privé, la *Gazette des campagnes*, même si elle bénéficie épisodiquement d'un peu d'aide financière de l'État, a été retenue. Ce journal, fondée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et dont toute l'histoire est reliée d'assez près au collège et à l'école moyenne d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière incarne peut-être le mieux les préoccupations et les problèmes que pose la diffusion des connaissances. Il ne faut toutefois pas se méprendre sur la philosophie de ce journal : il se veut aussi un véhicule du progrès agricole. Sa liberté en matière d'opinion est même compromise lorsque le journal doit accepter des subventions de l'État. Ainsi, en 1869, la Chambre d'agriculture fixe des conditions à la remise d'une subvention à la *Gazette des Campagnes*. Elle oblige ce journal à soumettre au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Instruction publique tous les articles qu'il veut publier sur la législation et l'administration en matière d'agriculture et d'instruction. De plus, la Chambre d'agriculture exige de la *Gazette des Campagnes* qu'elle s'engage à publier tout communiqué que ces ministères lui remettent²⁰.

¹⁹ Voir Hamelin et Roby, *op.cit.*, p. 188. Voir aussi Firmin Létourneau, *L'histoire de l'agriculture. Canada français*, Oka, 1959, p. 123-135 (chapitre 6 : « Le journalisme agricole »).

²⁰ Procès-verbaux du *Board Agriculture of Lower Canada* et de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada (1853-1868), Assemblée du 11 novembre 1868, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/232, Localisation : 1C05-3107A.

Si le contenu des journaux agricoles peut différer, ils transmettent néanmoins un même message. Au-delà des rivalités politiques et des luttes commerciales, ils se veulent tous un véhicule de diffusion des innovations. Il était aussi important de considérer quelques autres journaux pour vérifier si la presse privée et la presse locale ont adopté une position ou une orientation qui les aurait rapprochées davantage des agriculteurs. Aussi la *Gazette des campagnes* a été scrutée, particulièrement en ce qui a trait aux attentes et aux préoccupations de la collectivité locale.

La *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture* produisent des articles qui donnent des conseils, rapportent les succès obtenus ou qui s'attardent à certains échecs. Une partie de leur contenu comporte la reproduction d'articles de revues et de journaux agricoles étrangers, surtout de sources européenne et américaine. Des publicités de fabricants d'équipement aratoire canadiens et américains font aussi partie du contenu des journaux. Elles sont d'abord sous forme de texte seulement, puis agrémentées de gravures. L'apparition des illustrations se fait d'ailleurs progressivement, mais devient peu à peu un attrait. Le *Journal d'Agriculture* est d'ailleurs relancé en 1877 sous le titre du *Journal d'Agriculture illustré* ou l'*Illustrated Journal of Agriculture*, dans sa version anglaise. Cet avantage fait d'ailleurs l'envie de la *Gazette des campagnes* qui souligne à ses lecteurs son manque de ressources financières pour lutter contre le journal agricole officiel sur ce terrain²¹.

Parmi les journaux généraux, le choix s'est porté sur l'*Action catholique* en raison du fait qu'il s'agissait du seul grand journal recommandé par le clergé local et aussi parce que ce journal comptait sur la présence de correspondants locaux. Ce journal était susceptible de donner des informations sur le développement de l'agriculture locale.

Enfin, les journaux locaux de Charlevoix ont aussi fait l'objet d'un dépouillement. Dans cette région, la présence de la presse locale, pour la période 1850-1950, se résume, pour l'essentiel, à des journaux édités à Baie-Saint-Paul sous les noms de *Courrier de*

²¹ *La Gazette des Campagnes*, 17 juillet 1879, p. 45.

Charlevoix (1895-1897) et de *L'Écho de Charlevoix* (1898-1908), qui lui succède²². Ces journaux conseillent les agriculteurs et donnent des informations sur l'agriculture locale. Aux deux journaux édités à Baie-Saint-Paul s'ajoute le *Progrès du Saguenay*, édité à Chicoutimi, et qui est aussi diffusé dans Charlevoix. Ce journal s'intéresse un peu à l'évolution agricole de Charlevoix entre 1887, date de sa fondation, jusqu'aux années 1920.

Au-delà des informations qu'ils révèlent sur la diffusion des innovations et des bilans qu'ils dressent de l'évolution de l'agriculture, les journaux critiquent à l'occasion leurs concurrents et font quelquefois une auto-critique de leur influence sur les milieux agricoles et sur les agriculteurs. Parmi ces journaux, la *Gazette des Campagnes*, tout en se faisant l'écho du projet de modernisation de l'agriculture, juge parfois sévèrement la manière de diffuser les connaissances et les résultats obtenus. C'est un journal qui peut donc prendre des distances à l'égard du discours et des actions de l'État.

2.4. Les cahiers de prônes

La présence d'élites locales dans le processus de modernisation de l'agriculture est connue, ne serait-ce que par les fonctions de direction qu'elles ont assumées dans les sociétés d'agriculture et dans les cercles agricoles, y compris les cercles agricoles tels qu'ils existaient avant que l'État ne les reconnaisse officiellement. Parmi ces élites locales qui encouragent le développement agricole se trouvent les curés de paroisses, d'où l'idée d'explorer les cahiers de prônes pour suivre leur implication, mais surtout déceler des indices à l'échelle locale du fonctionnement des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Le curé y annonce les assemblées des associations agricoles, fait des

²² Sur ces journaux, voir Beaulieu et Hamelin, *La presse...*, tome 3 : 1880-1885, 1977, p. 339 et tome 4 : 1896-1910, 1979, p. 52-53 ; Beaulieu et Hamelin, *Les journaux...*, p. 6-7. Ces journaux sont fondés par Elzéar Dallaire. Celui-ci abandonne la direction de *l'Écho de Charlevoix* en juin 1899 et fonde le *Journal* à Chicoutimi. En 1900, il est à l'emploi du *Progrès du Saguenay*. Sur la presse, voir aussi Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média*, [Québec], Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.

commentaires, des recommandations, donne son point de vue et invite ses fidèles à réfléchir et à agir²³.

Cette source a aussi l'avantage de la régularité : chaque dimanche, dans chaque paroisse, le prône du curé traite de sujets concernant la vie de la communauté et informe sur les activités des associations, religieuses ou autres. L'intérêt du prône comme médium de communication réside également dans sa capacité de rejoindre la majorité des paroissiens. Les messages véhiculés au sujet des associations agricoles, du passage des conférenciers, des cours offerts sur les méthodes de culture et autres activités associées à la diffusion des connaissances rejoignent sans nul doute un auditoire plus vaste que ne pourrait l'espérer la presse écrite²⁴.

Les cahiers de prênes, en principe conservés dans les paroisses, sont de qualité inégale. Certains curés notent en détail ce qu'ils transmettent comme information à leurs fidèles. Pour d'autres, les notes rédigées dans le cahier de prênes font plutôt office d'aide-mémoire, les curés se contentant alors d'inscrire un ou quelques mots. Dans tous les cas, ce que le curé a pu dire à ses fidèles peut être différent de ce que la source écrite donne à entendre. Cette source renferme des informations qui semblent parfois anodines, mais qui trouvent un sens nouveau quand elles sont mises en relation avec d'autres données. Elles permettent de tirer diverses observations sur le fonctionnement des organisations agricoles, sur l'intérêt qu'on y porte et aussi sur les conditions socioéconomiques locales.

²³ Sur les cahiers de prênes comme source, voir en particulier Serge Gagnon et René Hardy, *L'Église et le village au Québec, 1850-1930. L'enseignement des Cahiers de prênes*, [Montréal], Leméac, [1979], p. 14-22.

²⁴ Gagnon et Hardy, *op. cit.*, p. 17-18.

2.5. Les annuaires de renseignements commerciaux de Dun, de Bradstreet et de Dun & Bradstreet

Puisque les réalités de la collectivité locale paraissent importantes pour comprendre les décisions d'agriculteurs, la présence d'établissements de production et de services locaux reliés à l'agriculture peut contribuer à expliquer le comportement des agriculteurs face à l'innovation. Cette source a servi de complément aux matériaux que livrent d'autres archives sur l'existence des industries agricoles dans le milieu. Certes, la source est imparfaite dans la mesure où elle ne recense pas systématiquement toutes les unités de production, mais surtout celles qui méritent d'être évaluées pour leur crédit. En revanche, cette sélection donne une indication de la solidité et surtout de l'envergure des industries et services en milieu rural. À quelques occasions, elle a été utile à la collecte d'informations sur des éléments de l'élite locale. Les agences de renseignements commerciaux Dun, Bradstreet et Dun & Bradstreet font leur relevé sur une base annuelle à l'aide d'agents locaux. Une analyse de ces annuaires fut faite par période de quatre ans.

2.6. Les données des recensements du Canada et des annuaires statistiques du Québec

Les recensements sont évidemment ici une source essentielle, mais qui comporte son lot de difficultés. La plupart des problèmes relèvent des méthodes²⁵ utilisées pour confectionner les recensements, de la saisie des données par les recenseurs et du traitement des données par les responsables du recensement. De plus, comme ces derniers sont des instantanés d'une époque et qu'ils ne sont pas nécessairement réalisés pour des fins de comparaison, leur utilisation pose des difficultés pour qui veut en constituer des séries. Les recensements publiés ont été utilisés, mais ce choix limitait la finesse de l'analyse sur la transformation des fermes. Nous nous en sommes tenus néanmoins aux seules données publiées parce que les recensements agricoles nominatifs ne sont disponibles que pour les années 1852, 1861

²⁵ Sur les problèmes d'ordre méthodologique que pose l'utilisation des recensements d'après 1852, voir la bibliographie, **II. ÉTUDES ET AUTRES OUVRAGES**, 1. *Aspects méthodologiques*, 1.2. Critique de sources.

et 1871, ceux des années 1881, 1891 et 1901 étant détruits ou, à partir de 1911, ne pouvant être consultés pour des raisons de confidentialité. Rappelons, de plus, dans les cas des recensements de 1852 et 1861, les critiques sévères de Joseph-Charles Taché qui a mis en doute la crédibilité de la méthodologie²⁶.

La première difficulté concerne la période durant laquelle les recensements ont été effectués. Depuis 1911, les recensements sont faits au début de juin. Mais entre 1852 et 1901, ils ont lieu en janvier pour 1852 et 1861 et au début d'avril pour 1871, 1881, 1891 et 1901. Étant donné qu'il y a davantage d'animaux nouveau-nés en juin qu'en janvier ou avril, la date du recensement peut donc avoir certaines incidences sur les informations recueillies. Les séries que nous avons relevées concernent toutefois le cheptel adulte ; aussi le problème de la période où sont effectuées les saisies devrait être de peu de conséquences.

La deuxième difficulté concerne la division et les subdivisions de recensement. La division de Charlevoix est assez stable pendant toute la période de 1861 à 1951. Au recensement de 1851, Charlevoix fait partie de la division Saguenay. Il est toutefois aisé de reconstituer la partie des données qui concernent Charlevoix. Quant aux subdivisions, celle de Baie-Sainte-Catherine, aujourd'hui intégrée à Charlevoix, n'en fait alors pas partie. Cette subdivision correspond au canton Saguenay où l'agriculture n'a guère d'importance ; elle est intégrée à celle de Tadoussac de 1861 à 1901. Comme la reconstitution des données à partir du recensement nominatif n'est possible que pour quelques recensements, nous n'avons pas tenu compte de cette subdivision.

Puisque la décision d'adopter une innovation n'est pas neutre, il importait de considérer les conditions pédoclimatiques et la diversité des milieux socioéconomiques. Dix aires ont été définies. Elles correspondent aux subdivisions de recensement en 1871, elles-mêmes s'harmonisant aux entités paroissiales qui sont assez stables pendant toute la période. Les

²⁶ David A. Worton, *Le Bureau fédéral de la statistique. Les origines et l'évolution du Bureau central de la statistique au Canada, 1841-1872*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, [1998], p. 4.

subdivisions ont subi des modifications plus importantes au XX^e siècle en raison de la création de nouvelles municipalités de paroisse et de village, en particulier à compter de 1931. Rappelons que depuis 1871, l'unité spatiale de la paroisse correspond généralement à une subdivision de recensement dans les zones rurales ; dans les recensements précédents elle correspond aussi à des cantons. Des changements mineurs ont pu être apportés aux limites des paroisses, modifiant ainsi légèrement les subdivisions de recensement, mais le regroupement en dix unités en minimise les conséquences.

Nous avons traité nos données selon les subdivisions établies en 1871 : Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Île-aux-Coudres, Les Éboulements, Sainte-Agnès, Saint-Hilarion, Saint-Irénée, La Malbaie, Saint-Fidèle et Saint-Siméon. Par rapport à 1851 et 1861, la subdivision de Saint-Siméon s'est ajoutée en 1871. Cette municipalité a été détachée de Saint-Fidèle en 1869. En ce qui concerne les subdivisions établies en 1851 et 1861 et disparues en 1871, seule la redistribution d'une centaine de fermes des cantons Callières et De Sales cause des difficultés, bien que tout indique qu'on puisse les intégrer respectivement aux subdivisions de Saint-Siméon et de Sainte-Agnès. Pour leur part, les subdivisions créées à compter de 1931 peuvent assez facilement être réintégrées dans les subdivisions qui existent entre 1871 et 1921. La principale difficulté vient de la subdivision de Clermont, créée en 1941, et pour laquelle 29 fermes sont alors recensées. Ces fermes appartiennent aux subdivisions de La Malbaie ou de Sainte-Agnès, puisque que ce sont des parties du territoire de ces deux municipalités qui donnent naissance à Clermont.

Cette reconstitution fait apparaître l'hétérogénéité parfois marquée de nos unités de découpage en ce qui a trait aux conditions pédoclimatiques et socioéconomiques. À ce chapitre, la subdivision de Baie-Saint-Paul pose le plus de problèmes : elle réunit les données d'une des meilleures zones agricoles de Charlevoix, en l'occurrence les environs de la baie Saint-Paul et la vallée de la rivière du Gouffre, et l'une des pires zones, soit le territoire de la mission Saint-Placide. Elle invite tout au moins à prendre en considération l'existence de milieux très distincts.

La troisième difficulté tient à la discontinuité des séries produites. Cette discontinuité est de différents ordres : 1. des séries de données sont abandonnées ou encore ne sont produites que pendant quelques recensements ; 2. des séries sont seulement présentées à l'échelle de la division de recensement ; 3. les définitions des rubriques sont modifiées ; 4. il y a un problème d'échantillonnage de la production de lait au recensement de 1951. Le tableau 1.1 donne un éventail des données disponibles. S'agissant des données absentes, le pire cas est le recensement de 1901. L'absence totale de données pour les subdivisions rend difficile une analyse fine. À l'intérieur des séries produites, les modifications apportées à la définition des rubriques causent aussi des problèmes : la définition d'une ferme évolue au fil des recensements ; c'est aussi le cas pour la vache laitière, pour la superficie occupée et pour d'autres réalités. Ces imprécisions dans les définitions doivent faire l'objet de préoccupations constantes. Mentionnons aussi les limites que pose l'évaluation de la production de lait à partir d'un échantillonnage basé sur le mois de mai 1951. Le recours à un coefficient de pondération a toutefois permis de contourner la difficulté avec un résultat satisfaisant.

Sur les fermes, précisons que seules les propriétés de plus de quatre hectares ont été retenues, dans la mesure du possible, ce qui départage les activités des exploitants agricoles de celles des propriétaires de lopins de terre. Les propriétaires de lopins de terre, souvent localisés à proximité des villes et des villages, sont donc considérés comme de faux exploitants, même s'ils peuvent s'adonner à de petites cultures et à l'élevage de quelques animaux. Leur exclusion permet une meilleure interprétation des données statistiques.

Tableau 1.1
Disponibilité des données dans les divisions (D) et subdivisions (S) de recensement,
1852-1951

Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
1. Fermes et utilisation du sol											
Occupants de ferme	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
0-10 acres	S	S	S	S	S	D	S	S	D	S	S
10-20 acres	S	S									
10-50 acres			S	S	S	D	S	S	D	S	
10-69 acres											S
20-50 acres	S	S									
50-100 acres	S	S	S	S	S	D	S	S	D	S	
70-129 acres											S
100-200 acres	S	S	S	S	S	D	S	S	D	S	
130-179 acres											S
180-239 acres											S
200 acres et plus	S	S	S	S	S	D	S				
201-299 acres								S	D	S	
240-399 acres											S
300 acres et plus								S			
301-479 acres									D	S	
400-559 acres											S
480-639 acres									D	S	
559 acres et plus											S
640 acres et plus									D	S	
Superficie											
Terres possédées	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Terres en culture	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Terres ensemencées	S	S	S	S	S	D	S				
Terres en pâturage	S	S	S	S	S	D		S	S	S	S
Terres en prairie naturelle								S	S	S	
2. Productions végétales											
Superficie											
Blé	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Orge	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Avoine	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Seigle	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Sarrasin	S	S	S	S	S	D	S	S		D	
Pommes de terre	S	S	S	S	S	D	S	S	S	S	S
Navets	S	S	S	S	S		S	S			
Trèfles, mils, graines						D	S	S	S	S	
Foins cultivés			S	S	S	D	S	S	S	S	S
Moisson - fourrage d'été						D					
Moisson - fourrage d'hiver						D					
Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951

D : division de recensement

S : subdivision de recensement

Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Volume											
Blé	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Orge	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Avoine	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Seigle	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Sarrasin	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Pommes de terre	S	S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Navets	S	S	S	S	S		S	S			
Trèfles, mils, graines	S	S	S	S	S	D	S	S			
Foins cultivés		S	S	S	S	D	S	S	D	D	D
Moisson - fourrage d'été						D					
Moisson - fourrage d'hiver						D					
Foin des prairies (naturelles)								S		D	D
Utilisation des engrais											
Fumier d'animaux \$								D			
Engrais minéraux \$								D	D		
3. Cheptel											
Chevaux	S	S	D	D	S	D	D	S	S	S	S
Bœufs	S	S	D	D	S						
Vaches laitières	S	S	D	D	S	D	D	S	S	S	S
Moutons	S	S	D	D	S	D	D	S	S	S	S
Porcs	S	S	D	D	S	D	D	S	S	S	S
Autres bêtes à corne						D	D				S
Cheptel (races pures)											
Chevaux						D	D				
Bœufs											
Vaches laitières											
Moutons						D	D				
Porcs						D	D				
Bêtes à corne						D	D				
4. Équipement, bâtiments,											
Tracteurs									D	D	D
Moissonneuses et faucheuses			D								D
Batteuses			D						D	D	D
Cribles			D								
Charrues, herses, cultivateurs			D								
Moissonneuses-batteuses									D	D	D
Trayeuses									D		D
Lieuses									D		D
Écrémeuses									D		
Silo									D		
Électricité									D		D
Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951

D : division de recensement

S : subdivision de recensement

Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
5. Industrie laitière											
Produits laitiers											
Beurre domestique	S	S	D	D	S			D	D		D
Fromage domestique	S	S	D	D	S			D	D		D
Beurre de fabrique						D	D				
Fromage de fabrique						D	D				
Nombre de vaches traitées								D	D	S	
Production de lait								D	D	S	D
Lait consommé par les ménages											D
Lait consommé par le bétail											D
Fabriques											
Beurrerie				D	D	D	D				
Fromagerie				D	D	D	D				
Beurrerie-fromagerie						D	D				
Livraison de lait						D	D				
Livraison de crème							D				
Nombre de patrons											
Beurrerie						D					
Fromagerie						D					
Beurrerie-fromagerie											
Classement des fermes selon la principale source de revenu											
Fermes laitières										D	
Vivrières et combinés										D	
Autres										D	
Recensement	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951

D : division de recensement

S : subdivision de recensement

Source : Données compilées par l'auteur à partir des recensements du Canada.

Les unités de mesure utilisées dans les recensements constituent une autre difficulté. Le problème tient à l'utilisation et à la conversion des unités de surface (arpents et acres) et des unités de volume (minots, boisseau Winchester et boisseau impérial) lors des recensements de 1851 à 1891. Nous nous référons ici à différentes études sur ce problème²⁷. Sans entrer dans le détail, les chercheurs optent pour le choix suivant : les données publiées sont exprimées en arpents et en minots pour les recensements de 1851, 1861²⁸ et 1891. Pour des fins de comparaison, il faut donc convertir ces données. Il est aussi nécessaire de tenir compte du type de boisseau, le boisseau impérial étant utilisé à partir de 1881, alors que pour les recensements précédents, c'est le boisseau Winchester. Le recensement de 1881 adopte également en toute vraisemblance la tonne du système impérial comme unité de mesure de la récolte de foin, de préférence à la tonne courte qui a cours dans les deux recensements précédents.

Enfin, d'autres variables peuvent introduire des biais dans les données de recensement. Le climat, les maladies de certaines cultures et les récoltes détruites par les insectes en sont. Depuis longtemps, les agriculteurs ont également remarqué que le froid et les pluies fréquentes diminuent le rendement en lait des vaches laitières et que les pluies abondantes à la saison des récoltes causent des pertes. Il peut aussi être important de connaître la qualité des récoltes pour les années qui précèdent les recensements. Nous sommes en présence d'une agriculture qui génère peu de surplus et qui est donc mal préparée à affronter une succession de mauvaises récoltes. Les agriculteurs pouvaient, par exemple, garder moins d'animaux si la nourriture venait à manquer. S'il est impossible de mesurer les pertes réelles, il nous faut tout de même tenir compte de ce facteur. Les recensements de 1931 et 1941 fournissent déjà des renseignements sur les pertes agricoles. Ainsi, en 1941, les recenseurs ont noté des pertes beaucoup plus importantes qu'au recensement précédent. Pour les autres recensements, des sources variées, entre autres les journaux, les

²⁷ Voir la bibliographie, **II. ÉTUDES ET AUTRES OUVRAGES**, 1. *Aspects méthodologiques*, 1.2. Critique de sources.

²⁸ Au recensement publié de 1861, les unités de volume utilisées sont le minot. Il s'agirait cependant d'une mauvaise traduction du « bushel » anglais.

rapports des agents gouvernementaux et les prônes des curés, qui contiennent des informations précieuses sur le sujet, peuvent donner des indications sur les conditions climatiques lors des années du recensement ou autres.

Nos données ont été complétées à l'aide des *Annuaire statistiques du Québec* pour la période 1914-1951. Les données recueillies concernent les activités laitières et s'ajoutent ou complètent les données des recensements du Canada. Les données ont été regroupées en unités qui épousent celles des divisions de recensement, ce qui facilite l'utilisation de cette source complémentaire. Toutefois, le fait qu'il s'agisse de deux sources différentes exige la prudence lors de comparaisons avant et après 1911. En outre, les méthodes de saisie ont évolué. Jusqu'à 1915, du moins en ce qui concerne les activités laitières, les annuaires statistiques tirent la majorité de leurs données des recensements et des rapports que devaient compléter les fabricants de beurre et de fromage de la province. Entre 1915 et 1932, le Bureau des statistiques du Québec, pour améliorer ses méthodes, confie aux inspecteurs et sous-inspecteurs des beurreries et des fromageries la tâche de recueillir les données à partir d'un registre que doivent tenir les fabricants de beurre et de fromage. À compter de 1932, c'est la section de la Statistique agricole du Bureau des Statistiques qui prend la relève.

En dépit de leurs limites, les statistiques agricoles des recensements et des annuaires statistiques constituent une source importante pour connaître les transformations de l'agriculture. En raison de lacunes méthodologiques, ces statistiques doivent être utilisées comme des indicateurs qui révèlent aux chercheurs les tendances de l'agriculture. De plus, il n'y a pas que le manque de rigueur des recenseurs qui fait problème. Il est illusoire aussi de croire que les agriculteurs connaissaient précisément les superficies ensemencées ou le volume des récoltes à une époque où ils ne tenaient aucune comptabilité. La seule crainte que les déclarations faites aux recenseurs puissent servir à l'imposition de taxes, encore à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, laisse aussi perplexe. Ainsi, en 1881, les directives données aux recenseurs indiquent une préoccupation de rassurer la population, entre autres

sur la crainte que le recensement puisse servir à l'imposition de taxes²⁹. En 1891, le curé de Baie-Saint-Paul souligne l'importance du recensement et demande à ses fidèles de donner des renseignements exacts. Dix ans plus tard, le curé de La Malbaie revient à son tour sur cette question et rappelle aux siens d'éviter les déclarations qui induisent à une sous-estimation de la réalité. La méfiance est encore bien présente en 1911 lorsque le curé de Saint-Urbain croit de son devoir de rassurer ses paroissiens qui lui confient leurs craintes à propos de l'utilisation des renseignements recueillis dans le cadre du recensement³⁰.

2.7. L'étude de Raoul Blanchard et l'enquête du ministère de l'Industrie et du Commerce

Sur notre région d'étude, des travaux réalisés dans les années 1930 et 1940 par le géographe Raoul Blanchard³¹ et le ministère de l'Industrie et du Commerce³² ont permis de recueillir des observations faites à cette époque sur l'état de l'agriculture charlevoisienne et les pratiques des agriculteurs. L'étude de Blanchard et l'enquête du ministère de l'Industrie et du Commerce font abstraction totalement ou presque du lien entre l'état de l'agriculture et les efforts entrepris depuis trois quarts de siècle dans la diffusion des connaissances pour moderniser les pratiques agricoles. Leurs contenus respectifs donnent à ces ouvrages un caractère de quasi-sources premières en regard de notre objet d'étude. Ils deviennent des sources qualitatives intéressantes qui permettent non

²⁹ *La Gazette des Campagnes*, 7 avril 1881, p. 283, croit aussi nécessaire de rassurer ses lecteurs en publiant un extrait du *Manuel des instructions aux officiers du recensement*, préparé par Joseph-Charles Taché. L'extrait insiste sur les buts du recensement (connaître la population, les ressources d'un pays), sur l'importance de l'exactitude des déclarations, et rappelle qu'il faut cesser de faire un lien entre recensement et imposition de taxes. Ces campagnes sur les buts du recensement se font dans un contexte où la population accepte encore mal l'imposition de taxes municipales et scolaires.

³⁰ Paroisse de Baie-Saint-Paul, Cahiers de prênes, 1891 (sans mois, sans jour) ; Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prênes, 27 mars 1901 ; Paroisse de Saint-Urbain, Cahiers de prênes, 4 juin 1911.

³¹ Blanchard, *L'est du Canada ...*, p. 343-359.

³² Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1942*. Comté municipal de Charlevoix, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1942, 233 p.

seulement de se documenter sur les méthodes de culture des agriculteurs à cette époque, mais également de les mettre en rapport avec les techniques qui leur sont proposées depuis des décennies.

CHAPITRE 2

L'ENVIRONNEMENT DE L'AGRICULTEUR CHARLEVOISIEN

Le présent chapitre traite des conditions particulières à la collectivité locale qui sert de cadre à l'étude. Une meilleure connaissance des conditions naturelles du milieu apparaît essentielle pour saisir les interactions entre l'agriculteur et son environnement et comprendre les décisions qu'il lui faut prendre à l'égard des innovations qui lui sont proposées.

1. Le milieu étudié : Charlevoix

Au nord, à peu de chose de près, le 48^e parallèle démarque Charlevoix du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À une trentaine de kilomètres de la rivière Saguenay, cette ligne se brise pour épouser les limites du canton Sagard et celles de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine. Du côté nord-est, Saint-Siméon, dans le canton Callières, et les environs de la rivière Noire limitent la partie orientale du territoire. La partie sud du territoire suit le littoral du fleuve, une façade maritime d'une centaine de kilomètres où le fleuve apparaît moins comme une frontière qu'une partie de l'espace charlevoisien. À proximité de Baie-Saint-Paul se trouve l'île aux Coudres, distante de 2,7 kilomètres de la rive nord du Saint-Laurent et de 16 kilomètres de la rive sud. Au sud-ouest, la région s'étend jusqu'à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, dont le village est à 90 kilomètres de Québec. Ici, plus que la distance, un imposant massif de 600 à 800 mètres, qui s'étend sur une trentaine de kilomètres à l'ouest de Baie-Saint-Paul, borne le territoire. Au total, la superficie en terre de la région étudiée est inférieure à 6 000 km².

L'amplitude du relief constitue un trait important de ce territoire. Les altitudes vont du niveau de la mer sur la frange côtière à près de 1 200 mètres à moins d'une vingtaine de kilomètres à l'intérieur. À l'échelle de la péninsule du Québec-Labrador, il s'agit d'altitudes imposantes. L'élévation, irrégulière à partir du fleuve jusqu'à ligne de sommets des Laurentides, donne un étagement à trois paliers. Les vallées de la rivière Malbaie et de la rivière du Gouffre forment des failles importantes à travers les plateaux. En prenant comme critère l'altitude, il ressort que les basses terres de l'île aux Coudres, des vallées de La Malbaie et du Gouffre et quelques bandes de terre du littoral du fleuve composent un premier ensemble naturel. À un niveau plus élevé, entre 200 et 500 mètres, suivent les

plateaux intermédiaires, dont celui de Saint-Hilarion, entre les deux vallées. Enfin, à plus de 500 mètres, les hauts plateaux forment un troisième palier. Cet échagement offre aux hommes, à la flore et à la faune des niches écologiques diversifiées¹.

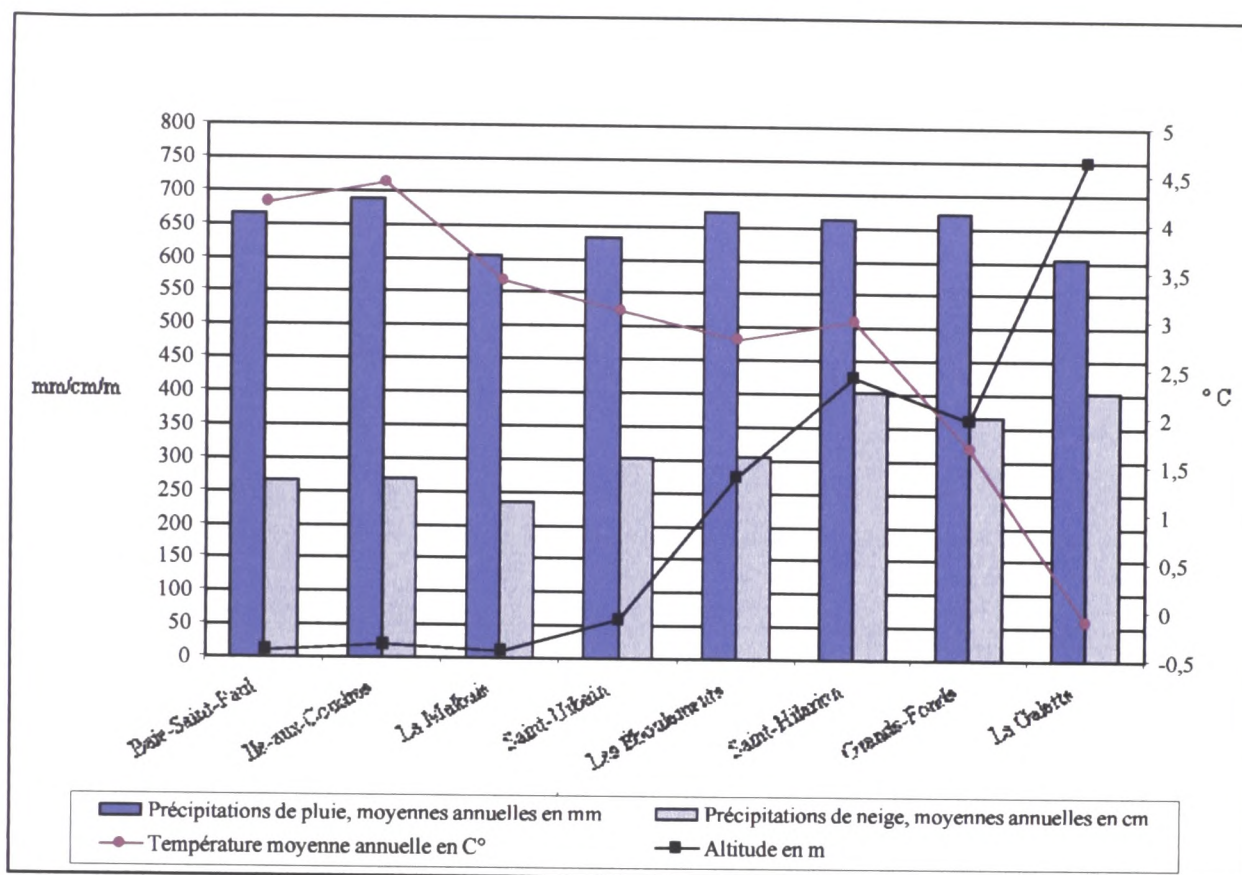
Un hiver froid, un été chaud et humide, en somme un climat sub-humide de type continental tempéré : voilà qui résume le climat général de Charlevoix. Cette généralité cache toutefois des variations locales fort importantes. Sur le littoral, la feuillaison commence au début de mai, mais près de trois semaines plus tard sur le plateau intérieur. Même chose pour la neige qui couvre le littoral : elle apparaît plus tard et disparaît plus tôt que sur le plateau. En somme, il fait toujours plus froid sur les plateaux que sur le littoral. Si l'on compare le climat du littoral charlevoisien à celui de Québec et à celui de Montréal, il y fait plus froid ; les précipitations annuelles, quoique assez abondantes et bien réparties pendant l'année, y sont toutefois moins importantes. Le fleuve Saint-Laurent, dont la température moyenne se situe entre 0 ° et 2 °C, contribue à tempérer ce climat.

Les précipitations varient selon l'altitude et la température moyenne (Figure 2.1). C'est à La Malbaie que les précipitations annuelles sont les plus faibles. Les écarts sont particulièrement importants pour la neige : par exemple, il en tombe près de deux fois plus à Saint-Hilarion qu'à La Malbaie, alors que les deux municipalités sont distantes d'à peine une vingtaine de kilomètres.

¹ Voir Perron et Gauthier, *Histoire de Charlevoix...*, p. 19-20.

Figure 2.1

Températures moyennes et régimes des précipitations dans Charlevoix, 1950-1980*



* L'usage d'une période de 30 ans donne des valeurs assez stables.

Source : Environnement Canada, *Canadian Climate Normal/Normales climatiques au Canada*, vol. 2 : *Temperature/Température 1951-1980* ; vol. 3 : *Precipitation/Précipitations 1951-1980*, Publication du Programme climatologique canadien, 1982, 306 et 602 p.

Ces écarts climatiques (Figure 2.1 et Tableau 2.1) ont un effet important sur la végétation et en particulier sur les activités agricoles. L'île aux Coudres, les basses terres de la côte et les vallées des rivières du Gouffre et de La Malbaie bénéficient des meilleures conditions. Les

récoltes y sont prêtes trois semaines avant celles des plateaux², ce qui se compare à la plaine du Saint-Laurent à l'est de Québec.

Tableau 2.1

Données climatiques de la région de Charlevoix

	Moyennes Laurentides (500 à 800 mètres)	Plateaux et collines (200 à 500 mètres)	Vallées Moins de 200 mètres
Température moyenne annuelle en °C	0	4,0	4,5
Température moyenne en juillet en °C	15,5	18,0	18,0
Précipitation totale (cm)	81,3	81,3	71
Date du dernier gel au printemps (50 % de probabilité)	15 juin	1 ^{er} juin	15 mai
Date du premier gel d'automne (50 % de probabilité)	1 ^{er} septembre	15 septembre	1 ^{er} octobre
Jours sans gel (50 % de probabilité)	60-80	100	100
Degrés-jours de croissance au-dessus de 5,5 °C	2 000	2 000-2 250	2 250-2 500

Source : Ferland, M. G. et R. M. Gagnon, *Climat du Québec méridional*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, 1974, voir les cartes 1 à 18.

Le climat³ conditionne la répartition des espèces végétales. Pour l'agriculture, la longueur de la saison de végétation est déterminante pour l'implantation de telle ou telle culture. Le nombre de degrés-jours de croissance au-dessus de 5,5 °C s'élève à 2 000-2 500, comparativement à 3 250 dans la vallée du Richelieu. C'est un indicateur qui reflète les possibilités agricoles différentes entre les régions.

Les terres arables de grande qualité sont plutôt rares. Même les sols qui offrent un meilleur potentiel pour l'agriculture présentent, pour la plupart, des limites sérieuses. Peu d'entre eux

² Blanchard, *L'est du Canada français...*, p. 344.

³ Sur le climat, voir M. G. Ferland et R. M. Gagnon, *Climat du Québec méridional*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, 1974, iii, [93] p.

échappent à la nécessité de l'épierrement, du drainage, des amendements calcaires. Les meilleures terres arables appartiennent aux vallées des rivières du Gouffre et Malbaie, au littoral et à une partie de l'île aux Coudres, ce que des voyageurs et arpenteurs ont noté du reste depuis les débuts de la colonisation⁴. Sur le plateau, Saint-Hilarion, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs ont quelques aires favorables⁵, mais bien peu, ce qui a fait dire au géographe Raoul Blanchard qu'il fallait avoir bien faim de terre pour aller s'y établir⁶.

Le couvert forestier a d'abord été remarqué pour la présence de grands pins rouges. Ils ont fait l'objet d'une exploitation surtout dans le cadre de la production de goudron aux XVII^e et XVIII^e siècles. Puis, dans les siècles suivants, a suivi l'exploitation des bois d'épinette pour les fins de l'industrie du sciage et du bois à pâte. Ajoutons cependant que les conditions climatiques qui prévalent dans les basses terres du littoral et de l'île aux Coudres ont permis aux habitants de tirer profit de l'érable et de mettre en valeur des cultures de pommiers et de pruniers.

La région est aussi plutôt pauvre en eau pour la production d'énergie. La ligne de partage des eaux chevauche la limite nord du comté de Charlevoix et il en résulte un drainage des eaux assez modeste vers le fleuve Saint-Laurent. D'est en ouest, les principaux bassins hydrographiques sont ceux de la rivière Noire (297 km²), de la rivière Malbaie (2 059 km²), de la rivière du Gouffre (813 km²) et de la rivière Sainte-Anne (1 119 km²), mais cette dernière rivière qui draine une partie des eaux de Charlevoix se jette à Beaupré, donc à l'extérieur de Charlevoix. Ce sont de petits bassins hydrographiques qui ne se comparent pas à ceux du Saguenay et de la Côte-Nord. Des débits faibles et souvent rapides en font

⁴ En 1815, Joseph Bouchette, qui est arpenteur général du gouvernement du Bas-Canada, souligne la fertilité du sol de l'île aux Coudres et les qualités du sol de Baie-Saint-Paul et des Éboulements (Joseph Bouchette, *Description topographique de la province de Québec...*, Londres, 1815, p. 576-583).

⁵ Sur la classification des sols, voir Dominique Carrier, *Étude pédologique de la région de Charlevoix*, Québec, Direction générale de la recherche agricole, 1981, 89 p.

⁶ Blanchard, *op. cit.*, p. 358.

des cours d'eau peu navigables, plus propices finalement à l'énergie hydraulique qu'à la production hydroélectrique.

L'électrification des municipalités rurales de la région s'étend de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu des années 1950. À ce chapitre, Charlevoix peut se comparer à certaines autres régions. Dans une partie des campagnes des environs de Granby, par exemple, l'électricité n'est disponible que dans les années 1950⁷. Le fait que la région de Charlevoix dispose de peu de potentiel hydroélectrique semble défavoriser plus son industrialisation que son développement agricole. L'électrification des zones rurales est assez tardive et les progrès rapides réalisés à compter des années 1940 découlent de la volonté du gouvernement du Québec.

Reste le sous-sol. Il renferme des ressources minérales assez communes comme l'argile, le calcaire, le feldspath, le fer, le granit, le graphite, les sables et les graviers, le grenat, le grès, la houille, le mica et la tourbe. Les autres minerais trouvés sont en quantité négligeable. À part les carrières de sables et graviers, seuls le fer de Saint-Urbain et le mica du lac Pied-des-Monts et du lac de la Roche ont fait l'objet d'une véritable exploitation commerciale entre 1850 et 1950⁸. Enfin, au cours des années 1940, lors de l'application d'un programme gouvernemental de drainage des terres, débute l'exploitation commerciale de la tourbe de l'île aux Coudres. Au total, les richesses minérales ont eu peu de retombées sur les activités humaines, en comparaison des richesses forestières.

⁷ Mario Gendron, Jean-Charles Fortin, Lorne Huston et Pierre Lambert, *Histoire du Piémont-des-Appalaches*, [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 1999], p. 335.

⁸ Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 175-176, 246-248.

2. La société

L'homme s'adapte à des milieux diversifiés, mais les basses terres sont ses lieux de prédilection. Charlevoix n'échappe point à ce choix : les premiers colons s'établissent d'abord sur les basses terres du littoral et des vallées et il faut attendre le XIX^e siècle avant que leurs descendants ne débordent en nombre sur les plateaux intermédiaires à l'intérieur des terres. Les basses terres comptent parmi les plus attrayantes pour leurs ressources pédologiques et comme au XVII^e siècle les colons accèdent à Charlevoix par voie fluviale, ce sont elles qui, les premières, ont trouvé preneurs. Les basses terres donnant sur le fleuve offrent de plus l'accès à des ressources marines qui peuvent faire l'objet d'une exploitation.

Les établissements sur les plateaux intermédiaires suivent à une époque où l'exploitation de la forêt devient une activité sans cesse plus importante dans l'économie québécoise. La valeur de ces plateaux réside d'ailleurs plus dans leur potentiel forestier qu'agricole. En ce qui concerne les hauts plateaux, ils sont aussi l'objet d'une activité humaine axée, en particulier, sur la chasse, la coupe de bois et le tourisme, mais les conditions d'habitat plutôt difficiles découragent l'implantation d'établissements permanents.

Les zones attrayantes et faciles d'accès sont assez restreintes. Aussi, la population charlevoisienne s'est regroupée pour l'essentiel dans un genre d'amphithéâtre déployé de Baie-Saint-Paul jusqu'à La Malbaie, dont la profondeur atteint une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres. À l'est de La Malbaie, où le territoire se prêtait plutôt mal à la colonisation agricole, l'homme a surtout peuplé le littoral et privilégié les activités reliées à la pêche et à la forêt, une particularité qui rappelle le peuplement du littoral de la Côte-Nord⁹.

⁹ Pierre Frenette *et al.*, *Histoire de la Côte-Nord*, [Québec], Presses de l'Université Laval/ Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, 669 p. Voir les chapitres « Le peuplement maritime » (André Lepage) et « Le peuplement agro-forestier » (Normand Perron).

Certes, le milieu physique présente des contraintes, mais le peuplement de Charlevoix progresse pendant toute cette période. Compte tenu des conditions naturelles et aussi des dimensions de la région, les gains sont assez rapides pendant la première moitié du XIX^e siècle. La population passe de 2 800 à plus de 15 200 habitants entre 1790 et 1860, puis croît beaucoup plus lentement pour atteindre près de 23 000 âmes en 1931. Une dernière poussée, particulièrement sensible dans les années 1930 et 1940, la portera en 1951 à 28 000 habitants¹⁰.

Cette croissance irrégulière peut s'expliquer. D'emblée, il faut éliminer les variations des taux de naissance et de mortalité. L'irrégularité de la croissance tient davantage dans la capacité de la société charlevoisienne de retenir sa population. Des milliers d'habitants, jusqu'à 4 000 à 5 000 par décennie, s'en vont de la région. Ils quittent la campagne pour les villes industrielles, dont Montréal et celles de la Nouvelle-Angleterre. Ceux qui souhaitent demeurer sur la terre et travailler dans les chantiers forestiers sont plutôt attirés par la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean, un lieu de prédilection pour migrer surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Lorsqu'ils partent en moins grand nombre de la terre natale, cela tient davantage à des facteurs conjoncturels comme la création de Clermont, une petite ville née de l'implantation d'une usine de pâte et papier, ou encore à la petite poussée de colonisation dans l'arrière-pays lors de la Crise économique des années 1930.

Les effectifs de la population doublent donc pendant les années 1850-1950, mais la croissance est handicapée par une forte émigration. Comme la région attire peu d'immigrants, Québécois ou Européens, le solde migratoire est fortement négatif. Quelques immigrants s'y sont toutefois établis, des Écossais entre autres, après la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763. La majorité a été assimilée au groupe francophone et catholique et à la fin du XIX^e siècle, seule une petite minorité d'anglophones, anglicans

¹⁰ Sur l'évolution démographique et la localisation de la population, voir Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 117-123, 163-164, 255-259, 275-277. Sur la population de Charlevoix, voir aussi Christian Pouyez et Yolande Lavoie, avec la collaboration de Gérard Bouchard, Raymond Roy, Jean-Paul Simard et Marc Saint-Hilaire, *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI^e-XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1980, 386 p.

et protestants, surtout dans les environs de Saint-Siméon, se démarquent dans cette population très homogène. Rien n'indique que la venue des immigrants ait eu une influence importante sur la majorité, même si des chercheurs ont su reconnaître l'existence de certaines influences, par exemple, dans la construction des granges¹¹.

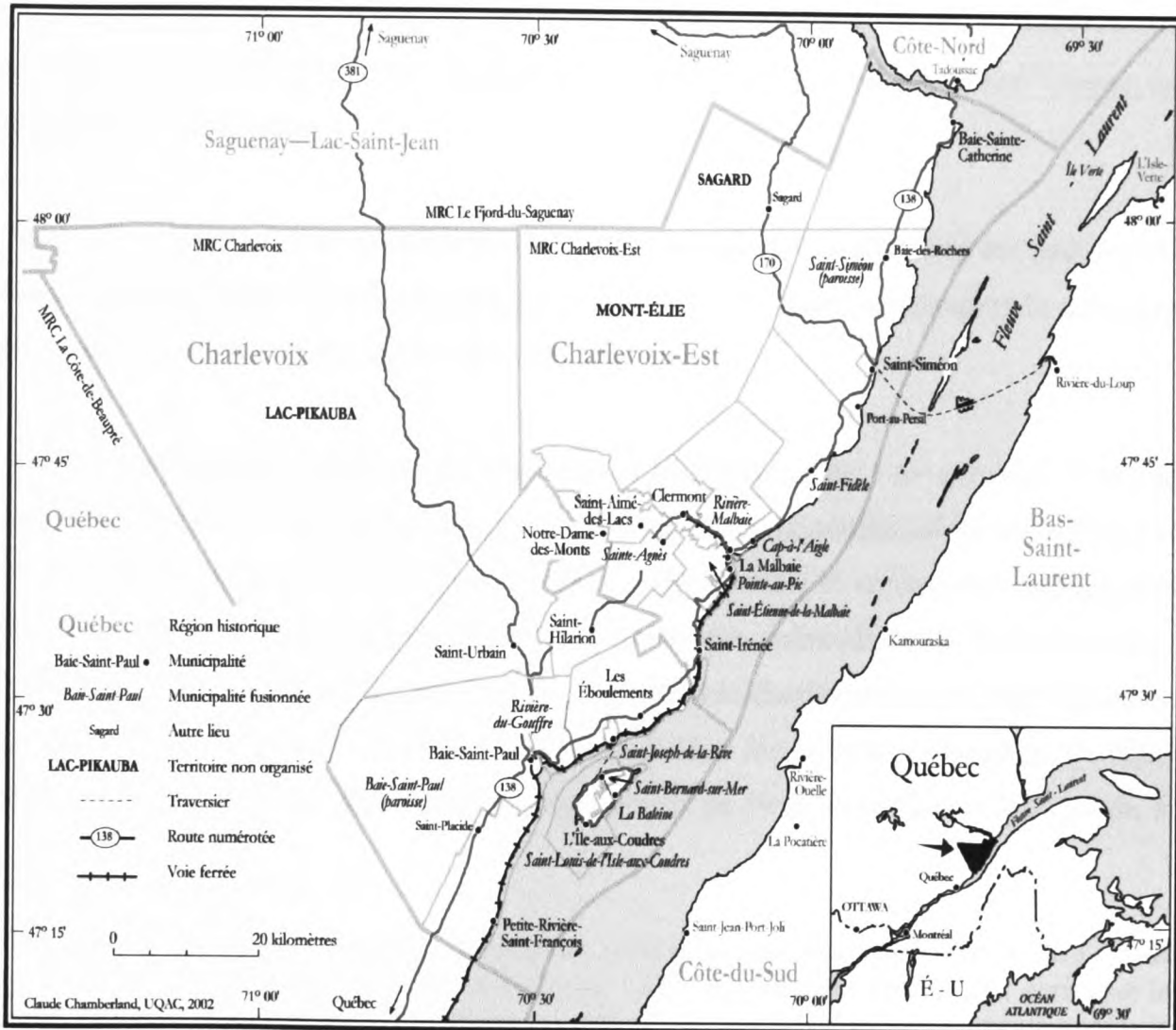
3. L'occupation du territoire

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce sont les basses terres du littoral, des vallées et de l'île aux Coudres qui ont d'abord attiré les habitants. Les premiers habitants s'y sont établis et c'est à proximité de la côte que naissent les premiers villages. Vers la fin du XVII^e siècle des colons s'installent à Petite-Rivière et à Baie-Saint-Paul (Carte 1). Puis c'est autour des Éboulements et de l'île aux Coudres d'accueillir des habitants. Dans les environs de La Malbaie, le peuplement débute avec les concessions, en 1761, des seigneuries de Murray Bay et Mount Murray faites à John Nairne et Malcolm Fraser, deux militaires écossais que récompensent le général James Murray, chef de l'armée britannique engagée dans la guerre contre la France pour la possession de la Nouvelle-France.

¹¹ Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 198-199. Voir en particulier Pierre-Georges Leonidoff, « Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix », Thèse de Ph.D. (Architecture et urbanisme), Québec, Université, Laval, 1980, 2 vol. (Iv, 860 f.). Voir aussi Philippe Dubé avec la collaboration de Jacques Blouin, *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix : l'histoire du pays visité*, [Québec], Presses de l'Université Laval, 1986, xiv, 336 p.

Carte 1

Le territoire de Charlevoix en 2002



Le peuplement s'effectue dans le sens ouest-est, de Petite-Rivière et de Baie-Saint-Paul, au XVII^e siècle, vers Saint-Siméon, au XIX^e siècle. Les premiers lieux de peuplement sont donc situés dans la partie orientale de la seigneurie de Beaupré ou à proximité de celle-ci. Vers 1850, une bonne partie de la côte et de l'île aux Coudres est peuplée. L'occupation est faite dans une perspective d'établissement permanent ; il ne semble jamais question d'envisager la fermeture d'un établissement ou de mettre en doute sa viabilité. Sur la côte, au milieu du XIX^e siècle, le seul village qui suscite de l'inquiétude est Petite-Rivière dont les habitants sont aux prises avec un important problème d'érosion des terres¹² depuis les débuts de la colonisation.

L'occupation des plateaux commence plus tard, surtout après 1830 dans les endroits les plus favorables. C'est une colonisation qui se poursuit principalement pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle et qui reprend dans les années 1930.

Le développement des villages de la côte et ceux de l'arrière-pays s'est articulé autour des pôles constitués par Baie-Saint-Paul et par La Malbaie, deux municipalités localisées à la tête des deux principales vallées de la région de Charlevoix. Cet arrière-pays regroupe les hameaux et municipalités de Saint-Placide, Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Sainte-Agnès et Grand-Fonds. Son poids démographique dans l'ensemble charlevoisien est assez marginal, atteignant un maximum de 24 % de la population dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Depuis, cette part décroît pour se situer autour de 19 % au milieu du XX^e siècle, et

¹² À Petite-Rivière-Saint-François, Champlain avait remarqué des prairies en 1603. Lors de son passage à Petite-Rivière-Saint-François en 1749, le botaniste Pehr Kalm écrit que le fleuve emporte chaque année un morceau de sol et que les habitants craignent de perdre le peu qui leur en reste, à peine « une portée de mousquet ». Au XX^e siècle, le fleuve, rapportent des chercheurs à l'emploi du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, aurait pris « une largeur de terrain de 8 à 10 acres » (500 à 650 mètres). Nous ne connaissons pas la source qui a servi aux chercheurs de ce ministère pour faire leur estimation. Voir Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* (traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, avec le concours de Pierre Morisset), Montréal, Pierre Tisseyre, [1977], p. 343 et 390 ; Alexis Mailloux, *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours, avec ses traditions, ses légendes, ses coutumes*, Montréal, La compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879, p. 6 ; Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources...*, p. 4.

ce même si le nombre d'habitants dans l'arrière-pays a encore progressé dans les années 1930 et 1940 (Tableau 2.2). La croissance de Clermont après 1930 explique une bonne partie de la hausse du poids démographique des villages de la côte, même si la colonisation dans l'arrière-pays se poursuit.

Les perspectives de développement semblent bien différentes pour les habitants selon qu'ils habitent les villages côtiers ou ceux de l'arrière-pays. Sur la côte, la survie des villages paraît acquise, si l'on excepte le cas de Petite-Rivière. Dans l'arrière-pays, c'est plutôt la vision de lendemains incertains qui est de mise. À Saint-Placide, où une mission est ouverte en 1860 parce qu'on a la quasi-certitude que le village de Petite-Rivière disparaîtrait bientôt à cause de l'érosion de berges, les habitants vivent davantage de la forêt que de la terre¹³. Ils se satisfont d'être rattachés à Baie-Saint-Paul, sauf pour la municipalité scolaire fondée en 1863. L'érection de cette municipalité distincte a alors pour but de permettre aux habitants de Saint-Placide de bénéficier des subventions spéciales accordées par l'État aux municipalités pauvres, ce que le rattachement à la commission scolaire de Baie-Saint-Paul n'aurait pas permis. En 1893, quand les élus municipaux de Baie-Saint-Paul souhaitent que Saint-Placide devienne paroisse religieuse et municipalité, ils voient le curé¹⁴ de Saint-Placide s'opposer sans nuances à ce projet. Dans un long plaidoyer à l'évêque, le missionnaire conclut qu'il aurait mieux valu laisser toutes ces terres aux ours et autres bêtes sauvages¹⁵. Le projet de création d'une municipalité de paroisse autonome est par la suite abandonné. Grand-Fonds, pour sa part, à proximité de La Malbaie, n'a eu d'autre statut que celui de mission.

¹³ Baie-Saint-Paul, Archives de la fabrique, *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*, Lettre de l'évêque Charles François Baillargeon à Charles Trudelle, Québec, le 18 novembre 1858, p. 242-243. Voir aussi Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 178-189 ; Serge Gauthier et Christian Harvey, « Saint-Placide une église en pays de montagnes », *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 37, juin 2001, p. 2-11 ; Normand Perron, « L'économie de Saint-Placide », *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 37, juin 2001, p. 14-21.

¹⁴ Malgré son statut de mission, Saint-Placide bénéficie d'un curé résident à partir de 1883. Voir Gauthier et Harvey, *loc. cit.*, p. 5.

¹⁵ J.-E. Boily, prêtre, à M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, Saint-Placide, 27 décembre 1894, Archives de l'évêché de Québec, AAQ, 61, CD, Saint-Placide, vol. 1.

Tableau 2.2

Évolution de la population des villages de la côte et de l'arrière-pays, 1852-1951

Les villages de la côte	1852	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Baie-Saint-Paul* – Petite-Rivière	3 207	3 540	3 820	4 159	4 246	4 182	4 645	4 893	5 426	6 168	6 597
Les Éboulements – Saint-Irénée	2 918	3 233	3 112	3 600	3 760	3 428	3 428	3 002	2 823	3 068	3 114
Île aux Coudres	719	700	718	790	907	1 055	980	1 114	1 208	1 409	1 676
La Malbaie** – Clermont – Pointe-au-Pic	2 653	2 766	2 960	3 390	3 659	4 036	4 900	5 212	6 493	7 247	8 476
Saint-Fidèle – Saint- Siméon	676	1 109	1 269	1 707	2 036	2 189	2 253	2 399	2 549	2 660	2 896
Total des villages de la côte***	10 173	11 348	11 879	13 646	14 608	14 690	16 206	16 620	18 499	20 552	22 759
Total régional***	13 061	14 971	15 811	18 101	19 238	19 334	20 637	20 708	22 940	25 600	28 200
% des villages de la côte	77,9	75,8	75,1	75,4	75,9	76,0	78,5	80,3	80,6	80,3	80,7
Les villages de l'arrière-pays											
Saint-Urbain	729	761	855	1 057	1 141	1 221	1 228	1 062	1 211	1 476	1 681
Saint-Hilarion	281	540	862	1 020	1 099	1 035	991	854	917	986	1 143
Sainte-Agnès****	1 278	1 722	1 615	1 778	1 790	1 588	1 412	1 372	1 513	1 786	1 817
Saint-Placide, Grand- Fonds (estimation)	600	600	600	600	600	800	800	800	800	800	800
Total des villages de l'arrière-pays	2 888	3 623	3 932	4 455	4 630	4 644	4 431	4 088	4 441	5 048	5 441
Total régional	13 061	14 971	15 811	18 101	19 238	19 334	20 637	20 708	22 940	25 600	28 200
% des villages de l'arrière-pays	22,1	24,2	24,9	24,6	24,1	24,0	21,5	19,7	19,4	19,7	19,3
* Excluant Saint-Placide (estimation : 400 habitants pour le XIX ^e siècle et 600 habitants pour le XX ^e siècle)											
** Excluant Grand-Fonds (estimation : 200 habitants). La Malbaie comprend aussi les municipalités de Rivière-Malbaie et de Cap-à-l'Aigle.											
*** Baie-Sainte-Catherine est exclue.											
**** Les populations de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Aimé-des-Lacs sont comprises dans Sainte-Agnès.											

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Le développement des paroisses de Saint-Urbain, de Sainte-Agnès et de Saint-Hilarion suscite encore des incertitudes dans les premières décennies du XX^e siècle. L'avenir de ces paroisses, et plus globalement de la totalité de l'arrière-pays, est parfois remis en question. Une lettre de Joseph-Édouard Caron¹⁶, ministre de l'Agriculture du Québec, à M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, montre bien l'inquiétude qu'il nourrit au début des années 1920 sur la viabilité de ces municipalités. L'incendie de l'église de Saint-Hilarion donne l'occasion au ministre de l'Agriculture de faire part de son point de vue. Après avoir discuté des difficultés insurmontables des habitants à cultiver les terres ingrates, il suggère à l'évêque de ne pas permettre la reconstruction de l'église, ce qui inciterait, croit-il, les habitants à abandonner Saint-Hilarion et conduirait à la disparition de la municipalité. L'évêque Labrecque ignore la demande du ministre Caron, mais pareille intention laisse planer des doutes sur l'avenir.

Malgré un environnement assez peu propice aux activités agricoles, les localités de l'arrière-pays parviennent à maintenir leur part de population dans l'ensemble régionale. Des activités autres qu'agricoles, dont celles reliées à la forêt et à l'industrie touristique, contribuent certes à expliquer le maintien de cet équilibre entre l'arrière-pays et les villages de la côte.

4. L'économie

Comme dans les parties précédentes de ce chapitre, il s'agit ici de dresser un bref tableau de l'économie de la région pour notre période d'étude. Les thèmes de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et minière, du tourisme, des services d'éducation et de santé, du transport et des communications seront successivement abordés.

¹⁶ Joseph-Édouard Caron à M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, 4 septembre 1923, Archives de l'Évêché de Québec, AAQ, 61, CD, Saint-Hilarion, vol. II.

4.1. L'agriculture

L'économie agricole de Charlevoix a connu des changements considérables entre 1850 et 1950. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, elle est passée progressivement de la production de blé à l'industrie laitière. Dans la première moitié du XX^e siècle, elle maintient sa spécialité laitière et fait même le choix de certaines autres spécialités agricoles, notamment l'élevage de dindons et de poulets. Sans suggérer des comparaisons avec d'autres régions du Québec, constatons, nonobstant les limites agricoles de Charlevoix, que les changements vécus dans le milieu agricole québécois l'ont aussi été dans le milieu charlevoisien.

L'agriculture apparaît somme toute diversifiée, ce qui est assez caractéristique des fermes familiales d'avant le milieu du XX^e siècle. Outre la production de céréales, les agriculteurs s'adonnent à l'élevage du mouton, duquel ils tirent la laine. D'ailleurs, d'après le recensement du Canada de 1852, Charlevoix fait bonne figure dans différentes productions. Ce comté se classe ainsi au 5^e sur 36 comtés au Québec pour la production d'étoffe foulée, au 11^e rang pour la production de laine, au 9^e rang pour la production de toile et au 16^e rang pour la production de lin et de chanvre¹⁷.

Si ces faits montrent une certaine diversité de l'agriculture, la traditionnelle culture du blé semble demeurer importante plus longtemps qu'ailleurs au Québec. En 1861, le comté de Charlevoix domine le Québec par sa récolte de blé, mais les rendements laissent vraiment à désirer. Il s'y produit trois fois plus de blé que dans Portneuf, mais ce dernier comté obtient un rendement de 9,6 hectolitres à l'hectare, comparativement à 5,8 pour Charlevoix.

Le tournant en faveur de l'industrie laitière devient plus évident au début des années 1890 avec l'introduction des fabriques de fromage et de beurre. La transformation du lait en fabrique commence à Baie-Saint-Paul et le mouvement s'étend rapidement à toute la

¹⁷ Martine Hamel, « L'émigration de Charlevoix vers le Saguenay au milieu du 19^e siècle : étude partir du lieu d'origine », Mémoire de maîtrise (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1990, p. 12.

région. Si les fabriques apparaissent un peu plus tard à La Malbaie, l'explication pourrait bien tenir dans la part importante du lait réservée à la consommation en nature, en raison de la forte présence des villégiateurs.

Chose certaine, autour des années 1890, il fut probablement plus facile d'implanter des fabriques dans certains milieux que d'autres. Le tableau 2.3 permet de comparer les performances des agriculteurs de Baie-Saint-Paul avec ceux de l'arrière-pays. Les écarts en faveur des agriculteurs de Baie-Saint-Paul nous obligent à conclure à des pratiques agricoles fort variables ; les indicateurs concernant le foin et le nombre de vaches laitières révèlent des situations particulières pour chacun des groupes d'agriculteurs.

Tableau 2.3

État comparé de l'agriculture entre les municipalités de l'arrière-pays
(Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès) et Baie-Saint-Paul, en 1891
(moyenne par ferme)

	Nombre d'occupants	Moyenne par ferme					
		Terres possédées en ha		Terres en culture en ha		Terres ensemencées en ha	
Arrière-pays	511	67,3		37,6		18,9	
Baie-Saint-Paul	357	63,0		33,8		16,2	
Cultures		Avoine			Foin		
		hectares	hectolitres/ha	hectares	tonnes métriques/ha		
Arrière-pays	511	2,3	46,7	3,9	3,6		
Baie-Saint-Paul	357	3,2	70,6	5,2	6,8		
Animaux		Chevaux + de trois ans	Bœufs de labour	Vaches laitières	Autres bovins	Moutons	Cochons
Arrière-pays	511	1,4	1,2	2,7	2,9	9,3	2,1
Baie-Saint-Paul	357	1,7	1,9	4,1	4,1	11,5	2,7

* Occupants de 4 hectares et plus (10 acres et plus).

Source : *Recensement du Canada*, 1891.

Si le choix de la spécialité laitière est fortement valorisé, les agriculteurs de Charlevoix se préoccupent également d'autres productions : l'élevage du dindon, celui du poulet et celui des animaux à fourrure contribuent en particulier à les distinguer. Pour cette dernière production qui se développe à partir des années 1910, le ministère de l'Agriculture du Québec hésite à la reconnaître comme relevant de l'agriculture. Dans le cas de ces trois types d'élevage, le climat et la qualité des sols importent peu, ce qui a pu attirer des agriculteurs vers ces spécialités. Le choix de certaines spécialités montre aussi une volonté des agriculteurs de tirer avantage de la demande de certains produits¹⁸. La commercialisation du dindon sous le nom de « Murray Bay Turkey » révèle même l'intention des producteurs d'utiliser l'image prestigieuse que les villégiateurs véhiculent de Murray Bay pour s'imposer sur des marchés au Canada anglais et aux États-Unis.

L'intérêt pour d'autres productions que le lait est présent dès le début du siècle. Par ailleurs, dans les années 1920, période où sévit déjà une crise dans l'agriculture, c'est la vocation laitière de la région qui est mise en cause par le député de Charlevoix-Saguenay, Edgar Rochette. En 1928, à l'occasion d'un congrès de la Société d'industrie laitière tenu à Baie-Saint-Paul, il dénonce le mauvais choix qui a été fait dans les décennies précédentes de produire du lait. Rochette, qui devient dans les années 1930 président de l'Association provinciale des Éleveurs de renards, a peut-être un parti pris, mais il dit sans détour ce que pensent beaucoup d'agriculteurs québécois. Il souligne que « l'industrie laitière va généralement de pair avec la culture générale et les fermes pourvues de vastes et gras pâturages » et que « la culture générale ne sied pas à Charlevoix où l'étendue des régions cultivables est plutôt restreinte¹⁹ ». La position ébranle bien peu les dirigeants du ministère de l'Agriculture qui continuent de croire en l'avenir de l'industrie laitière dans Charlevoix ou à celui des cultures fruitières, si l'on se fie aux activités rapportées par les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles.

¹⁸ Voir Perron et Gauthier, *op. cit.*, p 238-239.

¹⁹ *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 92. Le

Comme la plupart des agriculteurs des régions du Québec, ceux de Charlevoix s'adonnent aussi à la coopération et fondent des coopératives agricoles au cours de la décennie 1910. Trois coopératives sont fondées dans les années 1910 et 1920 ; leur existence est éphémère comme d'ailleurs la majorité des coopératives mises sur pied à cette époque. Dans les années 1930 et 1940, dans la foulée de la réorganisation du mouvement coopératif commencée en 1929, six autres coopératives sont fondées, dont le couvoir coopératif de Baie-Saint-Paul²⁰. Ces coopératives connaissent plus de succès que celles qui sont créées avant 1929. Dans un contexte de rationalisation favorisé par le ministère de l'Agriculture du Québec, elles fusionnent à partir des années 1950 à la faveur de la création d'une coopérative à vocation régionale. En ce qui a trait à l'organisation et à l'évolution du mouvement coopératif, Charlevoix est assez conforme à la tendance québécoise : constat d'échec avant 1930, nombreuses fondations dans les années 1930 et 1940, mouvement d'abandon qui débute après la Deuxième Guerre mondiale. Comme pour d'autres régions du Québec, la majorité des coopératives se préoccupent d'industrie laitière, mais quelques-unes se spécialisent dans la production d'œufs ou même dans l'élevage d'animaux à fourrure.

4.1.1. L'abandon des fermes

Le phénomène de l'abandon des petites fermes familiales existe déjà au XIX^e siècle : parfois, ce sont presque toutes les fermes d'un rang qui sont désertées. En fin de notre période d'étude, le phénomène est plus manifeste puisqu'il se traduit, du moins dans

discours de Rochette, prononcé le 6 novembre 1928, est aussi reproduit dans le *Progrès du Saguenay* des 24 et 28 novembre 1928, p. 1 et p. 3.

²⁰ Ces coopératives sont fondées à Saint-Hilarion (1913), à Baie-Saint-Paul (1919), à Saint-Étienne-de-La-Malbaie (1919), à Baie-Saint-Paul (couvoir coopératif, 1932), à l'île aux Coudres (1935), à Baie-Saint-Paul (coopérative agricole et élevage d'animaux à fourrure, 1943), à Rivière-Malbaie (1944), aux Éboulements (1945) et à Saint-Irénée (1946). Les données sur les fondations des coopératives ont été compilées à l'aide de la *Gazette officielle du Québec*. La durée d'existence de ces coopératives a été établie à l'aide des rapports annuels des coopératives et des *Annuaire statistiques de Québec*. Sur la vie des coopératives, voir Québec, Ministère de l'Agriculture, Service de l'économie rurale, *Rapports des sociétés coopératives agricoles de la province de Québec*, Québec, Le Service, 1948-1961.

Charlevoix, par un recul progressif des fermes en exploitation. Le nombre de fermes diminue de 1 767 à 1 469 entre 1941 et 1951, la superficie des terres occupées passant de 110 567 hectares à 98 692²¹. Des modifications apportées à la définition des fermes au recensement de 1951²² contribuent à expliquer la diminution du nombre de fermes, mais ce sont peut-être les changements survenus dans le monde du travail qui expliquent davantage cette baisse, laquelle se poursuit pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. Ceux qui habitent dans le milieu rural cessent systématiquement d'être des occupants de ferme ou d'appartenir à la population rurale agricole. La professionnalisation de certaines activités, comme celle de bûcheron, et aussi les exigences de mécanisation et de productivité incitent effectivement des propriétaires de petites fermes et de fermes sans grand potentiel à cesser leur exploitation.

Sur le long terme, la région de Charlevoix ne se différencie guère de l'ensemble du Québec : abandon des petites fermes, accroissement de la superficie des fermes, investissement dans l'équipement et spécialisation accrue sont, entre autres similitudes, à noter. Toutes les régions ne vivent évidemment pas ces changements au même rythme, mais toutes les vivront.

4.2. La pêche

La pêche a fait partie de l'activité économique des Charlevoisiens. La pêche la plus remarquable, qu'on peut aussi appeler chasse, est celle du béluga, un mammifère que les habitants de la région nomment marsouin. L'exploitation du marsouin a fait la richesse des habitants de l'île aux Coudres, rapporte l'abbé Alexis Mailloux vers 1870. Puis s'amorce un long déclin et au cours des années 1920, la pêche ou la chasse au marsouin a perdu toute importance.

²¹ Voir Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 240, Tableau 7.2.

²² La définition de la ferme est plus restrictive. En 1951, est considérée ferme une exploitation de 3 acres (1,21 hectare) ou de 1 à 3 acres (0,404 7 à 1,21 hectare) mais qui a donné pour 250 \$ de produits agricoles. Voir *Recensement du Canada*, 1961, vol. VI, p. xi.

Dans l'ensemble, la pêche dans les environs de Charlevoix rapporte assez peu. D'ailleurs, lorsque des entrepreneurs plus importants veulent pratiquer la pêche sur une grande échelle, ils se dirigent vers la Haute-Côte-Nord, comme c'est le cas dans les années 1860. Quelques entrepreneurs opèrent aux îles Caoui (Ragged Islands)²³. Dans la région même, la pêche la plus connue est celle de l'anguille à laquelle s'adonnent les habitants de Petite-Rivière. Les prises sont toutefois modestes et certaines années, l'ensemble des prises de toute la région de Charlevoix est inférieur à celle de la municipalité de Saint-Joachim, sur la Côte-de-Beaupré.

Les habitants pêchent et braconnent pour leurs besoins ou pour combler ceux des établissements qui accueillent des touristes. À la fin du XIX^e siècle, les lacs dans les environs de Sainte-Agnès, à proximité de La Malbaie, font l'objet d'une pêche commerciale. Les prises étaient écoulées sur le marché de New York où l'on profitait de la renommée touristique de Murray Bay, un peu à l'instar des éleveurs de dindons. Toutefois, ces lacs ne purent supporter longtemps cette pêche intensive²⁴.

4.3. L'industrie du bois, des mines et de la tourbe

L'idée que le développement industriel garantirait une prospérité nouvelle à la région est bien présente au XIX^e siècle. D'ailleurs, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, des articles de l'*Écho de Charlevoix*, le principal journal de la région, témoignent d'une certaine envie à l'égard des progrès de l'industrialisation au Saguenay.

Comme pour la plupart des régions du Québec, l'exploitation des ressources naturelles est à la base du développement industriel de Charlevoix. La forêt, les mines et la tourbe seront ici considérées. L'exploitation des ressources forestières est presque aussi ancienne que la colonisation du territoire. Dès la fin du XVII^e siècle et pendant une partie du XVIII^e siècle,

²³ Voir André Lepage, « Cap sur le Nord ! », *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, janvier-mars 1987, p. 19-23 ; *ibid.*, « La pêche à la morue sur la Moyenne Côte-Nord », p. 24-30 ; André Lepage, « Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860 », *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 12-16.

²⁴ Sur la pêche et la chasse, voir Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 130-131, 248-251.

la fabrication du goudron est à l'honneur ; elle mène d'ailleurs à une exploitation sans ménagement des forêts de pins rouges. La production de bois de mature est aussi notée. Au XIX^e siècle, c'est la production de planches et de madriers qui prend peu à peu la relève. Dans la première partie du siècle, la famille Price et des petits entrepreneurs se font assez actifs. Leurs activités se déplacent même vers le Saguenay, entre autres par le biais de la Société des Vingt-et-Un qui est davantage préoccupée par l'exploitation du bois que par la colonisation. Avec ses grands cours d'eau et ses forêts vierges, le Saguenay dispose d'atouts importants alors que dans Charlevoix, les parterres de coupe éloignés sont plutôt difficiles à exploiter en raison d'un réseau hydrographique caractérisé par des cours d'eau au débit fort variable.

À la fin du XIX^e siècle, l'industrie des pâtes et papiers allait donner une valeur nouvelle aux forêts jusque-là exploitées pour des fins de production de bois de sciage. Les pâtes et papiers pouvaient s'accommoder de bois plus petits et de moindre qualité. L'absence de cours d'eau importants rend difficile toutefois l'implantation de telles usines. C'est finalement à la Chute Nairne, au cœur de l'actuelle municipalité de Clermont, qu'une usine est implantée. Elle deviendra le berceau de la compagnie forestière Donohue. Cette usine fonctionne d'une manière irrégulière, au rythme de la disponibilité en eau, suspendant même ses activités pendant l'hiver. Il en est ainsi jusqu'en 1927, année où elle commence à utiliser de l'électricité produite aux Sept-Chutes, sur la Côte-de-Beaupré.

En dépit des arrêts de production de l'usine de pâte de la Chute Nairne, la coupe de bois de pâte devient plus importante dès le début du XX^e siècle. La Baie-Saint-Paul Lumber emploie à elle seule 400 à 500 hommes dans ses chantiers, ce qui est considérable pour une région de 20 000 habitants. L'exemple est ici donné pour montrer l'importance de ces chantiers en tant que débouché pour les produits agricoles.

La coupe de bois est aussi l'affaire des propriétaires de petits boisés privés. Son importance peut être telle qu'il y va du bien-être des habitants et de la prospérité des villages, surtout ceux de l'arrière-pays. Il faut aussi prendre conscience du fait que des décennies d'imprévoyance peuvent causer des incertitudes dans une municipalité comme Saint-

Urbain. Ici, rappelle le curé de la paroisse au début des années 1920, les terres sont ruinées et le bois de commerce manque pour procurer un revenu décent aux habitants de la municipalité²⁵.

Comme pour le bois, l'intérêt pour les ressources minières de Charlevoix est ancien : l'intendant Jean Talon, qui croit que le fort tremblement de terre de 1663 a mis à jour des mines de fer, s'intéresse alors au fer des environs de Baie-Saint-Paul, plus précisément à Saint-Urbain. Les mines de fer du Saint-Maurice seront toutefois préférées à celles de Charlevoix. Deux siècles plus tard, une compagnie anglaise ouvre une mine à Saint-Urbain. Les opérations se poursuivent entre 1872 et 1874, puis sont abandonnées. La séparation du fer et du titane ne sera possible économiquement qu'avec la mise en service de hauts-fourneaux électriques au début du XX^e siècle. Jusqu'aux années 1940, différentes compagnies locales et étrangères y extraient du minerai qui est expédié en direction des États-Unis. Les opérations d'extraction sont limitées : en 1941, elles s'élèvent seulement à 15 000 tonnes. Au milieu du siècle, le gouvernement du Québec et les compagnies minières optent pour le fer de la Côte-Nord. La dernière tentative de relancer l'extraction du minerai de fer à Saint-Urbain date des années 1960.

Même si l'histoire des mines de fer de Saint-Urbain est marquée par des échecs successifs, les attentes suscitées par cette activité d'extraction sont assez grandes. Les élites locales croient en effet que l'extraction du fer favoriserait la croissance démographique et stimulerait l'économie des environs de Baie-Saint-Paul.

L'exploitation du mica débute à la fin du XIX^e siècle et prend fin dans les années 1940. Les sites d'exploitation les plus connus sont ceux des environs du lac Pied-des-Monts, dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, au nord de La Malbaie. Les propriétés isolantes du mica rendent son utilisation intéressante dans la fabrication de matériel électrique. Mais, l'exploitation du mica est plutôt sporadique en raison de l'incapacité des mines locales à

²⁵ Pétition des paroissiens présentée à M^{gr} Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, 13 novembre 1922, Archives de l'Évêché de Québec, AAQ, 61, CD, Saint-Urbain, vol. II.

affronter la concurrence de producteurs étrangers ou même de producteurs de l'Outaouais québécois et ontarien²⁶.

Les autres activités liées à l'extraction de matériaux communs comme la pierre et le sable répondent à la demande locale. Seule l'extraction de la tourbe qui débute à l'île aux Coudres dans les années 1940 fait exception puisqu'elle est alors vendue à une compagnie de l'Isle-Verte. Rappelons que son extraction est une retombée du programme gouvernemental d'assainissement des terres.

5. L'économie des services

Même si l'importance des services dans l'économie charlevoisienne est assez limitée, il faut reconnaître que l'activité économique engendrée par la villégiature et le tourisme est importante et que cette activité a eu aussi des incidences sur la société régionale. Les services en éducation et en santé ont par contre une place assez marginale en raison de la faible population, en bonne partie desservie à partir des régions de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

5.1. Les services nés de l'industrie touristique

Le milieu social et économique de Charlevoix est marqué dès le XIX^e siècle par la présence des villégiateurs et, au XX^e siècle, par l'essor du tourisme de masse. La présence des uns et des autres a pu favoriser les échanges avec les Charlevoisiens, même si les villégiateurs du XIX^e siècle, en particulier ceux de Pointe-au-Pic, vivent plutôt à l'écart de la population. Par contre, ils embauchent des domestiques pour travailler dans leur villa et des guides de pêche ou de chasse. Les établissements hôteliers ont aussi besoin de personnel. Dans les premières décennies du XX^e siècle, l'intérêt des Charlevoisiens pour l'apprentissage de l'anglais qu'ont noté les inspecteurs d'école est assez significatif des incidences de l'économie touristique sur la région.

²⁶ Chad Gaffield, sous la direction de, *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 289-290.

La présence de ces visiteurs a aussi des conséquences sur le commerce local et sur les services bancaires²⁷. Ainsi, leur présence dans les environs de La Malbaie expliquerait la prospérité du commerce de produits d'artisanat entre les années 1910 et le début de la décennie 1940. Les femmes et les jeunes filles de Sainte-Agnès, en particulier, y trouvent une source importante de revenus. À La Malbaie, quelques établissements s'adonnent à la commercialisation des produits de l'artisanat, ou encore embauchent des ouvrières pour la confection de vêtements, de catalognes et autres produits qui sont écoulés dans les grands magasins de Montréal, dont Eaton et Dupuis & Frères.

L'industrie touristique favorise également l'implantation de commerces spécialisés dans les environs de La Malbaie. C'est d'abord là qu'on retrouve des magasins de souvenirs et de cadeaux, un magasin de vêtements pour enfants, des lieux d'amusement, un commerce d'artisanat tenu par un Huron d'Ancienne-Lorette et même un hippodrome. La diversité des établissements commerciaux y est beaucoup plus importante que dans la partie ouest de Charlevoix. De la même manière, les établissements destinés à l'accueil des touristes sont aussi plus nombreux dans les environs de La Malbaie qu'ils ne le sont à Baie-Saint-Paul.

Pour les services bancaires, les milieux fréquentés par les villégiateurs et les touristes apparaissent mieux desservis. Alors que Baie-Saint-Paul, l'île aux Coudres, Les Éboulements et Saint-Siméon attirent, jusqu'à la fin des années 1920, une seule succursale bancaire sur leurs territoires respectifs – souvent une succursale de la Banque Nationale –, la situation est assez différente dans les environs de Pointe-au-Pic, de La Malbaie et de Saint-Irénée. Plusieurs banques sont présentes dans l'une ou l'autre de ces municipalités, dont la *Home Bank of Canada*, la Banque d'Hochelaga, la *Bank of Montreal* et la Banque Provinciale. C'est aussi à La Malbaie que la Caisse de Petite Économie patronnée par le Séminaire de Chicoutimi ouvre un bureau en décembre 1909 ; une succursale sera ouverte

²⁷ Les données sur le commerce local et les succursales bancaires ont été recueillies dans les annuaires de renseignements commerciaux Dun, Bradstreet, et Dun & Bradstreet pour la période 1890-1950.

à Pointe-au-Pic en janvier 1910. En ce qui concerne les caisses populaires, leur implantation vient assez tardivement, la première étant fondée à Saint-Fidèle en 1935.

L'apport économique qui découle de la présence des villégiateurs et des touristes est une variable dont il faut tenir compte dans le développement régional. C'est d'ailleurs avec une certaine envie que les élites de Baie-Saint-Paul voient passer, sans qu'ils daignent s'arrêter, les bateaux de la Canada Steamship Lines qui transportent les voyageurs vers Pointe-au-Pic.

5.2. Les services en éducation et en santé

L'organisation locale de l'enseignement relève des commissions scolaires qui, en particulier au XIX^e siècle, naissent au rythme des fondations de municipalités et quelques circonstances. Les problèmes connus de la formation du personnel, du taux élevé de roulement, des faibles salaires, du manque d'équipement, de la fréquentation scolaire font écho à ceux des autres régions du Québec. Malgré tout, des progrès spectaculaires sont réalisés dans l'alphabétisation de la population. Ainsi, en 1901, 75 % des Charlevoisiens âgés de plus de cinq ans savent lire et écrire²⁸.

Quelques couvents pour filles sont établis à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie au XIX^e siècle. Toutefois, la région ne compte aucun collège pour garçons avant 1900 et elle dut attendre jusqu'en 1936 avant de posséder une école normale pour la formation des maîtres. Dans la mesure où Charlevoix est sans ville épiscopale, il a attiré peu d'institutions religieuses et d'écoles spécialisées qui sont généralement regroupées autour d'un évêché. Rappelons que la région est rattachée au diocèse de Québec, sauf pour les années 1878-1951 où elle relève de l'autorité de l'évêque de Chicoutimi. De plus, les gros villages qu'ont longtemps été La Malbaie et Baie-Saint-Paul ne font pas le poids avec les villes plus peuplées du Haut-

²⁸ Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 148.

Saguenay²⁹. Pour recevoir une instruction supérieure et pour bénéficier de soins de santé, les Charlevoisiens ont dû se diriger vers Chicoutimi ou vers Québec.

En ce qui concerne la santé, la région se distingue par l'hospice Sainte-Anne pour aliénés que l'abbé Ambroise Fafard a fondé à Baie-Saint-Paul en 1889 et qu'il a confié deux ans plus tard aux Petites Franciscaines de Marie. Baie-Saint-Paul a son premier hôpital à la fin des années 1920 et La Malbaie dispose du sien au début des années 1940. Mais la grande institution de santé de la région reste sans nul doute l'hospice Sainte-Anne à Baie-Saint-Paul, qui vit une croissance rapide à compter des années 1920. Cette institution a marqué l'économie de Baie-Saint-Paul, ne serait-ce que par l'embauche de laïcs pour travailler à l'hospice ou encore à la grande ferme qu'exploitent les Petites Franciscaines de Marie.

5.3. Les transports et les communications

Dans cette région délimitée au nord et à l'ouest par les plateaux élevés des Laurentides, à l'est par la rivière Saguenay et au sud par le fleuve Saint-Laurent, les communications sont difficiles. Elles ont souvent été évoquées pour affirmer la personnalité particulière de Charlevoix. Les promoteurs de l'industrie touristique et les folkloristes³⁰, entre autres, ont contribué à construire une image de Charlevoix comme un espace géographique isolé. Ici, plus qu'ailleurs, les valeurs traditionnelles de la société francophone auraient échappé en partie au modernisme qui ailleurs a transformé les sociétés nord-américaines.

²⁹ Selon le recensement du Canada de 1931, la seule ville de Chicoutimi compte 11 877 habitants comparativement à 22 940 pour toute la région de Charlevoix.

³⁰ Serge Gauthier, « Charlevoix ou la création d'une région folklorique (1916-1980) », Thèse de Ph.D. (Ethnologie historique), Québec, Université Laval. Cette thèse est en cours.

5.3.1. Les transports

Mais qu'en est-il vraiment des liens de Charlevoix avec les régions voisines ? Comme Charlevoix est, somme toute, un espace habité du littoral du Saint-Laurent, commençons par les communications maritimes. De l'époque des premiers colons jusqu'au début du XX^e siècle, le fleuve est souvent apparu la voie de communication par excellence pour se déplacer vers des régions voisines, ou même pour effectuer un déplacement vers une autre municipalité à l'intérieur de Charlevoix.

Mais les contraintes sont importantes. L'accès aux côtes est souvent malaisé pour les bateaux et les goélettes. Les battures étendues, comme celles à Petite-Rivière-Saint-François, à Baie-Saint-Paul, à l'île aux Coudres, à La Malbaie, rendent l'approche des côtes difficile, presque impossible à marée basse. Les habitants ont vite appris à tirer avantage de la marée haute, laquelle peut atteindre quatre à cinq mètres. Là où les battures sont absentes et où les eaux sont profondes, des falaises de centaines de mètres dominent le fleuve et interdisent quasi toute communication entre celui-ci et l'intérieur. L'accès est plus facile sur la partie de la côte entre La Malbaie et le Saguenay³¹, mais c'est la partie du territoire la moins propice à la colonisation. En plus de l'accès malaisé, les forts courants, l'effet des marées et les vents ont rendu la navigation hasardeuse, tant sur le Saguenay que sur le Saint-Laurent. Le passage étroit qui sépare l'île aux Coudres et la rive nord du Saint-Laurent est particulièrement redouté. La construction de phares et de nombreux quais à partir du milieu du XIX^e siècle par le gouvernement canadien améliore par ailleurs la sécurité maritime et facilite la navigation. Malgré les contraintes, y compris celle des glaces entre novembre et avril, le fleuve est longtemps demeuré la voie d'accès privilégiée vers les régions voisines.

³¹ Sur ce sujet, voir Blanchard, *op. cit.*, p. 319-320.

L'utilisation de la goélette, en particulier entre 1850 et 1960, rappelle la place de la navigation dans l'univers des Charlevoisiens. Pendant cette période, les chantiers maritimes locaux ont construit pas moins de 346 navires, dont 264 goélettes. Cette activité, dominée depuis le XIX^e siècle par les navigateurs de la côte et de l'île aux Coudres, s'ajuste dès les années 1920 à la nouvelle concurrence. Elle est en constante évolution. Les goélettes construites à peu de frais au XIX^e siècle, souvent sur des chantiers improvisés, ont vu leur coût augmenter. Après la Première Guerre mondiale, leur construction nécessite un investissement de quelque 5 000 \$. Cela explique peut-être que 76 % des navires ont été construits entre 1860 et 1920. Après cette date, seules Petite-Rivière et l'île aux Coudres restent assez actives. Vers 1940, une goélette exige un investissement d'au moins 50 000 \$ et, dans les années 1950, leur coût de construction dépasse souvent 100 000 \$. La hausse des coûts s'explique par l'adoption de nouvelles techniques : introduction du moteur diesel dès le début des années 1920, préférence pour la goélette à coque d'acier après la Deuxième Guerre mondiale, recours à des équipements de navigation et de transbordement plus perfectionnés³².

Les Charlevoisiens se distinguent comme constructeurs et aussi comme bateliers. Au milieu du XX^e siècle, il possède encore au moins 50 % de la flotte de goélettes. En 1962, 53 des 102 petits caboteurs recensés au Québec sont la propriété de Charlevoisiens³³. Le transport de marchandises diverses, de bois de pâte et d'un peu de tourbe, font vivre les propriétaires de goélettes. Mais le cabotage supporte alors difficilement la concurrence des autres moyens de transport et apparaît peu à peu comme un reliquat.

Il reste que le fleuve a été, surtout au XIX^e siècle, un lien privilégié avec l'extérieur pour voyager et pour transporter des marchandises. C'est encore ce fleuve que l'on traversait pour se rendre à Rivière-Ouelle, sur le littoral sud, afin d'y prendre le train en direction de Québec. Cet accès à une gare ferroviaire ainsi que les liens avec les villages de la rive sud

³² Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 234-236. Sur le lieu de construction des goélettes, voir le tableau 7.1, p. 236.

³³ Perron et Gauthier, *op. cit.*, p. 288-289.

du fleuve sont alors suffisamment importants pour justifier le service d'un traversier entre la côte charlevoisienne et Rivière-Ouelle. Ce service est même offert pendant l'hiver à compter de 1903.

Par voie terrestre, Charlevoix demeure plutôt isolé jusqu'au début du XIX^e siècle. Les pistes empruntées par les Amérindiens en direction du Saguenay sont connues, mais il n'y a pas là de colonisation avant les années 1840. Pour se rendre à Québec, la meilleure solution est de suivre les rives du fleuve, à ses risques et périls, au gré des marées et autres obstacles. La construction du chemin des Caps permet, à compter des années 1820, d'établir un lien entre Charlevoix et Saint-Joachim, sur la Côte-de-Beaupré. De Saint-Joachim, le voyageur peut se rendre assez aisément à Québec. Le chemin des Caps est l'objet de critiques continues en raison de son tracé difficile.

Les autres liens terrestres de Charlevoix seront aménagés vers Tadoussac et vers le Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'ouverture de ce territoire à la colonisation pousse d'ailleurs vite les petites bourgeoisies de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie à vouloir relier leur village au Saguenay par voies terrestres. Elles souhaitent, entre autres, détourner à leur profit les échanges commerciaux et damer le pion aux marchands de Québec, mais ce projet se soldera par un échec.

Le moyen de transport par excellence dans la deuxième moitié du XIX^e est certes le chemin de fer. Chacun sait vite lui reconnaître des avantages, dont celui de fonctionner pendant l'hiver. La problématique d'un lien ferroviaire entre Charlevoix et les régions voisines est assez semblable à celle des chemins. Les élites locales souhaitent un lien avec Québec qui serait prolongé en direction du Saguenay, via Charlevoix. Les promesses de construction se succéderont pendant des décennies, d'une élection à l'autre. Finalement, dans les années 1910, le chemin de fer est construit et en 1919 La Malbaie est reliée à Saint-Joachim, 60 ans après l'établissement du lien ferroviaire entre Rivière-du-Loup et Québec.

Les espoirs suscités par le chemin de fer étaient grands, qu'il s'agisse du progrès de l'agriculture, du développement industriel, du transport des voyageurs. Mais les attentes

seront rapidement déçues. Les craintes que le chemin de fer ne fasse pas ses frais se confirment, surtout que la liaison ferroviaire vers le Saguenay avait été perdue au profit de Québec dès 1888. Le service aux voyageurs est vite réduit à quelques voyages par semaine. Son impact sur le développement industriel est en apparence nul. De plus, le chemin de fer arrive à un moment où l'automobile semble être porteuse de toutes les promesses. Dès les années 1920, la politique du gouvernement du Québec de reconstruire son réseau routier montre l'importance accordée aux véhicules motorisés. C'est donc un autre concurrent pour le train, sans compter le cabotage que les Charlevoisiens continuent de privilégier parce que moins onéreux. Dans les années 1940, aussi longtemps que le permet la saison de navigation, les agriculteurs recourent encore à la goélette pour le transport de denrées agricoles vers Québec et Montréal.

Pour cela, le train ne semble pas avoir accéléré le développement économique de Charlevoix. Retenons toutefois que le gouvernement du Québec y vit un moyen simple et peu coûteux de transporter les aliénés vers l'hospice de Baie-Saint-Paul. Il en envoie en grand nombre à partir de la décennie 1920. La clientèle passe progressivement d'une centaine de malades à près de huit cents. C'est sans doute l'effet le mieux senti de la liaison ferroviaire dans la région.

5.3.2. La poste, le télégraphe et le téléphone

Le service postal est mis en place dans les différentes municipalités au cours du XIX^e siècle. Toute municipalité et même hameau a un bureau de poste. Certaines, comme Baie-Saint-Paul, en comptent même dans les divers secteurs de leur territoire. La poste apparaît aux Charlevoisiens un service essentiel et ils n'hésitent pas à déplorer la qualité du service. L'introduction du télégraphe et du téléphone dans les dernières décennies du XIX^e et au début du XX^e siècle est généralement bien reçue. Le télégraphe relie les villages entre eux, du moins ceux de la côte, et avec l'extérieur de la région au début des années 1880, mais Sainte-Agnès, Saint-Placide et Petite-Rivière ne seront desservies qu'en 1903-1904. L'implantation du téléphone débute en 1895 et au début du XX^e siècle, la majorité des municipalités disposent d'un lien téléphonique avec l'extérieur. Ces innovations ont été

disponibles à peu près à la même époque qu'elles l'ont été au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

6. Charlevoix comme région d'étude : un bilan

À prime abord, le milieu peut paraître très homogène en raison de la petitesse de la région, d'un peuplement qui s'est fait sans grand apport extérieur, et d'une population presque totalement de langue française et de religion catholique. Mais à d'autres points de vue, ce milieu est aussi hétérogène. Baie-Saint-Paul et La Malbaie se distinguent comme petits centres d'affaires. Ces municipalités accueillent la majorité des petites industries. C'est aussi dans ces municipalités que s'établissent les principales maisons d'éducation et de santé. Les environs de Pointe-au-Pic et de La Malbaie tirent profit de la présence des villégiateurs fortunés. Dans les premières décennies du XX^e siècle naît dans la partie est de Charlevoix la première petite ville industrielle de cette région : Clermont. Ici, les habitants sont des ouvriers, donc des consommateurs de produits agricoles, à une époque où une majorité de Charlevoisiens vit encore en milieu rural et dans les fermes.

Le deuxième point est l'évolution générale de l'agriculture de Charlevoix. Le milieu agricole n'est pas à l'avant-garde, mais pas pour autant hostile au progrès. Des agriculteurs charlevoisiens se sont même distingués, entre autres dans l'élevage du dindon et du poulet. Dans le cas de l'élevage des animaux à fourrure, ils se sont engagés dans une activité assez risquée en raison du caractère spéculatif de ce marché. Les agriculteurs de cette région ont découvert la coopération agricole comme leurs autres collègues québécois. Ils ont participé à des concours du Mérite agricole et certains ont su s'illustrer. Ils ont adopté les engrais et instruments aratoires. Ils ont bénéficié de sociétés d'agricultures, de cercles agricoles, de conférences, de fermes de démonstrations, de cours abrégés d'agriculture ; ils ont envoyé des jeunes étudiés dans des écoles d'agriculture ; ils ont recouru à différents programmes gouvernementaux pour améliorer leurs fermes. Ils ne sont pas insensibles aux innovations, à ces choses nouvelles qui s'offrent à eux. Pris sous cet angle, Charlevoix ressemble au reste du Québec.

Mais d'une manière générale, les conditions naturelles sont assez peu favorables à la production agricole dans Charlevoix et les performances de l'agriculture peuvent s'en ressentir. À l'intérieur même de Charlevoix, il faut retenir l'existence d'écart entre les terres des plateaux et les terres des vallées et de l'île aux Coudres. Les conditions dans lesquelles travaillent les agriculteurs peuvent influencer leur réceptivité vis-à-vis les innovations et surtout leur volonté de mettre en pratique ce qu'on leur propose.

Le troisième point a trait au problème des marchés. Dans Charlevoix, la population est peu importante, ce qui signifie pour les producteurs de denrées agricoles que le marché local est modeste. Entre 1852 et 1951, cette population passe de 15 000 à 28 000 habitants. Le nombre d'exploitations agricoles de 4 hectares et plus recensées en 1852 et 1951, avec 1 424 et 1 469 fermes. Entre temps, Charlevoix a atteint le maximum de 2 009 fermes en 1881³⁴. Pour 1852 et 1951, cela représente une (1) ferme pour 10,5 habitants et une (1) pour 19 habitants. Le marché local est donc sans grande envergure, mais il faut néanmoins retenir la présence de chantiers forestiers qui doivent nourrir hommes et chevaux pendant des périodes de 3 à 4 mois, ou plus.

Les 5 000 à 10 000 villégiateurs qui viennent séjourner surtout dans les environs de La Malbaie pendant la période estivale créent aussi une demande en produits agricoles. La demande en lait nature pourrait d'ailleurs expliquer le retard de l'implantation des fromageries de La Malbaie sur Baie-Saint-Paul, les agriculteurs préférant écouler le lait disponible auprès des consommateurs et des établissements hôteliers. C'est un constat intéressant qui montre que les producteurs agricoles ont profité des occasions offertes pour tirer le meilleur profit possible de leurs produits agricoles. Enfin, l'intérêt pour certaines spécialités, dont la production de dindons, confirme que les agriculteurs cherchent à répondre aux marchés et qu'ils ne se contentent pas d'une production orientée vers la subsistance.

³⁴ Recensements du Canada, 1852, 1881, 1951.

L'écoulement des produits agricoles oblige à s'interroger sur un autre problème : celui des communications et de l'accès des agriculteurs à des marchés de consommateurs hors de Charlevoix. Ce quatrième point est important dans un contexte d'adoption des activités laitières comme spécialité et d'accès à un marché mondial de consommateurs. C'est tout le problème de l'isolement géographique de Charlevoix et des communications avec l'extérieur qui est ici à considérer.

Jean Hamelin et Yves Roby ont fait un lien entre la présence du chemin de fer et l'ouverture de fabriques dans les dernières décennies du XIX^e siècle. L'absence d'un chemin de fer dans Charlevoix jusque dans les années 1910 a pu nuire au développement de la région, mais pas au point d'empêcher les agriculteurs de prendre le tournant de l'industrie laitière et de mettre en place un réseau de fabriques, surtout des fromageries comme dans la majorité des comtés du Québec. De plus, les limites de la navigation pendant l'hiver ont probablement été à cette époque sans effets tangibles sur l'évolution des fabriques. Il est bien connu que les fabriques fonctionnent pour la plupart entre mai et novembre. Dès les années 1890, un réseau de fromageries éclôt dans Charlevoix, d'abord dans les villages du littoral, puis, sans beaucoup de retard, dans les municipalités de l'arrière-pays. Si ce coin du Québec n'est pas à l'avant-garde dans la production du fromage et du beurre en fabrique, il paraît suivre le mouvement rapide qui marque l'ensemble québécois dans les années 1890 et 1900, une période où se multiplient d'une manière désordonnée les fromageries, les beurreries et les beurreries-fromageries.

L'arrivée du chemin de fer a pu toutefois modifier certaines pratiques individuelles, comme la décision que prennent des producteurs de lait de vendre de la crème sur le marché de la ville de Québec plutôt que de la livrer aux beurreries locales. Si le chemin de fer a eu une incidence sur les fabriques locales, elle est ici plutôt négative en raison de la perte de matière première. Car ces nouvelles pratiques mettent en danger les industries rurales. L'enjeu est de taille et les inquiétudes à propos de ces nouvelles tendances valent aussi pour le milieu charlevoisien. Aux Éboulements, en 1933, le curé, inquiet de l'avenir de la

beurrerie locale, dénonce vertement le projet d'un réseau de transport qui permettrait d'acheminer la crème des producteurs de la paroisse vers Québec³⁵.

Enfin, l'amélioration du réseau routier et l'utilisation du véhicule-moteur dans les décennies 1930 et 1940 rendent encore plus relatif l'isolement géographique de Charlevoix.

Le cinquième point qu'il faut considérer est le potentiel des terres agricoles de Charlevoix. Dans l'ensemble, les terres agricoles sont en général médiocres, chose établie dès le début de cette recherche. Mais si les terres souffrent toutes de lacunes, elles en souffrent de manière inégale. Les fermes de l'île aux Coudres, du littoral du fleuve et des vallées de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie bénéficient du meilleur potentiel. Ces fermes sont aussi celles qui jouissent des conditions climatiques les plus favorables pour les cultures. Les agriculteurs des plateaux, soit les zones les moins favorisées, ont pu améliorer leurs terres au fil des décennies ; par contre, ces mêmes agriculteurs ont dû composer de tout temps avec un climat plus rude.

L'existence de conditions agricoles variées dans Charlevoix est donc à retenir et oblige à des nuances relativement aux conclusions à tirer de l'étude. Si tous les agriculteurs peuvent être sensibles aux innovations, tous n'ont peut-être pas le même intérêt à les mettre en pratique. Il est certain que les agriculteurs de l'arrière-pays produisent dans un environnement plus contraignant, qu'il s'agisse de la terre, du climat, de la facilité d'accès aux moyens de transport fluvial, ferroviaire, terrestre.

³⁵ Paroisse des Éboulements, Cahiers de prônes, 30 avril 1933.

CHAPITRE 3

LA STRATÉGIE DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

L'étude des canaux de diffusion et des approches de la communication dont ils sont porteurs permettra de dégager la stratégie de l'État et d'en apprécier l'évolution. Les actions en faveur de la modernisation de l'agriculture qui ont attiré notre attention font partie d'une programmation à long terme. Aussi les actions plutôt ponctuelles comme celle du soutien à une activité spéciale dans un comté ont-elles été ignorées. Dans la plupart des cas, les actions prises valent à la fois pour le Québec et pour la région de Charlevoix, mais les différences, s'il y a lieu, seront précisées. Toutes les idées et intentions de l'État en faveur de la diffusion des connaissances agricoles n'ont pas été considérées. Celui-ci a imaginé différents projets pour atteindre son objectif, par exemple l'idée de bibliothèques dans les paroisses, ou encore l'établissement d'un musée d'agriculture, tel que cela existait aux États-Unis. En 1869, le Conseil d'agriculture confie même à son secrétaire l'étude de cette possibilité¹.

Au fil des décennies, l'État, par l'entremise de son ministère de l'Agriculture, a mis en place des services et soutenu des associations en faveur du développement agricole. La Société d'industrie laitière, la Société de pomologie, les sociétés d'éleveurs, les services ou les sociétés voués à l'horticulture sont quelques-uns des moyens d'encadrement. Dans le cas des sociétés d'éleveurs en particulier, certaines ont des ramifications locales qui prennent forme avec la création d'un cercle spécialisé dans l'élevage de race. Dans la présente étude, ce sont les principaux moyens de diffusion des connaissances auprès des agriculteurs qui ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les associations agricoles, en particulier les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, ont joué un rôle de premier plan dans le projet de diffusion des connaissances. Ce sont des associations que gèrent des gens du milieu et où s'établit un contact direct avec les agriculteurs. Il existe d'autres associations, comme les cercles de fermières², les cercles de

¹ Jean, « Les idéologies éducatives agricoles... », p. 125.

² Les cercles de fermières répondent « au besoin de moderniser l'agriculture par des techniques appropriés » et « ils apparaissent comme une courroie de transmission idéale des directives du ministère de l'Agriculture et ses agronomes aux femmes rurales. » (Yolande Cohen et Pierre Van Den Dungen, « À l'origine des cercles de fermières : étude

jeunes agriculteurs, les cercles de jeunes éleveurs, pour promouvoir le développement agricole. Mais les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles ont été les premières et les principales organisations sur lesquelles d'autres moyens de diffusion des connaissances se sont appuyés pour atteindre ou agir auprès des agriculteurs. Parmi les autres moyens de diffusion des connaissances, mentionnons la presse, l'enseignement agricole, les concours et les démonstrations de tout genre faites entre autres par l'entremise des fermes modèles, des champs de cultures particulières et des stations avicoles. Ajoutons aussi les fabriques de beurre et de fromage dont l'implantation est un symbole tangible de la transformation du milieu agricole.

1. Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles

Les formes d'association d'agriculteurs sont variées et ont des objectifs propres : objectif professionnel comme dans le cas de l'Union catholique des cultivateurs, objectif économique des syndicats, objectifs éducatif et économique des coopératives agricoles, objectif de diffusion des connaissances dans le cas des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Ces deux dernières associations ont été l'outil privilégié de l'État pour convaincre les agriculteurs d'innover.

La société d'agriculture est la plus ancienne forme d'association dont l'État soutient le développement pour des fins de modernisation. La Société d'agriculture du Bas-Canada, créée en 1789 et dominée par les anglophones, n'existe que de nom³. Après 1815, des sociétés d'agriculture sont fondées et bénéficient à l'occasion de fonds publics. Les attentes envers les sociétés d'agriculture évoluent à nouveau vers le milieu du XIX^e siècle, surtout après l'adoption de l'Acte pour réorganiser les sociétés d'Agriculture de districts et de comtés en 1845. Deux ans plus tard est créée la Société d'agriculture du Bas-Canada qui chapeaute les sociétés d'agriculture de comté.

comparée Belgique-Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 1, été 1994, p. 47.

³ Jean, *op. cit.*, p. 57.

C'est d'ailleurs cette Société d'agriculture du Bas-Canada qui est à l'origine de l'enquête confiée à Joseph-Charles Taché sur l'état de l'agriculture en 1850. Entre autres propositions, ce rapport suggère l'amélioration des cultures, la nomination d'un surintendant de l'agriculture, la création de fermes modèles, la diffusion de journaux et de revues agricoles et aussi un meilleur encadrement des agriculteurs par les sociétés d'agriculture⁴. En 1852, à la suite du rapport Taché, l'État crée le Bureau d'Agriculture du Bas-Canada ou Board of Agriculture of Lower Canada.

Les sociétés d'agriculture de comté semblent finalement sortir de l'anonymat dans le sillage de la création du département d'Agriculture et des Travaux publics en 1869. Le Conseil d'agriculture remplace alors la Chambre d'agriculture. Ce Conseil est dominé par des commerçants qui prônent d'ailleurs l'importation d'animaux pour l'amélioration des races, ce qui va dans le sens de la préoccupation des élites en faveur d'une agriculture plus performante sur le plan commercial. Le Conseil d'agriculture a alors un tel poids que de fait il dirige les orientations du ministère de l'Agriculture, soutient Bruno Jean⁵. Pour les contemporains de la réforme de 1869, cette réforme signifie que le gouvernement veut enfin prendre l'initiative du mouvement agricole, que les sociétés d'agriculture ne seront dorénavant plus abandonnées à elles-mêmes et qu'elles bénéficieront d'un meilleur encadrement⁶.

Les sociétés d'agriculture ont comme aire d'activité le comté, parfois une partie de comté, et chacune attire dans ses rangs quelque 200 à 300 agriculteurs. Les sociétés d'agriculture ont à leur tête des membres de l'élite locale. Certaines responsabilités leur sont confiées, comme l'organisation de l'exposition agricole dans le comté ou la mise sur pied de concours à l'intention de tous les agriculteurs du comté.

⁴ Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 185.

⁵ Jean, *op. cit.*, p. 59.

⁶ *La Gazette des Campagnes*, 24 juin 1869, p. 99-100. Le journal commente l'« Acte concernant l'agriculture et les travaux publics », sanctionné le 5 avril 1869.

Les critiques ont été parfois acerbes à l'égard des sociétés d'agriculture. La routine des activités, le faible intérêt des agriculteurs, la mauvaise administration des fonds, entre autres, sont des objets de reproche. Mais ce n'est pas nécessairement en raison du rôle que l'État s'y arroe. Des propos de la *Gazette des Campagnes* sur les associations agricoles en 1893 laissent plutôt croire que les sociétés d'agriculture jouent un rôle indispensable dans un comté ou un district. Le problème, selon ce journal, ce n'est pas l'intervention de l'État. Le problème, c'est qu'il y a eu une erreur de stratégie ; les cercles agricoles auraient dû précéder l'établissement des sociétés d'agriculture⁷, ce qui aurait permis un meilleur encadrement des agriculteurs et attiré beaucoup plus de membres aux sociétés d'agriculture. La *Gazette des Campagnes* croit donc que le terrain idéal de la communication est la paroisse ou la municipalité.

La fondation des premiers cercles agricoles pourrait s'expliquer par l'incapacité d'une société d'agriculture de rallier les agriculteurs du territoire qu'elle dessert. Depuis les années 1870, ceux qui soutenaient les cercles agricoles croyaient que les agriculteurs se sensibiliseraient d'eux-mêmes à la nécessité du progrès agricole à travers ces associations. Les cercles agricoles sont par ailleurs parfois décrits comme des prolongements des sociétés d'agriculture dans chacune des municipalités d'un territoire, un point de vue que soutiennent les promoteurs des cercles agricoles depuis les années 1870, point de vue qui voulait que le progrès général de l'agriculture passe par le progrès de celle-ci dans chaque municipalité. C'est ce que prétend parmi d'autres le président du Comité du Journal d'agriculture en 1877⁸.

La *Gazette des Campagnes* insiste également sur le fait que les agriculteurs d'une paroisse se connaissent, qu'il est plus facile de les convaincre de s'associer et que le cercle agricole est une organisation où les agriculteurs sont appelés à s'occuper eux-mêmes de leurs

⁷ *La Gazette des Campagnes*, 2 mars 1893, p. 411-413.

⁸ *Le Journal d'Agriculture*, février 1877, p. 3.

affaires⁹. L'aire d'activité du cercle est la paroisse et c'est le grand avantage que les opposants à l'action trop centralisée de l'État voient dans les cercles agricoles.

Les promoteurs des cercles continuent d'obtenir des appuis dans la décennie 1880 et l'idée que la proximité établie entre le membre et son cercle assurait à cette association un caractère éducatif plus populaire fait son chemin¹⁰. Une observation de l'agronome Édouard-A. Barnard, dans son rapport au ministère de l'Agriculture de 1884, résume assez bien le climat à propos de l'éducation agricole dispensée par les sociétés d'agriculture. Il soutient que « l'argent donné aux sociétés d'agriculture aujourd'hui ne saurait apporter un centième de [sic] bénéfice que vaudrait à la province la diffusion d'un bon enseignement agricole ! Et cet enseignement, pour être complet, doit comporter l'encouragement à donner aux cercles agricoles, en formant, dans nos écoles d'agriculture, d'utiles conférenciers¹¹. »

D'autres fonctionnaires du ministère de l'Agriculture croient aussi aux vertus des cercles agricoles, comme les responsables du journal officiel du ministère qui sont d'avis, en 1882, que les cercles agricoles sont appelés à réformer les sociétés d'agriculture¹², même s'ils déplorent l'opposition grandissante entre les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture. En 1884, c'est autour de la Société d'industrie laitière de proclamer bien haut l'utilité des cercles agricoles pour l'industrie laitière¹³. C'est l'époque où se consolident les cercles agricoles : ils ont l'appui des évêques et ils se sont dotés d'une constitution en 1886 et, en janvier 1887, un premier congrès des cercles agricoles eut lieu à Trois-Rivières. L'année suivante, le rapport préliminaire de la Commission agricole chargée d'enquêter sur le système d'agriculture et de s'enquérir du fonctionnement des institutions agricoles

⁹ *La Gazette des Campagnes*, 21 avril 1881, p. 301.

¹⁰ Bruno Jean associe le cercle agricole au mouvement d'idéologie éducative populaire. Voir Jean, « Les idéologies éducatives agricoles... », 1977, p. 67.

¹¹ Québec (province), *Rapport du ministère de l'Agriculture*, Québec, Imprimeur du Roi, 1884, p. 103.

¹² *Le Journal d'Agriculture*, mars 1882, sans jour, p. 30.

¹³ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 1885, p. 1-4.

recommande au gouvernement « de faire tout en son pouvoir pour stimuler ou étendre¹⁴ » l'action des cercles agricoles.

En 1893, année d'arrivée d'un gouvernement conservateur, le commissaire ou ministre de l'Agriculture Louis Beaubien reconnaît officiellement l'utilité de ces cercles et décide d'en encadrer les activités. Le mouvement en faveur des cercles agricoles bénéficie déjà du soutien des évêques. Aussi c'est avec un engagement vigoureux que les curés de la province incitent alors leurs paroissiens à soutenir la fondation d'un cercle dans leur paroisse respective, sans trop s'inquiéter, en apparence, des intentions de l'État. Les traditionnelles récriminations contre les lointaines sociétés d'agriculture, contre la mainmise de l'État, contre les activités inappropriées aux réalités agricoles locales n'ont aucun écho dans ces appels en faveur de la fondation des cercles agricoles.

Les cercles fonctionnent sur une base plus régulière que les sociétés d'agriculture. Beaucoup de ces cercles ont, par le rôle actif que joue le curé, comme président du cercle ou, à un autre titre, un quasi-permanent. Cela se traduit, par exemple, par la tenue d'une assemblée mensuelle pour les membres. D'ailleurs, l'élection des administrateurs des cercles au XIX^e siècle n'est pas annoncée comme la relance annuelle des activités de l'association, comme c'est souvent le cas lors du renouvellement des équipes d'administrateurs des sociétés d'agriculture. L'invitation faite aux agriculteurs de participer à l'assemblée de la société d'agriculture pour assurer sa relance pour la prochaine année semble en effet traduire une existence fragile et à courte vue. C'est même sans gêne que l'on invite chaque année les agriculteurs à la relance de la société d'agriculture et qu'on leur en fait miroiter les avantages, pour l'achat des graines de semence, par exemple.

Le premier cercle agricole est fondé en 1862 à l'Île d'Orléans¹⁵. En 1875, les cercles se fédèrent dans l'Union agricole nationale. À cette époque, il suffit de 10 membres pour

¹⁴ [Nazaire Bernatchez], *Rapport préliminaire de la commission agricole, instituée par un ordre en conseil du 18 août 1887, conformément à un rapport du Comité d'agriculture approuvée par l'Assemblée législative de Québec, le 13 mai 1887*, [Québec], 1888, p. 23.

¹⁵ Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 189.

former un cercle. Ces cercles, une quarantaine au début des années 1880, doivent pour un bon nombre leur existence à la volonté de quelques membres de l'élite locale dont peuvent faire partie quelques gros agriculteurs. Souvent c'est le curé qui lance le mouvement : il incarne à l'échelle locale le rôle d'un dirigeant qui peut influencer les agriculteurs de la paroisse en matière d'innovations agricoles.

Les cercles conservent leur indépendance au prix du sacrifice de l'appui financier de l'État. Mais dès que ce dernier reconnaît officiellement¹⁶ le bien-fondé des cercles agricoles et leur accorde des subventions, ceux-ci doivent se soumettre aux exigences du ministère de l'Agriculture relativement à leurs activités et à leur fonctionnement administratif. Entre autres règles, il faut un minimum de 25 membres pour qu'un cercle soit reconnu. L'État récupère donc le mouvement et sa volonté de soutenir leurs activités à l'aide de subventions a un effet décisif sur l'expansion de ces associations agricoles. Le nombre de cercles agricoles atteint 530 en 1900 et 736 en 1918, ce qui représente alors un effectif de 71 137 agriculteurs¹⁷.

¹⁶ Jean Hamelin et Nicole Gagnon diront de loi de 1893 sur les cercles agricoles qu'elle place ceux-ci sous la tutelle du gouvernement et qu'elle détruit leur caractère professionnel. (Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle. Tome 1. 1898-1940*, [Montréal], Boréal Express, [1984], p. 281.)

¹⁷ *Le Journal d'Agriculture*, 15 juillet 1918, p. 6.

À la fin du XIX^e siècle, c'est autour de la société d'agriculture et du cercle agricole que s'articule la vie associative des agriculteurs. L'on semble bien convaincu que l'on pouvait transformer l'agriculture par l'entremise de ces organisations et la première partie du XX^e siècle est marquée par l'éclosion de nouvelles formes de regroupement. Des sociétés d'horticulture de comté naissent. Des cercles agricoles spécialisés sont créés : cercles d'éleveurs de chevaux, d'éleveurs d'animaux de race, d'éleveurs de dindons ou encore de renards. Nombre de ces cercles prennent vie dans le giron des politiques du gouvernement. Ainsi, dans le cadre d'une politique développée en 1928 par le ministère de l'Agriculture du Québec, avec la collaboration du ministère canadien de l'Agriculture et de la Société des Éleveurs de race pure, la paroisse de Baie-Saint-Paul est ciblée pour l'établissement d'un centre d'élevage. Un cercle est alors fondé, les promoteurs ayant réussi à recueillir l'adhésion d'un minimum de 20 agriculteurs qui s'engageaient à acquérir au moins une truie de race pure¹⁸. Par leur nature, ces cercles spécialisés attirent forcément les agriculteurs les plus dynamiques plutôt que la masse des agriculteurs.

Les cercles soutenus par l'État relèvent aussi de l'association construite sur la base de catégories d'individus plutôt que sur la base de spécialités. Le développement des cercles de fermières peut aussi être étudié dans cette perspective. Certains cercles s'adressent aux jeunes agriculteurs. Dans ce cas, ils ont toujours comme objectif de susciter la curiosité intellectuelle des jeunes à l'égard des questions agricoles et de préparer de futurs membres actifs dans les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture, donc des membres déjà réceptifs à l'innovation. Dans tous les cas, ces cercles¹⁹ doivent être des milieux ouverts à l'innovation.

¹⁸ *Documents de la Session du Québec*, vol. 64, n° 2, 1929-1930, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1929-1930, Service de l'agronomie, p. 63.

¹⁹ Dans Charlevoix, par exemple, les cercles de fermières apparaissent avant 1920, le premier étant celui de La Malbaie en 1917. On en compte au moins cinq qui sont actifs en 1922, mais la plupart des cercles sont réorganisés ou fondés à nouveau après 1930, y compris ceux de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Certains cercles de fermières se distinguent parfois par leur spécialité, comme celui de Saint-Fidèle qui s'occupe d'aviculture au début des années 1920. (*Documents de la Session du Québec*, vol. 60, n° 2, 1925-1926, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1925-1926, Le service de l'élevage et de l'aviculture, p. 125.) Pour leur part, les cercles pour jeunes éleveurs connaissent une vogue

L'État a favorisé les regroupements d'hommes, de femmes et de jeunes avec une intention d'encadrement et de création de canaux par où il pourrait introduire de nouvelles pratiques agricoles. Leur fonctionnement comporte certes des variantes et des obligations qui sont de nature différente. La base de leur fonctionnement, à l'exception des sociétés d'agriculture, est la paroisse, un espace reconnu pour sa cohésion en milieu rural.

Le quatrième chapitre de cette étude s'attardera, entre autres, aux sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles dans Charlevoix. Pour le moment, concluons avec les propos de l'avocat montréalais Camille Tessier, vice-président de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.). À l'occasion d'un congrès en 1916, il fait remarquer que toutes ces formes d'organisation ont quelque chose en commun : « tenir des assemblées pour entendre des conférenciers agricoles, encourager la circulation des journaux d'agriculture, offrir des prix pour des essais sur des questions agricoles soit théoriques, soit pratiques, importer des animaux de race, des variétés de plantes et de graines de semence, organiser des parties de labour ainsi que toutes sortes de concours, tenir des expositions et y décerner des prix²⁰. » Ajoutons que toutes ont aussi en commun d'être en partie sous le patronage de l'État, même si l'évolution à la faveur des organisations paroissiales signifie une plus grande reconnaissance du rôle des élites locales dans le projet de moderniser l'agriculture.

dans Charlevoix après 1930. Il en existe à La Malbaie, à Saint-Fidèle, à Saint-Irénée, à Baie-Saint-Paul et aux Éboulements. (Voir entre autres les cahiers de prônes suivants : Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prônes, 2 octobre 1932, 6 octobre 1935, 9 février 1937, 7 avril 1940, 23 février 1941 ; Paroisse de Saint-Fidèle, Cahiers de prônes, 15 novembre 1942 et 1^{er} mars 1948 ; Paroisse de Saint-Irénée, Cahiers de prônes, 27 juin 1948, 3 décembre 1950 ; Saint-Urbain, 14 mai 1939. Pour Les Éboulements, voir *Les Feuilletts de la Semaine*, 1^{er} octobre 1949, p. 6.)

²⁰ Association catholique de la jeunesse canadienne-française (dorénavant A.C.J.C.), *Le problème agricole au Canada français. Rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'A.C.J.C. à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916*, Montréal, Bureaux de l'A.C.J.C., 1918, p. 126.

1.1. Le progrès imposé

Les interventions du ministère de l'Agriculture révèlent une approche de la diffusion qui fait abstraction de la réceptivité de l'agriculteur et de ses représentants face aux innovations et aux directives imposées, et cela pendant la presque totalité de la période 1850-1900. Les procès-verbaux du Conseil d'agriculture des années 1875-1885 sont assez instructifs du piètre respect de ce Conseil pour les sociétés d'agriculture.

Une des pires maladroites résulte certainement de la volonté du Conseil d'agriculture d'obliger les sociétés d'acheter du goémon-biphosphate²¹. En effet, depuis la fin des années 1870, les membres du Conseil d'agriculture s'intéressent à la fabrication, à l'utilisation et à la distribution de la chaux²² et des superphosphates de chaux²³. Les demandes d'informations que les membres du Conseil d'agriculture adressent au ministère de l'Agriculture sont sans réponses. Finalement, le gouvernement achète 500 tonnes de goémon et, au début d'avril 1881, le Conseil d'agriculture décide, sur division, de forcer les sociétés d'agriculture à l'achat d'un minimum de deux tonnes en retenant une partie de la subvention qui leur est versée. Une partie des membres du Conseil s'oppose, à cause des

²¹ Le goémon (ou goëmon ou goemon) est un autre nom donné au varech. C'est un engrais composé de plantes aquatiques. Le biphosphate est un type de phosphate dont la composition le rend assimilable par les plantes, sans traitement particulier. Le phosphate est, avec l'azote et la potasse, l'un des trois principaux éléments des fertilisants minéraux. Sur les fertilisants minéraux, voir Les professeurs de l'École supérieure d'agriculture de Saint-Anne-de-la-Pocatière, *Manuel d'agriculture. Tome 1. Les champs*, Québec, L'Action Catholique, 1947, chapitre XI : « Les engrais chimiques », p. 164-177.

²² Au XIX^e siècle, la chaux est souvent considérée comme un engrais, mais il s'agit d'un amendement qui peut être nécessaire pour augmenter la productivité du sol. Ce n'est pas un élément de fertilité comme l'azote et la potasse. La lecture des procès-verbaux du Conseil d'agriculture laisse parfois planer des doutes sur la différenciation entre amendements et fertilisants. Le superphosphate est un phosphate qui a été traité à l'aide d'acide sulfurique, ce qui en facilite l'assimilation par les plantes.

²³ Délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, voir entre autres les procès-verbaux des 21 août 1878, 20 novembre 1878, 14 janvier 1880, 30 mars 1880, 16 mars 1881, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3105A.

pertes des revenus qui rendront difficile la réalisation des programmes des sociétés d'agriculture, de la période tardive eu égard au début des semences et des incertitudes concernant la composition du phosphate et son épandage²⁴.

Les opposants à ce projet le sont pour des raisons qui relèvent surtout d'aspects techniques de l'opération, ce qui révèle le peu de considérations pour les agriculteurs exposés à la nouveauté du produit. Pourtant, le but de cette opération était de faire connaître les propriétés fertilisantes des superphosphates ; son introduction bon gré mal gré laisse perplexe. Le manque de préparation laisse aussi planer des incertitudes sur la réussite de l'opération. De plus, rien n'indique un engouement nouveau des agriculteurs pour les fertilisants minéraux dans les années qui suivent cette opération.

Il faut croire que le Conseil d'agriculture eut sa leçon avec la vente forcée du goémon. Quand l'assistant-commissaire à l'agriculture (Siméon Lesage) émet, en 1883, l'idée de forcer les sociétés d'agriculture à acquérir un appareil « pour faire le beurre », le Conseil d'agriculture lui rétorque qu'il ne peut obliger les sociétés d'agriculture à un tel achat²⁵.

D'autres décisions irritent aussi les milieux agricoles locaux. L'abonnement obligatoire au *Journal d'agriculture* relève d'une décision arbitraire bien peu respectueuse de l'indépendance des associations agricoles. Certaines directives, parfois reçues sans enthousiasme, comme l'obligation d'organiser des concours, finissent par être acceptées. Par contre, des gestes posés par le Conseil d'agriculture témoignent d'un peu plus de considérations pour ceux à qui il destine ses directives. Ainsi, dans les dernières décennies du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la décision d'allonger la période entre les orientations définies par le Conseil d'agriculture et la préparation du calendrier des activités des sociétés d'agriculture confirme, nous semble-t-il, une plus grande attention à l'égard des agriculteurs et des administrateurs locaux des associations agricoles. Par cet assouplissement, le Conseil d'agriculture rechercherait une meilleure harmonie entre ses

²⁴ *Ibid.*, 4 avril 1881. Voir aussi le procès-verbal 26 octobre 1881 qui confirme que la distribution du goémon eut bien lieu.

²⁵ *Ibid.*, 20 juin 1883.

préoccupations et celles des milieux locaux en laissant davantage de temps aux agriculteurs pour la préparation du programme de leur association agricole.

1.2. L'indépendance et la convergence des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles

À travers son commissaire de l'Agriculture, l'État reconnaît l'utilité des cercles agricoles et prend les mesures nécessaires pour assurer son emprise sur leurs activités. Indépendamment des attentes spécifiques adressées aux sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles, le fonctionnement de chacune de ces associations agricoles présente de nombreuses similitudes. Ce sont les membres de ces associations qui chaque année, à une date fixée par le ministère de l'Agriculture, élisent un bureau de direction. Pour chacune des associations, une subvention statutaire est versée au prorata du nombre de membres. Conférenciers agricoles et plus tard les agronomes nommés et payés par le ministère viennent rencontrer les agriculteurs membres des sociétés d'agriculture et cercles agricoles. Chaque société ou cercle a aussi obligation de présenter un programme d'activités qui doit respecter des règles bien établies : par exemple, le nombre de concours qu'une société d'agriculture peut organiser, les subventions versées qui doivent respecter les conditions d'utilisation prévues et ainsi de suite. Ces associations agricoles doivent faire rapport de leurs activités à l'intérieur des délais prévus par la loi ou autres règlements, sous peine d'être pénalisées par la perte d'une partie ou de la totalité de la subvention l'année suivante.

Cette mainmise du ministère de l'Agriculture est déjà effective au XIX^e siècle. Certes, des rapports faits au Commissaire de l'agriculture déplorent les manquements aux règlements²⁶, mais avec le temps, les agents du ministère de l'Agriculture se feront plus tatillons. Ils vérifieront comment ont été utilisés des fonds, exigeront des certificats d'enregistrement d'animaux achetés, s'informeront de ce qu'il est advenu d'un animal acquis quelques années plus tôt, inciteront les administrateurs à se conformer aux règles sur les achats de graines de semence. À la fin des années 1910, une lettre circulaire du

²⁶ Voir en particulier les rapports faits au ministre de l'Agriculture qui sont publiés dans les *Documents de la session du Québec* au cours des années 1880-1900.

ministère de l'Agriculture sur le fonctionnement des associations agricoles montre bien le resserrement qui s'est opéré au fil des ans. Le ministère insiste sur l'obligation des associations à fournir la liste des membres des bureaux de direction ou le rapport de l'élection des administrateurs, la liste assermentée des membres, le programme d'activités, les membres inscrits aux concours, les rapports financiers annuels... Le ministère a même prévu les avis de convocations des assemblées annuelles²⁷. L'encadrement est bien loin de celui des années 1880 où le ministère de l'Agriculture semble constater sans plus les accrocs plutôt qu'il ne réussit à les corriger.

Si les cercles agricoles sont différents des sociétés d'agriculture par leur caractère local, les ressemblances entre ces associations agricoles incitent bientôt le Conseil d'agriculture à les fusionner, sinon les rapprocher, ce qui permettrait de revenir en partie à la situation d'avant 1893, soit l'époque où l'État ne reconnaissait que les sociétés d'agriculture. À l'occasion de la refonte des lois agricoles et des règlements du Conseil d'agriculture, en 1898, donc cinq ans après leur reconnaissance officielle, un Comité recommande la fusion des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture. Une société d'agriculture serait alors formée des membres des cercles agricoles et les présidents des cercles deviendraient les directeurs de la société d'agriculture²⁸. Il semble bien que les avantages du cercle local soient reconnus puisque qu'il est prévu de maintenir leur existence. Mais c'est aussi un projet qui donne au ministère de l'Agriculture la possibilité d'une meilleure coordination de ses interventions auprès des principales associations agricoles.

Le projet est sans lendemain, du moins au plan législatif. Mais l'idée fait son chemin et quelques décennies plus tard des sociétés d'agricultures sont devenues des fédérations de cercles agricoles. S'il est encouragé, le processus de fusion des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles se fait sur une base volontaire et ce n'est qu'en 1941 que la constitution

²⁷ Voir divers documents dans Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec, Service d'horticulture.

²⁸ Délibérations du Conseil d'agriculture, 23-24 mars 1898, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/231, Localisation : 1C05-3106A.

des sociétés d'agriculture sous la forme de fédération de cercles agricoles fut inscrite dans une loi²⁹.

La loi favorisant le regroupement des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles est bien mal accueillie par l'Union catholique des cultivateurs (UCC)³⁰. Il est en effet possible que l'implantation des cercles agricoles de l'UCC ait poussé le ministère de l'Agriculture à mousser la réorganisation des associations agricoles qu'il soutient. Les cercles de l'UCC sont apparus dans les années 1920 et ils occupent le même terrain que les cercles agricoles. La paroisse est leur assise. Si l'UCC s'affiche comme association professionnelle, cela ne l'empêche nullement de se préoccuper de la diffusion des connaissances agricoles. Conférences sur la rotation des cultures, sur l'élevage, sur la comptabilité à la ferme, sur les problèmes reliés à la production du lait font vite partie des actions de la nouvelle association professionnelle dès ses débuts, mais le succès est mitigé³¹. L'UCC découvre vite que l'étiquette seule d'association professionnelle de son organisation ne suffit pas à la relance de l'agriculture.

²⁹ *Statuts du Québec*, 1942, chapitre 41, Loi modifiant la loi des sociétés d'agriculture. Voir aussi *Statuts refondus du Québec*, 1941, chapitre 117, Loi des sociétés d'agriculture.

³⁰ Ce projet de fédération des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles est mal accueilli par les dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs. L'Union catholique des cultivateurs se dit être capable de défendre les agriculteurs et reproche à ce projet d'être un outil « aux fins de contrôler les cultivateurs et partant de les empêcher de défendre librement leur profession et leur intérêt commun ». (Résolution du cercle de l'UCC de la paroisse de Saint-Damase (comté Saint-Hyacinthe), 1942.) Les cercles paroissiaux de l'Union catholique des cultivateurs enverront des centaines de résolutions semblables au ministère de l'Agriculture. (Voir Sociétés d'agriculture et cercles agricoles, Correspondance : projet de fondation d'une fédération des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, correspondance (projet 1941-1942), ANQ-Q, Fonds Agriculture, 1985-12-004/2.

³¹ Kesteman *et al.*, *Histoire du syndicalisme agricole...*, p. 72. Sur l'UCC, voir aussi Boisclair, « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture... » et Firmin Létourneau, *L'UCC*, [Rimouski, Secrétariat diocésain de l'UCC, 1935], p. 26-33.

Rapidement, diverses techniques des cercles agricoles sont reprises. Les dirigeants de l'UCC jugent indispensable de s'appuyer sur un meneur local et ils favorisent même la formation des chefs. Pour atteindre les agriculteurs, rien de mieux que le cercle local, croient-ils : il est considéré « au début comme le canal le plus adapté à la diffusion des connaissances nécessaires à la profession agricole³² ». Enfin, pour accroître les activités de diffusion des connaissances, l'enseignement à domicile commence à se matérialiser dès 1929 avec les « Cours-à-domicile de l'U.C.C.³³ ». La variante de l'éducation est donc privilégiée, reprenant d'une certaine façon l'approche des cercles agricoles. Aussi, pour des fins d'éducation entre autres, l'UCC possède, à compter de 1929, son propre organe de presse, *La Terre de chez nous*.

Au-delà des oppositions locales parfois vives et au-delà de la concurrence des cercles de l'UCC, il faut néanmoins voir dans le processus de fusion des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture la concrétisation d'un projet dont les intentions sont déjà exprimées en 1898. L'État consolide ainsi son influence sur les principales associations vouées à la diffusion des connaissances agricoles. Cette restructuration des deux principales associations agricoles facilite aussi une meilleure coordination des programmes des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles dans une région, puisque le même programme s'applique pour tous. La nouvelle structure présente de plus l'avantage de respecter le sentiment d'appartenance à un espace articulé autour de la paroisse et en même temps qu'elle permet de créer une émulation entre agriculteurs à l'échelle de la région, puisqu'ils peuvent se comparer.

2. La presse

Les livres et autres formes d'écrits sur les connaissances et les pratiques modernes de l'agriculture constituent déjà depuis la première moitié du XIX^e siècle une source de diffusion. Toutefois, à partir de 1850, avec le rapport Taché, le projet d'utiliser les journaux dans l'intention d'atteindre la masse des agriculteurs prend forme. C'est dans cette

³² Kesteman *et al.*, *op. cit.*, p. 145.

³³ *Ibid.*, p. 144-152.

perspective que l'on peut comprendre la popularité des journaux agricoles dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Certains de ces journaux adressent des remontrances à l'État, critiquant sa manière de diffuser les connaissances agricoles et affirmant qu'il est bien loin des besoins des agriculteurs. Mais au-delà de leurs divergences, un même but les anime tous : celui d'améliorer l'agriculture et le niveau de vie dans les campagnes. C'est ainsi qu'en 1864 la *Gazette des Campagnes* demande-t-elle aux élites d'intervenir, parce que seules les connaissances agricoles peuvent briser la routine³⁴. Ce journal adopte le point de vue moderniste, même s'il ne partage pas nécessairement tous les projets des élites sur les transformations souhaitables pour l'agriculture. Le journal convient qu'il faut agir et que les élites ont un rôle à jouer, mais, sur la manière de faire, le désaccord peut surgir. On peut comprendre que le journal, en 1875, signale dans un article son admiration pour le cercle agricole de Lampton, où les agriculteurs se sont pris en main, et son désarroi face au peu de progrès de l'agriculture en général depuis des décennies.

2.1. Que véhiculent les journaux ?

L'objectif des journaux est de véhiculer des connaissances scientifiques et de faire connaître les réussites des agriculteurs modèles, des cercles agricoles ou des sociétés d'agriculture, afin de créer une émulation entre agriculteurs. Sur les connaissances agricoles, les journaux livrent à leurs lecteurs les dernières innovations en provenance d'Europe, des États-Unis, mais aussi les fruits de recherches faites au Canada ou au Québec. Peu de choses échappent à cet outil de vulgarisation. Les articles sur la préparation de la terre, les instruments aratoires, la sélection des animaux, les soins à donner au bétail, les expériences culturelles, les constructions d'étables, de silos et autres bâtiments, l'utilisation des différents engrais naturels et artificiels, le calendrier des travaux saisonniers sont autant d'occasions de souligner les progrès de la science agricole dans le monde.

³⁴ *La Gazette des Campagnes*, 2 novembre 1864, p. 1.

Outre les connaissances scientifiques, les journaux véhiculent un portrait de l'agriculteur modèle. Les composantes de ce portrait peuvent évoluer. Le portrait est tantôt articulé autour d'un comportement négatif de l'agriculteur. Par exemple, en 1873, la *Gazette des Campagnes* soutient que celui qui ne se donne pas la peine de lire les journaux est un agriculteur routinier. Ce peut être l'agriculteur qui n'adhère pas au cercle agricole³⁵ que le journal traite de routinier. À l'inverse, le bon agriculteur, c'est l'agriculteur intelligent que la presse représente comme le lecteur qui lit, qui s'informe, qui expérimente, qui reproduit la réussite des agriculteurs d'élite. Le modèle du bon agriculteur peut aussi être transposé à la paroisse modèle, c'est-à-dire la paroisse qui se distingue par une organisation agricole dynamique et par la progression rapide de son agriculture. Vers 1870, *La Gazette des Campagnes* commence d'ailleurs à rapporter les expériences et la réussite particulière d'agriculteurs et de cercles agricoles.

Dans l'ensemble, les journaux généraux reprennent les journaux spécialisés en agriculture. Ils y empruntent des articles sur un thème particulier, comme les bonnes semences, les engrais, le calendrier mensuel des travaux de la ferme. Ils utilisent même un langage semblable pour toucher l'orgueil de leurs abonnés : les agriculteurs intelligents lisent le *Journal d'Agriculture*, rappelle le *Courrier de Charlevoix*³⁶, en 1895.

2.2. La pénétration des journaux dans les campagnes

Compte tenu de la lenteur des progrès agricoles, la *Gazette des Campagnes* recommande que ceux qui sont préoccupés de progrès agricoles se mettent « sérieusement à l'œuvre pour faire entrer, bon gré mal gré, de saines notions sur l'agriculture dans tous les foyers³⁷ ». Le « bon gré mal gré » trahit une conception de la communication bien peu soucieuse du système de valeurs de ceux à qui sont diffusées les innovations. Sous ce rapport, les aptitudes pédagogiques du Conseil d'agriculture rejoignent celles de la *Gazette des Campagnes*. En 1876, comme il ne s'attend pas à ce que l'agriculteur s'abonne lui-

³⁵ *Ibid.*, 17 juillet 1873, p. 320 ; *ibid.*, 17 février 1881, p. 238.

³⁶ *Le Courrier de Charlevoix*, 11 avril 1895, p. 3.

³⁷ *La Gazette des Campagnes*, 18 novembre 1875, p. 21.

même au *Journal d'agriculture*³⁸, le Conseil d'agriculture croit que sa publication devrait être donnée à tous les membres des sociétés d'agriculture et que l'opération pourrait être financée par une cotisation obligatoire faite à même les souscriptions³⁹.

Pour rejoindre les agriculteurs, les journaux vendent des abonnements. C'est la façon usuelle, à l'exception de la publication officielle du gouvernement. En 1877, le Conseil d'agriculture recommande la distribution gratuite du journal du ministère à tous les membres des sociétés d'agriculture⁴⁰, privilège que l'on veut étendre en 1882 aux membres des cercles agricoles, à condition que ces derniers fassent rapport de leurs activités. La distribution gratuite est mise à l'essai au début des années 1880, mais suspendue en 1884 par mesure d'économie. Puis le Conseil d'agriculture trouve à nouveau le moyen de distribuer le journal du ministère aux membres des sociétés d'agriculture, d'horticulture, de la société d'industrie laitière et des cercles agricoles. Il retient alors une somme de 0,30 \$ par année, par souscripteur, à même la subvention qui est accordée à ces sociétés, subvention qui devient disponible lorsque les agriculteurs ont acquitté leur souscription à leur société et que le programme d'activités satisfait aux règlements. L'abonnement obligatoire augmente la circulation du journal. En 1893, il tire à quelque 26 500 exemplaires⁴¹, mais les doutes subsistent toujours sur l'efficacité des journaux comme outil de diffusion.

³⁸ C'est vers la fin du XIX^e siècle que la pénétration des quotidiens dans les foyers québécois fait un bond significatif. Jean de Bonville explique le succès des quotidiens par « les changements techniques, l'adaptation des méthodes de gestion et de distribution, l'évolution du contenu du journal » et l'alphabétisation. (Bonville, *La presse québécoise...*, p. 280.)

³⁹ Délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec (12 octobre 1869 -12 mars 1885), 6 juin 1876, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3105A.

⁴⁰ *Le Journal d'Agriculture*, février 1877, p. 3.

⁴¹ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 15 mars 1894, p. 44.

2.3. L'efficacité de la presse comme moyen de diffusion des connaissances

La presse, et d'une façon plus générale l'écrit, est aujourd'hui considérée comme un canal de diffusion peu efficace pour convaincre les agriculteurs, à moins qu'ils soient déjà des innovateurs. Les éditeurs de journaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle se sont aussi interrogés sur l'efficacité de leur action en faveur de la modernisation de l'agriculture. Ils savent bien que nombre d'agriculteurs sont illettrés et qu'ils doivent passer par une tierce personne pour accéder au contenu des journaux. Avec les progrès de l'éducation, un nombre sans cesse grandissant peuvent lire. Mais les propriétaires de journaux continueront de se demander si les agriculteurs en tirent quelque utilité.

Nonobstant les changements dans l'alphabétisation de la population en général, les journaux ont émis des réserves sur leur capacité à influencer les agriculteurs. C'est qu'ils étaient plutôt sceptiques lorsqu'ils évaluaient le goût des agriculteurs pour la lecture des journaux. Dans un article intitulé « Apathie au sujet de la culture à Belœil », le *Journal d'Agriculture*, dans son édition d'octobre 1877, rapporte les propos d'un agriculteur qui souligne le manque d'intérêt des membres de la société d'agriculture de ce comté pour la lecture du journal du ministère. Les choses ne changent guère dans les décennies suivantes. En 1921, ce journal déplore à nouveau le peu d'habitude de l'agriculteur canadien-français pour la lecture⁴². Douze ans plus tard, même constat par le même journal : la classe agricole lit peu⁴³.

Le manque d'intérêt pour la lecture amène aussi la presse à poser globalement le problème de la lecture chez les agriculteurs en regard de l'ensemble de la littérature agricole, et non seulement des journaux. En mars 1900, le *Journal d'Agriculture et d'Horticulture* y va même d'une recommandation quand il propose la formation de cercles locaux de lecture, à l'exemple de ce qui se fait dans certaines écoles d'agriculture et stations agronomiques aux

⁴² *Le Journal d'Agriculture*, décembre 1921, p. 70.

⁴³ *Ibid.*, 1^{er} juillet 1933, p. 1.

États-Unis. Un lecteur doit lire un chapitre, un livre et en présenter un résumé⁴⁴, ce qui encourage la lecture et la diffusion des connaissances entre agriculteurs.

3. L'enseignement agricole

L'enseignement agricole a été tôt considéré comme un moyen de diffusion essentiel dans le projet de moderniser l'agriculture. Les institutions d'enseignement, les conférenciers, les missionnaires agricoles et les agronomes ont été les principaux acteurs de l'effort d'éducation du milieu agricole.

Les programmes scolaires et les cours spéciaux constituent un premier volet dans l'application de la stratégie. Les objectifs sont de deux ordres, selon les activités : 1. sensibiliser les jeunes à l'agriculture et aux nouvelles techniques ; 2. leur dispenser une formation générale ou spécialisée. Le deuxième volet est articulé autour des conférenciers, des missionnaires agricoles et des agronomes. L'enseignement est alors pratique et adressé plus spécifiquement aux agriculteurs déjà établis.

3.1. Sensibiliser les jeunes

L'idée de dispenser des rudiments d'agronomie aux jeunes s'inscrit parmi les préoccupations des ministres en charge de l'agriculture et de l'instruction publique. Ils souhaitent que les programmes scolaires puissent dispenser aux élèves des connaissances techniques. Le clergé y vit de plus un moyen de faire aimer l'agriculture aux jeunes et de renforcer leur attachement à la terre. On y voit aussi un moyen d'éveiller les jeunes aux vertus de la coopération et de la participation aux organisations agricoles. Les rapports des inspecteurs d'école du Département de l'Instruction publique traitent de la question de l'enseignement agricole et de l'organisation des jardins scolaires au XIX^e et dans la première partie du XX^e siècle.

⁴⁴ *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 mars 1900, p. 389-390, « L'enseignement de l'agriculture à domicile. Nouvelle méthode d'enseignement agricole ».

La politique d'enseignement agricole en milieu scolaire trouve un appui mitigé chez les agriculteurs. Il faudra encore des décennies après 1850 pour faire accepter la réalité des commissions scolaires. Il est difficile d'imaginer qu'il puisse reconnaître l'habileté à la maîtresse d'école d'enseigner la manière de bien cultiver la terre, ou encore de croire que les enfants aient pu influencer leurs parents⁴⁵. La retombée la plus connue de ce projet d'enseignement de l'agriculture chez les jeunes enfants est probablement les jardins scolaires dont les inspecteurs d'école encouragent le développement, particulièrement dans les premières décennies du XX^e siècle. Mais ces institutions charmantes, commente le docteur T.-A. Brisson, au Congrès de l'A.C.J.C. de 1916, ne dispensent guère d'enseignement technique⁴⁶. Toutefois, l'État y croit et, encore à la fin des années 1930, offre des cours d'agriculture aux institutrices⁴⁷, ce qui montre une volonté de poursuivre l'enseignement en milieu scolaire.

L'idée de sensibiliser les jeunes à l'agriculture trouve aussi d'autres échos. Mentionnons qu'au congrès de l'A.C.J.C. de 1916, O.-E. Dallaire, directeur de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe est favorable à l'idée d'organiser des cercles de l'A.C.J.C. dans les paroisses : il y voit un moyen de préparer les jeunes à participer plus tard à la vie des cercles agricoles⁴⁸. Les cercles de jeunes éleveurs, dont il a été question ci-dessus, ont aussi cet objectif.

⁴⁵ Les journaux agricoles traitent de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles. Dans son numéro de 18 août 1881, p. 19, la *Gazette des Campagnes* note les progrès de l'agriculture dans les écoles, mais aussi les nombreux préjugés contre. Au début des années 1880, l'inspecteur du district scolaire de Charlevoix se dit désolé du peu d'enfants qui profitent de l'enseignement agricole à l'école et se demande comment « triompher de l'apathie d'un bon nombre de parents et du mauvais vouloir de quelques autres (*Documents de la Session du Québec*, vol. 19, n° 2, 1885, Rapport du ministre de l'Instruction publique, 1884-1885, p. 179.)

⁴⁶ A.C.J.C., *Le problème agricole au Canada français...*, p. 157.

⁴⁷ Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prênes, 24 juillet 1938. En août 1938, un cours d'agriculture d'une durée de cinq jours, toutes dépenses payées, est offert à Baie-Saint-Paul pour les institutrices de la région de Charlevoix.

⁴⁸ A.C.J.C., *op. cit.*, p. 117ss.

3.2. Formation pratique et formation spécialisée pour « vieux et pour jeunes »

En janvier 1908, l'*Écho de Charlevoix* fait observer à ses lecteurs que « L'enseignement agricole s'adresse à deux catégories différentes : aux vieux et aux jeunes⁴⁹ ». Le journal défend ainsi l'idée que s'instruire sur les pratiques agricoles vaut pour tous. En même temps, ce constat rappelle l'offensive tous azimuts pour créer un nouvel agriculteur. À la dualité « vieux et jeunes » s'en ajoute une autre : celle du type de formation, l'une pratique et l'autre spécialisée. Entendons ici par formation pratique un enseignement où les connaissances théoriques reçoivent assez peu d'attention. À l'inverse, la formation spécialisée tient compte des fondements théoriques de l'agriculture, ces fondements sur lesquelles les pratiques proposées trouvent leur justification. Enfin, tout cet enseignement se dispense dans des aires géographiques spécifiques. Ainsi, des écoles spécialisées dispensent la formation théorique et elles s'adressent à une clientèle restreinte. À l'inverse, la formation pratique se donne pour l'essentiel dans la collectivité locale et cible tous les agriculteurs.

3.3. Les écoles et les cours spéciaux comme formes spécialisées d'enseignement

Au XIX^e siècle, c'est d'abord par le biais des initiatives privées que se développe la diffusion des connaissances en milieu scolaire. Le ministère de l'Agriculture soutient ces initiatives selon la disponibilité de ses ressources ou encore au gré des conjonctures politiques. En 1832, Joseph-Xavier Perrault fonde une école d'agriculture à Charlesbourg. D'autres se préoccupent d'enseignement depuis les années 1850, plusieurs de ces écoles étant des dépendances de fondations existantes comme des séminaires et des collèges. Ainsi le Séminaire Sainte-Thérèse ouvre une école d'agriculture en 1863, le Collège de l'Assomption l'imité en 1867 et une école d'agriculture pour les anglophones est organisée en 1875 au Collège Saint-François, à Richmond. Toutes ces écoles cesseront leurs activités dans les années ou les décennies suivantes.

⁴⁹ *L'Écho de Charlevoix*, 16 janvier 1908, p. 2.

Des écoles supérieures d'agriculture sont aussi fondées dans la deuxième partie du XIX^e siècle : l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1857, l'École d'agriculture d'Oka en 1893. S'ajoutent aussi des écoles d'agriculture spécialisées : le Collège vétérinaire de l'Université McGill en 1866, l'École vétérinaire de l'Université Laval en 1885, l'École vétérinaire française de l'Université Laval de Montréal, la même année. En 1888, la station expérimentale de Saint-Hyacinthe est créée et en 1892, dans la même ville, la Société d'industrie laitière fonde l'École de laiterie⁵⁰.

La petite région de Charlevoix ne dispose d'aucune de ces écoles, mais l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est à proximité, en face sur la rive sud du fleuve. On note d'ailleurs la présence de jeunes charlevoisiens à cette école, mais jamais en grand nombre. Les séjours sont assez brefs, souvent quelques mois, parfois un peu plus d'un an. Ce sujet n'a pas été approfondi dans le cadre de cette recherche⁵¹. Jean Hamelin et Yves Roby rapportent qu'au XIX^e siècle les écoles d'agriculture manquent de candidats et que les sociétés d'agriculture désireuses d'en soutenir par une bourse ont de la difficulté à en trouver⁵².

Ce qui nous préoccupe davantage dans cette recherche, c'est de savoir les intentions qui animent les tenants de la formation des jeunes. L'idée de former des jeunes était un moyen d'introduire dans la société locale des agents aux idées innovatrices. Les élites croient qu'ils sont davantage sensibles à l'innovation que ne le sont leurs parents. Puis, il restait à espérer que la réussite d'un jeune innovateur de retour dans son milieu amènerait ses

⁵⁰ Sur la fondation des écoles supérieures et spécialisées, voir Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 186-190.

⁵¹ Dans les rapports du ministère de l'Agriculture, on trouve les noms de quelques jeunes de Charlevoix qui fréquentent les écoles d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'Oka.

⁵² Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 191, note 13.

proches à l'imiter. Les journaux locaux⁵³ se font d'ailleurs un devoir de souligner la réussite des jeunes qui vont étudier dans les écoles d'agriculture.

Mais des doutes importants subsistent sur la question de l'influence des jeunes. Revenus dans leurs paroisses respectives, « ils ont le sort de toutes les minorités : ils sont, pour ainsi dire, noyés au milieu de la masse des cultivateurs routiniers, qui méprisent leurs enseignements et se moquent de leurs bons exemples. Trop jeunes encore, ils ne peuvent avoir sur leurs voisins plus âgés l'influence qui leur permettrait de guider leurs localités dans la voie des améliorations⁵⁴. » Ce problème du peu d'influence des jeunes suggère la difficulté que pouvait être celle d'introduire des pratiques nouvelles sur la ferme familiale. Il faut imaginer ici que le jeune expert se heurte à un discours dont la teneur repose sur la coutume, sur la tradition, sur le « que nos pères faisaient ainsi ».

Les objectifs de ces écoles ont toutefois évolué. Les travaux de Bruno Jean sur les idéologies éducatives agricoles révèlent, du moins dans le cas de l'École de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une orientation qui favorise la formation de praticiens jusqu'en 1874. Puis, c'est l'idée de dispenser une meilleure formation technique qui s'impose. Il s'agit ici de former des personnes-ressources qui interviendraient par la suite dans le milieu. Enfin, autour de 1888, à l'époque où une commission agricole suggère d'établir une grande école d'agriculture sur le modèle de Guelph en Ontario ou de Lansing au Michigan, émerge l'intention de former des spécialistes⁵⁵. En dépit d'une évolution dans les objectifs, l'approche reste la même : introduire dans les milieux locaux un savoir-faire nouveau, qu'on le fasse par le biais de praticiens, de techniciens, d'« agronomes ».

⁵³ En 1904, un journal de Charlevoix rapporte la satisfaction des dirigeants de l'École d'agriculture d'Oka sur ses élèves, dont ceux qui proviennent de Charlevoix. (*L'Écho de Charlevoix*, 30 juin 1904, p. 1.)

⁵⁴ *La Gazette des Campagnes*, 21 mai 1888, p. 245. Le journal rapporte les propos de Louis-Octave Tremblay, directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Anne. Voir [Nazaire Bernatchez], *Rapport préliminaire...*, Annexe 1 : Mémoire du Révérend Louis-Octave Tremblay, directeur de l'École d'agriculture de Sainte-Anne, 12 novembre 1887, p. 39.

⁵⁵ Jean, *op. cit.*, p. 203-211.

Le ministère de l'Agriculture a cru en l'enseignement pour transformer peu à peu les pratiques agricoles à long terme. L'enseignement à l'intention des jeunes et des agriculteurs établis est transporté dans les communautés locales, dans un souci évident de favoriser l'accès à la formation. Par exemple, elle trouve sa manifestation dans des séries de conférences étalées sur quelques jours dans une municipalité. C'est aussi à travers les cours abrégés donnés dans le cadre d'activités organisées par les écoles d'agriculture, comme les cours intensifs de cinq jours à l'intention des agriculteurs de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix donnés par l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. C'est également l'organisation des semaines agricoles. C'est encore des cours abrégés, de trois ou quatre jours, pour les fils d'agriculteurs, le gouvernement prenant à sa charge la pension des élèves qui doivent se déplacer, même à l'époque de la Crise économique⁵⁶.

La formule de la semaine agricole est particulièrement intéressante par la philosophie qui l'anime. Elle donne à des experts la possibilité de dispenser leurs savoirs et de proposer des solutions aux problèmes personnels que vivent les agriculteurs dans les communautés locales. L'agronome A. Désilets résume ainsi la formule :

« Ce genre d'enseignement pratique et direct, approprié aux besoins particuliers de chaque région agricole, est désormais reconnu comme le plus efficace et le plus fructueux. Il permet, en effet, d'apporter aux différents problèmes locaux les solutions les plus certaines et de combler des lacunes que le passage et la visite personnelle d'experts pouvaient seuls indiquer.

« En voyant sur place, après examen minutieux, et sous le regard même des intéressés, les améliorations à faire aux bâtiments, la sélection à effectuer dans les troupeaux, l'installation de basses-cours modèles ou de silos d'hivernage apicole qu'on pourrait mettre à l'essai chez tel ou tel cultivateur, on peut rendre de réels services. Et le système d'action adopté par les experts des Semaines Agricoles atteint cette fin éminemment pratique⁵⁷. »

Toutes ces interventions en faveur de l'enseignement agricole auprès des jeunes ne suffisent pas. Dans les premières décennies du XX^e siècle, la désertion des campagnes est

⁵⁶ Paroisse de Saint-Siméon, Cahiers de prênes, 27 juillet 1930 ; *Le Courrier du Nord*, 1^{er} février 1930, p. 1.

⁵⁷ *Le Bulletin des agriculteurs*, 3 mai 1919, p. 7.

toujours importante et l'enseignement de l'agriculture est sujet à diverses critiques. La réforme des programmes scolaires de 1923 laisse d'ailleurs croire à un échec des initiatives prises jusque-là. Cette réforme prévoit en effet au niveau élémentaire un cheminement scolaire en deux temps : un cours primaire élémentaire de six ans et un cours complémentaire de deux ans. Le cours complémentaire est constitué de quatre sections : commerciale, industrielle, agricole, ménagère. Le nouveau programme donne ainsi la possibilité de dispenser une formation agricole de base aux jeunes des campagnes⁵⁸. En même temps, la section agricole apparaît être une alternative à l'enseignement commercial que certains, comme M^{gr} François-Xavier Ross, jugent néfaste en raison de l'attrait pour la ville qu'il peut exercer sur les jeunes ruraux.

C'est aussi dans cette foulée en faveur de l'enseignement agricole que se développe le projet d'écoles intermédiaires⁵⁹ pour les futurs exploitants de ferme. Ces écoles ont un objectif différent de celui des écoles supérieures d'agriculture comme l'Institut agricole d'Oka, l'école d'agriculture de Sainte-Anne-Anne-de-la-Pocatière et le collège MacDonald, dont le premier but est la formation de bacheliers. En 1926, une première école moyenne d'agriculture voit le jour à Rimouski. Cette fondation donne alors le coup d'envoi à un enseignement agricole sur mesure pour les jeunes qui veulent s'établir sur les fermes. Les sections moyennes agricoles, qui sont pour la plupart ouvertes par des institutions religieuses d'enseignement au cours des années 1930, poursuivent aussi le même objectif. Par souci d'économie en raison d'une conjoncture difficile, l'État et des congrégations religieuses s'allient alors pour créer ces sections moyennes agricoles, chacune des parties y trouvant son profit.

Avec les écoles moyennes d'agriculture et les sections moyennes agricoles à l'intention des jeunes, l'État a voulu se donner un autre outil pour améliorer les performances de l'agriculture.

⁵⁸ Thérèse Hamel, Michel Morisset et Jacques Tondreau, *De la terre à l'école. Histoire de l'enseignement agricole au Québec, 1926-1929*, [Montréal], HMH Cahiers du Québec, 2000, p. 108-121.

⁵⁹ *Ibid.*, 129-258.

3.4. L'enseignement pratique : le conférencier, le missionnaire agricole et l'agronome

Au-delà des établissements scolaires, généraux ou spécialisés, et des cours spéciaux, la diffusion des connaissances a été aussi le fait des animateurs. Le conférencier est d'abord la solution retenue pour porter le message aux communautés locales. Puis, avec le missionnaire agricole et l'agronome officiel du district, la diffusion du message dépasse la formule du conférencier que le ministère de l'Agriculture rend disponible sur demande pour répondre à des besoins de la société d'agriculture et des cercles agricoles locaux.

3.4.1. Le conférencier

Qui est le conférencier agricole ? C'est avant tout un propagandiste voué à la cause agricole. Il est au service du ministère de l'Agriculture qui l'envoie dans une municipalité à l'invitation d'une association locale. Il peut être membre d'une profession libérale, un médecin, un avocat. C'est en quelque sorte un agronome avant la lettre, même si certains conférenciers ont pu étudier l'agronomie. Le conférencier, c'est le visiteur de passage qui informe, fait un bilan, donne des conseils ou propose des solutions. Cet expert vient expressément pour une conférence, ou encore se déplace à l'occasion d'une activité spéciale. Il va partout. Ainsi, retrouve-t-on l'agronome Édouard-A. Barnard à Saint-Hilarion en 1874 où le curé se fait un devoir d'annoncer sa venue⁶⁰.

Au début des années 1880, alors que des interrogations s'élèvent dans les rapports du ministre de l'Agriculture à propos du rôle des sociétés d'agriculture, les conférenciers continuent d'avoir la cote. Jean-Charles Chapais souligne que le besoin des conférences agricoles est manifeste, que leur utilité est « démontrée par le fait qu'on les demande partout » et qu'il importe que le gouvernement choisisse les conférenciers et qu'il les paie⁶¹. Pour sa part, l'agronome Édouard-A. Barnard croit qu'il faut privilégier la

⁶⁰ Paroisse de Saint-Hilarion, Cahiers de prênes, 1874, p. 2.

⁶¹ Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, Québec, Imprimeur du Roi, 1883, p. 54-55.

formation « d'utiles conférenciers » dans les écoles d'agriculture qui pourraient par la suite soutenir l'action des cercles agricoles.

Une brève description faite en 1900 confirme bien le rôle d'agent informateur qui est attendu du conférencier agricole. En bref, il étudie pour ceux qui refusent ou ne peuvent étudier, lit pour ceux qui négligent ou ne savent pas lire, visite les districts de la province et les compare afin de faire connaître les progrès, informe la population des programmes du gouvernement en agriculture et il fait connaître les résultats obtenus par les fermes expérimentales⁶². Il porte donc la bonne nouvelle dans les communautés locales.

3.4.2. Le missionnaire agricole

L'idée du missionnaire agricole relève davantage de l'Église catholique⁶³ que de l'État, mais c'est un appui total que celui-ci accorde à l'initiative de l'Église. L'Église fait aussi sien l'objectif de modernisation de l'agriculture. Ses motifs peuvent être différents de ceux de l'État, mais tous deux y voient l'importance pour le développement de la nation et la prospérité économique. Ce qui est peut-être nouveau avec le missionnaire agricole, c'est l'implantation dans le milieu local d'un agent expert qui est établi en permanence et qui a une responsabilité officielle de promotion de l'agriculture.

C'est peu après la reconnaissance officielle des cercles agricoles par l'État que les évêques des provinces ecclésiastiques d'Ottawa, de Montréal et de Québec fondent l'œuvre des missionnaires agricoles. Des missionnaires agricoles sont rapidement nommés et dès mars 1894, le *Journal d'Agriculture illustré* annonce des nominations, dont celle du grand-vicaire Bruno-Élisée Leclerc, curé de La Malbaie⁶⁴.

La lettre pastorale des évêques précise les attentes envers le missionnaire agricole. Après avoir affirmé le caractère religieux du travail du missionnaire agricole, le document des

⁶² *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 février 1900, p. 340.

⁶³ Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 190.

⁶⁴ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 15 mars 1894, p. 46.

évêques précise que celui-ci doit faire aimer l'agriculture et faire connaître les endroits les plus propices à la colonisation agricole. Il lui incombe aussi des responsabilités qui tiennent davantage aux idées de modernisation de l'agriculture, comme faire connaître les associations agricoles, favoriser l'adoption de l'industrie laitière, démontrer l'importance de la comptabilité agricole. Pour atteindre les objectifs de modernisation de l'agriculture, le missionnaire agricole reçoit aussi la responsabilité de trouver dans chaque paroisse un jeune homme capable d'étudier dans une école d'agriculture et qui, une fois revenu dans son milieu, deviendra un modèle. Par contre, les évêques se montrent prudents sur la question de l'enseignement des techniques agricoles. À moins qu'ils maîtrisent parfaitement ces enseignements, le missionnaire devra se dispenser de cette tâche au profit des conférenciers et experts agricoles⁶⁵.

Le mandement se préoccupe des questions de dépenses et de l'endettement, demandant au missionnaire d'enseigner l'importance de l'économie et de faire comprendre que l'industrie domestique permet de minimiser les achats chez les marchands. Le contrôle de ces dépenses ainsi que la comptabilité agricole sont des points intéressants dans la perspective où la transformation de l'agriculture nécessite des investissements de la part de l'agriculteur.

Ce mandement fait donc du missionnaire agricole un intervenant influent dans la communauté locale. Mais le mandement trahit aussi les inquiétudes des autorités religieuses à travers la mise en garde faite au sujet de l'enseignement par le missionnaire agricole. Les évêques ont peut-être craint les divergences de vue avec le conférencier agricole, mais aussi les conflits possibles qui pourraient naître entre le missionnaire agricole et les agriculteurs en désaccord sur l'enseignement proposé. Ce sentiment va plutôt à l'encontre de l'idée que les agriculteurs accueilleront « sans défiance⁶⁶ » les conseils du prêtre qu'il respecte, comme l'a cru Jean-Charles Chapais, entre autres.

⁶⁵ Sur le rôle des missionnaires agricoles, voir aussi Jean-Charles Chapais, « L'œuvre des missionnaires agricoles », *La Revue Canadienne*, Tome XLVII, 1904, Second volume, p. 71-84.

⁶⁶ *La Gazette des Campagnes*, 26 janvier 1893, p. 381-382.

Par cet appel à la prudence, l'Église invite ses missionnaires agricoles à bien évaluer les résistances et les mécontentements que leurs interventions pourraient susciter. La position d'autorité du missionnaire agricole serait contestable en matière d'agriculture et son statut de religieux ne lui donne pas un pouvoir illimité. Il est permis de supposer que des membres du clergé aient eu déjà maille à partir avec des agriculteurs.

Être membres du clergé ne conférait pas une autorité à toute épreuve auprès des paroissiens⁶⁷ et probablement encore moins en matière d'agriculture. Les congrès ou les conventions de missionnaires agricoles parurent un moyen de peaufiner les connaissances techniques de ceux-ci, en attendant que les véritables agronomes commencent à prendre leur place au cours des années 1910. Mais la seule compétence technique ne suffit pas non plus pour s'imposer auprès des agriculteurs, comme le découvriront à leur tour les agronomes.

3.4.3. L'agronome

Apparu en 1911, l'agronome se distingue du simple conférencier par sa formation : il est bachelier en sciences agricoles. Le conférencier, qui est souvent assimilé à l'agronome, est généralement un autodidacte. Les premiers agronomes sont sortis de l'Institut agricole d'Oka et du Collège Macdonald. À compter de 1913, le ministère de l'Agriculture commence à nommer des agronomes officiels qui prennent peu à peu la place des conférenciers agricoles⁶⁸. En envoyant les agronomes sur les fermes, les agriculteurs, croit

⁶⁷ Dans une étude sur la région de Charlevoix (Perron et Gauthier, *op. cit.*), il ressort que les curés éprouvaient souvent des difficultés à imposer leur autorité. Dans des occasions comme les élections, la mi-carême, les courses de chevaux, ils ont tout au plus limité les débordements de leurs ouailles.

⁶⁸ Jean-Baptiste Roy, *Histoire de la Corporation des agronomes de la province de Québec, 1937-1970*, [Ottawa, La Corporation des Agronomes], 1971, p. 21ss.

le ministère de l'Agriculture, n'auront plus le moindre prétexte « pour ne pas faire de progrès et ne pas adopter les meilleurs procédés de culture⁶⁹ ».

Mais il y a aussi des difficultés à travailler comme agronome. Cet employé de l'État est, comme le souligne Guy Boisclair, un vulgarisateur de la science agricole en quête de la légitimation de son statut⁷⁰. Être plus savant que le conférencier ou le missionnaire agricole ne met en effet pas du tout l'agronome à l'abri des moqueries⁷¹ que suscite le savoir qu'il a acquis dans les livres. Les nouveaux détenteurs du savoir agricole ont été vite mis en garde sur la difficulté à se faire accepter. Encore dans les années 1930, la position de l'agronome reste délicate. Son statut de salarié à l'emploi du ministère de l'Agriculture en fait un employé sujet à la critique et mieux vaut pour lui qu'il se tienne en dehors de la politique. L'agronome, précise le *Journal d'Agriculture*, doit être franc, honnête, diplomate, faire preuve d'un excellent jugement et posséder les qualités d'un bon communicateur. Il doit aussi éviter de heurter de front les principes et les préjugés des agriculteurs⁷². D'ailleurs, Jean-Charles Magnan, fait remarquer que « L'agronome peut fonder, aider, surveiller mais ne peut remplacer l'âme dirigeante, l'homme responsable du petit groupe local auquel il confie la tâche du fonctionnement d'un organisme de restauration agricole [...]. Pour l'élite rurale, créons des milieux de formation, faciles d'accès, dans leur propre région⁷³ ». Une vingtaine d'années plus tard, dans une rétrospective sur l'action agronomique, l'agronome Gustave Toupin rappelle, en 1949, que l'agronome « doit se faire des amis⁷⁴ » pour réussir.

⁶⁹ Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, Québec, Imprimeur du Roi, 1913, p. v.

⁷⁰ Voir Guy Boisclair, « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture... », p. 99-118.

⁷¹ Jean-Charles Magnan (*Souvenirs. Fleurs et chardons*, Saint-Romuald, Éditions Etchemins, 1976, p. 37) raconte l'existence de plaisanteries sur les agronomes. Voici l'une d'elles qui circulait vers les années 1920 : « Un cheval, c'est dangereux en arrière, ça rue. Un taureau, c'est dangereux en avant, ça encorne. Mais un agronome, c'est dangereux tout le tour, c'est pire ! ».

⁷² *Le Journal d'Agriculture*, 13 avril 1935, p. 3.

⁷³ Jean-Charles Magnan, *Le Lien*, décembre-janvier, 1929-1930, p. 135, cité dans Jean, « Les idéologies éducatives agricoles... », p. 8.

⁷⁴ Gustave Toupin, « Évolution de l'action agronomique depuis 1912 », *Agriculture*, vol. VI, automne 1949, p. 258.

Le rapport de l'un d'entre eux, Raphaël Rousseau, fait en 1914 au ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, renseigne sur leur fonction, même si ce bilan est un exemple parmi d'autres où le travail est évalué sur la base du nombre d'interventions. Cet agronome, qui travaille dans le comté de Bagot-Drummond, a donné 99 conférences agricoles, visité 376 cultivateurs, participé à 12 assemblées, reçu 51 agriculteurs à son bureau et a travaillé, entre autres choses, au programme des jardins scolaires. Il signale au ministre sa foi en les visites ou consultations à domicile : « C'est là que le cultivateur, se sentant chez lui, questionne le plus, pose toutes les objections que les préjugés et la routine ont fait naître en lui, et qu'il se rend compte peu à peu des améliorations qu'il y a à faire⁷⁵ ». Rousseau confirme ainsi à ses supérieurs qu'une présence permanente dans le comté facilite un contact plus quotidien entre l'agronome et la population rurale.

Peu à peu, les agronomes s'intègrent à la vie des associations agricoles locales et, au cours des années 1920, des sociétés d'agriculture leur confient le poste de secrétaire parce que les membres reconnaissent que l'agronome est le plus apte à comprendre les règlements du Conseil d'agriculture⁷⁶. Le Conseil d'agriculture saisit vite l'occasion et précise le rôle des agronomes dans le fonctionnement des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. L'agronome devra aider au recrutement des membres, aviser les directeurs des associations agricoles dans la préparation des programmes d'activités, d'aider aux choix de juges compétents dans les expositions et les concours et collaborer avec les secrétaires à la préparation des rapports annuels⁷⁷.

Dans la stratégie de diffusion des connaissances, l'enseignement a été un outil aux multiples facettes qui témoignent d'un effort pour faire pénétrer de nouvelles idées. Il y a eu évolution dans la stratégie dans le sens de la spécialisation et aussi dans l'intention de

⁷⁵ Québec (province), *Rapport au ministre de l'Agriculture*, Québec, Imprimeur du Roi, 1914, p. 183.

⁷⁶ Délibérations du Conseil d'agriculture, Assemblée du 27 mars 1929, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/231, Localisation : 1C05-3106A.

⁷⁷ *Ibid.*

porter l'enseignement aux agriculteurs dans leur milieu. C'est une stratégie qui tient compte des agriculteurs établis, mais aussi des futurs agriculteurs, parce que les jeunes sont plus malléables que les aînés.

4. Les concours, les fermes expérimentales et les fermes modèles : l'éducation par l'exemple

Les concours, les fermes modèles et les champs de démonstration ont en commun d'informer par l'exemple, cela pour faire connaître les avantages d'adopter des innovations. C'est une manière de faire connaître aux agriculteurs d'une paroisse, d'une région, les succès que les plus progressistes d'entre eux peuvent obtenir par de bonnes méthodes de culture.

Pour démocratiser l'enseignement et aussi pour susciter la compétition, le concours apparaît un instrument essentiel dans le projet de moderniser l'agriculture. Aussi en organise-t-on autour de la production agricole et autour de la transformation des produits agricoles, le beurre et le fromage en particulier. Pour nos besoins, ce sont les concours qui s'adressent aux agriculteurs qui ont été étudiés.

Le Conseil d'agriculture a fortement insisté sur la nécessité des concours à compter des années 1870. Leur mise sur pied fait partie des exigences du programme annuel que les organisations agricoles doivent présenter au ministère de l'Agriculture. À défaut de s'y conformer, les associations agricoles locales s'exposent à des pénalités qui vont du report dans le versement de la subvention annuelle jusqu'à sa perte.

Les concours favorisent l'adoption des innovations. Participer à un concours suppose en effet la mise en pratique de connaissances acquises, ce qui a une signification différente du geste de les acquérir. En d'autres termes, il y a une distinction à faire entre théorie et pratique, entre la réception de conseils par l'agriculteur et l'usage qu'il en fait. Lorsqu'il participe à un concours, l'agriculteur montre, en principe, une ouverture à l'application de connaissances. Le concours encourage l'application de méthodes nouvelles et les exemples

de succès de petits groupes d'innovateurs doivent convaincre une majorité d'agriculteurs d'adopter ces pratiques. Ceux qui défendent l'importance des concours croient que les cultivateurs « sont portés, par un instinct bien naturel, à suivre les conseils donnés par celui qui en fait lui-même l'application, et à imiter les procédés de celui qui, aux connaissances théoriques, joint une bonne pratique féconde en heureux résultats⁷⁸. »

Le concours est aussi un moyen de diffusion par lequel il est possible d'illustrer aux yeux de la communauté la réussite des agriculteurs les plus dynamiques. Outre le fait de reconnaître l'importance d'une agriculture raisonnée et scientifique, le concours met en cause des facteurs humains ou subjectifs⁷⁹ puisque le participant reconnaît devant les siens sa volonté d'apprendre, d'expérimenter. Le concours devient une source d'émulation qui incite l'agriculteur à sortir du rang, à penser autrement, à briser d'une certaine façon la tradition.

Il existe deux grandes catégories de concours qui ont été organisés à l'intention des agriculteurs. Il y a les concours à l'échelle locale tenus par les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. Les règlements qui encadrent les activités des associations agricoles locales précisent d'ailleurs leurs obligations à cet égard. Le concours le plus prestigieux demeure cependant celui du Mérite agricole, qui a lieu dans chaque région tous les cinq ans, à compter de 1889.

À l'échelle locale, les agriculteurs sont donc appelés à participer à des concours variés qui se déroulent dans le cadre de la municipalité ou du comté selon que le promoteur de l'activité est un cercle agricole ou une société d'agriculture. Les objets des concours sont divers : production de graines de semence, culture sur pied (avoine, trèfle...), exposition d'animaux, production des vaches laitières, aviculture, jardinage. Les concours mettent tantôt en concurrence les agriculteurs d'une paroisse, d'un comté, ou même de la province lorsqu'ils s'inscrivent dans une exposition provinciale. Mais d'une manière générale, le

⁷⁸ *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 22 octobre 1900, p. 170-171.

⁷⁹ René Bourrigaud, *Le développement agricole au 19^e siècle en Loire-Atlantique*, [Nantes], Centre d'Histoire du Travail de Nantes, 1994, p. 122.

terrain de prédilection du concours est celui des sociétés d'agriculture de comté et des cercles agricoles de paroisse.

Le Mérite agricole met l'accent sur la performance globale de la ferme. C'est le concours des concours. Les juges y évaluent l'organisation générale de la ferme, les bâtiments, les animaux, la disposition des champs, les choix de culture, l'administration de la ferme et, dans certains cas, discutent sur les qualités personnelles du candidat. Le concours du Mérite agricole insiste sur la réussite à long terme et la planification, la ténacité du participant et l'amélioration progressive d'une exploitation. Aussi les juges remarquent-ils les agriculteurs qui se sont inscrits à deux ou trois concours successifs, ce qui représente déjà une quinzaine d'années de travail dans la vie d'un concurrent. Ainsi, Philippe Dufour, de La Malbaie, a déjà participé au concours du Mérite agricole de 1904 et de 1909 avant d'être déclaré grand vainqueur en 1919.

Concourir au Mérite agricole donne l'occasion aux participants d'un comté de comparer leurs fermes à celles des comtés voisins. Le rayonnement de ce concours dépasse le cadre de la paroisse et du village, un peu comme c'est le cas pour l'exposition de comté ou mieux l'exposition provinciale. Il valorise la réussite de l'élite et c'est un concours dont on relève sans cesse les exigences. Dans certains concours, comme à celui de 1934, les organisateurs invitent avec insistance les fermes institutionnelles à s'inscrire au Concours de la Médaille d'argent. Les grands vainqueurs sont les fermes de l'École moyenne d'agriculture de Rimouski⁸⁰, des Sœurs du Saint-Rosaire de la même ville et des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul. Au concours 1939, on récidive : cette fois la ferme des Petites Franciscaines termine deuxième parmi celles qui concourent pour la médaille d'or⁸¹. Il va sans dire que ces fermes institutionnelles ne sont pas l'apanage du commun des agriculteurs. Ces fermes appartiennent à des bourgeois, à des professionnels, à des

⁸⁰ Le comté de Rimouski fait alors partie de la même région que les comtés de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

⁸¹ *Documents de la Session du Québec*, vol. 68, n° 1, 1934, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1934, Concours du mérite agricole, 1934, p. 30-32 ; Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture, 1938-1939*, Concours du mérite agricole, 1939, p. 193-196.

institutions, constituent le modèle idéal, qui est donné en exemple⁸². Mais c'est un idéal qui est à la portée d'une minorité.

La politique qui préside au développement des fermes modèles et des champs de démonstration procède par une approche qui est différente de celle du concours. Ces fermes et champs appartiennent à des agriculteurs qui sont encadrés par des conseillers agricoles et qui bénéficient de l'appui financier du ministère de l'Agriculture. Ces fermes et champs se distinguent aussi des fermes expérimentales, provinciale ou fédérale, qui ont davantage une fonction de recherche et d'enseignement. D'ailleurs, les promoteurs des fermes de démonstration ne sont pas dupes puisqu'ils reprochent aux fermes expérimentales leurs inaptitudes à s'adapter aux réalités locales. Au congrès agricole de l'A.C.J.C. en 1916, un conférencier, le docteur T.-A. Brisson, qui plaide en faveur de l'organisation de fermes expérimentales à l'échelle des comtés et même des paroisses, fonde son argumentation sur la nécessité qu'elles soient « un exemple permanent pour tout le voisinage⁸³ ». Brisson reproche aussi aux fermes expérimentales de desservir seulement les élites. Le simple agriculteur, ajoute-t-il, n'en retirera jamais aucun profit parce que ces fermes sont incapables de satisfaire ses besoins et sont difficiles d'accès.

Le développement de la ferme modèle, la présence des champs de démonstration et l'implantation de stations avicoles à l'échelle locale reflètent une volonté de cibler une clientèle peu instruite, différente d'une clientèle composée de jeunes qui se rendent étudier dans les écoles d'agriculture ou dans le milieu universitaire. La ferme de démonstration ne prétend aucunement à un enseignement technique et théorique. Elle prêche davantage par la pratique et aux yeux de l'agriculteur, elle tient compte des avantages et des contraintes de l'environnement local.

⁸² La grande ferme est aussi donnée en modèle à l'extérieur du Québec. Voir, entre autres, Jeffery Taylor, *Fashioning Farmers, Ideology, Agricultural Knowledge and the Manitoba Farm Movement, 1890-1925*, University of Regina, Canadian Plain Research Center, 1994, p. 76.

⁸³ A.C.J.C., *Le problème agricole au Canada français...*, p. 157.

5. L'essor de la transformation du lait en fabrique

L'implantation des fabriques constitue dans notre approche un moyen de transformation de l'agriculture. Elles auront été peut-être un canal de diffusion beaucoup plus efficace que bien d'autres parce qu'elles ont subordonné l'agriculture aux exigences de l'industrie. Le ministère de l'Agriculture s'intéresse au XIX^e siècle au problème des débouchés pour les produits agricoles, avec en tête de liste le lait. Vers le milieu des années 1870⁸⁴, l'idée que le développement d'une agriculture de production axée sur le lait pourrait modifier le milieu agricole fait son chemin. Aussi c'est la mise en place d'une industrie de transformation du lait en fromage et en beurre qui a retenu notre intérêt. La production commerciale de lait est une retombée de l'adoption du système de polyculture-élevage. Le pari peut se résumer ainsi. Premièrement, l'augmentation de revenus provenant de la vente de lait⁸⁵ incitera à accroître les récoltes des champs. Cet accroissement des récoltes permettra, en deuxième lieu, à l'agriculteur d'accroître son cheptel - dont le cheptel laitier qui procure des revenus. Troisièmement, un cheptel plus nombreux procurera davantage d'engrais pour les prairies et les pâturages. Enfin, de meilleures prairies et d'excellents pâturages apporteront à leur tour des récoltes accrues, d'où plus de revenus et ainsi de suite⁸⁶. Une trentaine d'années après le rapport de Taché en 1850, le ministère de l'Agriculture reconnaît donc prioritaire l'organisation de fabriques comme moyen de transformer l'agriculture.

L'ouverture de fromageries et de beurreries dans les campagnes s'accélère après que le ministère de l'Agriculture eut créé la Société d'industrie laitière en 1882. Produire du fromage et du beurre dans une fabrique paroissiale est une innovation inspirée ou soutenue

⁸⁴ Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 196.

⁸⁵ Par exemple, les promoteurs de la production laitière vont mousser la production du beurre avec l'argument suivant : vendre une (1) tonne de foin ne rapporte que 10 \$ alors que nourrir des vaches et transformer le lait obtenu en beurre donnera 400 \$. (*Documents de la session du Canada*, 1894, Rapport du ministre de l'Agriculture, Report of the Dairy Commissionner, Appendice au rapport du ministère de l'Agriculture, au 30 juin 1893 p. 109-110.)

⁸⁶ Rapport du Département de l'Agriculture de la Province de Québec, 1881, cité dans *La Gazette des Campagnes*, 14 juillet 1881, p. 394.

primordialement par un curé, un notable, un entrepreneur local ou un groupe d'agriculteurs. Adopter cette innovation comporte un avantage attrayant, puisque les agriculteurs peuvent immédiatement en tirer un profit. Les promoteurs de cette innovation comprennent rapidement le puissant outil que constituait le développement des beurreries et des fromageries. Dès 1883, le secrétaire de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix adopte aussi le point de vue du ministère de l'Agriculture puisqu'il croit que l'organisation d'une fabrique fera prendre conscience aux agriculteurs des avantages de l'industrie laitière, ce qui pourrait briser leur pratique routinière de l'agriculture⁸⁷.

La fabrique est apparue en 1850 à Rome (États-Unis), selon Sally McMurry⁸⁸. La fabrique de fromage, écrit-elle, simplifie la transformation du lait en fromage en la concentrant à un seul endroit. Son fonctionnement nécessite une coopération entre un groupe d'agriculteurs qui s'engagent à confier à un tiers la transformation d'une matière première. La production en fabrique s'implante dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, mais non sans quelques inquiétudes, chez les agriculteurs notamment que préoccupe la capacité des marchés à absorber les grandes quantités de fromage que l'on pourra dorénavant produire.

L'orientation laitière signifie également pour les agriculteurs l'adoption du système de transformation du lait en fabrique. Les promoteurs des fabriques y voyaient un progrès : fabrication standardisée, qualité du produit, meilleur rendement en raison d'une perte moindre de gras, accès à des marchés plus vastes. Qu'il s'agisse d'une fromagerie, d'une beurrerie, d'une beurrerie-fromagerie, que la fabrique appartienne à des patrons, à un entrepreneur ou à une coopérative, qu'elle soit petite ou grande, qu'elle fonctionne 4, 6 ou plus de 8 mois, le système de la fabrique exige d'abord que l'agriculteur lui livre sa production. Pour l'agriculteur, accepter la fabrique, c'était adhérer à un système qui

⁸⁷ *Documents de la Session du Québec*, vol. 18, 1883-1884, n° 2, Rapport du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, 1884, « Report of the Inspector of Agricultural Societies and Butter and Cheese Factories in the province of Quebec », p. 23.

⁸⁸ Sur les origines de la production en fabrique, voir Sally McMurry, *Transforming Rural Life...* Sur l'évolution du réseau de fabriques au Québec, voir Perron, « Genèse des activités laitières, 1850-1960 », dans Séguin, *Agriculture et colonisation...*, p. 113-140. Cet article a été ici largement utilisé pour la section du chapitre sur l'implantation des fabriques.

l'engageait à vendre son lait à un établissement qui prenait à sa charge la fabrication de beurre et de fromage.

Cette innovation introduit également de nouvelles habitudes dans le travail. La responsabilité de la fabrication du fromage, qui est donnée à un tiers, le fromager, moyennant salaire ou commission, passe des femmes aux hommes, un changement qui est parfois présenté comme une libération d'une tâche exigeante⁸⁹. C'est donc un changement qui est aussi accompagné d'une redéfinition du travail masculin et féminin en agriculture⁹⁰.

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, la nouveauté de la fabrique semble peu effaroucher les agriculteurs québécois qui n'y voient pas de réelles menaces au système de valeurs de la collectivité. D'ailleurs, le producteur de lait qui livre sa matière première, producteur qu'on désigne à l'usage sous le nom de « patron », est libre d'adhérer au système. Son indépendance n'est peut-être pas trop remise en cause quand on sait qu'un groupe de patrons, par le lait qu'ils livrent à une fabrique, a presque droit de vie et de mort sur celle-ci, surtout au XIX^e siècle. Ces patrons restent aussi libres de livrer les quantités de lait qu'ils veulent et dans les mois de l'année qui leur conviennent.

L'idée de la fabrique telle que la présentent les journaux agricoles a quelque chose d'alléchant. Les arguments des journaux agricoles québécois du début des années 1880 sur les avantages de la production en fabrique sont assez semblables à ceux qu'avance Sally McMurry. Ils ont certes conscience d'un changement, mais ils insistent, c'était prévisible, surtout sur les avantages des fabriques, comme le fait la *Gazette des Campagnes* avec des titres comme « Avantages des fromageries et beurreries⁹¹ ». Dans ce dernier article, le journal souligne aussi que toutes les petites quantités de lait peuvent être déposées à la

⁸⁹ William Lynch, *L'industrie laitière canadienne. Lettres adressées par l'auteur à la presse canadienne, traduites et mise en brochure par la Société d'industrie laitière de la province de Québec*, [Québec, s. n.], 1889, p. 22.

⁹⁰ McMurry, *op.cit.*, p. 124, 145, 171. Sur le travail des femmes et la fabrication du fromage, voir aussi Menzies, *By the labour of their hand...* ; Cohen, « The Decline of Women... », p. 307-334. Voir aussi Gaffield, *Aux origines de l'identité...*, p. 117-118.

⁹¹ *La Gazette des Campagnes*, 6 octobre 1881, p. 78-79.

fabrique, un peu comme on dépose de petites sommes d'argent à la caisse d'épargne. À long terme, cela rapporte. L'argument est intéressant : la fabrique garantit un débouché à toute production excédentaire de lait. Ce journal relate alors les expériences heureuses en cours. Les résultats de la saison 1881 à la beurrerie Saint-Denis-de-Kamouraska ont été si satisfaisants que les agriculteurs disent vouloir améliorer leurs prairies à l'automne et semer des graines fourragères dès le printemps suivant, rapporte le journal.

Une telle volonté de changement a dû réjouir le ministère de l'Agriculture. L'habitude de livrer du lait à la fabrique va s'acquérir assez vite, mais pas à n'importe quel prix : il faut savoir, par exemple, que la volonté de limiter la production de lait à la belle saison perdure longtemps. Pendant des décennies, rien n'y fit, pas même la perspective d'accroître la rentabilité de la fabrique. Comment peut-on expliquer cette résistance, sinon par la nature même des exigences reliées à l'innovation de la fabrique ? En fait, ouvrir une fabrique pendant l'hiver est une décision lourde de conséquences à la fin du XIX^e siècle, ce qui rappelle à nouveau que l'adoption de la fabrique est une innovation plus complexe que simple. Ouvrir en hiver suppose entre autres exigences celles de la construction de fabriques mieux isolées contre le froid et la nécessité de chauffer les bâtiments. Mais un tel geste suppose aussi d'accepter des transformations importantes dans les pratiques agricoles reliées aux cultures, à l'alimentation du bétail, sans compter l'obligation de modifier le calendrier annuel des travaux de la ferme.

La fabrique, et surtout la fromagerie, rend le marché accessible à un produit. Cela signifie du même coup une forme de dépendance envers le marché. La production en fabrique crée aussi des conditions concurrentielles qui mettent en cause la productivité et la qualité. Les revenus et les dépenses de la ferme ne dépendent plus de conditions qui relèvent uniquement de la ferme, mais davantage d'un processus de fabrication d'un produit hors de la ferme et de sa vente à des consommateurs qui lui sont d'ailleurs totalement étrangers.

Dans toute la problématique que constitue l'établissement de la fabrique comme innovation, le changement qui naît de son introduction dépasse la simple existence physique de la fabrique et le geste d'y confier du lait. L'introduction du système des

fabriques brise avant tout le sentiment d'individualité des agriculteurs au profit d'un sentiment de solidarité. On comprend que les partisans des cercles agricoles croient que la formule du cercle prépare le terrain à la création de la fabrique. Pour développer cette solidarité entre les agriculteurs, il est assez intéressant de constater les avantages qui sont prêtés à la fabrique. Déjà, au XIX^e siècle, le *Journal d'Agriculture et d'Horticulture* émet l'opinion que dans une agriculture où l'on vend sur le marché local, les agriculteurs ont peu d'intérêt à aider les autres, à « se créer des concurrents ». Il en serait autrement lorsque les agriculteurs opèrent dans un marché d'exportation : la solidarité serait une condition pour réussir⁹².

Qui dit solidarité dit aussi obligations. La mise en commun du lait qu'oblige le système de fabriques crée vite un nouveau type de conflits. Le lait malpropre livré par des agriculteurs négligents et l'ajout d'eau par les sans scrupules peuvent signifier des pertes pour d'autres patrons, en plus des préjudices que ces pratiques causent à l'ensemble de l'industrie laitière. L'État réglera peu à peu ces problèmes par une surveillance accrue des fautifs, entre autres avec la mise en place des syndicats de fabriques, avec l'introduction du test de Babcock pour mesurer la matière grasse du lait, ou encore par la criminalisation des fraudes.

C'est par le fabricant de beurre ou de fromage et les inspecteurs de fabriques que des pressions vont s'exercer à l'endroit des patrons. Les conséquences d'une livraison de lait de mauvaise qualité par un seul patron dans une petite fromagerie sont connues au XIX^e siècle : cela diminue « dans une large mesure la qualité du fromage de tous les autres patrons ». Aussi il appartient aux fabricants de se montrer sévères sur la qualité du lait qu'ils reçoivent et de garantir ainsi « les bénéfices que les patrons soigneux sont en droit d'attendre de leur lait⁹³ ». Le fabricant, même s'il peut être à la merci des patrons, apparaît alors une porte d'entrée pour suggérer, sinon imposer de nouvelles exigences. Mais pour les patrons récalcitrants, il leur reste l'alternative d'ouvrir une nouvelle fromagerie et

⁹² *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 février 1900, p. 340.

⁹³ *Ibid.*, 8 octobre 1898, p. 147.

nombre d'articles de journaux suggèrent qu'ils profitèrent de cette possibilité, surtout dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

L'introduction de la fabrique est une innovation de taille dont les agriculteurs n'ont pu évaluer toutes les conséquences. C'était une belle innovation, mais en même temps un cheval de Troie plein de surprises. Les surprises cachées de cette innovation vont aussi venir des actions de la Société d'industrie laitière. À partir de son école à Saint-Hyacinthe, elle offre des cours aux fabricants de la province. En 1892, la Société d'industrie laitière met sur pied une école volante pour dispenser des cours dans la fabrication de fromage. Entre le 20 et le 25 juin 1892, une fromagerie de Baie-Saint-Paul accueille cette école. Le but premier de l'opération est tout simple : rendre possible pour tous les fabricants l'accès à une formation⁹⁴. Bientôt, la formation devient obligatoire pour détenir un permis de fabricant, ce qui oblige les sociétés de patrons à confier leur lait à quelqu'un qui possède une expertise minimale.

Les nombreux concours de fabricants de la Société d'industrie laitière trouvent leur sens dans la volonté de récompenser les fabricants les plus méritants. Concours de produits laitiers régionaux, concours provinciaux, des concours à l'échelle nord-américaine, les participants ont la chance de voir reconnaître leurs talents. Les journaux soulignent les mérites des gagnants et valorisent l'importance d'un bon fabricant. Si le fromager Bouchard des Éboulements a remporté un prix dans un concours pan-canadien en 1903, c'est, écrit l'*Écho de Charlevoix*, en raison du travail, du talent et de l'étude raisonnée de la fabrication du fromage. C'est ce qui explique les nombreux succès de ce fromager, conclut le journaliste⁹⁵. Par contre, ces concours n'échappent pas aux reproches, entre autres à celui du fabricant qui se préoccupe de présenter un bon produit pour les seules fins du concours, se contentant de la médiocrité durant le reste de l'année.

⁹⁴ *Le Progrès du Saguenay*, 27 avril 1892, p. 3 ; *La Gazette des Campagnes*, 21 avril 1892, p. 70-71.

⁹⁵ *L'Écho de Charlevoix*, 5 novembre 1903, p. 1.

Il serait possible de poursuivre longuement sur le réseau de beurreries, fromageries et autres établissements de transformation. L'existence de plus 1 207 fromageries, 445 beurreries et 340 beurreries-fromageries en 1901 montre l'attrait de cette innovation ; il n'y avait que 141 fromageries et 22 beurreries, 20 ans plus tôt⁹⁶. Au tournant du siècle, le temps de l'émondage est déjà arrivé ; le ministère de l'Agriculture ébauche une politique favorable à la réduction du nombre de fabriques de beurre et de fromage. Vingt à trente ans après l'adoption de la fabrique de beurre et de fromage, les conditions reliées à l'acceptation de la fabrique ont déjà changé. Non seulement l'agriculteur doit-il répondre à des obligations croissantes de qualité de la matière première, mais il doit aussi progressivement faire son deuil de la fabrique de rang. Il a également découvert les aléas des marchés internationaux, en particulier les variations de la demande et des prix pour le fromage.

C'est donc une véritable toile d'outils de communication que tisse l'État pour rejoindre les agriculteurs. Entre 1850 et les années 1910, tous les principaux canaux de diffusion sont mis en place ; dans les décennies qui suivront, ce sont surtout les priorités et les manières de convaincre les agriculteurs qui évoluent. Mais à travers toute cette panoplie d'outils, l'État conserve son objectif de modernisation de l'agriculture, tout en adaptant sa stratégie de communication à l'environnement des agriculteurs.

C'est peut-être sur l'approche que survient le changement important. Les observateurs du développement agricole jugent peu à peu important de considérer l'environnement et les valeurs de l'agriculteur et de la collectivité dans laquelle il vit. C'est dans cet environnement que se situe toute la signification du geste d'innover. Jean-Charles Chapais a bien compris une dimension du problème quand il conclut à l'existence de deux préjugés chez les agriculteurs : le premier est que le système des ancêtres est toujours le plus satisfaisant ; le deuxième est ce que nous avons à apprendre, nous l'avons appris en bas âge, ce qui laisse bien évidemment peu de place pour l'application de nouvelles

⁹⁶ Perron, « Genèse des activités laitières... », dans Séguin, *Agriculture et colonisation...*, p. 118-120.

connaissances⁹⁷. En d'autres termes, ce qui importe pour les agriculteurs c'est davantage la pratique reconnue que la théorie, ce qui, selon Chapais, met à l'abri du seul véritable préjugé : « celui de la crainte des innovations ».

L'importance de la collectivité locale a davantage été considérée à compter du début des années 1880, puisque l'État, les membres des professions libérales, les élites agricoles, l'Église, comprennent que le meilleur moyen d'atteindre les agriculteurs est de composer avec leurs valeurs. Rien d'étonnant à ce que les cercles agricoles connaissent un rapide succès, même si cette association agricole ressemble à la société d'agriculture. Avec les fabriques au début des années 1880, les missionnaires agricoles dans la décennie 1890 ou avec les agronomes après 1910, le même constat ressort. Il y a un ajustement des canaux de diffusion aux valeurs des collectivités locales, ce qui permet de rejoindre un plus grand nombre d'agriculteurs.

⁹⁷ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 1885, p. 147-148.

CHAPITRE 4

L'ENCADREMENT AGRICOLE DANS CHARLEVOIX

Les interventions en faveur du développement agricole dans le milieu charlevoisien ont été très diverses. Pour favoriser la diffusion des connaissances dans le milieu local, les sociétés d'agriculture et des cercles agricoles ont longtemps été dans cette région comme au Québec les principales assises du ministère de l'Agriculture. Ce sont des associations à la fois distinctes et complémentaires, les unes régionales, les autres locales. Elles ont en commun d'être dirigées par des représentants de la collectivité et d'être des intermédiaires entre le ministère de l'Agriculture et les agriculteurs. Curés, notables, conférenciers et agronomes les ont utilisées pour s'adresser aux agriculteurs, dispenser une multitude de cours, pour organiser des concours, introduire les idées nouvelles sur les animaux de race, les instruments agricoles, promouvoir l'utilisation de bonnes graines de semence et d'autres améliorations utiles aux progrès de l'agriculture. Dans le présent chapitre, nous avons tenté de cerner le rôle des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles de même que l'action des conférenciers, des missionnaires agricoles et des agronomes auprès des agriculteurs.

Plusieurs questions surgissent toutefois à propos de l'efficacité des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles comme canaux de diffusion. Ces associations sont le véhicule d'une conception de la diffusion des connaissances. Le vécu de ces associations dans le comté de Charlevoix sera donc étudié pour en comprendre le rôle dans le milieu. Afin d'en préciser le fonctionnement et mieux connaître leur influence, quatre aspects de la vie de ces associations d'agriculteurs seront considérés : la séquence de leur implantation dans le comté et dans les paroisses, leur direction, leur effectif et, enfin, leurs activités de diffusion. Concernant les agents d'intervention que sont les conférenciers, les missionnaires agricoles et les agronomes, nous nous attarderons surtout à la nature de leur action auprès des agriculteurs et, le cas échéant, à leurs difficultés d'intégration dans le milieu local.

1. Les sociétés d'agriculture et cercles agricoles

La société d'agriculture a pour théâtre d'action un comté ou une partie de comté, comme c'est le cas dans Charlevoix. Dans ce dernier comté, des sociétés d'agriculture sont établies à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul et, outre ces localités, elles desservent les paroisses autour de ces deux pôles. Le cercle agricole, dont la percée définitive date de 1893, a, faut-

il le rappeler, comme terrain une municipalité ou une paroisse. Dans la pratique, il peut toutefois accueillir des agriculteurs d'une paroisse voisine privée d'un cercle agricole.

1.1. L'implantation des associations agricoles et leur espace d'intervention

Comme d'autres comtés du Québec, celui de Charlevoix compte des associations agricoles à vocation générale et des associations spécialisées dans un élevage particulier ou dans une culture spécifique, comme la pomoculture et l'aviculture, par exemple. Seules ont été considérées ici les deux sociétés d'agriculture et les cercles agricoles du comté.

1.1.1. Les sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 du comté de Charlevoix

Un certain nombre de comtés font exception à la règle d'une société d'agriculture par comté, dont Charlevoix où la création d'une première société avec siège à La Malbaie est autorisée le 14 mai 1856. Le 7 mai 1857, la Société d'agriculture n° 2 est fondée à Baie-Saint-Paul, mais le 16 juin suivant, le *Board of Agriculture Lower Canada* fusionne les deux sociétés d'agriculture sous prétexte qu'il en existe un trop grand nombre. Le 7 février 1859, le *Board of Agriculture Lower Canada* modifie sa position et accepte la présence de deux sociétés d'agriculture dans la région de Charlevoix¹. Les difficultés de communication et l'étendue du comté sont alors invoquées pour reconnaître l'existence de deux sociétés d'agriculture.

Les sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 du comté de Charlevoix ont leur siège dans les deux principaux pôles du comté, La Malbaie et Baie-Saint-Paul. Ce partage du territoire correspond à la dynamique spatiale qui, à l'est et à l'ouest, depuis la première partie du XIX^e siècle jusqu'à nos jours a présidé à l'implantation des institutions et des associations

¹ *Board of Agriculture Lower Canada*, Assemblée du 14 mai 1856, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/232, Localisation : 1C05-3107A ; Lettre de J. Perrault, secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, à C. Huot, président de la Société agriculture de Baie-Saint-Paul, Montréal, 14 septembre 1857, ANQ-Q, Fonds Agriculture, P1000,D2398, Localisation : 3 A 019 01-01-012A-01 ; *Board of Agriculture Lower Canada*, Assemblée du 7 février 1859, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/232, Localisation : 1C05-3107A.

dans ce comté, comme nous l'avons fait remarquer dans le deuxième chapitre. Il y eut donc deux sociétés d'agriculture, celles des divisions n° 1 et n° 2, comme il y aura aussi pendant quelques décennies deux sociétés d'horticulture.

1.1.2. Le réseau de cercles agricoles

Le ministère de l'Agriculture réussit, en 1893, à structurer le cadre administratif et les activités des cercles agricoles. Il donne ainsi raison à ceux qui défendent l'approche locale en matière de diffusion des connaissances en agriculture, sans pour autant restreindre son rôle. Par contre, dans le vécu quotidien des cercles agricoles, les dirigeants locaux doivent vite tenir compte des coutumes locales. Dans la plupart des paroisses de Charlevoix, et souvent jusqu'aux décennies 1900 et 1910, les agriculteurs feront des cercles agricoles des associations du dimanche. Selon les prônes des différentes paroisses, les assemblées des cercles ont souvent lieu après la messe dominicale. En effet, tenir une assemblée le dimanche incite les agriculteurs à y participer, ce qui n'est pas le cas les autres jours de la semaine. Le conférencier invité doit tenir compte de cette contrainte. Comme le remarque en 1894 le curé Leclerc de La Malbaie, qui est missionnaire agricole, cette coutume est contraignante :

« Ce qui augmente encore la difficulté pour cette mission agricole, c'est que nos beaux cultivateurs, grâce à leur apathie ou pour d'autres causes, n'avaient pas à se déranger sur semaine pour venir entendre le prêtre leur parler d'agriculture ; mais le dimanche, ou bien encore à l'occasion des 40 heures ou d'une neuvaine, étant réunis à l'église, ils se prêtent assez volontiers à notre invitation et nous écoutent avec assez de bienveillance². »

L'implantation des cercles agricoles est peut-être plus intéressante que ne l'est celle des sociétés d'agriculture. Dans ce cas des cercles agricoles, la notion de municipalités identifiées comme un centre d'affaires est sans importance. Car le cercle agricole a justement une fonction locale, à l'échelle d'une paroisse, d'une municipalité. Au début de

² Bruno-Élisée Leclerc, curé de La Malbaie, à M^{gr} Dominique Racine (?), La Malbaie, 10 juillet 1894, AAQ 61 CD, La Malbaie, 1. La lettre est adressée à M^{gr} Dominique Racine, mais c'est M^{gr} Michel-Thomas Labrecque qui occupe la fonction d'évêque du diocèse de Chicoutimi en 1894.

l'été 1893, cinq paroisses de Charlevoix ont déjà leurs cercles agricoles³ : Les Éboulements, La Malbaie, Mont-Murray (Saint-Fidèle), Saint-Irénée et Baie-Saint-Paul. Au cours de l'année suivante, les agriculteurs de Saint-Siméon, Sainte-Agnès, Saint-Hilarion et Saint-Urbain ont aussi leurs cercles. Suivent en 1896 et en 1897 les fondations des cercles de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres et de Saint-Placide. En quelques années, onze cercles quadrillent donc tout le territoire entre Saint-Siméon et Baie-Saint-Paul. Seul le cercle de Petite-Rivière s'ajoutera à ce noyau en 1902. Le patrimoine agricole varié de ces municipalités et les conditions climatiques très différentes entre les terres des vallées, du littoral et de l'île aux Coudres et celles des plateaux sont sans incidence sur la fondation des cercles. Certes, la plupart des cercles agricoles de ce comté doivent, de près ou de loin, leur fondation à la ferme volonté des curés de paroisses, parfois du député comme c'est le cas à Baie-Saint-Paul.

La ferveur du moment peut faciliter la fondation de cercles agricoles. Leur maintien exige toutefois un intérêt soutenu à long terme. À ce chapitre, les cercles agricoles de Charlevoix font belle figure, excepté le cercle agricole de Saint-Urbain dont les activités cessent à la fin de 1900 et reprennent entre 1904 et 1908 avant de cesser définitivement. Dans le cas de Saint-Urbain, le désintérêt des agriculteurs explique la mort du cercle. Il a été incapable de maintenir le minimum exigé de vingt-cinq membres. Le cercle agricole de La Malbaie connaît aussi des difficultés puisqu'il semble presque inopérant entre 1904 et 1912. La présence de la Société d'agriculture n° 1 y est peut-être pour quelque chose. Néanmoins, il reprendra ses opérations.

Le caractère local du cercle agricole fait aussi de celui-ci un lieu d'expression de conflits locaux, mais cela n'est pas très explicite dans Charlevoix. Des procès-verbaux épurés ou encore le rôle joué par quelques dirigeants influents pendant de longues périodes ont peut-être amoindri les risques de conflits. Certes, l'adoption du programme annuel d'activités peut être la cause de divergences de vue, mais les directives du ministère de l'Agriculture sont plutôt contraignantes, ce qui contribue au ralliement des membres. Parmi les cercles

³ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 15 juillet 1893, p. 139.

dont il est possible de suivre plus intimement la vie quotidienne à travers les procès-verbaux, le pire conflit survient probablement, rappelons-le, au cercle de Baie-Saint-Paul, au cours des années 1930. Une véritable lutte pour la direction oppose alors deux groupes de membres avec, entre autres objets de dispute, le rôle de l'agronome du secteur de Baie-Saint-Paul.

1.1.3. La fusion des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles

Dans Charlevoix, l'idée de fédérer les cercles agricoles ou de les fusionner avec les sociétés d'agriculture ne suscite guère d'échos avant les années 1920. Mais la formule des cercles agricoles, tels qu'ils ont été conçus une trentaine d'années plus tôt, répond de moins en moins aux attentes. Le recrutement des cercles est en baisse, tout comme celui des sociétés d'agriculture. À ce chapitre, la Société d'agriculture n° 2, que les agriculteurs avaient délaissée au début de la Crise économique⁴, est particulièrement affectée.

La réorganisation des cercles agricoles présente l'avantage de consolider les sociétés d'agriculture et de renforcer leur rayonnement sur l'ensemble du territoire. Cette réorganisation donne aussi la possibilité à l'État de mieux coordonner le travail des associations agricoles. Pour éviter les trop fortes résistances, elle sera d'abord sous le signe du volontariat, en janvier 1926 pour la Société d'agriculture n° 1 du comté de Charlevoix en en février 1932 pour la Société d'agriculture n° 2, en dépit de l'opposition du cercle agricole de Baie-Saint-Paul⁵ dans ce dernier cas.

La question de l'autonomie du cercle agricole et la dispute autour de la direction de ce cercle au milieu des années 1930 est un fait intéressant parce qu'il a aussi comme arrière-

⁴ Registre des Sociétés d'agriculture, 1904-1913, 1926-1973, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/291, Localisation : 1A06-1405A/1. En 1930 et 1931, la Société d'agriculture n° 2 ne possède plus que 66 et 79 membres. En 1935, elle compte 714.

⁵ Cercle agricole de Baie-Saint-Paul, 1931-1971 (2^o registre), voir les procès-verbaux des assemblées de 1932, 1933, 1934 et 1935, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

fond l'attachement au cercle local et son indépendance administrative⁶. Dans Charlevoix, ces valeurs feront que la plupart des cercles en activité dans les années 1930 seront maintenus jusqu'en 1970-1971, alors qu'ils sont abolis. Lorsque disparaît en 1971 le cercle de Petite-Rivière-Saint-François, les agriculteurs et les producteurs de sucre d'érable demandent au ministère de l'Agriculture de leur permettre de fonder une association qui leur aidera à soutenir le milieu agricole local⁷. Cela paraît indicateur des espoirs que les agriculteurs ont jadis mis dans leurs associations locales.

1.2. La direction des associations agricoles

L'un des éléments de la stratégie de communication de l'État repose sur le rôle des élites comme exemple à suivre. Ces dernières doivent par leur réussite influencer les pratiques des agriculteurs, mais l'État s'attend aussi que les élites locales jouent un rôle déterminant comme administrateurs dans les bureaux de direction des associations agricoles.

1.2.1. Les bureaux de direction

Les membres de ces deux types d'association élisent des bureaux de direction. Ceux-ci préparent des programmes d'activités annuelles selon les directives du ministère de l'Agriculture et selon les règles qui fixent la subvention de base et les subventions spéciales pour la tenue de concours et autres événements spéciaux.

⁶ Procès-verbal du cercle agricole de Baie-Saint-Paul, Assemblée du 19 janvier 1932, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

⁷ Procès-verbal du cercle agricole de Petite-Rivière, Assemblée du 9 mai 1971, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

Dans le cas des cercles agricoles, l'État reconnaît davantage l'importance de la collectivité locale, là où les agriculteurs se connaissent et où ils peuvent facilement reconnaître des modèles à suivre parmi les leurs. La manière dont se fondent les cercles agricoles reflète par ailleurs un système de valeurs, du moins face aux attentes envers les dirigeants locaux. Aussi, c'est sans étonnement que nous retrouvons les autorités religieuses de ces communautés locales étroitement mêlées à la fondation et au fonctionnement des cercles agricoles. La reconnaissance officielle des cercles agricoles par l'État est reçue par les curés de paroisse comme un signal de départ dans Charlevoix comme au Québec, qui, en juillet 1893, enregistre déjà la fondation de 383 cercles agricoles⁸. Une aussi rapide expansion montre bien le rôle important joué par les élites locales.

Les curés jouent certes un rôle de premier plan dans la vie des associations agricoles, mais l'État, les journaux agricoles, les agents vulgarisateurs s'attendent aussi à un engagement direct ou indirect d'autres membres des élites locales dans la direction des associations agricoles. Ces élites jouissent de la crédibilité qui, en principe, en font des meneurs et, dans la mesure du possible, des modèles en matière d'innovations agricoles.

1.2.2. Le dirigeant idéal

L'étude de quelques dirigeants d'associations agricoles de Charlevoix révèle diverses facettes de leur implication dont la durée de la fonction comme dirigeant, leur réputation comme agriculteur, leur esprit d'innovation, leur engagement social.

Poursuivons sur le rôle des curés. Peu de choses sont connues sur la vie des cercles agricoles dans Charlevoix jusqu'à leur reconnaissance officielle. Il n'y a aucune certitude sur leur existence avant 1893, à l'exception du Cercle agricole des Éboulements⁹ que le

⁸ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 15 juillet 1893, p. 139.

⁹ *Ibid.*, novembre 1889, sans date quotidienne, p. 171-172. Selon un rapport publié en 1882 sous le titre « Écho des Cercles. L'agriculture dans Charlevoix » par B. Lippens, jamais aucun cercle n'a existé jusqu'à ce jour dans la région de Charlevoix (*Le Journal d'agriculture illustrée*, novembre 1882, sans date quotidienne, p. 158-159). L'article signé par Lippens est présenté comme un rapport qu'il a fait au ministre de l'Agriculture, le 19

curé Elzéar Delamarre a probablement fondé vers 1888 ou 1889. Même les cahiers de prênes sont muets sur le sujet, alors qu'à compter de 1893, les curés commencent à entretenir leurs ouailles des vertus du cercle agricole, en particulier à Baie-Saint-Paul, à La Malbaie et à Saint-Fidèle. Nous savons toutefois que des curés s'intéressent à cette association agricole au cours des années 1880. Ainsi, des curés de Charlevoix, dont Beudet, de Baie-Saint-Paul, Boily, des Éboulements, Doucet, de La Malbaie, Parent, de Petite-Rivière, Gagnon, de Saint-Placide, et Gendron de Sainte-Agnès¹⁰, participent au premier congrès des cercles agricoles en 1887. Rien d'étonnant à ce que la présidence de la Société d'agriculture n° 2 soit assumée par le curé Beudet à la fin des années 1880 et à ce que cinq des neuf cercles agricoles de Charlevoix, qui présentent un rapport au ministère de l'Agriculture en 1894, aient comme président le curé de la paroisse.

La fondation et la prise en charge d'associations agricoles sont encouragées par les évêques et la présence des membres du clergé est particulièrement remarquable dans les dix premières années d'existence officielle des cercles agricoles (Tableau 4.1). À partir des rapports des cercles agricoles, il a été possible de reconstituer la liste des présidents des cercles pendant la période 1894-1913. Le nombre de cercles en 20 ans équivaut au facteur 203 années/cercles. Pendant les 10 premières années, la fonction de président est occupée par un curé dans une proportion de 42 %¹¹, une proportion qui diminue considérablement durant la décennie suivante.

juillet 1882. *Le Courrier de Charlevoix* (19 mars 1896, p. 2), publie à nouveau ce rapport avec quelques commentaires.

¹⁰ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 1887, sans date quotidienne, p. 35-42. Jean-Charles Chapais présente un compte rendu du premier congrès des cercles agricoles tenu à Trois-Rivières les 20 et 21 janvier 1887.

¹¹ La compilation a été faite à l'aide des rapports des cercles agricoles publiés dans les *Documents de la session du Québec* Rapport du ministre de l'Agriculture, 1894-1903.

Tableau 4.1

Curés à la présidence des cercles agricoles de Charlevoix, 1894-1913

	Années/cercles agricoles	Curés-présidents	% de curés-présidents
1894-1903	93	39	41,9
1904-1913	110	18	16,4
1894-1913	203	57	28,1

Source : *Documents de la Session du Québec, 1894-1913*. Données compilées par l'auteur.

Les préoccupations des curés pour l'agriculture leur confèrent peut-être une certaine notoriété auprès de leurs ouailles, sans pour autant qu'ils fassent l'unanimité, comme nous nous le verrons plus loin. Toutefois, dans les communautés locales, le curé peut inspirer suffisamment confiance pour rallier les agriculteurs à une association.

Des laïcs agissent aussi comme dirigeants des associations agricoles. L'État et ses représentants attendent d'eux qu'ils assurent le bon fonctionnement des associations et qu'ils soient même garants d'une certaine stabilité. Parfois, les membres réélisent le même président et le même secrétaire pendant des années.

Le duo William Blackburn et Alfred Cimon occupe les postes de président et de secrétaire de la société d'agriculture n° 1 pendant la période 1896-1911. Peu de choses sont connues sur la vie des deux hommes, si ce n'est que Alfred Cimon de La Malbaie est un ancien élève diplômé de l'école d'agriculture de Sainte-Anne à La Pocatière et qu'en 1880, il a commencé la culture d'une grande ferme. *La Gazette des Campagnes* dit de celui-ci qu'il se fait alors remarquer : il utilise une charrue moderne qui a grandement surpris ses voisins parce qu'elle permet un labour d'une bonne qualité et fait avec rapidité¹².

¹² *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} février 1881, p. 216.

Il y a aussi le duo Léandre Bouchard, à titre de président, et Thomas Tremblay, à la fonction de secrétaire, qui assurent les destinées de la Société d'agriculture n° 2 entre 1895 et 1902. Pour sa part, la paire composée d'Adélard Boily et Charles Simard dirige la Société d'agriculture n° 2 pendant une dizaine d'années à compter de 1903. Mais personne ne bat en longévité Charles Simard : il occupe encore le poste de secrétaire vers la fin des années 1920. Il est difficile de connaître toutes les activités de ce dernier en raison d'un ou deux autres citoyens qui ont le même nom à Baie-Saint-Paul. L'un d'eux est propriétaire d'une fromagerie dans les premières décennies du XX^e siècle et détient un diplôme de fabricant. Il est par contre certain que le Charles Simard qui occupe la fonction de secrétaire de la Société d'agriculture n° 2 exerce aussi la fonction de maître de poste. Le personnage a beaucoup de notoriété au sein de la localité et l'un de ses correspondants écrit que sa compétence lui permettrait d'être maire de la ville¹³. Ce Charles Simard est peut-être aussi le même individu qui est propriétaire de la compagnie « Le Renard noir argenté Enregistré et Le lapin chinchilla Enregistré du Parc Bellevue, Baie-Saint-Paul ». En ce qui concerne Adélard Boily, un agriculteur, il semble bien qu'il s'agisse du même homme qui est responsable d'une ferme de démonstration du ministère de l'Agriculture à Baie-Saint-Paul à compter du 1^{er} janvier 1924, un mandat qu'il détient encore en 1929. Son fils, Joseph-Ovide, est propriétaire de l'ancienne ferme de Rodolphe Forget, ferme qu'il inscrit au concours du Mérite agricole de 1924. À la fin des années 1910, le duo Boily et Simard est aussi mêlé aux activités de la Société d'horticulture n° 2 du comté de Charlevoix.

Le président ou le secrétaire de la société d'agriculture ou du cercle agricole qui occupe une fonction quelque peu importante dans sa communauté est aussi recherché, surtout s'il est un agriculteur méritant. Cela donne de la notoriété à l'association agricole dont il assume les destinées. En retour, leur mérite est reconnu lors de l'obtention d'un prix, à l'occasion d'un éloge, d'un discours. Le dirigeant idéal est sans doute quelqu'un comme

¹³ Un intéressé de l'Industrie laitière à Charles Simard, 25 septembre 1919, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance Individus.

Philippe Dufour¹⁴, un agriculteur modèle des environs de La Malbaie qui répond bien à la vision très élitiste de la communication. C'est un gros agriculteur qui a entre autres remporté la médaille d'or du concours du Mérite agricole de 1919, après avoir participé aux concours de 1904 et 1909. La récompense obtenue en 1919 est présentée comme le fruit de la persévérance.

Dufour est aussi un innovateur. Il achète de l'outillage agricole. Ainsi, il se procure en 1900 un batteur et un vanneur Champion. En 1907, il est propriétaire d'un séparateur. En 1916, il possède une presse à foin, avec chargeur automatique, une valeur de 260 \$. En 1917, il achète un silo et profite ainsi de la subvention spéciale de 50 \$ accordée à la construction du premier silo dans une paroisse. Le programme existe depuis 1911, mais Dufour en est le premier bénéficiaire à La Malbaie. Comme il s'intéresse aussi à la culture de la pomme de terre, il fait l'acquisition d'un arrache-patates d'une valeur de 135 \$ en 1920.

Il participe aussi à des expositions agricoles et se fait remarquer par ses vaches Ayrshire de race pure. D'ailleurs, à l'époque où il est député, il utilise un papier avec l'en-tête suivant¹⁵ :

Philippe Dufour

Cultivateur

Éleveur d'animaux « Ayrshire »

La Malbaie, Charlevoix, P.Q.

¹⁴ Les informations concernant Philippe Dufour proviennent de sources diverses. Voir en particulier : Musée de Charlevoix, Fonds Famille Philippe Dufour, P5/B3.3 - De Laval Company, Ltd, 1907-1926 ; P5/B3.5 - Machinerie agricole, 1900-1925 ; Correspondances diverses. Les rapports des concours du Mérite agricole ont été un complément utile pour dresser un portrait de Philippe Dufour.

¹⁵ Philippe Dufour à Charles Simard, La Malbaie, 10 août 1919, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance Individus.

Au début des années 1920, il est aussi régisseur de la ferme avicole de La Malbaie. Au cours de cette décennie, il est également membre de l'Association des laboureurs de Québec.

Philippe Dufour est très actif dans la communauté. Comme il jouit d'une certaine instruction, il remplit différentes fonctions à un moment ou l'autre. Il devient président de la commission scolaire. Il occupe la charge de secrétaire-trésorier de la paroisse de La Malbaie. Il est secrétaire de la Société d'agriculture n° 1 avant d'en devenir président. Il assume aussi la fonction de secrétaire du cercle agricole de La Malbaie en 1913 et 1914¹⁶. Il est député provincial entre 1919 et 1927, ce qui explique probablement son abonnement à plusieurs journaux, dont *L'Action catholique*, *La Presse*, *Le Droit*, *Le Terroir*, *L'Événement*, *Le Progrès du Saguenay*, *Le Soleil*, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* et *Le Parler D'Or*, sans compter évidemment le *Journal d'Agriculture*.

Dufour est aussi représentant local de fabricants d'équipements qui sont d'envergure internationale. En 1906, et peut-être avant et après, Dufour est agent de International Harvester Company of America. Il assume un rôle semblable en 1917-1918 pour la De Laval Company, Ltd. Ce rôle fait de lui un intermédiaire dans la diffusion des innovations proposées par des grands fabricants d'équipements de fermes. Grâce à lui, les agriculteurs du cercle agricole de La Malbaie et de la Société d'agriculture n° 1 ont pu se familiariser rapidement avec les équipements et les idées nouvelles.

Sans être aussi flamboyant, le cas de Louis-Philippe Laberge, dans les années 1940, est aussi à signaler. Cet agriculteur de Rivière-Mailloux est maire, commissaire d'école de sa municipalité, président de la Société d'Agriculture n° 1, président du cercle agricole local, directeur de la caisse populaire et membre de la Coopérative agricole de La Malbaie¹⁷. Il participe au concours du Mérite agricole en 1939. En 1944, il gagne ce concours qui

¹⁶ Dufour a peut-être encore occupé la fonction de secrétaire après 1914.

¹⁷ Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1944, Concours du Mérite agricole, Québec, Imprimeur du Roi, 1944, p. 28.

confirme son dynamisme comme agriculteur. Il est alors propriétaire de la ferme qui avait permis à Philippe Dufour de remporter le premier prix du Mérite agricole de 1919¹⁸.

Des hommes comme Dufour et Laberge font partie de ces meneurs susceptibles par leur réussite d'influencer les autres. Ils se situent parmi la minorité la plus dynamique face à l'innovation. Une meilleure connaissance des élites agricoles permettrait certes de mieux cerner le rôle qu'elles ont joué dans les associations agricoles et leur influence dans le développement agricole.

1.3. L'effectif des associations agricoles

L'implantation de sociétés d'agriculture dans les comtés et de cercles agricoles dans les localités vise à rejoindre un maximum d'agriculteurs. En facilitant la participation à la vie des associations agricoles, l'État croit pouvoir par ce moyen être en mesure de faire connaître au plus grand nombre les meilleures méthodes de culture et d'élevage.

Le premier avantage que l'on fait miroiter au futur membre d'un cercle agricole est le privilège d'acheter des semences de bonne qualité et à bon prix. C'est le principal argument que les curés de paroisse utilisent entre les années 1890 et 1930 pour convaincre les agriculteurs de payer leur cotisation au cercle. Ils répètent inlassablement que la subvention du gouvernement au cercle dépend du nombre d'agriculteurs qui ont souscrit.

La question du recrutement est particulièrement importante pour les associations agricoles. Elles financent en effet leurs activités à partir de la souscription des membres et des subventions obtenues du gouvernement, certaines statutaires, d'autres discrétionnaires. La principale subvention statutaire est celle que le ministère de l'Agriculture accorde au prorata du nombre de membres que compte une association agricole. Le plafond varie, mais il dépasse rarement 500 \$ jusqu'à la fin des années 1910. Le ministère de l'Agriculture peut

¹⁸ *Ibid.*, p. 24-28.

ajouter une allocation spéciale, comme ce fut le cas en 1920¹⁹. Enfin, l'aide pour la tenue des concours est quasi-statutaire. Comme le nombre de concours autorisé est en fonction du nombre de membres, il est avantageux pour une association agricole de recruter un maximum de membres. Une association agricole peut aussi avoir droit à des aides discrétionnaires pour l'achat d'équipements aratoires et d'animaux reproducteurs.

La réponse des agriculteurs à l'invitation de devenir membre de l'une ou l'autre des associations agricoles nous apparaît donc un point essentiel pour comprendre leur vitalité.

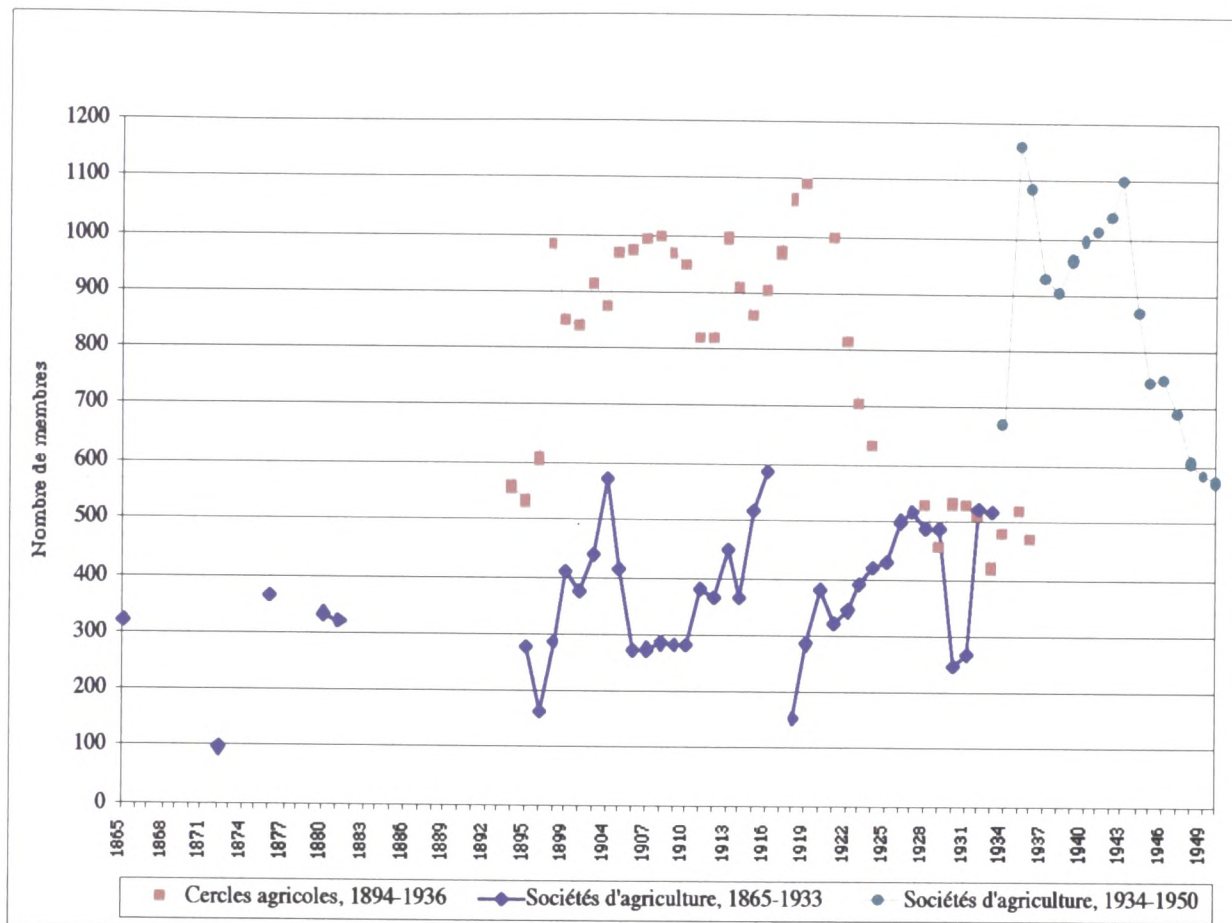
1.3.1. Le recrutement chez les sociétés d'agriculture

Les données disponibles sur les deux sociétés d'agriculture du comté de Charlevoix, même incomplètes, donnent un bon aperçu de l'intérêt que suscitent ces associations chez les agriculteurs. Les séries présentées au tableau 4.2 couvrent la période 1865 à 1950, mais les données ne sont pas toujours comparables. Rappelons que les fondations de cercles agricoles à compter 1893 affectent peut-être le recrutement des sociétés d'agriculture. Par contre, à partir des années 1930, les membres des cercles agricoles sont aussi membres des sociétés d'agriculture, ce qui a pour effet d'accroître les effectifs des sociétés d'agriculture.

¹⁹ Lettre circulaire du sous-ministre J.-Antonio Grenier, 3 mars 1920, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec.

Figure 4.1

Nombre de membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles de Charlevoix, 1865-1950



Sources : *Documents de la session du Québec, Rapport au Commissaire de l'Agriculture*, voir les rapports entre 1866 et 1914 ; *Annuaire statistique du Québec*, voir les années 1914-1934 ; Fonds de la Société d'agriculture de Charlevoix n° 2 du comté de Charlevoix, Société d'histoire de Charlevoix ; Registre des sociétés d'agriculture 1904-1913 et Registre des Sociétés d'agriculture 1926-1973, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/291, Localisation : 1C05-1405A/1 ; Registre des cercles agricoles, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/292-299, Localisation : 1A06-1501A/1, 1A06-1502A/1, 1A06-1503A/1, 1A06-1504A/1, 1A06-1506A/1, 1A06-2101A/1, 1A06-2103A.

Le pourcentage d'agriculteurs qui sont membres des sociétés d'agriculture de Charlevoix tend à s'accroître. Il atteint environ 16 % en 1881. Il sera de 20 % en 1921. Trente ans plus tard, 39 % des agriculteurs en seront membres, mais les sociétés d'agriculture sont alors devenues des fédérations de cercles locaux. Rappelons qu'en 1881, en 1921 et en 1951, le comté de Charlevoix compte 2 009, 1 585 et 1 469 agriculteurs possédant des fermes de plus de quatre hectares, selon les recensements du Canada.

En l'absence d'archives complètes, il est difficile dans Charlevoix de connaître l'origine spatiale des agriculteurs qui paient leur cotisation à leur société d'agriculture. Quelques listes d'abonnés au *Journal d'agriculture*, journal pour lequel l'abonnement est, à certaines époques, obligatoire pour tous les membres, révèlent que les deux sociétés d'agriculture recrutent des membres dans toutes les localités du comté à la fin des années 1870. Ces données (Tableau 4.2) montrent qu'une bonne partie des membres des sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 proviennent respectivement de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul. Elles sont nettement surreprésentées puisque La Malbaie et Baie-Saint-Paul comptent pour 31,7 % et 38,7% des agriculteurs qui possèdent des fermes de plus de 4 hectares en 1881.

Tableau 4.2

Agriculteurs des sociétés d'agriculture abonnés au *Journal d'Agriculture*,
comté de Charlevoix, 1878-1880

	1878		1879		1880		1881	
	Nombre d'abonnés						Nombre de fermes	
	Lieux d'origine	En %*	Lieux d'origine	En %*	Lieux d'origine	En %*	Nombre de fermes**	En %***
Société d'agriculture n° 1								
Murray Bay ****	107	60,5	90	54,5	109	59,9	281	31,7
Saint-Fidèle	30	16,9	28	17,0	19	10,4	137	15,4
Sainte-Agnès	28	15,8	38	23,0	45	24,7	288	32,5
Saint-Irénée	9	5,1	7	4,2	5	2,7	97	10,9
Port-au-Persil (Saint-Siméon)	3	1,7	2	1,2	4	2,2	84	9,5
Total	177	100,0	165	100,0	182	100,0	887	100,0
Société d'agriculture n° 2								
Baie-Saint-Paul*****	94	58,0	68	66,0	97	71,3	434	38,7
Saint-Urbain	31	19,1	18	17,5	17	12,5	121	10,8
Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres	19	11,7	1	1,0	1	0,7	88	7,8
Les Éboulements	11	6,8	8	7,8	15	11,0	257	22,9
Settrington (Saint-Hilarion)	6	3,7	8	7,8	6	4,4	127	11,3
Petite-Rivière-Saint-François	1	0,6	-	-	-	-	95	8,5
Total	162	100,0	103	100,0	136	100,0	1 122	100,0
Grand total	337		268		318		2 009	
* Le % a été calculé sur le nombre d'abonnés de chacune des sociétés d'agriculture.								
** Le nombre total de fermes de plus de 4 hectares a été donné à titre indicatif.								
*** % de fermes de cette municipalité dans le territoire de la société d'agriculture.								
**** La Malbaie-Pointe-au-Pic.								
***** En 1878, deux abonnés proviennent de Saint-Placide.								

Source : *Documents de la Session du Québec*, Rapport du ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1880, p. 249.

À ces données très parcellaires peuvent s'ajouter celles qui sont tirées des listes d'agriculteurs qui participent aux concours de la société d'agriculture n° 2 entre 1912 et 1925. Sur 637 participants dont on a pu retracer la municipalité de provenance, 86,7 % sont des agriculteurs de Baie-Saint-Paul, 7,2 % de Saint-Urbain, 4,6 % des Éboulements et 1,6 % proviennent d'autres municipalités.

Ces données ne sont pas comparables en raison de la diversité des sources utilisées, sans compter que la naissance des cercles agricoles a pu diminuer l'attrait d'être membre d'une société d'agriculture. Mais elles semblent confirmer, sans surprise, que le rayonnement des sociétés d'agriculture s'exerce surtout à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul, soit les municipalités où sont établis les bureaux de direction de ces sociétés. L'idée de développer des cercles agricoles pour intéresser les agriculteurs de chacune des municipalités au projet de modernisation de l'agriculture trouve déjà une partie de sa justification.

1.3.2. Le recrutement chez les cercles agricoles

Si l'officialisation des cercles agricoles a pu avoir comme objectif d'éveiller un plus grand nombre d'agriculteurs aux activités des associations agricoles, l'objectif est alors aussitôt atteint. Ils doivent, rappelons-le, être capable de répondre à des priorités locales. À cet égard, il est assez significatif de suivre les intérêts des agriculteurs de l'île aux Coudres et de Petite-Rivière, par exemple. Les membres de ces cercles ont peu d'intérêt pour les grandes cultures et la production laitière. Ils se préoccupent de cultures fruitières, à laquelle il faut ajouter la production de la pomme de terre sur l'île. Aussi, ce sont surtout ces cercles qui accueillent des conférenciers spécialisés dans ces cultures. De plus, les commandes²⁰ faites dans les années 1920 – du moins parmi celles qui ont été conservées – au ministère de l'Agriculture par la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix confirment aussi ces attentes locales. La plupart des commandes de pruniers et de pommiers sont en effet destinés aux agriculteurs de l'île.

²⁰ Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Commandes. Ce dossier est composé de commandes et de factures.

Dans Charlevoix, dès les premières années de leur existence, les cercles agricoles parviennent à doubler et à tripler le nombre de membres que comptent des sociétés d'agriculture (Figure 4.1). Cela est révélateur du nombre de nouveaux agriculteurs rejoints, même si un certain nombre d'entre eux ont pu être à la fois membres d'une société d'agriculture et d'un cercle agricole.

La figure 4.1 donne, outre l'évolution du recrutement des sociétés d'agriculture, celle des cercles agricoles de Charlevoix et indique bien l'attrait des agriculteurs pour cette dernière association entre 1893 et les années 1920. Cette performance des cercles agricoles signifie-t-elle pour autant qu'ils ont attiré dans leurs rangs la majorité des agriculteurs et qu'ils ont pu faire bien mieux que les sociétés d'agriculture ? Une analyse des effectifs des cercles agricoles fournit un élément de la réponse. Le tableau 4.3 dresse un bilan du nombre des agriculteurs qui sont membres des cercles agricoles et donne le pourcentage d'agriculteurs membres parmi ceux qui possèdent des fermes de plus de 4 hectares.

La principale observation qui se dégage de ce tableau est qu'un peu moins de 50 % des agriculteurs sont membres des cercles agricoles au cours de la période 1894-1913. Ni les appels du curé, du député, du conférencier de passage, ni les avantages offerts pour l'achat des graines de semence, ni la modeste cotisation à payer pour devenir membre ne permettront un meilleur recrutement.

Tableau 4.3

Pourcentage d'agriculteurs membres des cercles agricoles de Charlevoix,
1894-1913

Municipalités	Moyenne/an	Nombre d'agriculteurs*	% d'agriculteurs membres des cercles agricoles
	1894-1913	1911	
La Malbaie	78,6	275	28,6
Saint-Fidèle	86,0	135	63,7
Saint-Irénée	97,3	126	77,2
Saint-Siméon	78,6	117	67,2
Sainte-Agnès	86,0	247	34,8
Baie-Saint-Paul	59,1	370	16,0
Les Éboulements	77,3	238	32,5
Petite-Rivière-Saint-François	83,6	104	80,4
Saint-Hilarion	101,4	124	81,8
Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres	90,6	103	87,9
Saint-Placide**	71,8	70	102,6
Saint-Urbain	95,2	128	74,4
Total	83,8	169,75	49,4

La Malbaie : 9 années : 1895, 1895, 1897-1902, 1913
 Petite-Rivière-Saint-François : 12 années : 1902-1913
 Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres : 18 années : 1896-1913
 Saint-Placide : 17 années : 1897-1913
 Saint-Urbain : 12 années : 1894-1900 et 1904-1908
 Autres : 20 années
 * Fermes de 4 hectares et plus.
 ** À Saint-Placide, il y a 80 familles en 1912. (Paroisse de Saint-Placide, Cahiers de prônes, 1911.) Le cercle de cette localité compte plus de 100 membres à 8 reprises.

Sources : Rapports des cercles agricoles publiés dans les *Documents de la Session du Québec*, 1894-1914 ; *Recensement du Canada*, 1911.

L'examen des cercles agricoles en 1894 et en 1913 montre des performances de recrutement très variables. Les cercles de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul attirent peu d'agriculteurs, cette situation étant peut-être attribuable, rappelons-le, à la présence des sociétés d'agriculture dans ces municipalités. À l'inverse, certains cercles agricoles ont un nombre de membres supérieur au total de fermes de plus de 4 hectares. C'est que le cercle agricole recrute alors plus d'un agriculteur par famille, par exemple, le père et un fils, une pratique qu'encouragent ceux qui font la promotion des associations agricoles. Peut-être acquiert-on ainsi davantage de graines de semence. Le recrutement de certains cercles, entre autres ceux de Saint-Placide et de Petite-Rivière (Tableau 4.4), surprend, compte tenu du bien peu de vertus des terres agricoles de ces municipalités.

L'effectif des cercles d'agricoles, tout comme celui des sociétés d'agriculture par ailleurs, diminue d'environ 30 % dans la décennie 1920, comparativement à la décennie précédente. À cette époque, les doutes sur les possibilités de l'agriculture charlevoisienne se multiplient, comme nous l'avons vu précédemment avec les déclarations du député Rochette sur l'industrie laitière ou encore avec le projet de fermer la paroisse de Saint-Hilarion. Il y a aussi le phénomène des nombreuses associations qui favorisent la dispersion des agriculteurs. Ces derniers sont alors tiraillés entre les deux sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les deux sociétés d'horticulture, la société avicole, les cercles spécialisés, comme celui des producteurs de pomme de terre à l'île aux Coudres, les syndicats d'éleveurs et les coopératives agricoles. Et c'était sans compter la participation possible de leurs conjointes aux activités des cercles de fermières.

Les associations agricoles sous le patronage du ministère de l'Agriculture ont peut-être aussi subi la concurrence des cercles de l'Union catholique des cultivateurs (UCC). Il n'est toutefois pas aisé de relier le déclin des cercles agricoles et même des sociétés d'agriculture à l'expansion des cercles à caractère professionnel de l'UCC, dans Charlevoix comme dans

l'ensemble du Québec²¹. Au début des années 1920, du moins, l'UCC semble viser davantage à développer des organisations indépendantes « de tout pouvoir politique ou autre²² » que la suppression des cercles agricoles. Rappelons aussi que les cercles agricoles du comté de Charlevoix éprouvent déjà des difficultés dans leur recrutement au cours des années 1920. Ajoutons également que les cercles paroissiaux de l'UCC, entre autres ceux de La Malbaie, des Éboulements, de Saint-Urbain, sont apparus dans ce comté dans la décennie 1920, mais que la plupart ont commencé leurs activités après 1930. Enfin, pour la majorité des curés de Charlevoix, cercles agricoles et cercles de l'UCC peuvent cohabiter²³. La seule exception notable est celle du curé des Éboulements, qui, au début des années 1930, souhaite la disparition des associations agricoles soutenues par l'État. Entre autres propos, il dira : « [...] s'il faut une seule œuvre agricole, c'est l'union professionnelle des habitants [...] ! Voilà l'œuvre fondamentale sur laquelle doivent venir se greffer tous les autres²⁴. »

Le phénomène de la baisse des effectifs touche les deux principales associations agricoles sous le patronage de l'État, mais avec la transformation respective des sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 en fédérations de cercles agricoles en 1926 et 1932 il n'est plus possible de suivre l'évolution propre à chacune, les agriculteurs étant à la fois membres du cercle agricole et de la société d'agriculture. En fait, l'intérêt pour ces associations agricoles renaît avec la Crise économique et se maintient jusqu'en 1943. Recommence alors le déclin du recrutement des cercles agricoles - et des sociétés d'agriculture -, ce qui correspond cette fois à une époque où se produit la désertion des petites fermes et où débute la spécialisation progressive des exploitations agricoles, mais aussi où s'affirment davantage l'UCC et des organisations comme les coopératives agricoles.

²¹ Kesteman *et al.*, *Histoire du syndicalisme agricole ...*, p. 125-126.

²² *Ibid.*, p. 63.

²³ Dans son prône du 15 janvier 1933, le curé de La Malbaie annonce les réunions du cercle agricole, pour le mardi, et du cercle de l'UCC, pour le mercredi.

²⁴ Les Éboulements, Cahiers de prônes, 29 mars 1931.

1.4. Les concours : un moment fort dans la vie des associations agricoles

Depuis le milieu du XIX^e siècle, le concours est un moyen privilégié d'affirmer les forces du progrès et de lutter contre l'inertie. Il y eut, comme il a été mentionné, une grande variété de concours. L'État fait obligation aux sociétés d'agriculture d'organiser des concours, dont certains sont tenus à l'occasion des expositions agricoles de comté. Le ministère de l'Agriculture tient pour sa part son concours du Mérite agricole qui, faut-il le rappeler, est le concours des concours. Mais la grande majorité des concours ont relevé de la responsabilité des associations agricoles locales. Et c'est sur ceux-ci que l'État mise pour améliorer les pratiques agricoles dans les différents milieux.

1.4.1. La philosophie et la pertinence des concours

Le ministère de l'Agriculture surveille les concours dont il détermine la marche à suivre, le nombre de gagnants et les prix à distribuer. Les prix en argent sont certes prisés par les agriculteurs, mais lorsque le ministère de l'Agriculture décide que le gagnant du premier prix à un concours de semence peut choisir entre 25 \$ ou un crible de 50 \$²⁵ – parce qu'il juge que la diffusion de cet instrument est plus bénéfique qu'un prix en argent –, les sociétés d'agriculture doivent se conformer à cette exigence. Cette modalité de fonctionnement montre bien que les associations agricoles sont pour l'État des outils pour la mise en œuvre de diverses actions, d'où cette volonté d'encadrement étroit. Mais en même temps, l'État a su laisser une certaine autonomie aux associations agricoles. Ainsi, quand les sociétés d'agriculture de Charlevoix organisent dans les premières décennies du XX^e siècle des concours à l'intention des éleveurs de dindons, les bureaux de direction de ces sociétés ne font simplement que présenter un concours en lien avec l'une des spécialités agricoles de la région.

²⁵ Nous avons pu remarquer l'existence de cette politique d'attribution des prix encore au début des années 1920. (Léo Brown, chef du service de la Grande culture, à Charles Simard, 20 juin 1923, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande culture.)

Assister à l'assemblée d'une association agricole, participer à une conférence agricole, lire les conseils sur les méthodes de culture dans les journaux agricoles, observer des beaux labours, constater les succès obtenus dans les fermes de démonstration, voilà autant de circonstances où l'agriculteur pouvait acquérir des connaissances et s'initier à de nouvelles méthodes. Mais encore faut-il le convaincre de passer de la théorie à la pratique.

Le concours exige la mise en pratique d'un savoir disponible, ce qui force l'adoption de méthodes nouvelles. Quand la Chambre d'agriculture recommande en 1868 un concours pour les fermes les mieux établies, elle pense ainsi inciter les agriculteurs à introduire des améliorations²⁶ et donner en exemple à la masse la réussite des meilleurs d'entre eux.

Valoriser ainsi les meilleurs est loin de faire l'unanimité. Les détracteurs soulignent que les concours favorisent les plus riches, que les prix ne sont pas accessibles aux propriétaires pauvres et que ces concours s'adressent à l'élite, comme le constate Isidore Le Laboureur en 1870 dans un article sur les concours agricoles²⁷. Mais qu'importe la réaction négative qu'ils provoquent, tel est bien l'objectif des concours et il faudra beaucoup de temps avant de le faire reconnaître.

En fait, établir des concours n'est pas aussi simple qu'il peut paraître, selon les directeurs de la Société d'agriculture n° 1 du comté de Charlevoix. En 1871 et de nouveau en 1872, ils expliquent au Conseil d'agriculture leur incapacité à organiser des concours pour récoltes sur pied par « la nature toute [*sic*] exceptionnelle du terrain et l'éloignement des grands centres. Le défaut de communications faciles et peu coûteuses empêche nos cultivateurs de voyager et par conséquent de juger des bons effets produits dans les comtés près des centres, par l'application du programme proposé par votre Conseil²⁸ ». Les directeurs peuvent ainsi excuser plus facilement le retard de leur société d'agriculture. En 1873, il n'y

²⁶ *La Gazette des Campagnes*, 5 novembre 1868, p. 239-241.

²⁷ *Ibid.*, 30 novembre 1871, p. 53-54.

²⁸ *Documents de la session du Québec*, vol. vi, 1872, n° 4, p. 92, Rapport du Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1872, Rapport de C. Desmeules,

eut toujours pas de concours, mais cette fois les directeurs sont un peu plus explicites. S'il n'y a pas de concours, c'est que les fermiers croient que le sol est trop montagneux pour qu'il soit pertinent d'investir dans des concours²⁹. En 1880, en l'absence de concours, l'auteur d'un rapport au ministre de l'Agriculture note qu'il « est regrettable qu'un centre [La Malbaie] si favorable à l'élevage et à l'écoulement des produits de l'horticulture reste dans un état aussi stationnaire³⁰ ».

Ce n'est guère plus reluisant à la Société d'agriculture n° 2, puisqu'en 1881 le Conseil d'agriculture exige qu'elle organise un concours des fermes les mieux tenues et se conforme ainsi aux règlements³¹. Ce peu d'enthousiasme pour les concours perdure encore à la fin des années 1880. Ainsi, en 1889, la Société d'agriculture n° 1 du comté de Charlevoix a obtenu d'être exemptée de tenir des concours. Pour sa part, la Société d'agriculture n° 2 n'a tenu aucun concours ni de comté, ni de paroisse, et a même omis d'envoyer son programme. Négligence exceptionnelle : non, puisque 21 des 80 sociétés d'agriculture en activité au Québec n'ont pas tenu de concours³².

Il aura donc fallu des années d'efforts dans ce cas avant de réussir à faire reconnaître par les agriculteurs le seul bien-fondé des concours. Ironiquement, après 1900, les directions des sociétés d'agriculture se font parfois rappeler l'obligation de respecter les règlements

président et J. A. J. Kane, secrétaire-trésorier de la Société d'agriculture n° 1 du comté de Charlevoix.

²⁹ *Ibid.*, vol. vii, n° 4, 1873, non paginé, État des recettes et des dépenses des Sociétés d'agriculture, Rapport du Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1873.

³⁰ *Ibid.*, vol. 14, n° 2, 1880, Rapport du Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1880. p. 125.

³¹ *Ibid.*, vol. 15, n° 1, 1881, Rapport du Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1881. Délibération du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 1881, p. 15.

³² *Ibid.*, vol. 23, n° 1, 1890, Rapport du commissaire de l'Agriculture et de la colonisation, 1889, n. p. En 1887, la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix n'avait également pas tenu de concours.

en ce qui a trait au nombre maximum de concours autorisés chaque année³³. Ainsi, la Société d'agriculture n° 2 est-elle rappelée à l'ordre en 1923 parce que, outre les concours d'avoine et de patates, elle a voulu organiser un concours de trèfle. Comme elle compte 257 membres, elle dépasse son ratio d'un concours par tranche de 100 membres. Le ministère refuse de lui envoyer des juges et lui intime même l'ordre d'annuler le concours³⁴. Le changement s'explique peut-être par la popularité des concours autour de spécialités. Concours d'élevage d'animaux, de culture de divers grains, de pommes de terre, de labours sont devenus courants.

Quelle est donc l'efficacité des concours comme véritable véhicule de progrès ? L'État et les élites croient aux concours. Mais jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les dirigeants de certaines sociétés d'agriculture et leurs membres se montrent assez peu enthousiastes. Est-ce en raison des valeurs égalitaires largement partagées dans les milieux ruraux, comme le remarque un observateur étranger à propos des paysans de Saint-Irénée des années 1860 : « les habitants, riches ou pauvres, se regardent comme égaux³⁵ ». Les agriculteurs peuvent aussi bien admirer la réussite de l'un des leurs sans pour autant manifester l'envie de l'imiter. En l'absence de compétitivité, il paraît difficile de créer une émulation chez la plupart des agriculteurs. La valeur économique d'une innovation pouvait très bien être reconnue, mais sa diffusion être limitée par sa portée sociale.

³³ Les concours sont généralement très populaires dans les premières décennies du XX^e siècle. Que dire du programme du cercle agricole de Baie-Saint-Paul qui, en 1934, en pleine crise économique, a prévu huit concours, dont la moitié sont financés à même les revenus du cercle et les autres par une subvention du gouvernement. (Programme du Cercle agricole de Baie-Saint-Paul pour 1934, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Concours, Exposition.)

³⁴ Louis-Philippe Roy à Charles Simard, 4 octobre 1923, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2, Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec, Service de la Grande culture.

³⁵ Gauldrée-Boilleau, cité dans Pierre Savard, *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois : Paysans de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1861/par Charles-Henri-Philippe-Gauldrée Boilleau [...]*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p. 26.

Quoi qu'il en soit, ces questions ne se posent guère plus au début du XX^e siècle, période pour laquelle nous avons analysé la participation aux concours, car depuis la fin du XIX^e siècle, le concours a bel et bien acquis ses lettres de noblesse dans Charlevoix. La publicité et l'ambiance de fête qui l'entourent en sont des témoins. Les gagnants des concours voient en effet reconnaître leur dynamisme dans la communauté locale. Ce peut être par la voie des journaux, à l'occasion d'une fête agricole ou lors d'une exposition. Le concours du Mérite agricole est l'occasion d'un sentiment de fierté inégalée dans la communauté locale. *Le Courrier de Charlevoix* et *L'Écho de Charlevoix*³⁶ se transforment en ces occasions en ardents défenseurs de l'agriculture régionale, surtout lorsqu'ils font l'éloge d'agriculteurs qui se sont imposés devant les orgueilleux participants du Saguenay et du Lac-Saint-Jean au concours de 1904. Il faut dire que le *Courrier de Charlevoix*³⁷ avait éprouvé dans le passé beaucoup d'amertume face aux remarques désobligeantes du *Progrès du Saguenay* à propos de l'agriculture attardée de Charlevoix.

Faire l'éloge des agriculteurs méritants valorise ceux qui sortent du rang. C'est la reconnaissance de leurs efforts, de la valeur professionnelle de leur travail. Lorsque huit agriculteurs de La Malbaie remportent des médailles au concours de 1895, le *Courrier de Charlevoix* publie leurs noms³⁸ et le même journal se fait aussi un devoir de rapporter la remise des médailles et diplômes aux lauréats lors d'un rassemblement agricole qui eut lieu le 31 juillet. Ces grandes fêtes où sont traitées des questions agricoles locales attirent habituellement de bonnes assistances, surtout que les organisateurs y invitent des ministres, des députés ou encore quelques prestigieux hommes publics. Une formule semblable est

³⁶ *Le Courrier de Charlevoix*, 22 août 1895, p. 2. En 1905, *L'Écho de Charlevoix* publie une série de cinq articles qui relatent les succès des agriculteurs de Charlevoix. Ces articles paraissent en première page du journal dans les éditions des 16 et 30 mars, 6, 20 et 27 avril.

³⁷ *Le Courrier de Charlevoix*, 22 août 1895, p. 2. Dans un article intitulé « Comparaison », le journal explique à ses lecteurs que les terres du Saguenay et du Lac-Saint-Jean sont des terres neuves et que les meilleures terres de Charlevoix sont exploitées depuis des siècles.

³⁸ *Le Courrier de Charlevoix*, 22 août 1895, p. 2. Voir l'article intitulé « Convention agricole ».

utilisée dans les années 1940 pour souligner les mérites d'un lauréat de la médaille d'or à l'exposition de Québec : environ 300 à 400 habitants et leurs dames participent à une fête champêtre donnée en l'honneur du Charlevoisien Louis-Philippe Laberge et où est présent Laurent Barré, le ministre de l'Agriculture³⁹.

1.4.2. La participation aux concours

Des données fragmentaires ont rendu difficile une évaluation précise de l'intérêt des agriculteurs pour les activités qu'organisent leurs associations ou par les agents du ministère de l'Agriculture. Ils peuvent participer nombreux à des manifestations comme les expositions, à titre d'exposants mais surtout à titre de visiteurs. Ils assistent en plus ou moins grand nombre à des activités de quelques heures ou d'un jour, comme des conférences et des démonstrations de toutes sortes, précisent à maintes reprises les curés de paroisse et les conférenciers agricoles. L'agriculteur peut prendre part à ces activités d'une manière très passive, parfois sous la pression de son curé qui ne manque pas d'insister à son prône dominical ou encore parce que le député ou un personnage officiel est présent.

L'étude des concours nous paraissait un meilleur indicateur pour suivre la participation des agriculteurs à la vie de leur association agricole. Le concours exige de la part de l'agriculteur un engagement à plus long terme et même une dépense monétaire. Les rapports détaillés d'un ensemble de concours tenus entre 1912 et 1925 par la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix ont permis de dresser un bilan de la participation des membres de cette société d'agriculture aux concours organisés par leur association.

L'analyse de ces rapports montre que la majorité des agriculteurs qui participent à un ou à des concours exploitent des fermes dans l'un ou l'autre des rangs de Baie-Saint-Paul ; un petit nombre proviennent des Éboulements, de Saint-Urbain et de l'île aux Coudres. L'origine géographique des participants ne présente guère de surprise puisque la majorité des membres de la Société d'agriculture n° 2 habitent Baie-Saint-Paul. Certains concurrents

³⁹ Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prênes, 17 septembre 1944.

portent le même nom, ce qui rend parfois difficile leur identification ; la mention du rang a alors permis tantôt de compléter l'identification, tantôt de repérer les cas douteux.

Ces agriculteurs participent en majorité à des concours d'avoine, de blé, de trèfle, sur pied ou de semence, et à quelques concours sur la culture du siam, du tabac ainsi que sur l'élevage des volailles et sur l'alimentation du mouton. S'ajoutent en 1918 des concours horticoles et un concours pour encourager la production en masse de denrées agricoles pour répondre à la demande de Guerre. Au total, en treize ans, pas moins de 43 concours autorisés par le ministère de l'Agriculture ont été tenus. Les concours concernant la culture de l'avoine l'emportent par leur nombre ; ce sont eux qui suscitent aussi le plus grand nombre d'inscriptions, souvent une quarantaine de candidats et plus. À l'inverse, lorsqu'il s'agit de spécialités comme la culture du tabac, les inscriptions ne dépassent pas la dizaine, parfois cinq ou six. Comme il y a souvent quatre ou cinq prix attribués à l'occasion d'un concours, une majorité ou même presque tous les participants sont alors récompensés dans ces circonstances. Dans ces cas, il faut conclure à l'incapacité des organisateurs du concours à susciter l'intérêt. Dans d'autres cas, le concours doit s'autofinancer. Ainsi en est-il des concours de vaches laitières à Baie-Saint-Paul vers les années 1910. Le concours n'aura lieu que si les inscriptions des participants rapportent la somme de 35 \$. Ce genre de concours peut attirer 10 à 20 participants et tous ont alors droit à un prix. Le grand gagnant d'un tel concours tenu au printemps de 1910 reçoit 3,90 \$ alors que le seizième et dernier concurrent a droit à 3 \$. Les vaches laitières inscrites au concours ont alors donné entre 15 et 22 litres de lait par jour⁴⁰. Un tel concours vise de toute évidence à susciter le plus d'inscriptions possibles et à récompenser tous les participants⁴¹.

Au total, 305 agriculteurs différents ont participé à des concours autorisés par le ministère de l'Agriculture entre 1912 et 1925. Ils ont totalisé un nombre de 820 participations. La figure 4.2 présente comment se distribue la participation aux concours. Un grand nombre

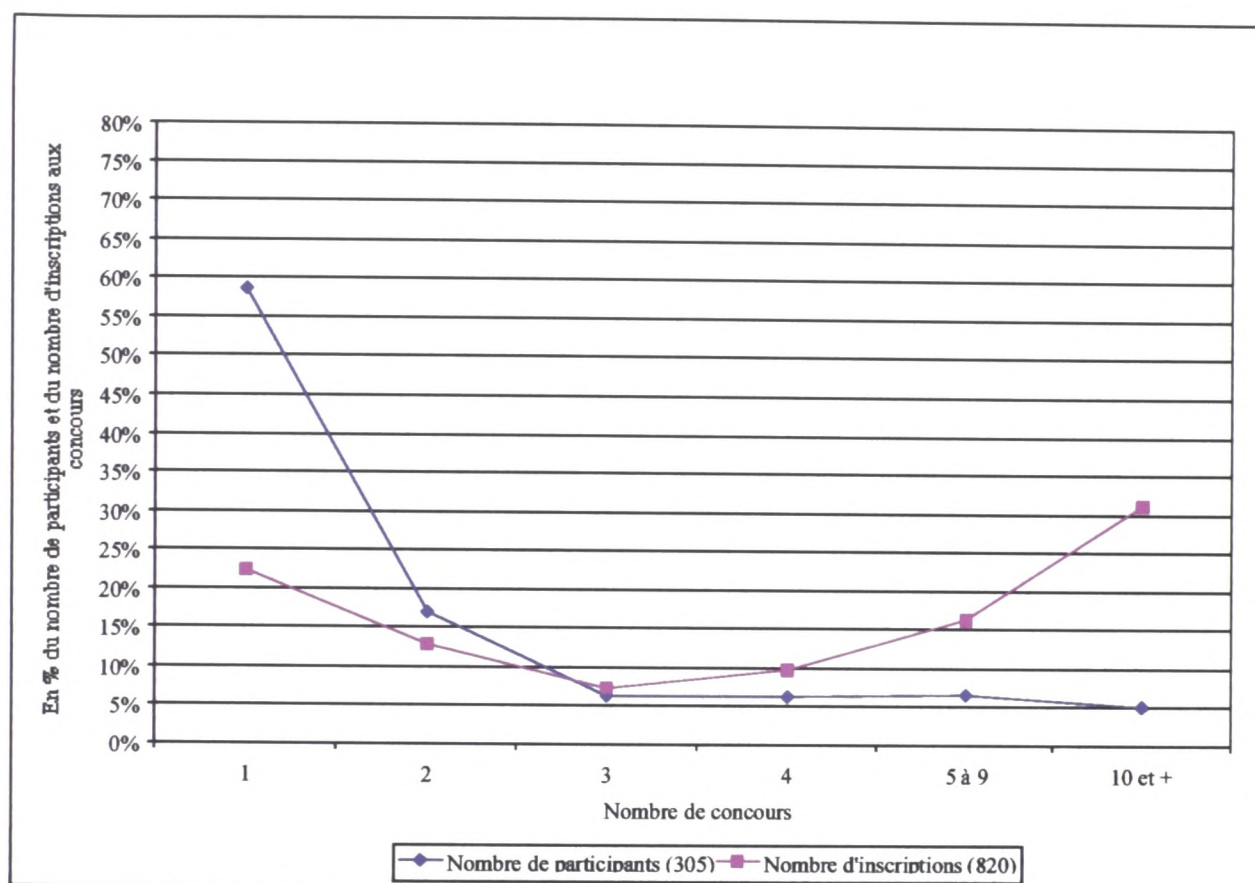
⁴⁰ Exprimées en livres, ces quantités équivalent à 51 et à 34 livres.

⁴¹ Procès-verbal de la Société d'agriculture, division n° 2 (comté de Charlevoix), Assemblée du 19 juin 1910, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

d'agriculteurs, soit 58,4 %, participent une seule fois à un concours de la Société d'agriculture. Ils sont responsables de 22,4 % des inscriptions. De tous les participants, 36,4 % se sont inscrits entre deux et neuf concours, ce qui représente 46,4 % des inscriptions. Enfin, seulement 5,3 % des participants s'inscrivent à plus de dix reprises, mais ils comptent pour 31,2 % du total des inscriptions. Trois d'entre eux concourent 20 fois et plus.

Figure 4.2

Répartition du nombre de participations des membres de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix aux concours tenus entre 1912 et 1925 en % du nombre de participants et du nombre d'inscriptions



Source : Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossiers Concours, Société d'histoire de Charlevoix.

Les données disponibles sur la Société d'agriculture n° 2 ne permettent pas de connaître avec précision le recrutement entre 1912 et 1924. Seul est connu le total de membres des sociétés d'agriculture dans le comté. Les données qui précèdent et qui suivent ces années laissent croire que la Société d'agriculture n° 2 compte entre 200 et 300 membres (Tableau 4.2) avec des variations qui peuvent être importantes d'une année à l'autre. Sur la base de l'hypothèse que cette société d'agriculture regroupe 60 % des agriculteurs membres des deux sociétés d'agriculture du comté de Charlevoix, nous pouvons estimer que la Société d'agriculture n° 2 a enregistré quelque 3 000 membres entre 1912 et 1925. Trois cent cinq (305) d'entre eux se sont inscrits à un ou plusieurs concours, soit 10 %. Même si cette participation peut dépasser 10 % en raison de l'incertitude des données, il demeure qu'elle est faible.

Il faut conclure que la majorité des membres ignorent les concours. Ils n'apparaissent pas comme un exercice où les agriculteurs peuvent se comparer. Mais l'État et les dirigeants de la Société d'agriculture n° 2 ont pu espérer que ceux qui participent avec régularité et que ceux qui gagnent ces concours aient été pris en exemple, conformément à leurs attentes. La majorité se serait alors ralliée à la minorité, un phénomène qu'ont démontré des spécialistes de la psychologie sociale dans leurs études sur les minorités⁴².

Le cadre réglementaire des concours décourage peut-être à dessein une plus grande participation de masse. À titre d'exemple, les concours de graines de semence s'étalent sur plusieurs mois, dont les deux principales étapes sont l'inspection des grains dans les champs et l'inspection des grains pendant l'hiver. Pour certains concours, le règlement stipule la superficie minimale d'une culture, faute de quoi la participation est rejetée. Les participants qui obtiennent un bon résultat sur une trop petite parcelle de terre sont donc éliminés.

⁴² Voir Moscovici, *op. cit.*, tome 1, chapitre 5 : Serge Moscovici et Philippe Ricateau, « Conformité, minorité, influence sociale », p. 180.

Les coûts d'inscription et les prix accordés ont peut-être aussi servi à discriminer les agriculteurs d'occasion. Ainsi, participer aux concours tenus dans les expositions de comté oblige à des frais d'inscription, sans compter les dépenses que l'agriculteur encourt pour présenter ses produits. Dans des concours que finance le ministère de l'Agriculture, le prix est parfois un instrument aratoire au lieu d'une somme d'argent. Cette pratique a pu décourager la participation de ceux dont la seule motivation était le gain monétaire.

2. Le conférencier, le missionnaire agricole et l'agronome

Des intervenants aux statuts différents se sont vus confier la tâche de soutenir les associations agricoles et de travailler à la diffusion des connaissances en matière de techniques agricoles. Conférenciers, missionnaires agricoles et agronomes ont circulé dans les campagnes pour convaincre les agriculteurs de l'importance d'adopter des pratiques nouvelles en matière d'élevage et de culture. Le défi pour ces intervenants est d'obtenir des résultats tangibles auprès des agriculteurs. Il leur faut aussi surmonter la méfiance des agriculteurs. Ont-ils réussi à surmonter cet obstacle et leur approche est-elle valable ?

2.1. Le conférencier

De grandes exigences attendent les conférenciers. Au début du XX^e siècle, l'un d'eux pense avoir satisfait le ministère de l'Agriculture : il a donné 153 conférences à 24 935 personnes, dont 10 à 2 110 personnes dans le comté de Charlevoix. Au-delà de cette performance, le bilan qu'il fait de cette tournée, une croisade, dit-il, est particulièrement intéressant. Il déconseille au ministre de l'Agriculture de poursuivre pareille campagne sans un plus grand nombre de conférenciers et relève bien l'existence d'un problème auquel est confronté le conférencier de passage : « il y a des gens si susceptibles parfois, qu'il faut être ganté en blanc pour leur dire leurs grosses vérités⁴³ ». Son commentaire laisse deviner toute la difficulté d'établir un lien de confiance entre lui et les agriculteurs dans leur milieu.

⁴³ *Documents de la Session du Québec*, vol. 35, n^o 1, 1901-1902, Rapport du ministre de l'Agriculture, p. 114.

Que transmet le conférencier agricole ? Il tient au courant la population locale des actions de l'État en faveur du développement agricole et fait connaître les meilleures techniques connues dans diverses spécialités. Il a la tâche de convaincre les agriculteurs de mettre en pratique les dernières connaissances agricoles. Certaines conférences ont comme objet une culture spécifique. Dans d'autres cas, le conférencier aborde de multiples sujets, comme celui de passage à Baie-Saint-Paul en 1917 venu entretenir les agriculteurs de la culture du blé, de l'élevage du porc et des fèves⁴⁴ ou comme ces quatre conférenciers qui, le même soir, traitent de l'élevage des moutons, des dindes et de la culture des patates devant un auditoire des Éboulements⁴⁵.

Les activités des conférenciers peuvent aussi s'inscrire à l'intérieur d'une série de cours. Chacun approfondit alors un aspect particulier de l'agriculture : culture des céréales, alimentation du bétail, l'importance des engrais, voilà autant de sujets qui peuvent être abordés à l'intérieur d'une même journée ou en l'espace de quelques jours. Il est peu probable que ces offensives sporadiques soient très efficaces. Les nombreuses recommandations et le peu de suivi diminuent les chances de succès du conférencier. Chose certaine, les curés s'emploient à convaincre les agriculteurs que ces conférences peuvent être utiles⁴⁶.

2.2. Le missionnaire agricole

Le respect qui accompagne le statut de curé de paroisse devait, croit-on, assurer au missionnaire agricole une certaine crédibilité auprès des agriculteurs. Mais c'était se méprendre sur la nature méfiante de la masse des agriculteurs.

⁴⁴ Paroisse de Baie-Saint-Paul, Cahiers de prênes, 1917, sans jour, sans mois, p. 210.

⁴⁵ Paroisse des Éboulements, Cahiers de prênes, 1920, sans jour, sans mois, p. 177.

⁴⁶ Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prênes, 25 août 1907. « Il me semble que ces conférences pourraient être utiles », commente le curé alors qu'il annonce la visite d'un conférencier.

En 1896, le Révérend Leclerc, qui est curé à La Malbaie et qui occupe depuis deux ans la charge de missionnaire agricole, et un médecin sont pris à parti par des agriculteurs, subissant les reproches d'être payés et d'avoir des intérêts cachés. La suspicion couve sur les motifs de Leclerc à s'engager pour la cause agricole. Le journal local décide de défendre le curé Leclerc et les autres curés de paroisse. Le journal explique qu'il

« est impossible de leur supposer un motif intéressé. Loin de là, c'est tout le contraire qui est évident. Personne n'ignore que nos curés retirent leurs revenus habituels de la dîme, que cette dîme se prend exclusivement sur les céréales. Or, lorsque ces messieurs nous conseillent l'industrie laitière, la culture du foin et des légumes, ils travaillent évidemment contre leurs intérêts... nous ne pouvons raisonnablement suspecter leur conduite⁴⁷».

Les démêlés de Leclerc sont révélateurs des réactions plutôt imprévisibles des agriculteurs, du moins certains d'entre eux. Il est probable que la dîme ne fut jamais véritablement en cause, mais l'exemple choisi pour assurer la défense des curés invitait les opposants à faire preuve d'un peu plus de tact.

Nombre de curés de paroisse sont certes intervenus dans la fondation des cercles agricoles, dans les fondations des fabriques, dans l'organisation des premières coopératives ou ont soutenu le développement du syndicalisme agricole, ce qui oblige à reconnaître leur influence. Mais les réactions des agriculteurs montrent que le prestige du curé ne suffit pas. Le curé Leclerc s'emporte le dimanche de la Pentecôte de 1896. Il dénonce ceux qui critiquent les mandements sur l'agriculture, la colonisation et l'établissement des missionnaires agricoles. Il se plaint d'avoir été sifflé, ennuyé, lassé et harcelé. Tout indique que c'est le curé qui a suscité ces réactions après avoir montré la nécessité d'améliorer les techniques agricoles en donnant des exemples de rendements dérisoires que donnent les semences. À ceux qui lui rappellent qu'il devrait se contenter de prêcher l'Évangile, le curé rétorque : « Eh bien, je prêchais l'Évangile en faisant ce que je faisais »⁴⁸.

⁴⁷ *Le Courrier de Charlevoix*, 8 août 1895, p. 2.

⁴⁸ Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prônes, 1896, sans jour, sans mois, sans pagination.

En s'abritant derrière l'Évangile, le curé essaie de consolider sa position. C'est toutefois un exemple assez instructif sur les limites de l'influence du curé. Par contre, l'idée de moderniser l'agriculture apparaît aussi comme une affaire religieuse. L'argument est parfois exprimé très clairement. Quand en 1914 le curé des Éboulements incite les siens à encourager la société d'agriculture et le cercle agricole et à assister aux conférences, il y voit une nécessité pour « le bien moral et temporel de la paroisse⁴⁹ ». Une quinzaine d'années plus tard, toujours aux Éboulements, le curé qui milite en faveur de l'Union catholique des cultivateurs dira : « En fait d'agriculture, je ne connais rien, mais en fait d'œuvres sociales, de coopération, d'union, je ne m'en laisserai imposer par qui que ce soit⁵⁰ ». Et lorsqu'en 1934 le curé de Saint-Placide se défend d'avoir donné de mauvais conseils concernant l'agriculture, il explique à ses paroissiens que le pasteur dans sa paroisse a la grâce d'état pour donner des conseils spirituels et temporels. Il ne se trompe pas, conclut-il⁵¹. Dans toute cette longue campagne en faveur d'une agriculture raisonnée, ces prises de position d'autorité vont plutôt à l'encontre des plaidoyers en faveur de l'intelligence des agriculteurs.

2.3. Les agronomes

Après le conférencier et le missionnaire agricole vient l'agronome. Le ministère de l'Agriculture nomme des agronomes pour desservir des régions ou des comtés et ceux-ci doivent s'établir dans le milieu où ils travaillent. S'établir dans le milieu doit évidemment faciliter l'intégration de l'agronome dans la communauté, ce qui amoindrit la perception qu'il est un intervenant étranger.

Les rapports d'activités des agronomes dans le comté de Charlevoix entre 1922 et 1933 sont instructifs sur le travail de l'agronome dans un comté (Tableau 4.4). Le nombre de conférences et de démonstrations est fort variable, mais les présences aux conférences sont en croissance, ce qui peut laisser croire à une influence grandissante de l'agronome au

⁴⁹ Paroisse des Éboulements, Cahiers de prênes, 1914, sans jour, sans mois, p. 174.

⁵⁰ *Ibid.*, 29 mars 1931.

⁵¹ Paroisse de Saint-Placide, Cahiers de prênes, 21 janvier 1934.

cours de cette période. Le même phénomène se produit dans le cas des démonstrations données par l'agronome, du moins jusqu'au début de la crise où il se produit une forte baisse du nombre de démonstrations. Notons que le nombre de visites faites aux deux agronomes s'accroît très rapidement à compter de 1931. Le fait que Charlevoix compte alors sur deux agronomes établis en permanence contribue certes à cet accroissement.

Tableau 4.4

Participation aux conférences et aux démonstrations et autres activités des agronomes dans le comté de Charlevoix, 1923-1924 à 1932-1933

Années	Nombre		Assistance totale		Assistance moyenne par activités		Brochures et circulaires		Visites	
	Conférences	Démonstrations	Conférences	Démonstrations	Conférences	Démonstrations	Brochures distribuées	Circulaires envoyées	Visites faites	Visites reçues
1923-1924	59	130	1 475	1161	25	9	195	-	1 028	411
1924-1925	21	68	619	269	29	4	274	-	855	511
1925-1926	22	51	1 099	491	50	10	226	-	596	294
1926-1927	25	56	1 479	288	59	5	190	-	792	280
1927-1928	24	21	1 393	164	58	8	199	-	743	443
1928-1929	22	16	1 635	99	74	6	-	1 015	480	498
1929-1930	20	1	1 320	20	66	20	-	52	885	116
1930-1931	38	7	2 829	28	74	4	323	251	728	490
1931-1932	81	8	4 859	15	60	2	56	488	1 659	898
1932-1933	73	5	4 538	-	62	-	153	725	2 022	2 526

Source : *Documents de la Session du Québec*, Rapport du ministre de l'Agriculture, Service des agronomes, 1922-1923 à 1933.

La distribution de brochures et l'envoi de circulaires comptent parmi les tâches de l'agronome. C'est une responsabilité assez secondaire, d'après les rapports que les agronomes font au ministère de l'Agriculture. Dans le comté de Charlevoix, selon les

données du tableau 4.4, la distribution de brochures et l'envoi de circulaires sont assez peu importants dans les années 1920 et au début des années 1930. Il est toutefois possible que ces documents soient envoyés aux associations agricoles plutôt qu'à des agriculteurs.

L'agronome s'occupe encore des fermes de démonstration⁵². Ces fermes apparaissent dans Charlevoix après 1900 et elles illustrent bien la volonté de l'État d'adapter son action à la réalité agricole de chaque région, même les moins peuplées. Il appartient à l'agronome d'encadrer l'exploitation de ces fermes. Le nombre de ces fermes varie au fil des années. En 1928, à titre d'exemple, Charlevoix compte une ferme de démonstration à Baie-Saint-Paul, trois fermes d'élevage des moutons situées aux Éboulements, à Saint-Hilarion et à Saint-Siméon, des stations avicoles, des stations d'arboriculture fruitière, dont l'une établie à La Malbaie depuis 1903, et des champs où sont réalisés des essais sur les arbres fruitiers, la graine de trèfle, et autres cultures.

L'agronome a également la responsabilité de veiller au bon fonctionnement des associations agricoles, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. L'agronome conseille les bureaux de direction et il a gagné, faut-il croire, le respect des administrateurs. En 1930, les directeurs de la Société d'agriculture n° 2 invitent l'agronome du comté et son assistant à participer à toutes les assemblées des directeurs afin de bénéficier de leurs conseils⁵³.

Mais la position de l'agronome reste plus ou moins confortable, comme le révèle l'incident suivant. En 1931 et 1932, l'agronome travaille à la fusion des cercles agricoles de l'ouest de Charlevoix et de la Société d'agriculture n° 2, ce qui lui vaut d'être pris à parti par un

⁵² Les intentions de doter Charlevoix d'une ferme expérimentale n'ont jamais été très fermes. Le principal engagement en faveur d'une telle ferme pourrait bien être la promesse faite par Arthur Leclerc, candidat de l'Union nationale dans le comté de Charlevoix-Saguenay à l'élection provinciale de 1936. (*L'Action catholique*, 12 octobre 1936, p. 7.)

⁵³ Procès-verbal de la Société d'agriculture, division n° 2, Assemblée du 23 janvier 1930, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

groupe de mécontents du cercle agricole de Baie-Saint-Paul⁵⁴. Il est au centre d'un conflit qui dure près de trois ans. En 1934-1935, les adversaires de l'agronome croient, après des années de travail, être sur le point de débarrasser Baie-Saint-Paul de sa présence⁵⁵. C'est toutefois le parti en faveur de l'agronome qui l'emporte, ce qui fait dire au curé de la paroisse que l'agronome officiel du comté « n'est plus un étranger et que son dévouement et son zèle lui ont valu du succès et fait réaliser des merveilles d'organisation dans la région⁵⁶. » Mais être un des leurs ne signifie pas encore son acceptation de tous.

Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles ont constitué la pierre angulaire de la stratégie de diffusion des connaissances de l'État. Au fil des décennies, il s'ajoute certes d'autres associations agricoles, comme les cercles d'éleveurs d'une race animale ou les cercles des jeunes éleveurs. Cependant, il demeure que ce sont surtout les sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui ont animé la vie agricole locale. À travers ces associations, le ministère de l'Agriculture a transmis sa vision de l'agriculture. C'est aussi à travers ces structures que la vie agricole locale a pu s'enrichir de cours, de démonstrations, de concours et d'expositions. Par elles ont aussi transité une partie des subventions gouvernementales au développement agricole, qu'elles aient été distribuées dans le cadre de programmes d'amélioration des graines de semence, de l'achat d'animaux de race, d'encouragement à l'achat de fertilisants et autres. C'est également dans ces structures que

⁵⁴ *Ibid.*, Assemblées des 30 janvier 1931, 12 février 1931, 30 mars 1931, 15 février 1932, 19 mars 1934 et 22 janvier 1925, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

⁵⁵ Cercle agricole de Baie-Saint-Paul, 1931-1971, Assemblées des 18 mars 1934, 16 octobre 1934, 15 janvier 1935 et 17 janvier 1935, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A. À l'assemblée du 15 janvier 1935, l'avocat Jules Gobeil résume ainsi les sentiments d'une partie des membres de l'Assemblée du cercle agricole : « on n'admettra pas que l'agronome vienne nous conduire à Baie Saint-Paul. » [...] « On a travaillé depuis longtemps pour le chasser de Baie St-Paul et on trouve que c'est bien difficile, mais enfin on espère y arriver bientôt. »

⁵⁶ Procès-verbal de la Société d'agriculture, division n° 2, Assemblée du 22 janvier 1935, ANQ-Q, Ministère de l'Agriculture, E9/1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A.

conférenciers, missionnaires agricoles et agronomes ont trouvé une tribune de choix pour communiquer avec les agriculteurs.

L'objectif de rejoindre des agriculteurs a-t-il été atteint ? Les associations agricoles dans Charlevoix ont rendu accessibles à toute la classe agricole les connaissances disponibles. La participation de la classe agricole à la vie de ces associations est une tout autre chose. Les données disponibles qui concernent le recrutement des sociétés d'agriculture n° 1 et n° 2 du comté de Charlevoix révèlent qu'elles n'attirent qu'un nombre limité d'agriculteurs. Les cercles agricoles font mieux, encore que ceux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul attirent peu de membres probablement en raison de la présence de sociétés d'agriculture. Mais chose certaine, quelle que soit l'importance du recrutement, une partie importante du corps des agriculteurs a été directement en contact avec les idées et les techniques nouvelles qui circulaient sur l'agriculture.

C'est peut-être davantage la vitalité d'une association agricole qui est significative de son enracinement. La participation à des activités comme les concours est assez instructive : le concours exige du concurrent une volonté d'obtenir un bon résultat, ce qui veut dire la nécessité d'appliquer de bonnes méthodes, ce qui peut aussi vouloir dire un plus grand effort financier pour le développement de sa ferme. Participer à un concours demande un engagement bien plus important que celui qu'exige l'écoute d'une conférence ou la présence à une fête populaire pour souligner la belle réussite d'un lauréat du Mérite agricole. L'exemple de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix est assez instructif : les concours n'ont attiré qu'une minorité d'agriculteurs et il est loisible de croire qu'il s'agit des plus progressifs et ceux dont les propriétés promettent le plus à Baie-Saint-Paul. Les inscriptions aux concours révèlent donc qu'une minorité ont participé et qu'une majorité se sont satisfaits d'observer, mais cette minorité a pu, en théorie, exercer une influence réelle sur l'ensemble des agriculteurs.

Enfin, les conférenciers, les missionnaires agricoles et les agronomes ont bénéficié, dans les associations agricoles, d'une tribune de choix pour rejoindre la masse des agriculteurs dans leur milieu. L'accès à une tribune privilégiée ne confère pas à ces intervenants un

avantage indéniable, ou tout au moins immédiat, en matière de diffusion des connaissances agricoles. Conférenciers, missionnaires agricoles, agronomes, tous apprennent bien vite qu'il faut davantage qu'une reconnaissance officielle pour gagner la confiance des agriculteurs.

Sous l'égide des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, le ministère de l'Agriculture a voulu aussi constituer une classe d'agriculteurs modèles, sans cesse plus progressifs, en somme une élite capable d'influencer la majorité. Cette opération a-t-elle réussi ? Les deux chapitres qui suivent traiteront de l'évolution à long terme de l'agriculture charlevoisienne en regard des actions prises en faveur de l'introduction de nouvelles pratiques agricoles.

CHAPITRE 5

L'ADOPTION DU SYSTÈME DE POLY CULTURE-ÉLEVAGE

Les propagandistes de la nouvelle agriculture ont eu recours à une panoplie de moyens pour convaincre les agriculteurs d'adopter les innovations proposées. L'agriculture du comté de Charlevoix comme celle de l'ensemble du Québec a subi des transformations majeures pendant la période 1850-1950, mais faut-il pour autant en attribuer les mérites aux actions entreprises par l'État en faveur de la diffusion des connaissances et de la promotion de nouvelles pratiques ?

Nombre de thèmes ont été abordés pour inciter les agriculteurs à moderniser leurs exploitations agricoles. Le choix des cultures, la qualité des graines de semence, l'importance des labours, la sélection des animaux, l'utilisation des fumiers et fertilisants minéraux comptent parmi les principales priorités que les services ministériels ont mises de l'avant. Il faut encore ajouter les campagnes contre les mauvaises herbes, les animaux errants, celles qui sont destinées promouvoir la comptabilité agricole, l'hygiène sur les fermes, la coopération pour l'achat et la vente de produits agricoles, l'acquisition d'animaux de race et d'instruments aratoires. De près ou de loin, toutes ces interventions visent le développement des cultures et du cheptel.

Tentons maintenant de dégager la portée de quelques-unes de ces actions entreprises pour soutenir l'implantation du système de polyculture-élevage. Diverses questions peuvent donc être posées quand il s'agit de rechercher l'existence d'un rapport entre les propositions faites pour la modernisation de l'agriculture et les résultats obtenus. Puisque la proposition de soutenir l'agriculture avait comme plate-forme l'adoption d'un système de polyculture-élevage, les promoteurs de la nouvelle agriculture s'attendaient à des changements significatifs dans le choix des cultures et des élevages. L'évolution des cultures et de l'élevage paraissait deux points d'autant plus intéressants à examiner que les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles en ont fait les objets principaux de leur préoccupation dans leurs concours et leurs expositions agricoles, conformément d'ailleurs aux directives que leur imposait le ministère de l'Agriculture.

Notre troisième point est l'intérêt des agriculteurs à l'égard des amendements et des engrais. Si la nouvelle agriculture s'appuyait sur l'adoption du système de polyculture-élevage, ses promoteurs croyaient aussi qu'elle devrait son succès à la mise en pratique des dernières connaissances acquises pour la restitution à la terre des éléments nutritifs que les plantes prélèvent.

En dernier lieu, nous traiterons de l'ouverture des agriculteurs à quelques nouveaux équipements de ferme. La charrue, le crible, le silo, l'écrémeuse, la trayeuse et le tracteur ont été retenus. Le cas de la charrue permet d'établir un lien entre les conseils sur les labours et un instrument aratoire. L'usage du crible est à mettre en relation avec les campagnes en faveur de meilleures semences. Le silo témoigne de l'adoption d'une technique nouvelle qui est importante dans un système de polyculture-élevage. L'écrémeuse et la trayeuse commencent à se répandre dans les dernières décennies du XIX^e siècle ; ces nouveautés techniques vont de pair avec la croissance de l'industrie laitière. En ce qui concerne le tracteur, son adoption est lourde de sens puisqu'à plus ou moins long terme elle exige le renouvellement, ou tout au moins la modification, d'une partie de l'équipement des fermes. Les questions relatives aux nouveaux équipements agricoles, tout comme celles de l'adoption des amendements et des fertilisants minéraux, nous mettent sur la piste de fabricants désireux de vendre des équipements et autres produits aux agriculteurs. Ces intervenants ont pu aussi contribuer à la transformation du milieu agricole, en parallèle ou de concert avec les actions des journaux agricoles, des conférenciers, des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles auprès des agriculteurs.

1. Les cultures

La réorganisation de l'agriculture autour d'un système de polyculture-élevage suppose une place de choix aux cultures et à la production de foin. Pour nourrir le cheptel en expansion, il faut davantage de nourriture, de foin principalement. Les journaux d'agriculture consacrent dans les années 1850 à 1870 des articles sur la culture du foin. À cette époque, ils insistent sur l'importance des prairies de foin cultivé. Sans prétendre que les prairies

artificielles doivent supplanter totalement les prairies naturelles, qui sont d'ailleurs plutôt rares au Québec, les experts agricoles en font la promotion en montrant ses avantages.

Dans Charlevoix, le droit de récolter le foin des prairies naturelles est toujours un privilège recherché au XIX^e siècle. Des habitants des Éboulements demandent encore en 1854 l'autorisation de faucher le foin des prairies naturelles en dehors de leurs lots respectifs¹. Mais dans une agriculture qui doit favoriser un système de polyculture-élevage, les prairies artificielles sont vers la même époque présentées comme une innovation indispensable. Si les prairies artificielles demandent plus de travail et d'engrais, répètent alors les conférenciers agricoles, elles donnent en revanche deux fois plus de fourrage que les prairies naturelles. Un tel rendement permet de garder plus de bestiaux et il est jugé préférable de garder des animaux plutôt que de vendre le foin². Et plus d'animaux, faut-il le rappeler à nouveau, permet d'accroître les engrais disponibles, d'augmenter le rendement des superficies cultivées et d'obtenir plus de foin.

1.1. Le foin

Le projet de moderniser l'agriculture passait donc par une réorientation des cultures et de l'utilisation de la terre. La production d'herbe doit être considérée comme une grande nouveauté dans le développement agricole au XIX^e siècle³. Comme bien d'autres innovations, la décision d'adopter la prairie artificielle suppose des changements dans l'exploitation de la terre, entre autres des modifications dans les assolements traditionnels⁴. La production d'herbage implique donc de la part de l'agriculteur une utilisation différente de la terre disponible et l'emploi de graines de semence appropriées. Les résultats obtenus dépendent encore de la lutte contre les mauvaises herbes.

¹ *Debates of The Legislature Assembly of United Canada*, vol. XII, part III, 1854-1855, 20 novembre 1854, p. 1291.

² *La Gazette des Campagnes*, 9 novembre 1871, p. 25-27.

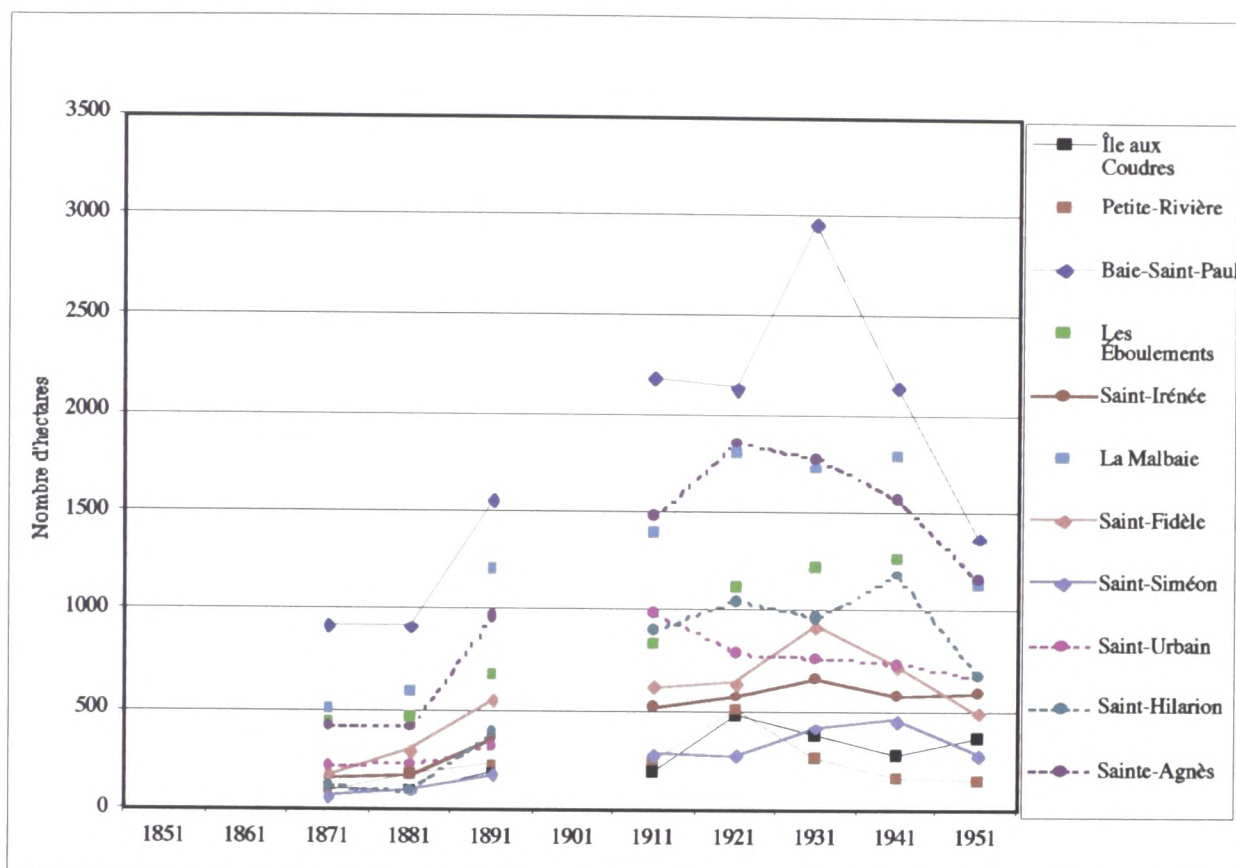
³ Bourrigaud, *Le développement agricole au 19^e siècle...*, p. 60. Voir aussi McMurry, *Transforming Rural Life...*, p. 26.

⁴ Suzanne Hébert-Barrat, *Évolution des traditions agricoles en Champagne-Pouilleuse, 1750-1914*, Chalon-sur-Marne, Ecur-sur-Coole, Marson, 1980, p. 54ss.

Nous ne connaissons pas les sentiments des Charlevoisiens sur l'adoption de la prairie artificielle, mais ceux-ci cultivent déjà le foin au milieu du XIX^e siècle, comme le révèlent les données recueillies lors des recensements du Canada. Les figures 5.1 et 5.2 présentent les superficies en foin par décennie et le pourcentage des superficies au foin dans les terres améliorées et dans les terres en culture de Charlevoix de 1871 à 1951.

Figure 5.1

Nombre d'hectares de foin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

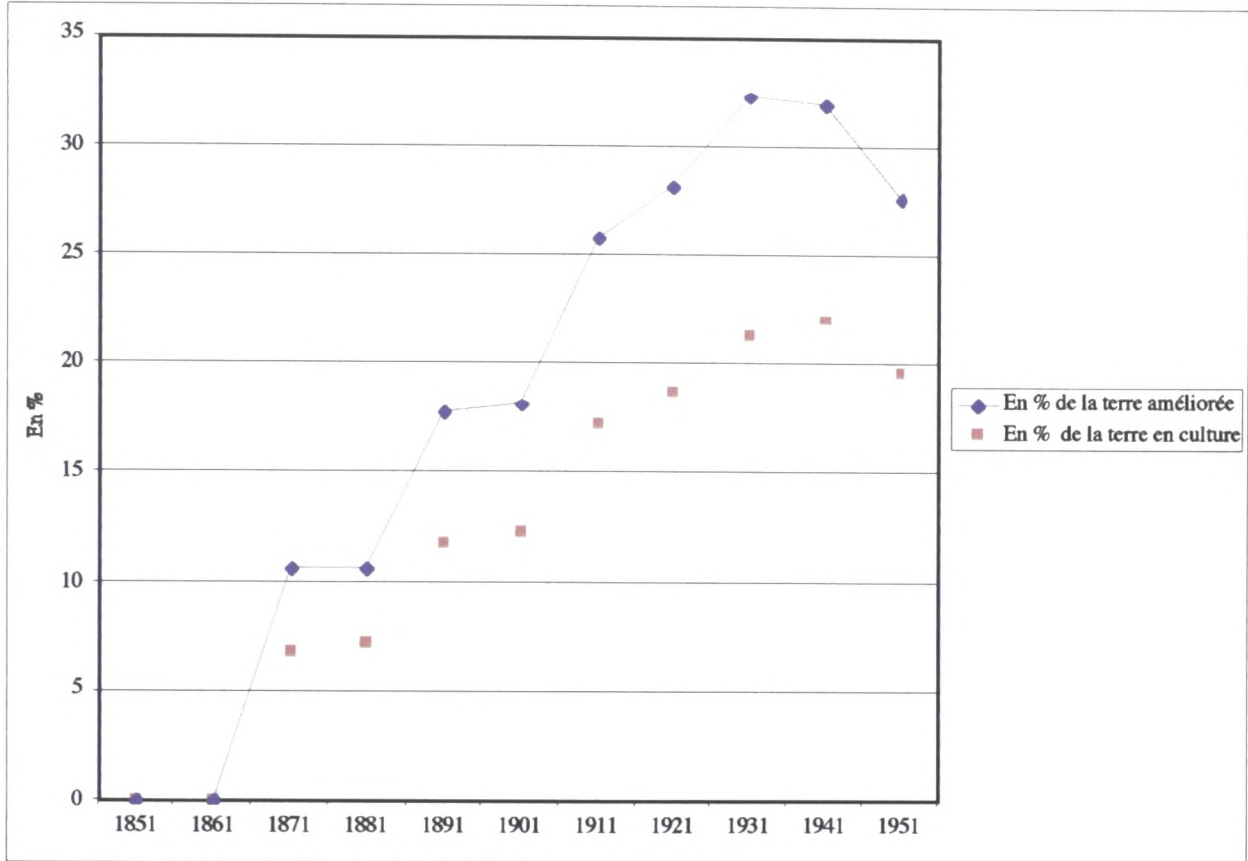


Note : Dans les chapitres 5 et 6, les figures présentant des données par municipalité utilisent toujours le même mode de représentation. Chaque municipalité a une couleur désignée. Des symboles distinguent les municipalités par groupe. Le carré et un trait continu fin sont utilisés pour six municipalités de la côte : Îles aux Coudres, Petite-Rivière, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, Saint-Irénée et La Malbaie. Les municipalités de Saint-Fidèle et de Saint-Siméon appartiennent aussi à la côte, mais compte tenu d'un potentiel agricole qui est assez semblable à celui des municipalités du plateau de l'arrière-pays, nous les avons distinguées et identifiées par un losange et un trait continu plus épais. Le cercle et la ligne pointillée permettent de reconnaître les municipalités de l'arrière-pays, soit Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès.

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.2

Évolution en % des superficies des prairies cultivées dans Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

La figure 5.2 permet de suivre l'évolution de la superficie en herbe sur une période d'un siècle. Elles augmentent plus ou moins régulièrement jusqu'en 1931. Cette progression se fait par à-coups, avec des hausses importantes surtout vers 1880-1890, période de forte expansion de l'industrie laitière. Toutes les municipalités du comté de Charlevoix enregistrent une progression dans la culture du foin (Figure 5.1). De 1891 à 1911, l'accroissement des superficies cultivées relève davantage de la performance de certaines municipalités, soit Saint-Urbain, Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion et Sainte-Agnès. Dans les trois dernières municipalités, la croissance se poursuit depuis les années 1870, contrairement à Saint-Urbain où les agriculteurs semblent découvrir plus tard les vertus des prairies artificielles. Il est difficile d'attribuer le changement au cercle agricole de la paroisse qui fonctionne plus ou moins bien entre 1894 et la fin du XIX^e siècle et qui suspend toutes activités vers 1900, faute de membres⁵.

Après 1930, les superficies réservées aux prairies artificielles dans la région de Charlevoix commencent à diminuer. En 1951, le recul est de l'ordre de 35 % par rapport à 1931. Ce recul, autant que celui du nombre d'occupants de ferme, rappelle que les terres nouvellement occupées dans les années 1930 ont été aussi vite délaissées ; les années 1940 auront été pour bien d'autres agriculteurs le moment de l'abandon de leur terre. Baie-Saint-Paul, Sainte-Agnès et Saint-Fidèle (Figure 5.1) connaissent toutes trois dans les années 1930 une bien piètre performance dans la culture du foin. Dans le cas de Baie-Saint-Paul, il aurait été intéressant de mieux cerner les changements qui ont pu survenir à Saint-Placide, une mission dont le territoire appartient à la subdivision de Baie-Saint-Paul pour les fins du

⁵ Le cercle de Saint-Urbain cesse de faire rapport de ses activités à compter de 1900. Les données publiées dans les rapports du ministère de l'Agriculture indique une diminution du nombre de membres à partir de 1897 alors que le cercle rapporte 92 membres. Il n'en compte plus que 67 et 52 en 1898 et 1899. Dans la correspondance de la Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, il est possible de noter l'intérêt d'un petit groupe d'agriculteurs de Saint-Urbain qui souhaite être membres de cette société d'agriculture. Dans une lettre, un représentant de ceux-ci explique la disparition du cercle agricole de Saint-Urbain et donne comme raison en 1916 le manque de membres. (F.-X. Girard à Charles Simard, Saint-Urbain, 21 avril 1916, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, Dossier Correspondance Individus.) Les procès-verbaux et les autres documents administratifs relatifs à la vie de ce cercle n'ont pu être retracés.

recensement et qui est peu dotée pour l'agriculture. Même chose pour Sainte-Agnès, peu reconnue pour la valeur de ses terres agricoles. La diminution des superficies réservées aux prairies artificielles dans la région se poursuit au cours des années 1940 ; la tendance touche alors toutes les subdivisions de recensement de Charlevoix, à l'exception de l'île aux Coudres.

Toutefois, si elle baisse ou s'accroît selon les municipalités, la part des prairies dans les terres en culture (Figure 5.2), se maintient autour de 22 % dans la région. En regard de la terre possédée, le mouvement des prairies paraît plus léger ; il est de l'ordre de 2,8 % entre 1931 et 1951. Constante depuis au moins le milieu du XIX^e siècle, la croissance de la superficie réservée aux prairies prend fin vers la fin des années 1920 et au début des années 1930. Enfin, les superficies consacrées aux nouvelles cultures comme la luzerne et le maïs, qui s'ajoutent au foin cultivé parmi les sources d'alimentation du bétail, n'ont pas encore d'importance comparées aux superficies réservées au foin. Selon le recensement de 1951, les agriculteurs de la région de Charlevoix ne déclarent que 25 hectares de luzerne et 45 hectares de maïs ou de fourrage pour l'ensilage. Pour ces nouvelles cultures dont le ministère d'Agriculture fait la promotion au début des années 1930, entre autres dans la région de Charlevoix, par des champs de démonstration, par des concours et par la distribution de graines⁶, les résultats se font toujours attendre au milieu du XX^e siècle.

1.2. Les céréales

Adopter un système de polyculture-élevage entraîne aussi pour l'agriculteur l'obligation de modifier son choix de culture céréalière. La céréale la plus propre au système de polyculture-élevage n'est pas la traditionnelle production de blé, mais plutôt l'avoine. Comme pour le foin, le modèle agricole proposé vers le milieu du XIX^e siècle exige une utilisation différente de la terre disponible pour la production de céréales. Le figure 5.3 met en relief la progression presque constante de l'avoine et le déclin des autres grains.

⁶ *Documents de la Session du Québec*, vol. 68, n° 1, 1934, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1934, Service de l'économie rurale, p. 43. Au printemps 1934, 385 kilos de luzerne ont été distribués dans Charlevoix.

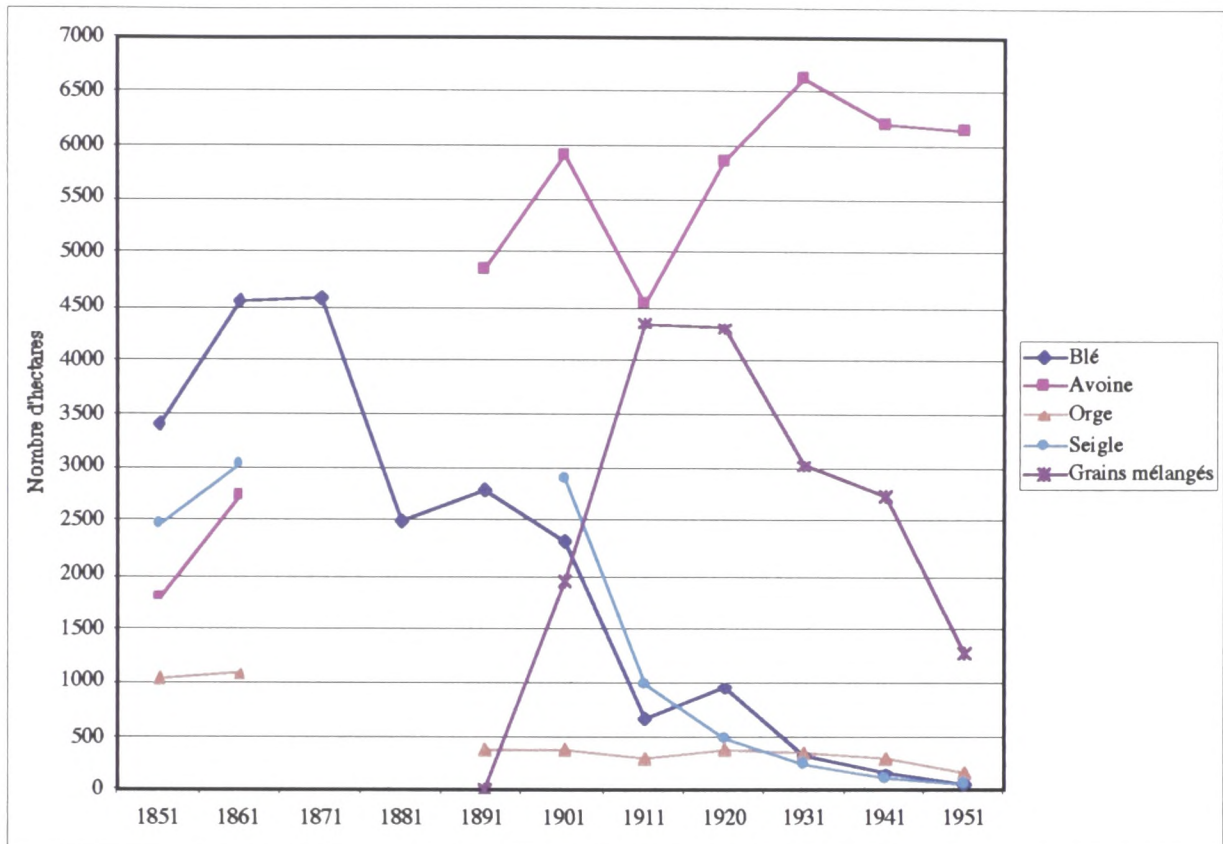
L'apparition au début du XX^e siècle d'une série statistique sur les grains mélangés⁷ rappelle l'existence d'une vieille pratique, qui perdure d'ailleurs plus longtemps dans la région de Charlevoix que dans celle de Québec⁸. Le déclin de la culture des grains mélangés à partir des années 1920 se fait au bénéfice de l'avoine. L'absence de données complètes sur les grains mélangés rend difficile une saisie précise du portrait de l'utilisation des terres en culture pour la production de céréales.

⁷ La série statistique sur les grains mélangés apparaît au recensement de 1891. Les superficies déclarées de grains mélangés ne s'élèvent alors qu'à cinq hectares. Il semble bien que ces superficies sont nettement sous-estimées. Pendant tout le XIX^e siècle, la culture des grains mélangés est pratiquée dans la région de Charlevoix. Il existe même une dîme sur la gaudriole, la gaudriole étant la culture des grains mélangés.

⁸ Lors du recensement canadien de 1921, les agriculteurs des comtés de la région de Québec, y compris Montmorency, et Portneuf, déclarent 333 hectares de grains mélangés, comparativement à 3 036 hectares pour les agriculteurs de Charlevoix.

Figure 5.3

Évolution des superficies de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et des grains mélangés en hectare dans Charlevoix, 1851-1951



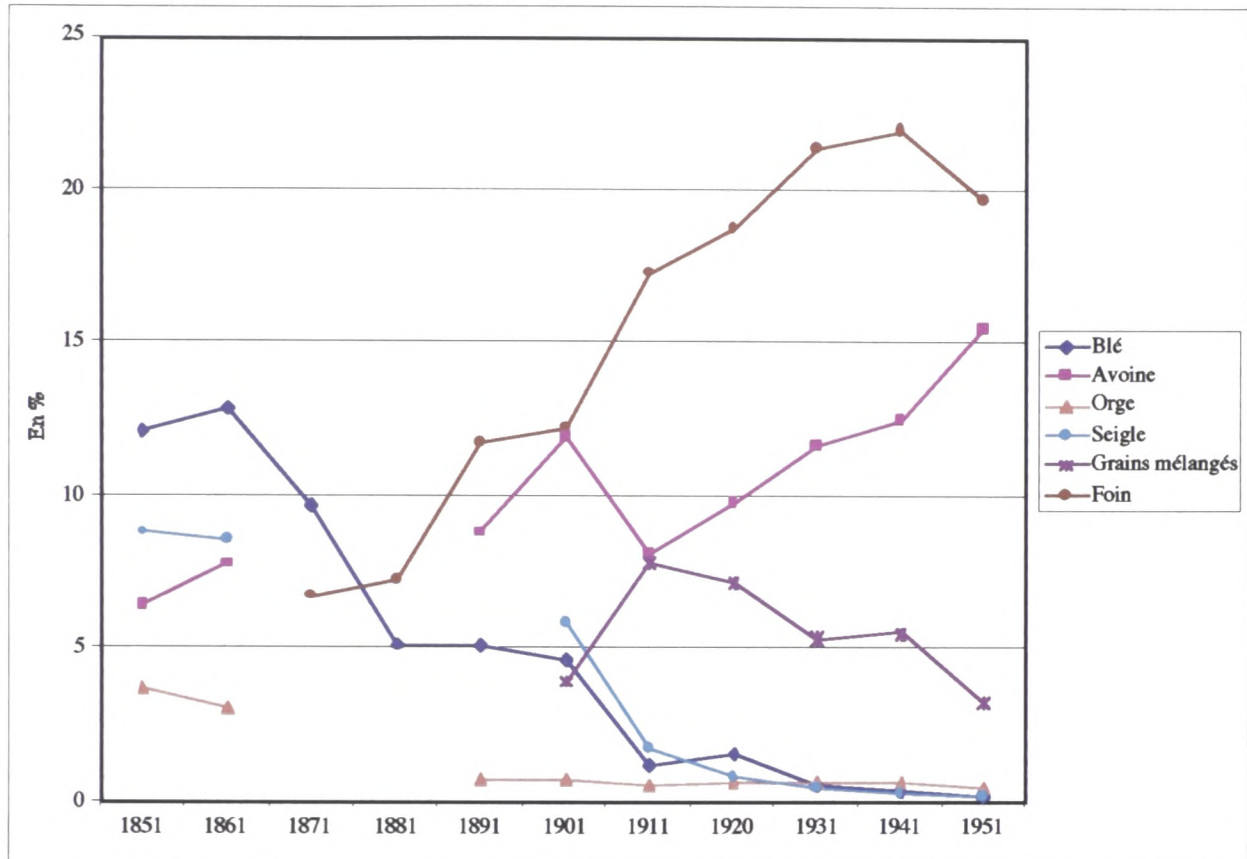
Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

La figure 5.3 illustre un changement profond dans les habitudes des agriculteurs. L'avoine supplante le blé autour des années 1880 et l'écart avec la culture des autres céréales se creuse jusqu'à leur quasi-élimination. Après les années 1910, c'est à la culture des grains mélangés de céder devant celle de l'avoine. L'introduction de données sur les grains mélangés ramène toutefois à des proportions un peu plus modestes les superficies réservées à l'avoine. L'arrêt de croissance vers 1910 indique peut-être que les superficies déclarées en avoine au XIX^e siècle incluent les grains mélangés. Malgré ces imprécisions et incertitudes, des changements ont bien eu lieu.

La figure 5.4 reprend les données de la figure 5.3 auxquelles a été ajoutée la part des superficies en foin dans les terres en culture. Il permet de mieux saisir l'évolution du couple avoine-foin. En dépit de l'absence de données tantôt sur le foin, tantôt sur l'avoine, jusqu'au recensement de 1890, leur association montre que ces cultures sont adoptées depuis le milieu du XIX^e siècle. Autour de 1890, la combinaison foin-avoine que devait privilégier la nouvelle agriculture n'est plus simplement un phénomène nouveau. Cette combinaison s'est imposée, puisque au recensement de 1891, les agriculteurs lui réservent 19,5 % des terres en culture. Le couple avoine-foin est alors en progression rapide ; le recensement de 1901 indique que 24,2 % des terres en culture sont réservées au foin et l'avoine, comparativement à 15,3 % pour le blé, l'orge, le seigle et les grains mélangés ; en 1951, l'écart continue de s'élargir puisque ces parts sont de 35,2 % et de 4,0 %.

Figure 5.4

Répartition de la superficie dévolue au blé, à l'avoine, à l'orge, au seigle, aux grains mélangés et au foin dans les terres en culture de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

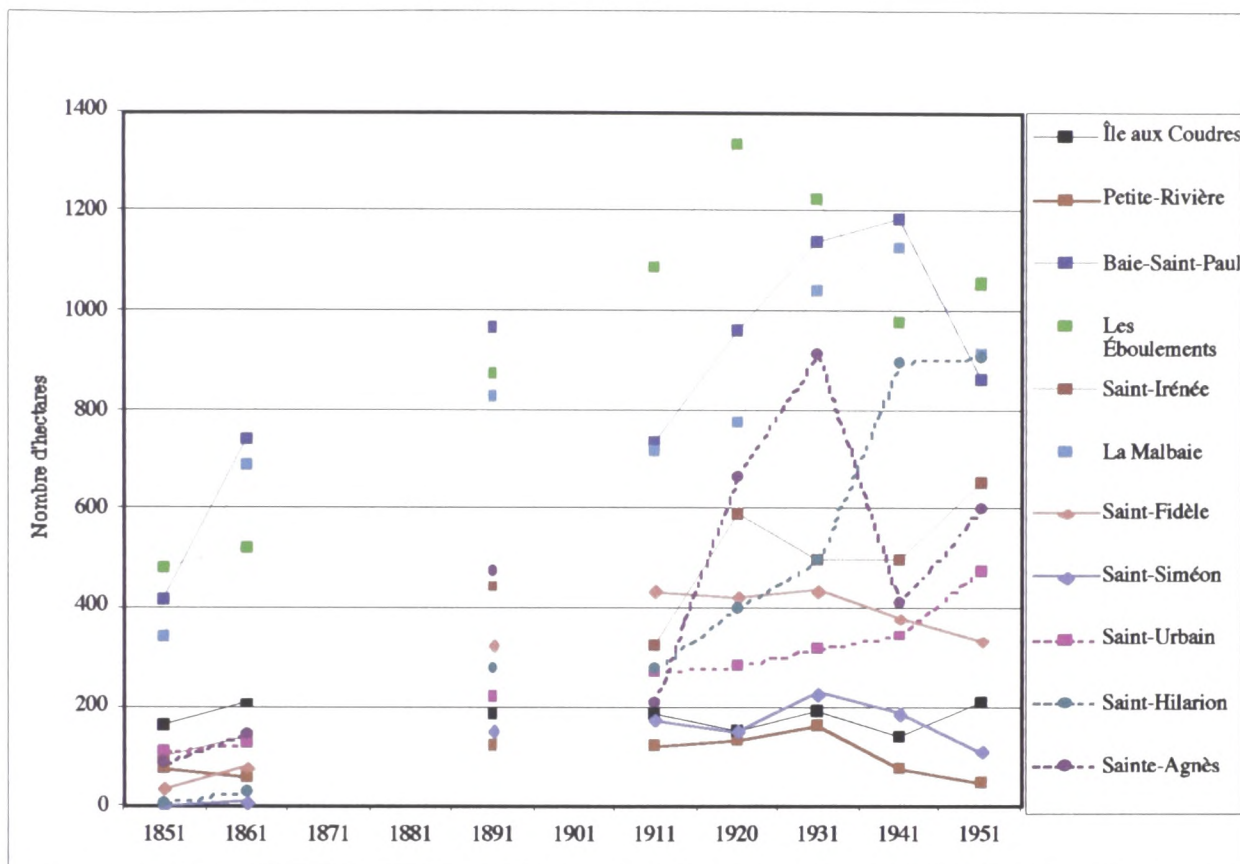
1.3. Le foin et les céréales à l'échelle des municipalités

Les innovations proposées en agriculture s'adressent à des agriculteurs qui vivent dans des milieux aux conditions climatiques et pédologiques très diverses. En principe, les particularités des milieux sont reconnues, mais en pratique les promoteurs de la nouvelle agriculture ont pendant longtemps donné peu d'importance à la diversité des milieux agricoles. Ils s'attendent à ce que la nouvelle agriculture s'impose partout.

Les figures 5.1 et 5.5 à 5.8 montrent que la reconversion de l'agriculture touche inégalement des municipalités aux conditions agricoles les plus diverses. Mais toutes ne suivent pas un même modèle. Notons, par exemple, la persistance de la culture du blé à La Malbaie jusqu'en 1871 et la remontée des superficies de blé aux Éboulements en 1891. Dans les terres de colonisation récente comme à Saint-Hilarion ou une partie de Sainte-Agnès, les agriculteurs s'adonnent vivement à la production de blé, nécessité dans une agriculture peu développée qui doit se suffire. Par contre, Sainte-Agnès, une paroisse de l'arrière-pays peu réputée pour ses terres agricoles, se distingue au côté de Baie-Saint-Paul, La Malbaie et des Éboulements par la croissance des superficies consacrées au foin et à l'avoine dans les premières décennies du XX^e siècle (Figures 5.1 et 5.5).

Figure 5.5

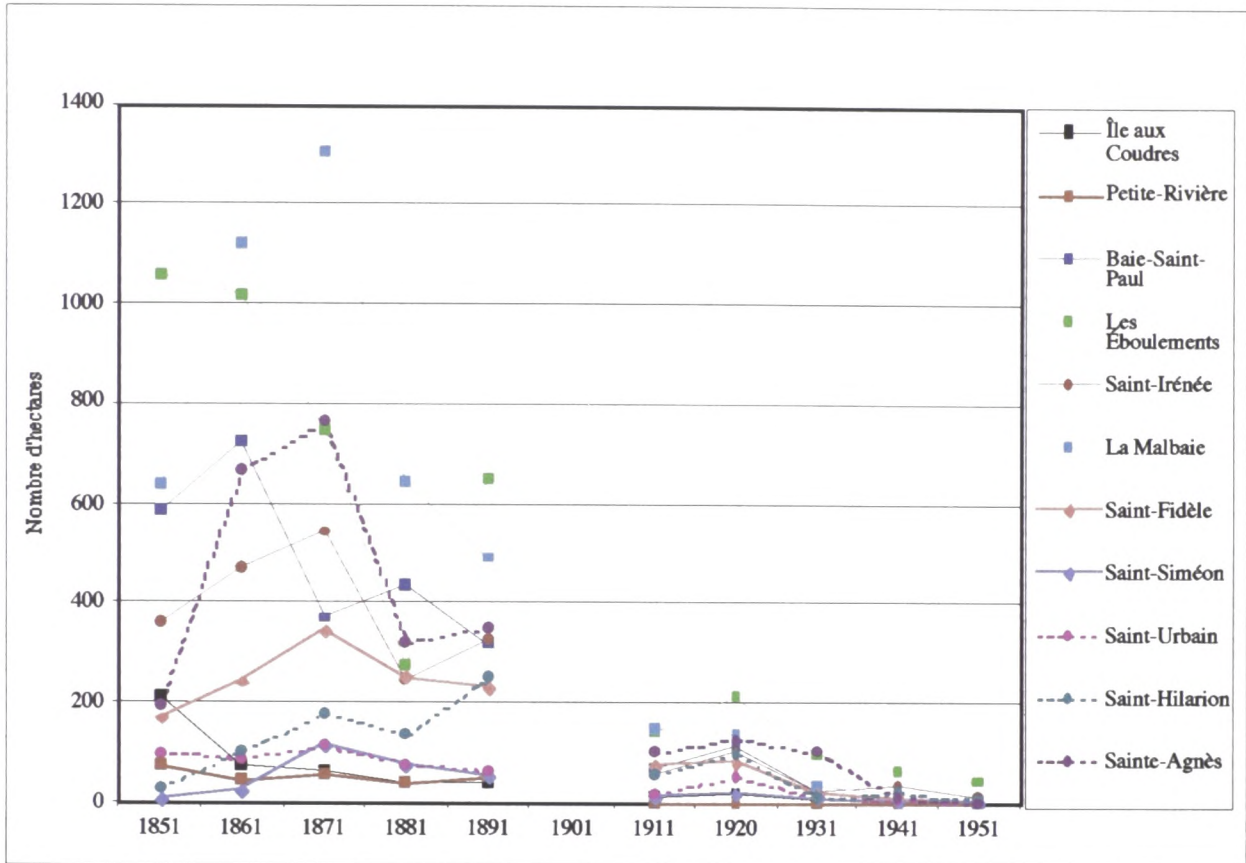
Culture de l'avoine en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.6

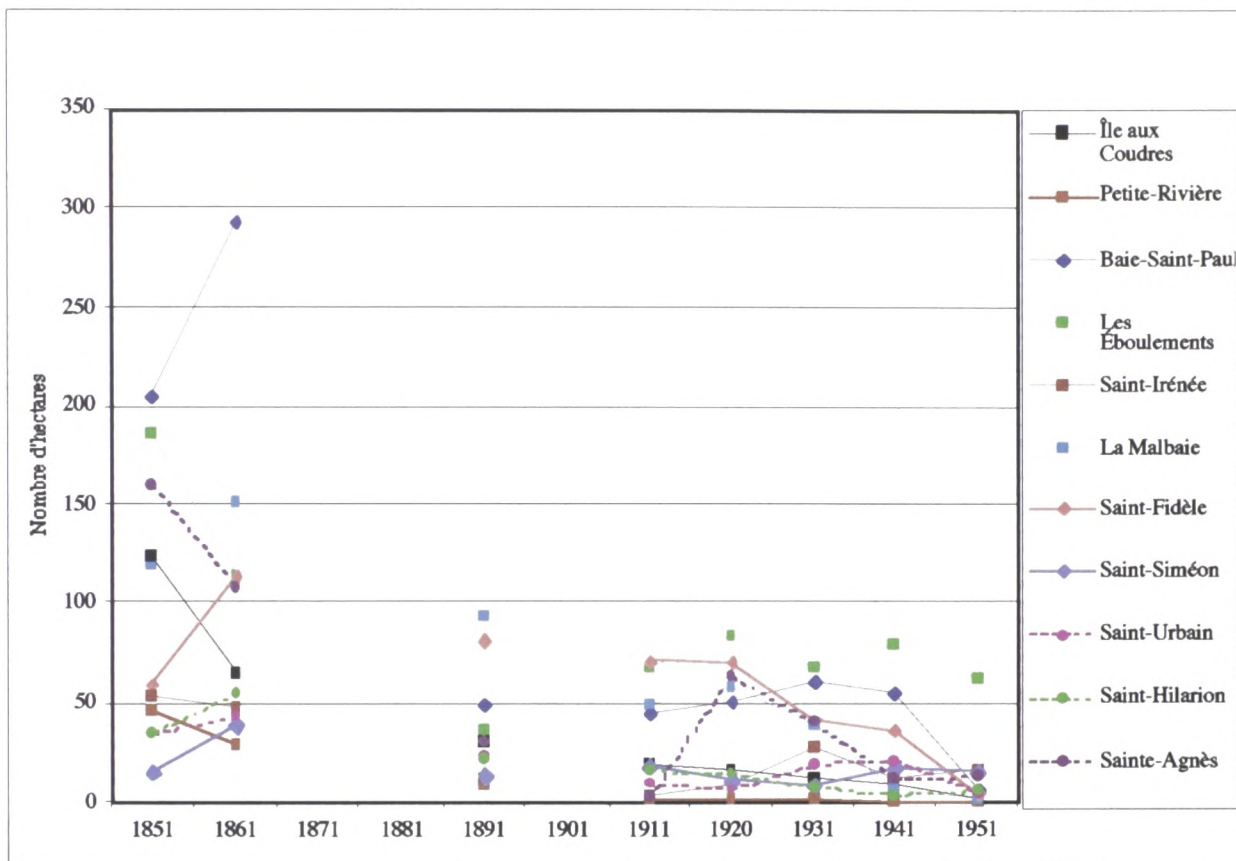
Culture du blé en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.7

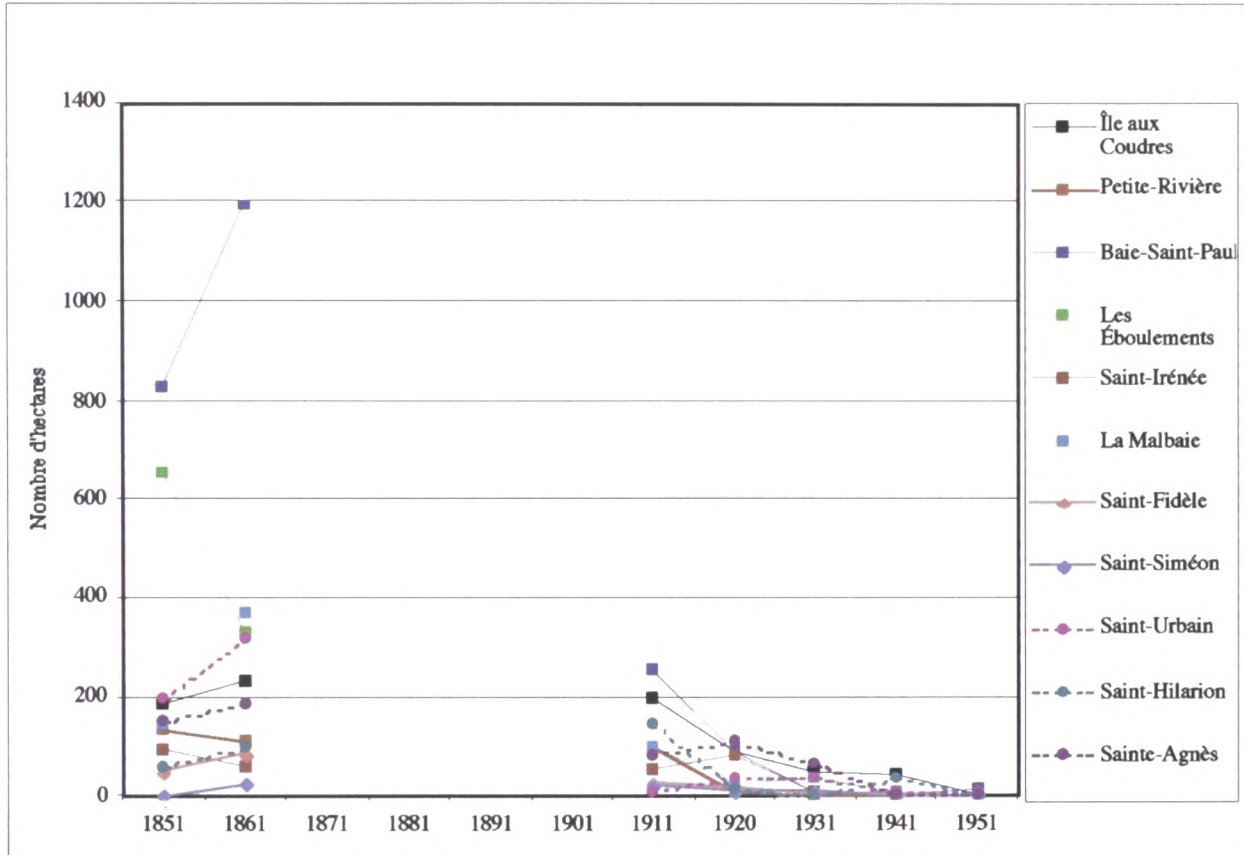
Culture de l'orge en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.8

Culture du seigle en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

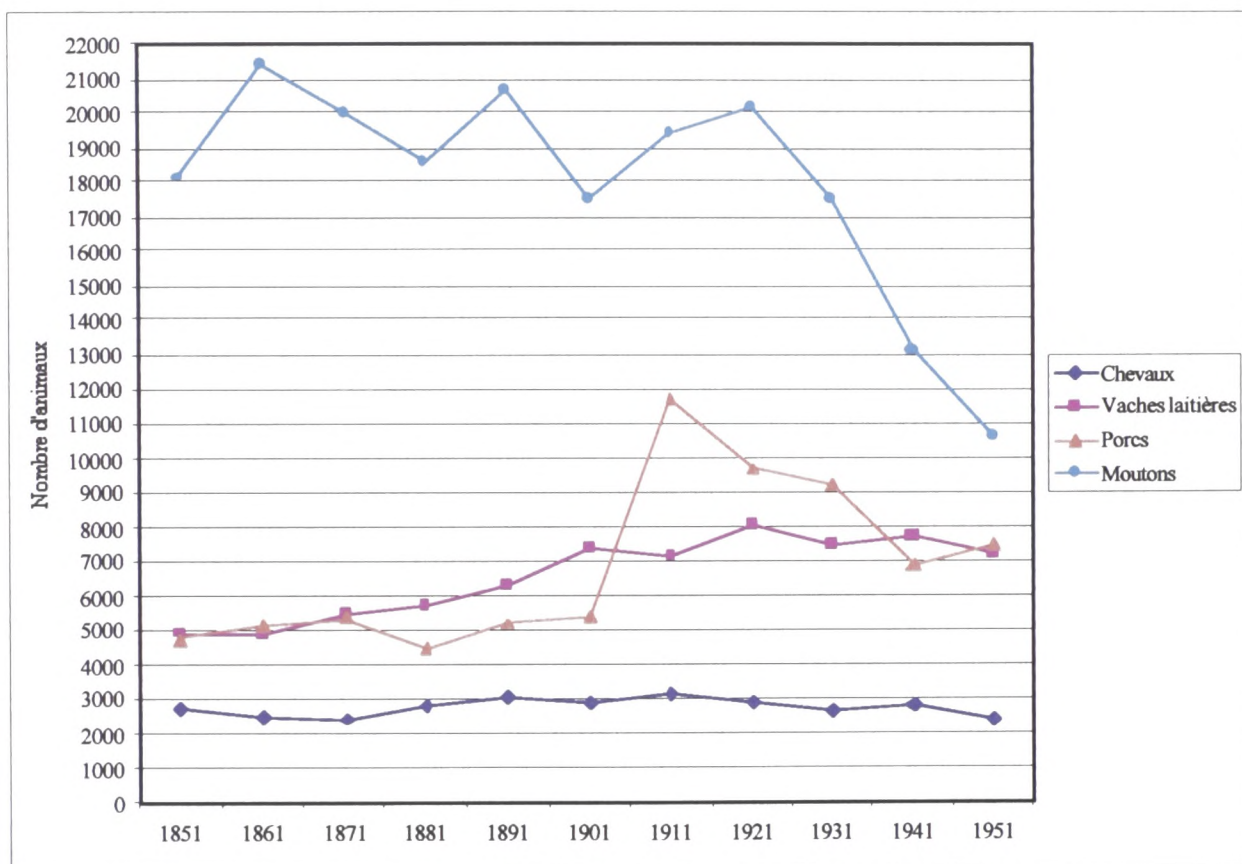
Il vaut mieux considérer les tendances à long terme. Si toutes les municipalités de la région de Charlevoix ont quelque chose en commun, indépendamment de leur climat, de la qualité de la terre ou même de la présence ou non d'une association agricole locale, c'est que leur développement agricole tend vers la même direction. Toutes optent pour le foin et l'avoine, de préférence au blé et aux autres céréales. De plus, le couple foin-avoine suit une évolution semblable dans toute la région, soit une longue croissance des superficies jusque dans les années 1930, suivi d'un déclin.

2. Le cheptel

L'orientation agricole prônée vers le milieu du XIX^e siècle suppose un accroissement du cheptel et surtout du cheptel laitier dans un contexte de consolidation de l'agriculture autour des activités laitières. L'accroissement de la production de foin et de l'avoine doit permettre un élevage plus intensif. Ces animaux à nourrir en plus grand nombre inquiètent par ailleurs les agriculteurs dans les années de mauvaises récoltes : ils réclament de l'aide pour assurer la survie de leur bétail ou même abattent et vendent des animaux.

Figure 5.9

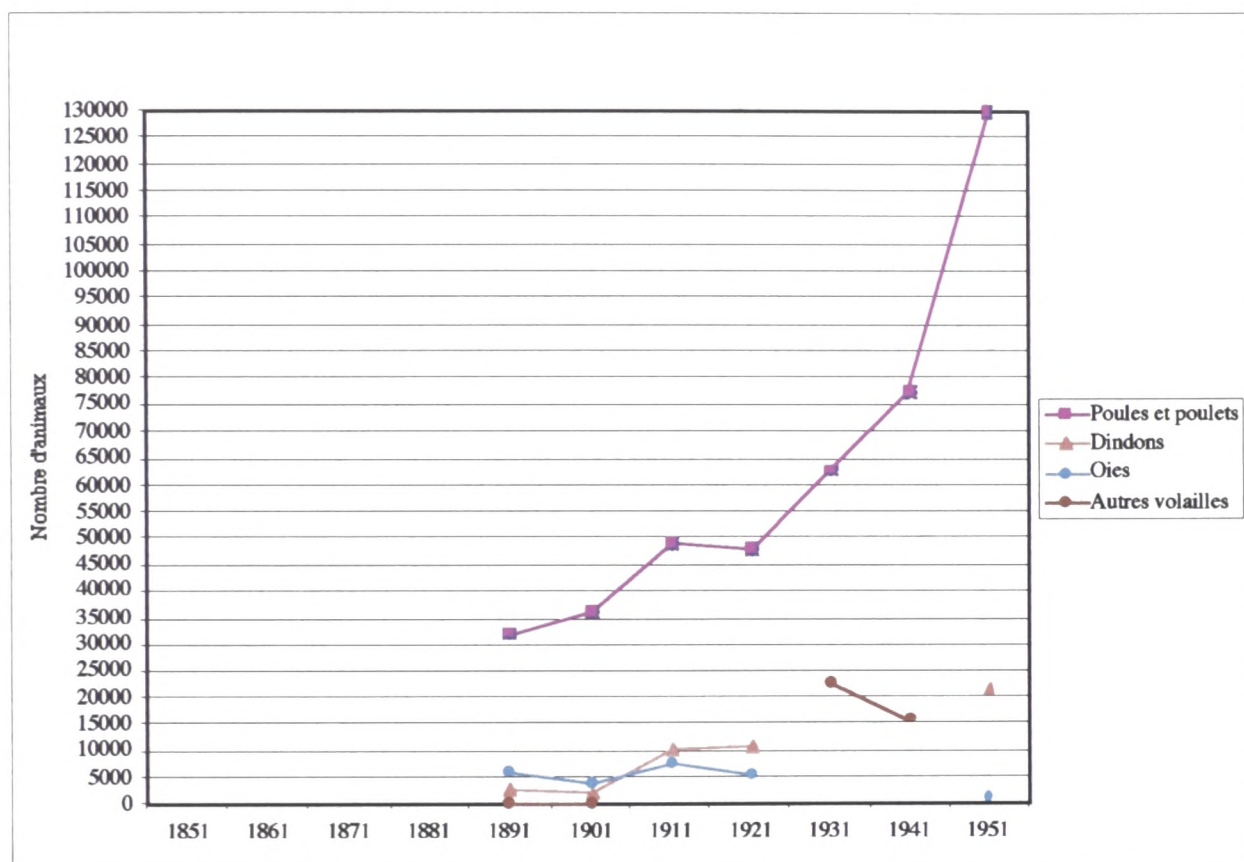
Évolution du cheptel chevalin, laitier, porcin et ovin de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.10

Évolution du cheptel avicole de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Si le cheptel chevalin demeure assez stable pendant près de 100 ans, celui du mouton connaît un déclin rapide à partir des années 1930. En revanche, le cheptel porcin double entre 1900 et 1910, mais sa croissance cesse soudainement et décline d'une décennie à l'autre jusqu'en 1940. Enfin, le cheptel laitier évolue à l'intérieur d'une fourchette de 5 800 têtes et 8 100 têtes entre 1881 et 1921, puis se stabilise autour de 7 500 animaux jusqu'en 1950.

L'implantation des fromageries à compter du début des années 1890 influence l'évolution du cheptel laitier puisque le nombre de vaches laitières passent de 6 346 à 7 398 entre 1891 et 1901. La progression sera plus hésitante dans les décennies suivantes. Sur le long terme, les encouragements soutenus du ministère de l'Agriculture en faveur de la production laitière n'ont donc guère incliné les agriculteurs de la région à grossir leur cheptel laitier.

Dans l'ensemble, les agriculteurs charlevoisiens ont montré peu d'enthousiasme pour l'accroissement de leur cheptel. Seul l'élevage des volatiles fait exception avec la croissance du dindon dans les années 1910 et 1920 et surtout l'essor de l'élevage des poules et du poulet après 1920. L'aviculture est une activité qui peut prospérer dans une région éloignée des marchés de consommateurs, sans compter qu'elle ne nécessite pas des conditions climatiques et pédologiques avantageuses. D'ailleurs, le ministère de l'Agriculture devait croire au potentiel de l'aviculture dans Charlevoix puisqu'il exploitait des stations avicoles, dont une à La Malbaie. Au début des années 1930, le ministère de l'Agriculture rapporte aussi l'existence d'un cercle d'aviculteurs à Baie-Saint-Paul⁹. L'aviculture est également très valorisée chez certains cercles de fermières, comme celui de Saint-Fidèle¹⁰.

⁹ *Documents de la session du Québec*, vol. 67, n° 1, 1932-1933, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1932-1933, Service de l'industrie animale, p. 85.

¹⁰ *Documents de la session du Québec*, vol. 60, n° 2, 1925-1926, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1925-1926, Le service de l'élevage et de l'aviculture, p. 125. En 1924, le ministère de l'Agriculture lui a envoyé 384 œufs.

Les activités du ministère de l'Agriculture ont pu encourager l'établissement d'un couvoir coopératif à Baie-Saint-Paul à compter de 1932 et d'entreprises privées dans l'élevage et l'abattage du poulet et la production d'œufs. C'est l'époque où naît la Poulette Grise Inc., une compagnie privée acquise par la Coopérative de Dorchester en 1997. Retenons de cette compagnie qu'elle est née au début des années 1930 de l'initiative de Philippe Dufour, ce gros agriculteur des environs de La Malbaie dont nous avons déjà parlé¹¹. En aviculture, la mise en place d'une coopérative et l'implantation d'une industrie dans l'abattage du poulet paraissent avoir été déterminantes pour les agriculteurs de la région.

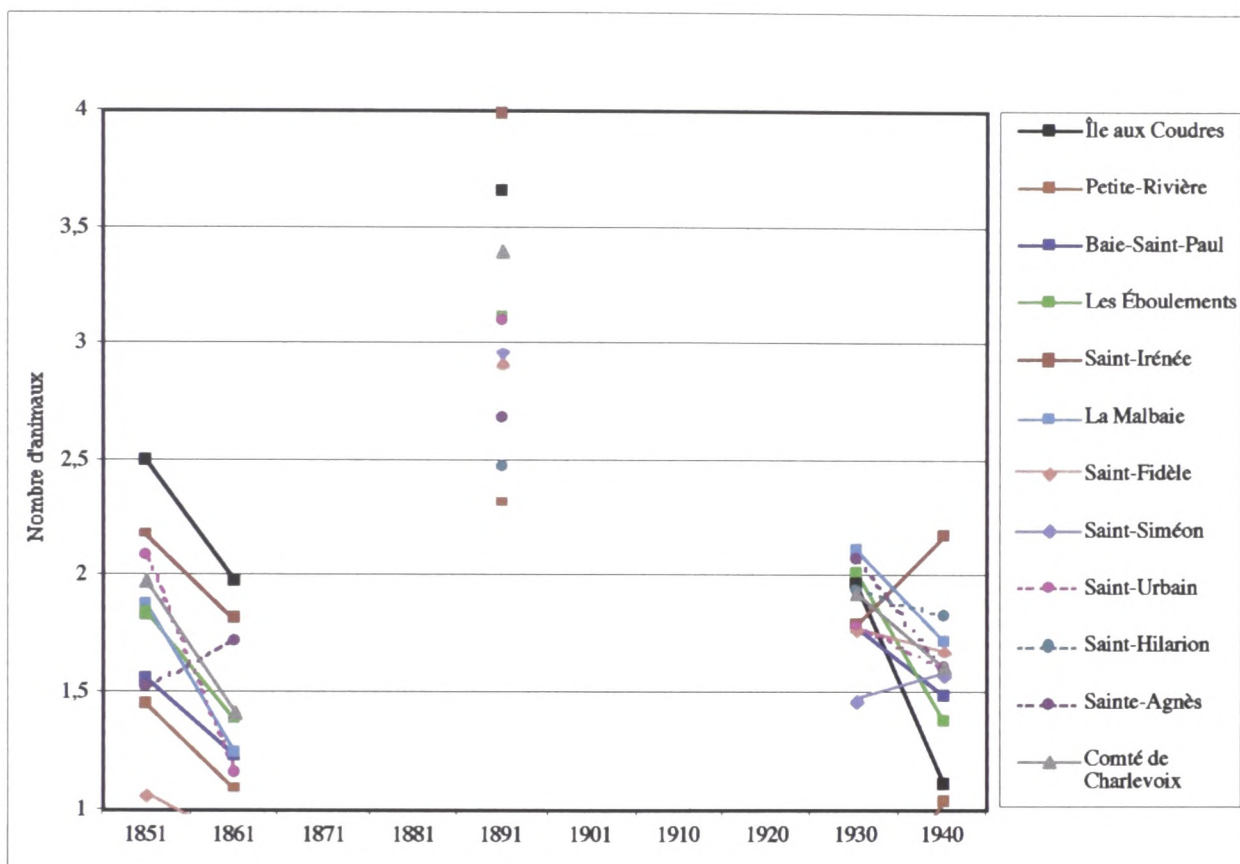
Faut-il pour autant attribuer ces développements aux orientations privilégiées par le ministère de l'Agriculture ? Rien de moins sûr. Par exemple, l'idée d'élever des animaux à fourrure dans la région de Charlevoix est celle d'agriculteurs et d'entreprises et non pas celle des propagandistes du ministère de l'Agriculture. Pis, celui-ci est pris au dépourvu avec ce nouvel élevage : il lui faudra au moins une dizaine d'années avant de résoudre la question à savoir si l'élevage des animaux à fourrure relevait des productions agricoles. La réorganisation des services du ministère de l'Agriculture en 1929-1930 est l'occasion de trancher le dilemme, puisque dorénavant le nouveau Service de l'industrie animale de ce ministère se préoccupera aussi des animaux à fourrure.

À l'échelle des municipalités ou des subdivisions de recensement, des données trop parcellaires rendent difficile le dégagement des tendances (Figures 5.11 à 5.15). Cependant, lors de la Crise des années 1930, le nombre de vaches laitières dans la région demeure stable avec quelque 7 500 têtes. En même temps, le nombre de fermes de plus de 4 hectares s'accroît ; il atteint 1765 en 1941, comparativement à 1 406 en 1931. L'augmentation des fermes a certes contribué à l'accroissement du cheptel laitier, mais le nombre de vaches laitières par exploitation a peu progressé puisqu'il passe de 5,3 en 1931 à 5,6 vaches en 1941. L'abandon de quelque 400 fermes au cours des années 1940 (1 458 fermes en 1951) fait passer cette moyenne à 6,2 en 1951, et ce en dépit d'un cheptel laitier en légère décroissance.

¹¹ Perron et Gauthier, *Histoire de Charlevoix...*, p. 285.

Figure 5.11

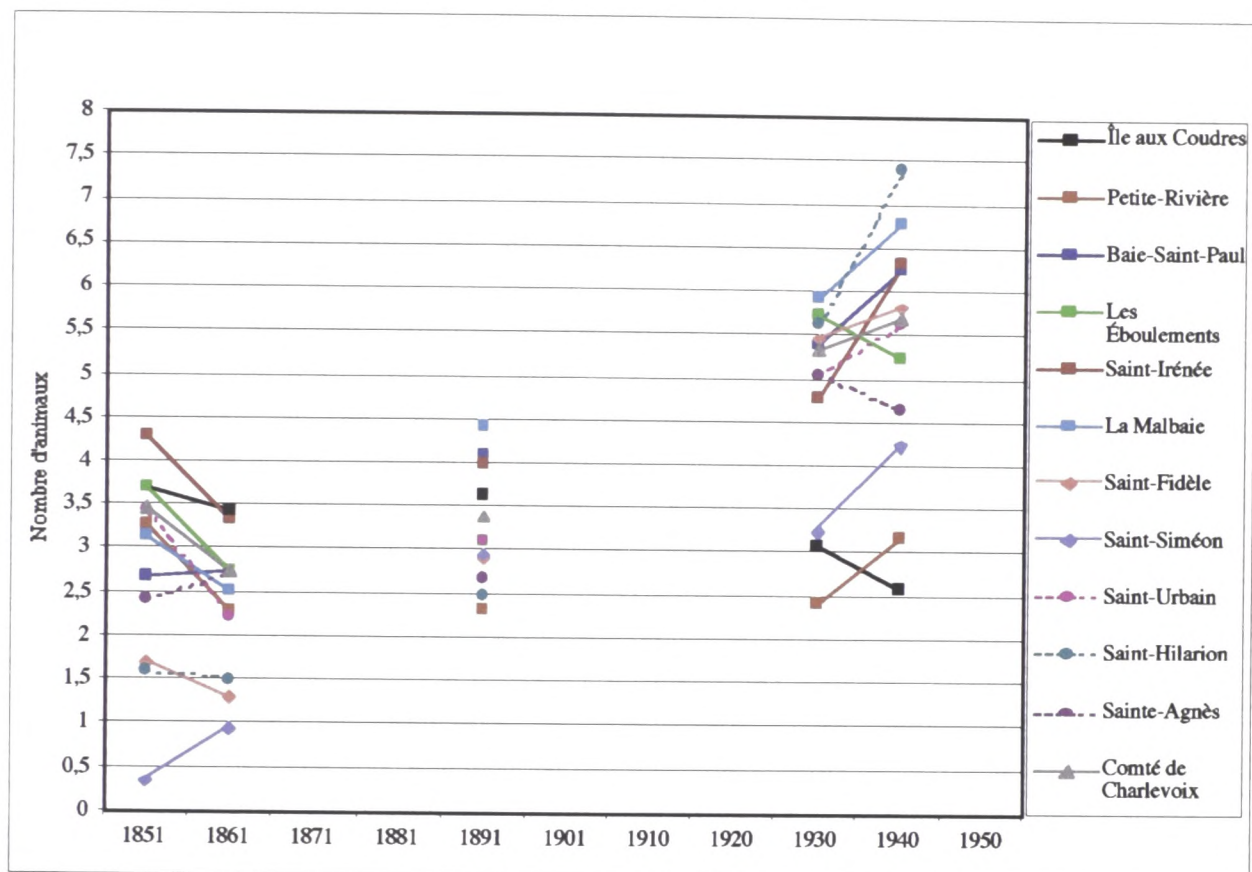
Évolution du cheptel chevalin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.12

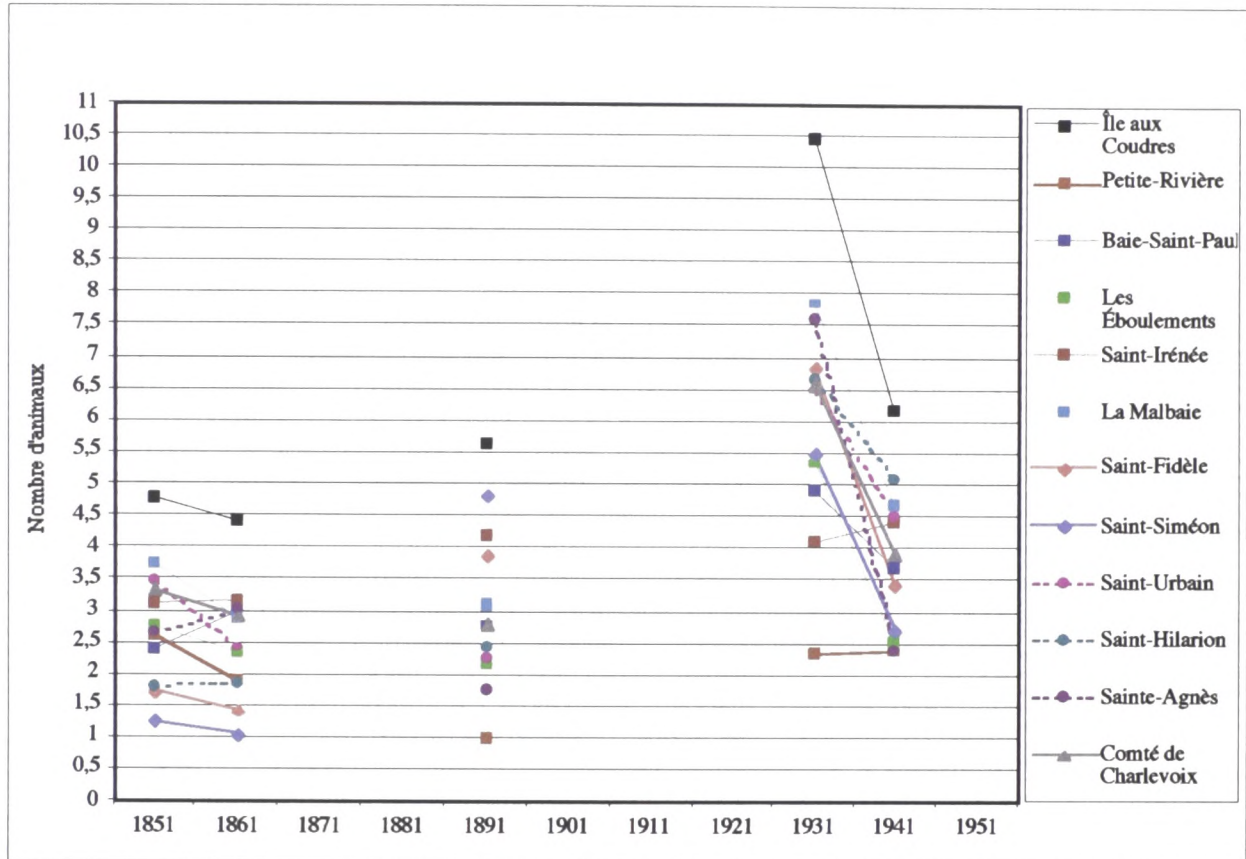
Évolution du nombre de vaches laitières par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.13

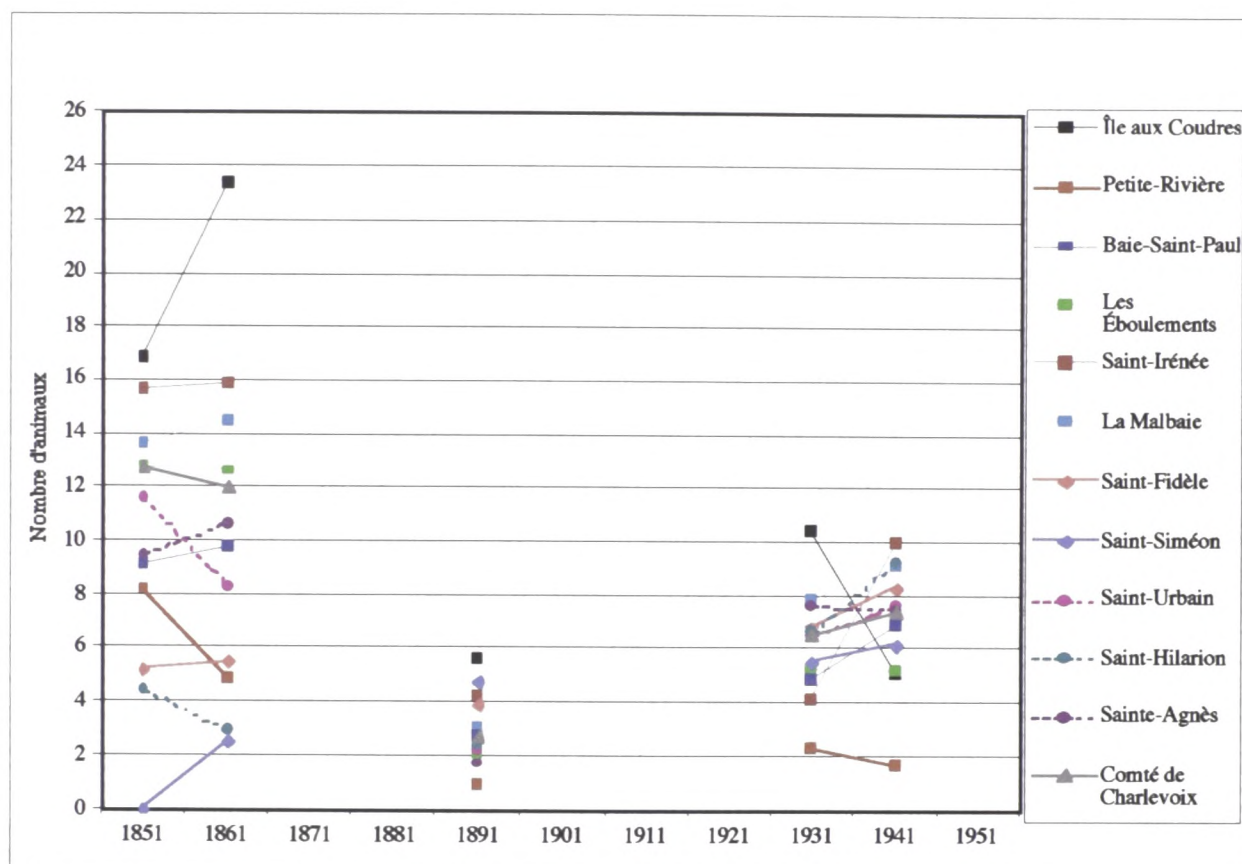
Évolution du cheptel porcin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.14

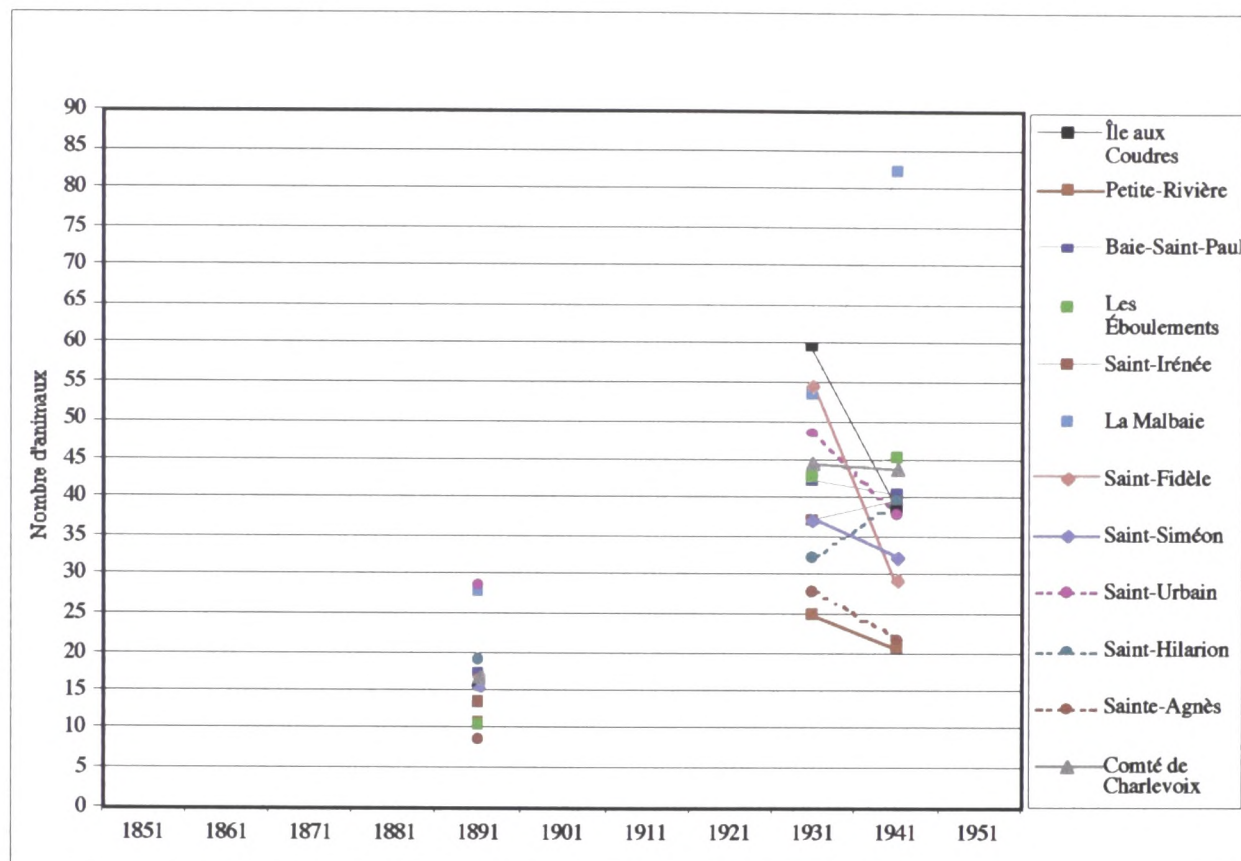
Évolution du cheptel ovin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.15

Évolution du cheptel de volailles par ferme dans les municipalités de Charlevoix,
1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Les statistiques ne révèlent pas de tendances très divergentes entre les municipalités. Les performances des municipalités les plus favorisées sur le plan agricole, comme celles de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie, se fondent avec celles des moins nanties. Cela résulte du fait que des parties importantes du territoire de ces municipalités sont composées de terres peu fertiles. Les exploitations dans les rangs aux sols médiocres seraient suffisamment nombreuses pour influencer les performances enregistrées dans les municipalités dont l'agriculture offrait le meilleur potentiel.

L'orientation de l'agriculture vers la polyculture-élevage se traduit par un accroissement du cheptel dans la région de Charlevoix, mais surtout du cheptel avicole. Nous aurions pu nous attendre à ce que le développement des fabriques de lait au début des années 1890 fouette davantage l'élevage laitier, mais rien ne l'indique. En fait, si les agriculteurs ont adopté la production laitière comme l'une de leurs activités, rien ne permet d'affirmer que les actions du ministère de l'Agriculture ont été dans cette région très décisives. Et si tel n'était pas le cas, il faudrait convenir que les agriculteurs ont vite déchanté devant les promesses de l'élevage laitier.

Enfin, les variations de l'importance du cheptel laitier au XX^e siècle tiennent peut-être davantage à la demande de fromage pendant la Première Guerre mondiale et dans la crise agricole qui a suivi le conflit plutôt qu'aux préférences accordées par le ministère de l'Agriculture aux activités laitières¹². Il faut attendre la Deuxième Guerre mondiale pour voir une reprise dans la croissance du cheptel laitier. Toutes ces baisses et hausses tendent à confirmer un ajustement des agriculteurs en fonction des marchés, même dans la petite région agricole de Charlevoix.

¹² Sur l'évolution de l'industrie laitière et de la production fromagère au Québec, voir Perron, « Genèse des activités laitières... », dans Séguin, *Agriculture et colonisation...*, p. 123ss.

3. Les amendements et les engrais

L'une des exigences du système de polyculture-élevage est le soin particulier à donner au sol. Les journaux font état des avantages que procure l'utilisation judicieuse de la chaux, du plâtre de Paris et des engrais. En fait, leur usage va de pair avec la pratique raisonnée de l'agriculture. Le sol produira davantage si l'agriculteur lui donne ou redonne les éléments de fertilité nécessaires. Dans tout ce projet de rénovation de l'agriculture, l'une des clés de la réussite est donc l'accroissement de la productivité des sols, ce qui permet d'augmenter les récoltes, de mieux nourrir le cheptel et d'en accroître l'importance. La volonté que manifeste le ministère de l'Agriculture, surtout après 1870, d'imposer aux sociétés d'agriculture les concours des terres les mieux cultivées y trouve son sens. Dans les années 1880, certaines sociétés d'agriculture veulent toujours se dispenser de ces concours¹³, mais toutes finiront par respecter cette exigence, surtout devant la menace de perdre leur subvention annuelle.

Redonner au sol ce que les plantes lui prélèvent est une question fort complexe : la traiter dans sa totalité oblige, entre autres, à tenir compte de la nature des sols, des pratiques culturales, des choix de cultures – qui peuvent être en relation avec le climat –, de l'égouttement, de l'utilisation des amendements et des engrais. Abordons maintenant cette question des amendements et des engrais qui nous situe au cœur du système de polyculture-élevage. Insistons sur le fait que l'abondance des engrais est essentielle à l'accroissement de la productivité du sol et à l'implantation réussie du système de polyculture-élevage, lui-même la pierre angulaire du projet de modernisation de l'agriculture.

Les propriétés de la chaux, du plâtre et des engrais sont connues au XIX^e siècle. Les discussions sur la nature de la chaux, un amendement ou un engrais, perdureront pendant

¹³ La Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, en particulier, demande des exemptions à plusieurs reprises dans les années 1870 et 1880. (Délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 8 mars 1872, 3 mars 1873, 3 mars 1875, 29 février 1876, 30 mars 1880, 16 mars 1881, 3 mai 1887, 13 juin 1888, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3105A ; E9/1960-01-029/231, Localisation : 1C05-3106A.)

longtemps. Peu à peu, la chaux sera considérée comme un amendement seulement, puisqu'elle ne procure pas, comme les engrais, les éléments essentiels de fertilité nécessaires aux plantes¹⁴. Si le statut de la chaux demeure longtemps vague, il reste que les écrits savants et les textes de vulgarisation agricole en reconnaissent les vertus pour corriger l'acidité des sols. Il en est de même du sulfate de calcium, aussi connu sous le nom de plâtre de Paris, une substance qui, à l'inverse de la chaux, augmente l'acidité du sol et est donc utile dans les terres alcalines. Mais comme la chaux, ce n'est pas un engrais. Enfin, parmi les engrais, seuls ont été considérés le varech, le poisson et le fumier, des engrais organiques, l'enfouissement des fourrages verts et les fertilisants minéraux. Les autres sources d'engrais, comme les cendres de bois, n'ont pas été ici retenues.

Il n'est pas possible de mesurer très précisément l'emploi de la chaux et du plâtre chez les agriculteurs de la région de Charlevoix. Chose certaine, l'emploi du plâtre a été limité, en raison de la nature peu alcaline des sols de Charlevoix dont le pH est en général supérieur à 7. Les terres jaunes, légères, graveleuses ou sablonneuses, en abondance dans cette région, pêchent par leur acidité (pH inférieur à 7), ce qui veut dire qu'elles ont besoin de chaux. La région ne produit ni plâtre, ni chaux pendant tout le XIX^e siècle et au début des années 1940, les affleurements calcaires situés à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie font tout au plus l'objet d'une exploitation sporadique¹⁵. Jusque-là, la chaux, tout comme le plâtre de Paris, viennent de l'extérieur de la région. Les quantités achetées sont inconnues, mais nous savons que des agriculteurs font usage de chaux par des rapports d'évaluation des fermes de quelques participants des concours du Mérite agricole et des commandes faites par la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix dans les premières décennies du XX^e siècle.

¹⁴ Sur le sujet, voir la note 17 du chapitre 3. Voir aussi Les professeurs de l'École supérieure d'agriculture de Saint-Anne-de-la-Pocatière, *Manuel d'agriculture...*, p. 146.

¹⁵ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles...*, p. 23.

L'inventaire des ressources naturelles du comté de Charlevoix réalisé au début des années 1940 tend à montrer un usage plutôt restreint de la chaux¹⁶, même si la plupart des terres en auraient besoin. C'est surtout à Cap-à-l'Aigle, à Saint-Étienne-de-la-Malbaie et à Rivière-du-Gouffre que les agriculteurs l'utilisent¹⁷ ; ailleurs, cet amendement est encore à peu près ignoré. Il en résulte des limites dans les choix de culture, dont celle du trèfle qui ne pousse pas sur les terres jaunes acides.

En ce qui concerne les fertilisants minéraux, leur bon usage donne l'assurance d'accroître la productivité du sol. Il faut restituer au sol ce que les plantes lui prélèvent en azote, en phosphore ou acide phosphorique et en potasse. Ce sont là les trois principaux éléments que les plantes prélèvent du sol pour leur croissance. Pour les éléments de fertilité, la loi du minimum est connue, loi qui veut que le rendement d'une plante dépende de l'élément présent en plus petite quantité dans le sol. À titre d'exemple, si un sol dispose d'azote pour produire 25 hectolitres d'avoine à l'hectare, d'acide phosphorique pour produire 20 hectolitres à l'hectare et de potasse pour produire 15 hectolitres à l'hectare, il produira, en vertu de la loi du minimum, 15 hectolitres à l'hectare¹⁸.

La question des engrais est l'objet d'une préoccupation constante dans les journaux, tant nationaux que locaux. Des séries d'articles font connaître les engrais, décrivent des essais de culture et incitent les agriculteurs à l'expérimentation. Les journaux agricoles de la fin des années 1920 diffusent des informations sur les fertilisants minéraux et répondent, en toute vraisemblance, à une demande faite en ce sens par le ministère de l'Agriculture dans le cadre de nouveaux objectifs à atteindre pour améliorer les rendements agricoles. Les articles sur l'utilisation des fertilisants minéraux sont fréquents dans le *Journal d'Agriculture*, surtout en 1930. Le ministère de l'Agriculture publie même une brochure intitulée *Les engrais chimiques*, brochure dont le *Journal d'Agriculture* annonce

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 64, 149, 166.

¹⁸ Les professeurs de l'École supérieure d'agriculture de Saint-Anne-de-la-Pocatière, *Manuel d'agriculture...*, p. 166. Les conversions en système international sont de l'auteur de la thèse.

l'existence¹⁹. À cela s'ajoute une politique de subvention du transport des fertilisants minéraux²⁰. Le ministère de l'Agriculture s'efforce aussi de promouvoir l'utilisation de la chaux en mettant à la disposition des agriculteurs un camion-école et du personnel²¹. Comme pour les fertilisants minéraux, les agriculteurs vont aussi bénéficier d'un programme d'aide au transport de la chaux.

Les articles diffusés par les journaux sur les engrais sont souvent de nature scientifique. Mais comme pour d'autres questions sur l'agriculture, les auteurs font aussi appel à l'intelligence de l'agriculteur en soulignant les avantages que peuvent procurer l'utilisation des engrais et la nécessité de bien les conserver. Les journaux traitent depuis longtemps des sources d'engrais disponibles sur les fermes, soit le fumier, les cendres²², les eaux domestiques usées, ou encore des sources d'engrais organiques que constituent le poisson et le varech dans certaines régions.

Comme pour la chaux et le plâtre, il est difficile de mesurer les quantités d'engrais utilisées. Quelques données sont disponibles pour le poisson et les fertilisants minéraux. Pour le fumier de ferme, les quantités relèvent de l'évolution numérique du cheptel et de l'espèce des animaux.

¹⁹ *Le Journal d'Agriculture*, 25 mai 1930, p. 151.

²⁰ En 1931, le ministre de l'Agriculture, Adélar Godbout, décide de subventionner le transport des fertilisants minéraux. (*Le Journal d'Agriculture*, 25 juin 1931, p. 177.)

²¹ *Le Progrès du Saguenay*, 2 septembre 1937, p. 1 : « Le Ministère de l'Agriculture par l'entremise du Service de la Grande culture, mettra à la disposition des cultivateurs du comté de Charlevoix, du 13 au 15 septembre inclusivement, un camion-école qui circulera dans toutes paroisses du comté. Ce camion-école donnera des démonstrations sur les avantages qu'ont les cultivateurs d'utiliser la pierre à chaux sur leurs terres ; de plus, un chimiste sera chargé de faire l'analyse des sols au point de vue acidité. »

²² *L'Écho de Charlevoix*, 17 février 1898, p. 1. Le journal rappelle à ses lecteurs l'importance de conserver les cendres de bois en raison de leur valeur comme engrais. Il souligne que les États-Unis en importent du Canada. Il conseille également de jeter les eaux sales de la maison et les détritrus sur les tas de fumier. Ajoutons que les cendres de bois sont aussi riches en chaux.

C'est surtout au XIX^e siècle que nous pouvons mesurer l'utilisation du poisson comme engrais dans la région de Charlevoix. Les données proviennent des rapports annuels du département de la Marine et des Pêcheries du Canada qui présente des bilans des pêches. Les quelques notes éparses laissées par les agents du ministère nous apprennent que la coutume d'utiliser du poisson comme engrais s'étend de l'île aux Coudres à la rivière aux Renards et que les agriculteurs de Baie-Saint-Paul n'utilisent pas le poisson comme engrais²³. Vers les années 1870, toujours selon les agents de ce ministère, ce sont les agriculteurs de Saint-Irénée et des Éboulements qui en font le plus usage²⁴. Dans les années 1920, l'utilisation du poisson comme engrais s'étend surtout des Éboulements, sur la rive nord, et de La Pocatière, sur la rive sud, en direction du golfe du Saint-Laurent. Toutefois, son usage est alors réservé surtout à la culture de la pomme de terre²⁵.

Les quelques données sur les prises présentées dans le tableau 5.1 indiquent l'importance de cette pratique surtout dans les environs des Éboulements et de Saint-Irénée. Le poisson utilisé comme engrais est surtout du capelan, mais d'autres espèces le sont aussi, dont le hareng. Il s'agit d'un engrais riche en éléments fertilisants, par comparaison au fumier (Tableau 5.2).

²³ *Documents de la Session du Canada*, Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 1870 à 1894. Pendant cette période, les rapports de ce département sur les prises de poissons présentent des statistiques sur le poisson utilisé comme engrais.

²⁴ *Documents de la Session du Canada*, Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, au 30 juin 1869, Branche des pêcheries, Annexe n° 5, p. 47.

²⁵ *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 avril 1901, p. 338-340. Voir l'article « Le poisson et le varech employés comme engrais ».

Tableau 5.1

Distribution des prises de poissons utilisés comme engrais (en baril)

	Barils de poisson	Les Éboulements	Saint-Irénée	La Malbaie	Saint-Fidèle	Saint-Siméon
1869	3 632	environ 50%				
1870	2 051					
1876	1 992	189	1 803			
1878	4 106	1 092	1 070	902	922	120
1894	190					
1901	1 900					

Les données sur l'utilisation du poisson comme engrais sont notées à l'occasion, un peu au gré des intérêts de l'agent des pêches.
1 baril = 200 livres. Poids établi selon une note du *Recensement du Canada* de 1871.

Source : *Documents de la Session du Canada*, Rapport du ministre de la Marine et des Pêcheries, 1869-1901.

Tableau 5.2

Comparaison des éléments fertilisants en kilos du capelan, du varech et du fumier, par 100 kilos.

	Capelan	Varech	Fumier
Azote	5,16	0,82	1,08
Acide phosphorique	3,75	0,57	0,71
Potasse	2,20	1,37	0,95

Note : Les données originales étaient en livres de fertilisants par 100 livres.

Source : *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 avril 1901, p. 338-440 et 22 mai 1901, p. 512-513. Voir l'article intitulé « Le poisson et le varech employés comme engrais ».

Certaines années, les agriculteurs de la région de Charlevoix auraient utilisé plus de 350 tonnes métriques de poisson pour engraisser leurs terres. À raison de 2 650 kilos à l'hectare (2 000 livres à l'arpent)²⁶, c'est jusqu'à 136 hectares qu'ils auraient pu fertiliser ainsi chaque année. Un nombre de kilos à l'hectare moindre que celui qui est recommandé signifie peut-être que l'application s'est faite sur une plus grande superficie, ce qui a été impossible de vérifier. Chose certaine, les agriculteurs font tout pour se procurer du poisson et du varech, « une ressource précieuse pour l'agriculture dans ce comté », rapporte un conférencier agricole en 1882²⁷.

L'utilisation du poisson comme engrais persiste encore à la fin des années 1930 et dans les années 1940 dans la région, en particulier chez les agriculteurs de l'île aux Coudres²⁸ et de Saint-Joseph-de-la-Rive. Au début des années 1940, les agriculteurs de ces municipalités utilisent 300 à 400 tonnes d'engrais de mer, soit du varech et du poisson. Cette pratique existe aussi à Saint-Fidèle²⁹.

Dans le système de polyculture-élevage, l'accroissement du cheptel devait entre autres permettre de fournir les engrais nécessaires aux terres. Un indice a été construit à partir du nombre de têtes de gros cheptel et du nombre d'hectares améliorés. Le gros cheptel réunit les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et les porcs. Les volailles ont été exclues, de même que les animaux à fourrures. Les superficies améliorées regroupent les terres ensemencées, celles qui sont en pâturage, celles qui sont utilisées pour les jardins et les

²⁶ La quantité de 2 000 livres par arpent, soit 2 653 kilos par hectare, est ce que recommande l'auteur d'un article intitulé « Le poisson et le varech employés comme engrais ». Voir *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 22 mai 1901, p. 512-513.

²⁷ *Le Courrier de Charlevoix*, 19 mars 1896, p. 2. Publié aussi dans le *Journal d'agriculture illustrée*, novembre 1882, p. 158-159, sous le titre « Écho des Cercles. L'agriculture dans Charlevoix », par B. Lippens, rapport au ministre de l'Agriculture, le 19 juillet 1882.

²⁸ *Documents de la Session du Québec*, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1938-1939, Concours du Mérite agricole, 1939, p. 274. Un concurrent au concours du Mérite agricole raconte aux juges qu'il achète du hareng à l'île Verte pour engraisser ses champs de pommes de terre et explique comment il l'utilise : « Un hareng par plantons [plant], un peu d'engrais chimique, un peu de fumier, et vous ne manquez pas votre coup ».

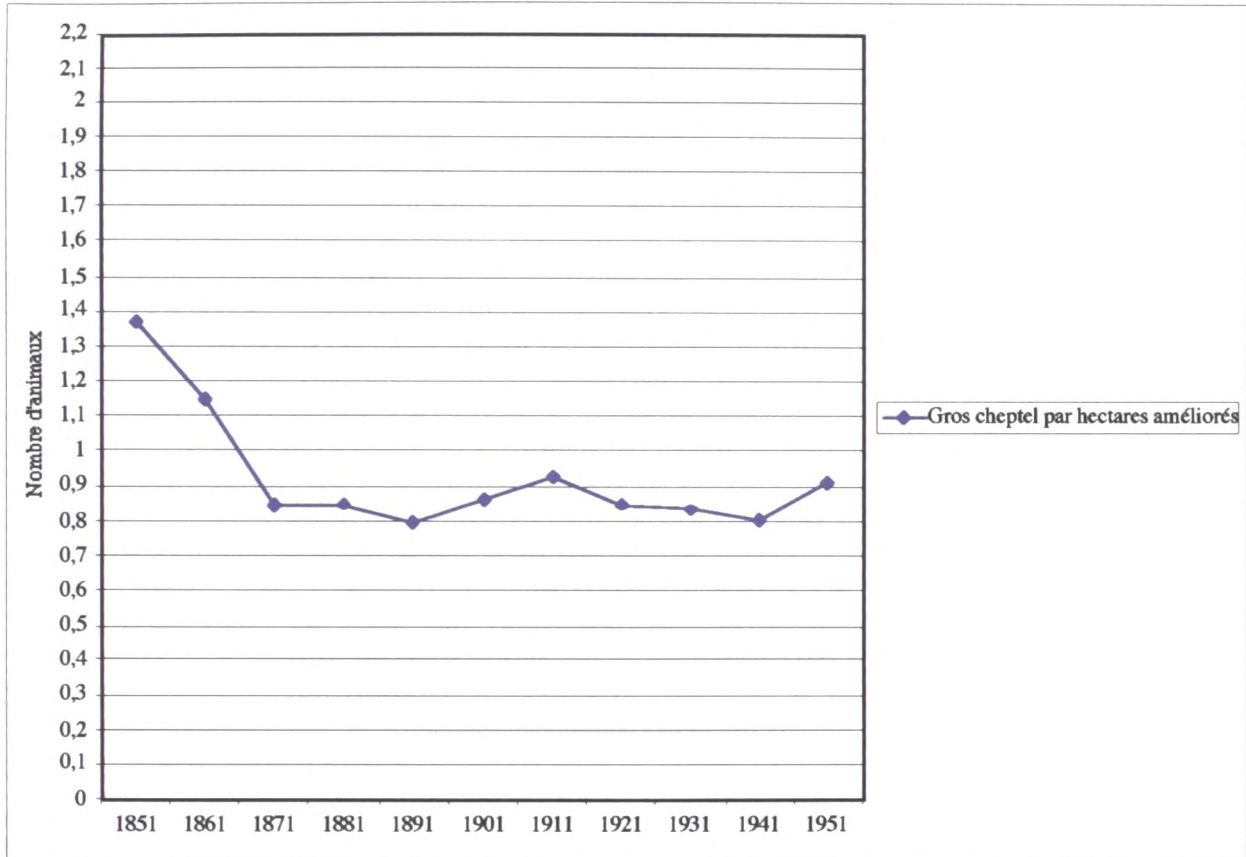
²⁹ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 106, 165, 185, 190.

vergers. Précisons que les superficies en culture sont principalement les terres réservées aux foins, aux prairies, à la culture des céréales et à celles de la pomme de terre. Enfin, les terres en pâturage sont celles où le bétail consomme l'herbe sur place.

La figure 5.16 indique que les superficies améliorées augmentent beaucoup plus vite que le gros cheptel, du moins jusque vers 1870-1880. À partir des années 1880, l'importance du gros cheptel par hectares améliorés tend à s'accroître. Le pic de 1911 résulte de l'accroissement soudain et temporaire du nombre de porcs déclarés dans le recensement de 1911.

Figure 5.16

Évolution gros cheptel par hectare amélioré dans Charlevoix, 1851-1951



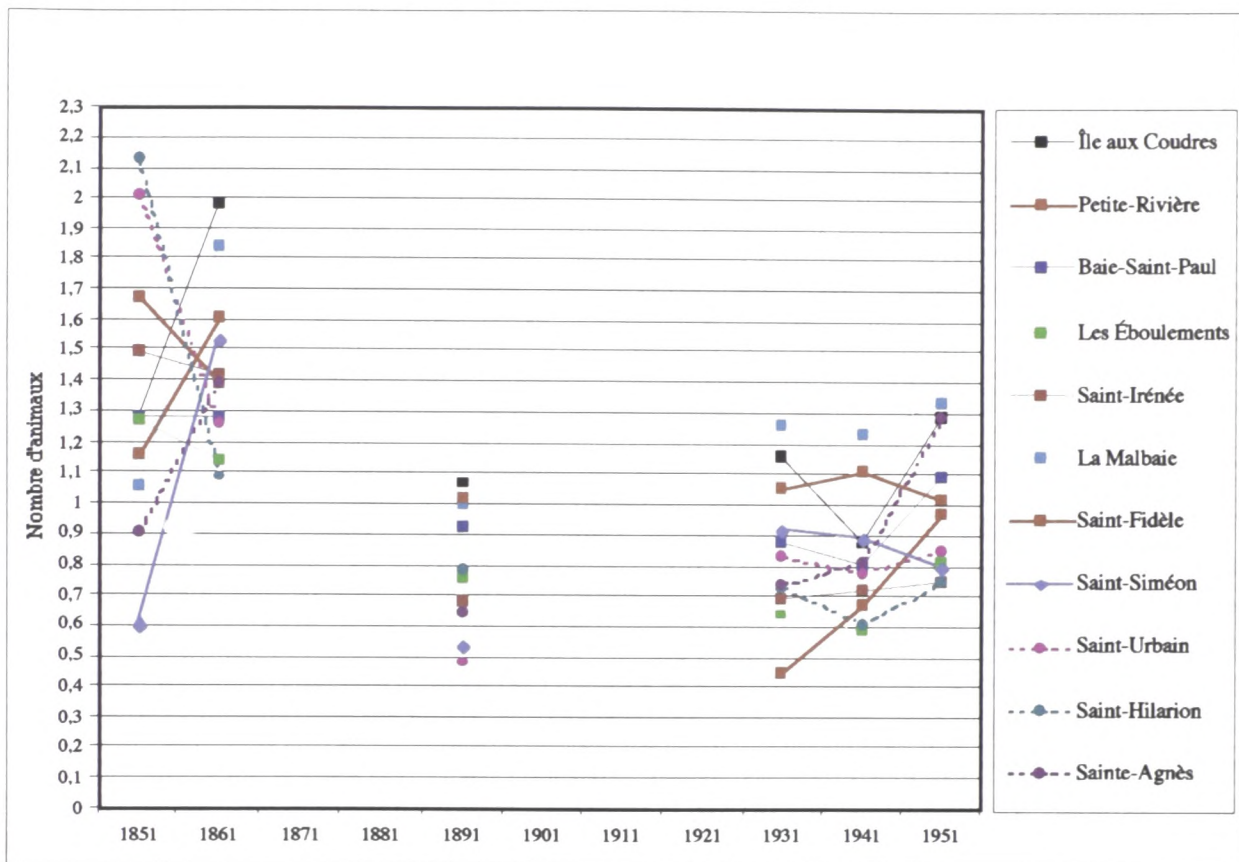
Source : Recensement du Canada, 1852-1951.

L'évolution du cheptel (Figure 5.17) entre 1851 et 1951 connaît des variations importantes d'une localité à l'autre, mais celles-ci sont souvent le résultat des nombres assez petits en cause, comme à Petite-Rivière où le gros cheptel est en dessous de 1 000 têtes depuis 1891³⁰. En 1951, à titre d'exemple, l'ajout de 100 têtes au gros cheptel de Petite-Rivière fait passer le nombre d'animaux à l'hectare en culture de 1,8 à 2,9, ce qui représente une hausse considérable. Les mouvements vont en sens parfois opposé, ce qui peut s'expliquer pour les années 1850 et 1860 par l'accroissement des superficies avec la colonisation qui a toujours cours dans Charlevoix. Dans les années 1940, donc près d'un siècle plus tard, c'est surtout l'abandon des terres, une tendance de fond au Québec, qui explique la hausse du nombre d'animaux par hectare.

³⁰ Pour la période entre 1871 et 1951, seuls les recensements du Canada de 1891, 1931, 1941 et 1951 fournissent des données sur le cheptel à l'échelle des subdivisions.

Figure 5.17

Gros cheptel par hectare amélioré dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensement du Canada, 1852-1951.

À l'échelle régionale, l'écart entre 1871 et 1951 ne dépasse pas un (1) animal/hectare. Il n'est pas possible de connaître le nombre de tonnes d'engrais que le gros cheptel a produit³¹, mais il semble bien que les quantités de fumier disponible à l'hectare se sont peu accrues.

L'enfouissement de fourrages verts est un autre des moyens connus pour améliorer les sols. En France, au XVIII^e siècle, il était conseillé d'enfouir des végétaux pour obtenir de l'engrais³². Dans Charlevoix, à la fin du XIX^e siècle, les vulgarisateurs agricoles, les associations agricoles³³, les journaux³⁴ traitent des bienfaits des fourrages verts. Rien

³¹ La quantité de fumier produit par un animal dépend de son espèce, de son âge et de son poids et de l'alimentation. La quantité disponible pour l'épandage pourra aussi dépendre du mode de conservation du fumier : l'absence d'équipement adéquat peut se traduire par une perte importante de la partie liquide du fumier.

³² « Il était conseillé aux laboureurs de cultiver le sarrasin pour en faire un engrais vert : « Il est généralement connu, écrit en 1763 l'auteur d'un « Mémoire sur la culture du sainfoin », que les végétaux enfouis améliorent la terre ; le sarrasin est une plante des plus propres à cet usage. » (Hébert-Barrat, *Évolution des traditions agricoles...*, p. 18.) Au concours du Mérite agricole de 1904, les juges font la recommandation suivante à un concurrent du comté de Charlevoix : « Comme la terre est légère, accidentée et généralement pauvre en humus, la qualité des prairies et des herbages a besoin d'être augmentée par les fumures. Vu l'insuffisance du fumier produit, M. Tremblay devrait enfouir du sarrasin en vert pour donner de l'humus au sol, puis ensuite semer beaucoup de trèfle et ne pas pacager sur chaume des grains sans semis des graines fourragères ; le foin et l'herbe augmenteraient graduellement tous les ans, et avec ces produits le nombre et la qualité des animaux et même les minots de grain. (*Documents de la Session du Québec*, vol. 38, n° 1, 1903-1904, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1904, Concours du mérite agricole 1904, p. 205.)

³³ À la fin du XIX^e siècle, les cercles agricoles de Charlevoix s'intéressent aux engrais : ils dépensent des fonds pour promouvoir la conservation du fumier et organisent des concours autour de la production des fourrages verts. (*Documents de la Session du Québec*, vol. 29, n° 1, Rapport du commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, 1895, p. 94-96, General Remarks on the State of Agriculture and the Working of the Agricultural Association of each County.)

³⁴ *L'Écho de Charlevoix*, 23 février 1899, p. 1. L'article du journal fait écho aux riches fourrages verts qui servent de nourriture aux animaux ou qui peuvent être enterrés comme engrais.

n'indique toutefois que la pratique de l'enfouissement des fourrages verts soit très répandue dans cette région dans la première partie du XX^e siècle, mais elle est connue³⁵.

Les fertilisants minéraux - ou engrais chimiques qui est le terme le plus souvent utilisé – ont vite été connus dans Charlevoix, soit par les journaux locaux, soit par les conférenciers agricoles, ou encore par un petit nombre d'agriculteurs qui déclarent en faire usage à l'occasion de concours agricole. Jusque dans les années 1930, l'usage des fertilisants minéraux dans Charlevoix est restreint. Les recensements du Canada ignorent les fertilisants minéraux pour toute la période, sauf en 1931 et en 1951. Ces deux recensements présentent des données sur les dépenses faites pour l'achat de fertilisants minéraux sur les fermes. Dans le comté de Charlevoix, 1930, les dépenses moyennes s'élèvent à 30,30 \$ pour les 329 fermes qui ont déclaré faire usage de fertilisants minéraux. Ces 329 fermes ne représentent que 23,4 % des exploitations de 4 hectares et plus. Au début des années 1940, l'inventaire des ressources naturelles et industrielles réalisé dans le comté de Charlevoix³⁶ montre un usage encore assez peu répandu des fertilisants minéraux. Les achats sont alors de quelque 700 tonnes, dont 225 tonnes par les agriculteurs de l'île aux Coudres qui savent en reconnaître l'utilité pour la culture des pommes de terre.

Malgré les vertus que leur attribuent les spécialistes de l'agriculture, les fertilisants minéraux se sont donc répandus tardivement. Les quelques tentatives du ministère de l'Agriculture pour les faire connaître ont semblé peu efficaces, comme celle de 1881 où il oblige les sociétés d'agriculture à acheter des engrais qu'il a acquis. L'expérience fut sans lendemain. Il y a peu d'incitations à l'achat des fertilisants minéraux. Au début des années 1920, il rappelle même à l'ordre les sociétés d'agriculture qui voulaient utiliser de leurs fonds pour l'achat de fertilisants minéraux. Un règlement entré en vigueur en 1921 par le

³⁵ *Documents de la Session du Québec*, vol. 43, n° 1, 1909-1910, Rapport du ministère de l'Agriculture, 1909, Concours de Mérite agricole de 1909 (cinquième région), p. 281-282. Un concurrent du Mérite agricole enfouit du sarrasin pour détruire le chiendent et accroître le rendement des cultures.

³⁶ J'ai obtenu cette évaluation de l'emploi des fertilisants minéraux en compilant des informations recueillies dans les différentes municipalités du comté. Voir Québec,

Conseil d'agriculture leur interdit cette pratique³⁷. Mais à la fin des années 1920 et au début des années 1930, le ministère change sa position et prône même l'achat coopératif par les sociétés d'agriculture et les associations coopératives. L'engagement du ministère de l'Agriculture va encore plus loin avec l'arrivée d'Adélard Godbout à sa direction. Conscient que l'achat et les coûts de transport de ces fertilisants sont très élevés, il décide de subventionner le transport des fertilisants minéraux.

C'est surtout à partir de cette époque que l'utilisation des fertilisants minéraux commence à se répandre dans la région de Charlevoix. Jusque-là, leur utilisation aura été plutôt limitée. Outre les considérations financières, d'autres facteurs ont pu faire obstacle à l'usage des fertilisants minéraux. Dans l'enquête menée par le ministère de l'Industrie et du Commerce sur le comté de Charlevoix au début des années 1940, quelques explications sont avancées du faible emploi des fertilisants minéraux. Outre les coûts trop élevés, il y a aussi les difficultés de transport, en particulier dans les zones d'altitude élevée, explication qui vaut aussi pour le transport de la chaux³⁸. Leur localisation peut donc être un facteur discriminant pour une partie des fermes.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 64, 69, 74, 89, 101, 106, 172, 119, 130, 146, 152, 159, 165, 177, 185.

³⁷ Amendement à l'article 13 des règlements du Conseil d'Agriculture, approuvé par arrêté ministériel en date du 9 avril 1920. L'amendement s'applique à partir du 1er janvier 1921. (Oscar Lessard aux Officiers des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, Québec, 23 septembre 1920, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture, Conseil de l'Agriculture.)

³⁸ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 23. En 1944, dans les environs de Baie-Saint-Paul, les agriculteurs se plaignent à propos de la localisation d'un concasseur et d'un pulvérisateur de pierre calcaire. Le transport de la chaux est difficile parce que l'endroit est inaccessible. Voir la lettre du Secrétaire-trésorier de la division n° 2 du comté de Charlevoix, à Jacques E. Carrier, agronome (Baie-Saint-Paul), Baie-Saint-Paul, 23 septembre 1944, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2.

4. L'équipement des fermes

Sous le thème « équipement des fermes », entendons les instruments aratoires, les bâtiments de fermes, leur outillage ou même les sources d'énergie. Cet aspect de la transformation de l'agriculture a eu des échos variés. Les journaux, les conférenciers agricoles, les concours du Mérite agricole insistent sur l'importance de certains équipements, comme le crible à grains, les silos, les remises à fumier. Au XX^e siècle, les informations sur certains équipements tels les moteurs à combustible et la trayeuse paraissent plutôt parvenir aux agriculteurs par la publicité publiée dans les journaux ou envoyée directement aux associations agricoles.

Les données sur l'équipement des fermes sont plutôt disparates. Celles qui sont utilisées proviennent des recensements de 1871, 1931, 1941 et 1951. Au recensement de 1871, les 1 702 fermes du comté de Charlevoix déclarent 2 290 charrues, herses et cultivateurs, une (1) moissonneuse et faucheuse, 6 râtaux à cheval, 329 batteuses et 552 cribles. La qualité de ces équipements est peu ou pas connue. Deux d'entre eux présentent un peu plus d'intérêt : soit la charrue et le crible.

4.1. La charrue

L'importance accordée aux aspects techniques des labours et à la technologie des charrues dans les journaux agricoles confirme l'intérêt pour l'art du labour et pour la charrue³⁹. Sur la technologie des charrues, Jean-Charles Chapais rappelle au début du XX^e siècle son évolution et souligne comment le processus d'adoption d'une innovation peut être long.

³⁹ À titre d'exemple, des articles publiés par *Le Journal d'Agriculture* (octobre 1877, p. 50-52 et janvier 1878, p. 99-101) traitent des aspects techniques des labours, entre autres de la profondeur, et présentent la description et des dessins de charrues en fer et en bois.

« La charrue à rouelles a été autrefois considérée comme une amélioration, et en a réellement été une, sur le simple araire, tout en bois, rarement feré [*sic*], très grossier, dont se servaient les anciens. L'avant-train rendait la charrue plus stable en terre et permettait, en conséquence, de faire un labour plus régulier que celui qui est obtenu avec l'araire. Mais, la charrue n'en était pas moins très lourde, fort encombrante dans les tournées au bout des pièces et très fatigante pour le laboureur et les chevaux. Ces défauts étaient en partie dus à la mauvaise construction de l'appareil et ne prouvent rien, cependant contre les charrues à avant-train modernes, qui sont très employées de l'autre côté de l'océan, pour certains labours spéciaux.

« La charrue sans rouelles, en fer et en acier que nous avons maintenant [,] a vite pris la place de la charrue à rouelles. Elle est plus simple à manœuvrer et moins encombrante. Il n'y a plus que les laboureurs trop vieux pour se débarrasser d'une habitude acquise de longue main qui préfèrent la charrue à rouelles⁴⁰. »

Mais l'adoption de la nouvelle charrue ne se fit pas partout aussi rapidement que ne le laisse entendre Chapais. Dans Charlevoix, des observations faites par un conférencier agricole confirment une adoption plus tardive de la nouvelle charrue sans rouelles. En 1882, un conférencier du ministère de l'Agriculture fait remarquer aux Charlevoisiens qu'ils continuent d'utiliser « l'antique charrue à rouelles [... et] que cet instrument d'un autre âge avait à peu près disparu de la province de Québec et qu'on n'en voyait plus un seul dans toute la région qui s'étend entre Québec et Montréal⁴¹ ». Le conférencier

⁴⁰ *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 mai 1903, p. 487. Sur l'évolution technologique de la charrue, voir aussi *Le Journal d'Agriculture*, octobre 1920, p. 72. Voir l'article « Données pratiques sur la mécanique agricole ». Son auteur y souligne que « l'addition de roues aux charrues fut un perfectionnement important, qui permit de travailler plus aisément la terre, l'avancement de la charrue étant beaucoup plus facile, même avec le poids du conducteur. La charrue portée par un bâti sur roues permit d'obtenir des réglages qui donnèrent de meilleurs labours.

« L'introduction du bisoc fut un second perfectionnement, car il permit à un seul conducteur de faire la besogne de deux hommes : la main-d'oeuvre était réduite de moitié, mais il y avait une complication que la charrue simple n'offrait pas : il faut quatre chevaux pour tirer un bisoc, et s'ils sont attelés de front, il y avait une action latérale importante qui s'ajoutait au tirage de la charrue et diminuait quelque peu la qualité du labour. Ce n'est qu'en attelant les chevaux directement devant la charrue, ce qui implique qu'un cheval marche sur le labouré, qu'il est possible de faire tirer un bisoc par quatre chevaux attelés de front sans que l'effet de la composante latérale se fasse sentir. »

⁴¹ *Le Journal d'agriculture illustrée*, novembre 1882, p. 158-159 (Rapport de Lippens).

continue en disant « si j'étais membre de la société d'agriculture du comté de Charlevoix, je ferais des efforts pour y favoriser l'introduction de charrues plus perfectionnées ». La nouvelle charrue est donc peu connue, mais le conférencier note qu'un ancien élève de l'école de Sainte-Anne l'a introduite à La Malbaie et qu'il « a grandement surpris ses voisins par les qualités de labour et l'expédition de l'ouvrage ». Selon les propos de ce conférencier, l'utilisation de la charrue à rouelles a donc duré plus longtemps dans Charlevoix qu'ailleurs au Québec. Mais la charrue sans rouelle finira par être acceptée.

4.2. Le crible

La volonté de répandre l'usage du crible s'explique par l'objectif d'améliorer la qualité des semences, du moins en ce qui concerne l'élimination des graines de mauvaises herbes⁴². Le crible a été l'objet de plusieurs campagnes de sensibilisation. En 1871, près du tiers des fermes déclarent posséder un crible, mais les recensements suivants ne permettent pas de suivre la diffusion de cet instrument. Encore au début du XX^e siècle, dans les concours subventionnés par le ministère de l'Agriculture, le crible compte parmi les récompenses remises aux plus méritants. Dans les années 1920, le ministère accorde des subventions à des associations agricoles pour l'acquisition de cribles et de batteuses à trèfle⁴³. La

⁴² Les objectifs des programmes de soutien à l'achat de crible sont d'encourager une meilleure sélection des semences, de favoriser un nettoyage plus complet des graines de trèfle et de mil qui sont récoltées sur les fermes et de rendre possible la sélection et la classification, pour fins commerciales, des diverses semences qui se produisent dans la province. (Circulaire du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, 1923, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande culture.)

⁴³ J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, 12 septembre 1920, Société d'histoire de Charlevoix, Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, Correspondance du Ministère de l'Agriculture du Québec. Voir aussi Ministère de l'Agriculture du Québec, Service de la Grande culture, circulaire du 18 décembre 1924, Société d'histoire de Charlevoix, Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande culture. Pour les batteuses de trèfle, un programme d'aide existe déjà en 1912. (G.-A. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Allocations pour encourager l'achat de batteuses-égrenieuses de trèfle, Québec, 20 août 1912, Société d'histoire de Charlevoix, Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec.)

correspondance et les dossiers de factures de la Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix rappellent aussi l'intérêt pour les cribles dans les années 1910 et 1920⁴⁴. Cela semble la principale raison qui pousse le ministère de l'Agriculture, dans les années 1920, à subventionner jusqu'à 25 % l'achat de gros cribles par les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les syndicats d'agriculteurs⁴⁵.

Quelques indices révèlent que problème de la qualité des semences demeure encore épineux dans les premières décennies du XX^e siècle, même si la bonne semence fait partie des préoccupations des associations agricoles depuis le milieu du siècle précédent. Année après année, la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix achète de la semence, en quantité telle qu'un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture en manifeste son étonnement⁴⁶. Quelques autres informations laissent aussi croire à l'incapacité des agriculteurs de produire de la semence de bonne qualité. Parmi elles, mentionnons la recommandation faite par le curé de Saint-Placide à ses paroissiens de ne pas s'approvisionner en graines de semence à Baie-Saint-Paul pourrait bien y trouver son explication⁴⁷. Rappelons également que les demandes répétées des membres des associations agricoles d'utiliser les revenus pour l'achat de semences laissent croire que la

⁴⁴ La Compagnie Desjardins à Charles Simard, Saint-André de Kamouraska, 10 avril 1913 ; Dossier Correspondance Individus, Samuel Ouellet à Charles Simard, 8 avril 1913 ; Dossier Factures, Arthur Tremblay à Charles Simard, Baie-Saint-Paul, 23 octobre 1913 ; Dossier Factures, Reconnaissance de paiement par Herc. Girard, Baie-Saint-Paul, 13 juillet 1918, Société d'histoire de Charlevoix, Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix, Dossier Correspondance Compagnies.

⁴⁵ Circulaire du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, 1923, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande culture.

⁴⁶ Jules Simard, inspecteur de District, Contrôle des semences des produits alimentaires et des engrais de la province de Québec, à Charles Simard, secrétaire-trésorier de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, 7 février 1924, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossier Correspondance Ministère fédéral de l'Agriculture. Jules Simard avait été le représentant du Québec à la Commission d'achat des grains du Canada pendant la Première Guerre mondiale.

⁴⁷ Paroisse de Saint-Placide, Cahiers de prônes, 1933, 19^e dimanche de la Pentecôte, p. 376.

capacité des agriculteurs à produire de la bonne semence n'a guère progressé entre les années 1880 et 1930.

4.3. Le silo

Selon les recensements du Canada, l'utilisation du silo est presque totalement ignorée jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le recensement de 1891 donne la capacité en tonne des silos : elle est d'une tonne dans le comté de Charlevoix, une ferme de Baie-Saint-Paul déclarant un silo. Dans la région de Québec, le comté de la cité de Québec se distingue quelque peu avec une capacité déclarée de 300 tonnes. Le silo tarde donc à s'implanter dans la région. En 1931, 10 ou 0,64 % des fermes de la région de Charlevoix déclarent chacune un (1) silo. Les recensements ne permettent pas suivre l'adoption du silo en 1941 et 1951. Toutefois, les faibles superficies (49 hectares) consacrées au maïs à ensilage, ou même à la luzerne en 1951, rappellent que les méthodes d'alimentation du bétail ont peu évolué et que l'utilisation du silo est encore l'exception. Le peu d'empressement à adopter le silo est aussi vrai dans la région de Québec ; en 1931, 72 ou 1,34 % fermes des comtés de Montmorency, de Portneuf et de Québec déclarent 77 silos.

Pourtant, les avantages du silo pour l'alimentation du bétail sont vantés depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Des journaux agricoles publient des plans détaillés pour leur construction. En 1894, 1895 et 1896, le ministère de l'Agriculture accorde au moins quatre subventions à des agriculteurs de Charlevoix à titre d'aide pour la construction de silo⁴⁸. En 1911, le Conseil d'agriculture recommande au ministre de l'Agriculture de subventionner la construction de silos afin de favoriser la production de lait en hiver⁴⁹. Le ministre donne suite à la recommandation, puisqu'une aide spéciale est offerte au premier agriculteur d'une municipalité qui fait l'acquisition d'un silo, comme il a déjà été mentionné. Mais les

⁴⁸ *Documents de la Session du Québec*, vol. 18, n° 1, 1894, État des comptes publics au 30 juin 1894, p. 170 ; *ibid.*, vol. 29, n° 1, 1895, État des comptes publics, p. 136 ; *ibid.*, vol. 30, n° 1, État des comptes publics, 30 juin 1896, p. 170.

⁴⁹ Délibérations du Conseil d'agriculture, 21 mars 1911, Fonds Agriculture, Ministère de l'Agriculture, E9/1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3106A.

agriculteurs n'ont pas trouvé avantageux d'adopter cette innovation, surtout qu'il y a peu d'intérêt pour la production de lait en hiver chez la majorité d'entre eux.

4.4. L'écrémeuse et la trayeuse

Contrairement au silo, l'écrémeuse et la trayeuse ne sont pas une préoccupation du Conseil d'agriculture et rien n'indique que les associations agricoles se soient comportées d'une manière différente. De plus, il semble bien que le ministère de l'Agriculture n'ait jamais fait la promotion de l'écrémeuse et de la trayeuse par le versement d'une subvention aux agriculteurs. La publicité dans les journaux, celles envoyées aux associations agricoles, la participation à des foires agricoles et la présence d'agents locaux – rappelons le cas de Philippe Dufour qui représente la compagnie De Laval dans les années 1910 - ont été probablement les principaux canaux d'informations concernant ces équipements.

En 1931, 1 175 ou 83,6 % des 1 406 fermes⁵⁰ de plus de 4 hectares, déclarent posséder une écrémeuse centrifuge⁵¹. La presque totalité de ces fermes ont des vaches en lactation, puisque 1 409 d'entre elles en déclarent en 1930. En ce qui concerne cet équipement, Charlevoix en compte davantage que les comtés de Montmorency, de Portneuf et de Québec où 77,6 %, 59,6 % et 65,9 % des fermes rapportent la possession d'une écrémeuse centrifuge. Celle-ci fait alors partie de l'équipement habituel de la ferme laitière et les peurs relevées dans les années 1880 à propos de cet appareil sont déjà d'une autre époque⁵². L'adoption importante de cet équipement dans Charlevoix pourrait bien être le résultat d'un faible marché local pour la consommation du lait nature et de la difficulté de s'imposer sur le marché de la ville de Québec, en raison de l'éloignement. Dans une région où 52 % de la production de lait est transformée en beurre en 1931, dont près de la moitié de fabrication

⁵⁰ En 1930, 1 409 fermes déclarent posséder des vaches en lactation.

⁵¹ *Recensement du Canada*, 1931.

⁵² Stanislas-Morrier Barré, *Rapport sur la fabrication du beurre dans les principaux pays laitiers d'Europe ; suivi d'une étude sur l'enseignement de la laiterie et des notes sur l'industrie laitière en Canada*, [Québec, s.n.], 1882, p. 210. Le rapport de Barré tend à montrer qu'il est possible de faire un aussi bon beurre avec la crème obtenue par l'écrémeuse centrifuge et qu'il se conserve aussi bien.

domestique, il est naturel que l'acquisition de l'écrémeuse ait été privilégiée. De plus, la beurrerie est peu à peu préférée à la fromagerie et l'écémage du lait permet à l'agriculteur de ne livrer à la beurrerie que de la crème plutôt que du lait entier. Le volume de la matière première à transporter est ainsi moindre. Les agriculteurs ont bien intégré à leur ferme cet équipement dont les avantages sur les procédés par gravitation sont connus depuis les années 1880⁵³.

Tableau 5.3

Pourcentage du lait utilisé pour la fabrication de beurre et de fromage
dans le comté de Charlevoix, 1911-1951

	Beurre			Fromage		
	domestique	de fabrique	Total	domestique	de fabrique	Total
1911	40,3	3,6	44,0	0,5	29,1	29,6
1921	30,5	2,5	33,1	0,4	24,8	25,2
1931	25,5	26,6	52,1	0,2	14,2	14,4
1941	31,4	15,0	46,3	0,1	7,5	7,6

Note : Ces données ont été obtenues à l'aide des productions de beurre et de fromage et de la production totale de lait dans le comté de Charlevoix qui sont publiées dans les recensements du Canada. La production de beurre et de fromage en fabriques provient des annuaires statistiques du Québec. Les productions de beurre et de fromage ont été transformées en équivalent livres de lait sur la base qu'il faut environ 25 livres de lait pour fabriquer une (1) livre de beurre ou 24,22 litres de lait pour un (1) kilo de beurre et 10 livres de lait pour fabriquer une (1) livre de fromage cheddar ou 10,66 litres de lait pour fabriquer un (1) kilo de cheddar (1 livre de lait = 0,439 527 litre). Le calcul d'équivalence de 25 et 10 livres de lait pour la fabrication d'une (1) livre de beurre et d'une (1) livre de fromage est établi sur la base d'un lait dont la teneur en matière grasse est de 3,5 %. Il s'agit donc d'une quantité moyenne de lait. La quantité de lait peut varier selon la richesse du lait en gras et même selon le procédé d'écémage du lait. Sur la transformation du beurre et du fromage en équivalent lait, voir Normand Perron, *Systèmes de poids et mesures et conversion en système international d'unités (SI)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 52.

⁵³ Barré, *op. cit.*, p. 237-241. Le procédé d'écémage par gravitation nécessitait habituellement une quarantaine d'heures. L'écrémeuse centrifuge réduit considérablement le temps requis et permet d'accroître la fabrication de beurre de plus 10 %, comparativement aux autres systèmes d'écémage. En 1886, outre l'économie de main-d'œuvre, Jean-Charles Chapais estime que pour une même quantité de lait, on obtient 25 % moins de beurre à la ferme qu'à la fabrique. (*Rapport de la Société d'industrie laitière*, 1886, Chapais, « Plan de culture en vue de l'industrie laitière dans la partie est de la province de Québec », p. 61.)

Même si elle est déjà connue au XIX^e siècle, la trayeuse est un équipement peu prisé dans Charlevoix jusqu'aux années 1950⁵⁴. Les agriculteurs peuvent toujours en reconnaître les mérites, mais c'est un équipement peu rentable pour une majorité de fermes ne comptant que cinq ou six vaches en lactation pendant 7 ou 8 mois par année. De plus, cet équipement a besoin d'énergie électrique pour fonctionner. En 1931, 35 % des fermes de la région ont des moteurs à essence et seules 1,6 % des fermes disposent de moteurs électriques. La faible électrification des fermes peut donc freiner l'adoption de cette innovation, même s'il était possible de faire fonctionner une trayeuse à l'aide d'une source d'énergie autre que celle qui est en provenance d'un réseau de distribution d'électricité. La situation a toutefois changé en 1951, puisque 60 % des fermes de Charlevoix sont électrifiées, selon le recensement du Canada.

Six fermes du comté de Charlevoix possèdent une trayeuse en 1931. Avec moins de 1 % des fermes qui déclarent posséder cet équipement, Charlevoix se compare aux comtés de Bonaventure, de Gaspé, des Îles-de-la-Madeleine et de Saguenay. En 1951, seulement 15 fermes de Charlevoix disposent de cet équipement, soit 1 % des fermes. C'est loin de la performance des comtés de Huntingdon, de Chambly, de Missisquoi, de Richmond et de Stanstead dont plus de 30 % des fermes utilisent une trayeuse. C'est aussi loin de la performance de Portneuf qui compte 16 % des fermes équipées d'une trayeuse⁵⁵.

⁵⁴ *Le Courrier de Charlevoix* (25 mars 1897, p. 1) fait l'éloge de la nouvelle invention pour traire les vaches. « On place vingt-quatre vaches pourvues chacune d'une petite machine à traire, communiquant par un tube en caoutchouc, à un cylindre. Ce cylindre est mis en mouvement par un moteur électrique au moyen d'un fil placé au-dessus des animaux. Le lait est si pur qu'il se conserve douze heures de plus que lorsque la vache est traitée à la main. Un des grands avantages est que ni la poussière, ni l'atmosphère de l'étable n'affectent la saveur de ce lait. Il y a aussi l'avantage bien important de ménager le travail. »

⁵⁵ Les données sur les fermes équipées de trayeuses sont tirées des recensements du Canada et de la publication suivante : SOREP, *Données et indicateurs du projet VALIN (1871-1951)*, tableau 19 : Pourcentage de fermes déclarant une trayeuse mécanique.

Rien ne révèle une attitude de résistance envers l'acquisition de trayeuses chez les agriculteurs de Charlevoix. L'absence d'intérêt relève peut-être du faible développement de l'industrie laitière locale. Avec une majorité de fermes qui comptent six vaches laitières ou moins, les agriculteurs ont bien peu de motifs pour investir dans cet équipement.

4.5. Le tracteur

Le tracteur suscite par contre un intérêt beaucoup plus grand que la trayeuse. En 1931 et 1941, seulement 6 et 8 fermes déclarent un tracteur lors des recensements. C'est en fait au cours des années 1940 que les Charlevoisiens commencent à acquérir des tracteurs. En 1951, 187 fermes en possèdent un, soit 12,7 % de celles-ci. Dans Portneuf, 20,9 % des fermes ont acquis un tracteur. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion atteint 23,4 %.

Dans les années 1940, et encore plus dans les années 1950, les agriculteurs achètent des tracteurs. En 1961, les 1 051 fermes déclarent 535 tracteurs. C'est 51 % des fermes (Figure 5.4) qui déclarent en posséder un, mais Charlevoix est en retard sur la région de Québec dont 84 % des fermes disposent d'un tracteur⁵⁶. Néanmoins, selon un agronome de Charlevoix dont le journal *Le Soleil*⁵⁷ rapporte les propos dans un bilan de l'agriculture charlevoisienne publié en 1964, le nombre de tracteurs est excessif. Celui-ci estime que seulement 25 % des fermes du comté devraient en posséder un. Le point de vue de cet agronome met en perspective les achats judicieux d'équipement en regard du potentiel des fermes : Charlevoix compte trop de tracteurs et en même temps il accuse un retard considérable sur les comtés voisins. Ce retard des agriculteurs charlevoisiens dans l'acquisition d'un tracteur révèle la pertinence économique d'un semblable équipement. Les fermes incapables de se pourvoir de cette innovation qu'est le tracteur disparaîtront tôt ou tard.

⁵⁶ Recensements du Canada, 1941, 1961. En 1961, 76,1 % des fermes québécoises de plus de 4 hectares possèdent un tracteur.

⁵⁷ *Le Soleil*, 29 avril 1964, p. 6. Sous la plume de Martial Dassylva, *Le Soleil* publie une série d'articles sur « Charlevoix à l'heure de la Révolution tranquille ». Le cinquième de ces articles traite de la « Structure de la production agricole ».

Tableau 5.4

Nombre de tracteurs dans les comtés de Charlevoix,
de Montmorency, de Portneuf et de Québec, 1961

Comtés et région	Tracteurs	Fermes*	% tracteurs/fermes
Charlevoix	535	1 051	50,9
Montmorency	975	773	126,1
Portneuf	1 353	1 968	68,8
Québec	405	497	81,5
Région de Québec (Montmorency, Portneuf, Québec)	2 733	3 238	84,4
Province de Québec	70 697	94 159	75,1

* Fermes de plus de 4 hectares.

Source : Recensements du Canada, 1941, 1951, 1961.

Les fortes dépenses engagées dans la mécanisation des fermes entre 1941 et 1961 pourraient bien s'expliquer par la motorisation de fermes. La valeur de l'outillage (Tableau 5.5) triple en l'espace de 20 ans et a augmenté plus vite que la valeur des fermes. En fait, l'adoption du tracteur signifie aussi l'acquisition d'instruments aratoires adaptés à celui-ci. Les agriculteurs se sont-ils laissés envoûtés par la griserie de la motorisation et de la mécanisation, comme le soutient l'auteur (Martial Dassylva) de l'article du *Soleil* dans son bilan de l'agriculture charlevoisienne ? Peut-être. Encore plus intéressante est son explication de « cette griserie de la mécanisation. Dans beaucoup de cas, écrit-il, la mécanisation s'est effectuée sans discernement, au gré de l'offre de « commis-voyageurs » et d'intermédiaires convaincus et convaincants⁵⁸. » Les idées que les associations agricoles de Charlevoix ont véhiculées à cette époque sur la motorisation et la mécanisation ne sont pas connues, mais nous savons qu'à la fin des années 1940, elles continuent de s'intéresser

⁵⁸ *Le Soleil*, 29 avril 1964, p. 6.

à l'élevage des chevaux. Les quelques préoccupations qui ont été manifestées à propos des tracteurs concernent surtout l'utilité de gros tracteurs (*bulldozers*) que les agriculteurs jugent particulièrement efficaces pour nettoyer les champs de leurs grosses pierres.

Tableau 5.5

Valeur de l'outillage et valeur totale des fermes dans les comtés de Charlevoix, de Montmorency, de Portneuf et de Québec, 1941, 1951, 1961

	1941	1951	1961
Charlevoix			
Valeur de l'outillage (\$)	769 900	1 797 189	2 403 900
Valeur totale des fermes (\$)	6 988 557	14 410 421	13 466 500
Valeur de l'outillage dans la valeur totale des fermes (%)	11,0	12,5	17,9
Montmorency			
Valeur de l'outillage (\$)	712 700	1 411 701	2 170 100
Valeur totale des fermes (\$)	6 586 573	11 792 886	15 221 200
Valeur de l'outillage dans la valeur totale des fermes (%)	10,8	12,0	14,3
Portneuf			
Valeur de l'outillage (\$)	1 692 100	3 999 456	5 434 200
Valeur totale des fermes (\$)	14 104 407	26 804 928	30 592 000
Valeur de l'outillage dans la valeur totale des fermes (%)	12,0	14,9	17,8
Comté de Québec			
Valeur de l'outillage (\$)	1 031 600	1 944 941	1 665 400
Valeur totale des fermes (\$)	10 229 223	15 488 858	12 546 900
Valeur de l'outillage dans la valeur totale des fermes (%)	10,1	12,6	13,3
Région de Québec (Montmorency, Portneuf, comté de Québec)			
Valeur de l'outillage (\$)	3 436 400	7 356 098	9 269 700
Valeur totale des fermes (\$)	30 920 203	54 086 672	58 360 100
Valeur de l'outillage dans la valeur totale des fermes (%)	11,1	13,6	15,9

Source : Recensements du Canada, 1941, 1951, 1961

Le tracteur, comme la trapeuse, est absent des préoccupations des associations agricoles de Charlevoix. Les procès-verbaux de la Société d'agriculture n° 2 et ceux des différents

cercles agricoles ont laissé peu ou pas de traces sur l'introduction et la diffusion du tracteur et de la trapeuse, ce qui ne signifie cependant pas que les agriculteurs n'y trouvent point d'intérêt. Il semble bien que le tracteur n'ait pas eu besoin des associations agricoles pour assurer sa diffusion.

Nulle doute que des changements profonds sont survenus dans l'agriculture charlevoisienne au cours des années 1850-1950. Les agriculteurs ont poursuivi des objectifs nouveaux, sans qu'il soit possible de relier clairement les choix de culture et les tendances de l'agriculture aux actions prises par l'État et les associations agricoles.

Les données recueillies et traitées ne permettent pas non plus de suivre les cheminements individuels, mais les différences relevées entre les municipalités laissent deviner un développement agricole à plusieurs vitesses. Ces différences indiquent que les réponses des agriculteurs aux campagnes en faveur du développement agricole sont reliées à l'environnement des agriculteurs, qu'ils s'agissent de facteurs qui tiennent à la nature du sol et du climat ou de facteurs économiques comme l'accès au marché et la proximité des voies de communications. Les agriculteurs des localités ou parties de localités de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie sont dans une position plus avantageuse que ne le sont ceux de Saint-Urbain.

Si les agriculteurs de Charlevoix ont adopté certaines innovations et en ont rejeté d'autres, leur capacité d'innover a été suffisante pour entraîner l'agriculture sur la voie du changement. Mais les innovations faites par les agriculteurs ont-elles été bien assimilées ? Il y a, en effet, une distinction à faire entre le geste d'adopter une innovation et la volonté d'en accepter toutes les exigences. Nul doute que les agriculteurs aient pu apprécier l'utilité de divers équipements dans de multiples démonstrations faites à leur intention et les acquérir, mais il est difficile de mesurer la portée du geste d'innover sur la simple décision d'acquérir de l'équipement de ferme. De la même manière, il est difficile d'évaluer les changements dans l'élevage et dans les cultures seulement à partir de la croissance du

nombre de têtes et des superficies ou les progrès de la production laitière sur l'unique critère du nombre de fabriques.

CHAPITRE 6

ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Les chapitres précédents ont révélé une offensive tous azimuts pour transformer les pratiques qui avaient cours en agriculture et des changements sont effectivement survenus, comme on peut le constater en particulier à travers l'affirmation de la production laitière et les choix de cultures que dicte l'industrie du lait. Toutefois, en dépit de succès apparents, des doutes subsistent sur l'ampleur des transformations des pratiques agricoles. Les propagandistes agricoles au XIX^e siècle s'en inquiétaient d'ailleurs. Parmi eux, Jean-Charles Chapais avertit, en 1885, qu'il faut faire la distinction entre recevoir la théorie et la mettre en pratique. Les agriculteurs, diagnostique Chapais, croient que les scientifiques, les écrivains et autres propagandistes ne peuvent leur apprendre ce qu'est l'agriculture parce que toutes ces gens n'ont pas les connaissances pratiques qu'eux, les agriculteurs, ont acquises de leurs ancêtres¹. Chapais reconnaît donc que l'innovation est un processus qui est aussi social, mais il en minimise peut-être la complexité.

Le présent chapitre propose justement d'examiner les pratiques agricoles sous l'angle qualitatif. L'assertion principale de ce chapitre peut être ainsi formulée : les agriculteurs ont pu adopter des innovations sans toujours les comprendre et sans en accepter toutes les exigences. Au-delà des simples données, nous analysons les observations formulées par les journaux agricoles, les juges des concours, les agents du ministère de l'Agriculture pour comprendre l'évolution des pratiques agricoles. Ce chapitre insiste donc sur la manière dont les agriculteurs reçoivent et appliquent des innovations. Deux aspects de l'agriculture charlevoisienne sont ici considérés. En premier lieu, nous nous penchons sur les cultures du foin et des céréales, ces productions, surtout dans le cas du foin et de l'avoine, étant reliées au développement de l'activité laitière. En deuxième lieu, comme l'activité laitière devient le cœur de la nouvelle agriculture, nous nous attardons à l'élevage laitier et à la transformation du lait en fabrique.

¹ *Le Journal d'Agriculture illustré*, 1885, p. 147.

1. Les cultures

Les nouvelles pratiques culturales qui sont proposées doivent en principe se traduire par une amélioration des rendements des cultures à la condition bien sûr que les agriculteurs les adoptent. L'évolution des rendements de quelques cultures et l'évolution des pratiques culturales nous mettront sur quelques pistes.

1.1. Les rendements

L'étude des rendements paraît un bon indicateur des progrès réalisés, même si de nombreuses variables rendent les comparaisons un peu hasardeuses. Aussi, a-t-on évité toutes comparaisons avec d'autres régions. De même, les comparaisons entre les municipalités de Charlevoix ont été réduites au minimum. Les conditions pédologiques plus ou moins semblables, les conditions climatiques, la proximité et l'éloignement des marchés, les terres de colonisation anciennes ou récentes, le travail hors ferme, autant de conditions qui incitent à la prudence dans l'étude des rendements. La valeur des données recueillies dépend de leur mode de saisie lors des recensements, un problème qui a été abordé dans la critique des sources faites au chapitre 1. Les figures 6.1 à 6.6 sur les rendements du foin, du blé, de l'avoine, de l'orge et du seigle, présentent toutes une forte chute des rendements en 1921, ce qui rend alors douteuse la représentativité des données. Les faibles rendements de 1921 trouvent toutefois leur explication dans les conditions climatiques particulièrement difficiles qui ont affecté la région de Charlevoix l'année précédente. À l'île aux Coudres, le rendement à l'hectare baisse d'une manière abrupte, comme on peut le constater à la lecture de la figure 6.1. Dans un article intitulé « À la Baie-Saint-Paul », le *Progrès du Saguenay* rapporte que tout le monde demande de la pluie... et la terre aussi. Par le temps qui fait, la population entière s'accorde à dire que la récolte de foin sera bien petite². Et s'il ne pleut pas dans les zones de basses terres, il est fort probable

² *Le Progrès du Saguenay*, 19 juin 1920, p. 1. Il semble bien que la récolte de 1921 ne fut guère mieux : « Le mauvais état de la récolte en 1921 a nécessité un surcroît de travail de la part de vos agronomes. Il a fallu redoubler d'efforts pour remonter le moral des cultivateurs malheureux dans leurs récoltes. » (*Documents de la Session du Québec*, vol. 56, n° 2, 1921-

que les terres sur les plateaux manquent aussi de pluie. Par contre, la récolte de 1910, qui est rapportée dans le recensement de 1911, a été jugée bonne en raison de la température favorable³, ce que confirment aussi les figures 6.1 à 6.6.

Dans Charlevoix, les sols sont plutôt minces et dès qu'il ne pleut pas suffisamment, la terre s'assèche. Aussi, le problème du manque de pluie préoccupe-t-il la population locale. Les cahiers de prônes y font assez souvent allusion. Parfois, une succession d'étés secs devient catastrophique au début des années 1920, ce qui pousse possiblement le ministre de l'Agriculture à recommander la fermeture de Saint-Hilarion en 1923. Problème d'eau, terre mince de qualité inégale, voilà des facteurs qui au départ sont de nature à gêner les rendements.

Les rendements dépendent aussi de la capacité d'opter pour une culture intensive de la terre. Mais celle-ci nécessite des investissements importants pour accroître la productivité, puisqu'il s'agit de maximiser le rendement. Rien n'indique qu'il y ait beaucoup de préoccupations en faveur de l'agriculture intensive dans Charlevoix jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. Lorsque les juges des concours du Mérite agricole s'attardent aux superficies cultivées, ils remarquent en effet que des participants préfèrent agrandir leur exploitation plutôt qu'accroître les rendements de leurs meilleures parcelles de terre⁴.

1922, Rapport du ministère de l'Agriculture, 1921-1922, Les Agronomes de districts, p. 131.)

³ *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 15 mai 1911, p. 222.

⁴ « La tendance est vers des rendements plus grands par unité de surface, par un meilleur traitement du sol et l'emploi judicieux de fertilisants. [...] Faire produire un champs est chose au moins aussi méritoire que de le défricher et l'épierrer. Encore faut-il ne pas se dépenser en efforts trop stériles. M. Cimon a amassé des milliers de tonnes de cailloux, pour préparer au travail de la charrue 100 à 150 acres [40 à 60 hectares] de terrain accidenté, sableux, pauvre en humus et en éléments minéraux ; des surfaces qui ne rendent qu'une demi-tonne de foin ou 10 à 15 minots de grain à l'acre. N'eût-il pas mieux valu, pour son propre intérêt, dépenses ses efforts sur une moindre étendue de terre, amasser moins de cailloux et mieux fertiliser et traiter les parties les plus avantageuses de sa ferme ? C'est la question que nous nous posions en grimant cette colline dénudée, où les cailloux sont alignés en 100 arpents de belles clôtures, mais où n'ont pas encore apparu les riches herbages que nous aurions voulu y voir. » (*Documents de la Session du Québec*, vol. 68, n° 1, 1934, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1934, Concours du mérite agricole, 1934,

L'étude des rendements et l'examen de certaines pratiques reliées aux cultures du foin et des céréales ont ici comme objectifs de suivre la manière dont les agriculteurs ont accepté ou bien adopté les changements.

1.1.1. Le foin

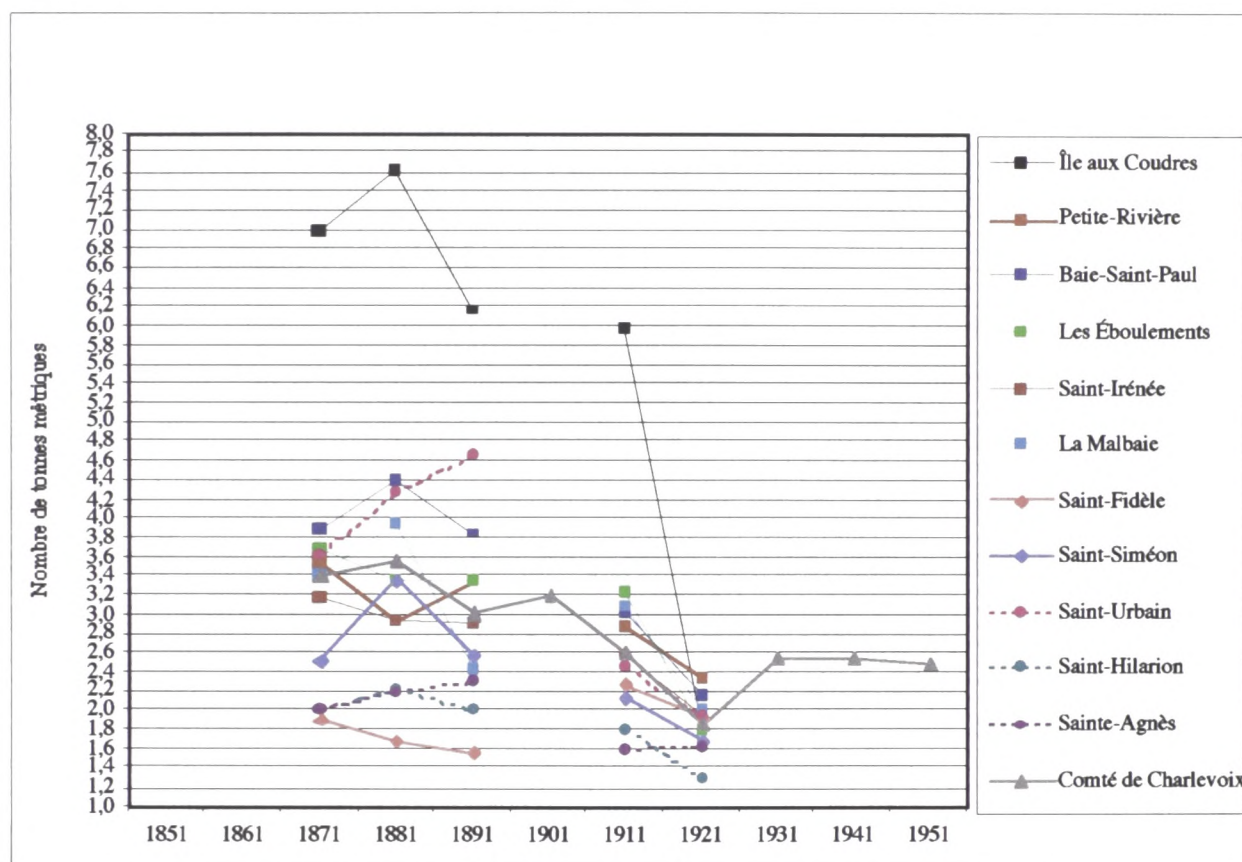
L'un des changements importants qu'impose l'adoption du système de polyculture-élevage est la nécessité du foin cultivé. C'est le meilleur moyen de s'assurer d'un approvisionnement régulier qui permet de nourrir d'une manière convenable le bétail. Comme on l'a vu au chapitre 5, la croissance des emblavures consacrées aux prairies artificielles tend à confirmer la plus grande importance que lui accordent les agriculteurs. La part croissante du foin dans les terres en culture au détriment des céréales, à l'exception de l'avoine, est révélatrice d'une modification dans l'utilisation de la terre.

Ce changement signifie-t-il pour autant l'adoption d'une bonne méthode culturale ? La figure 6.1 sur la production de foin à l'hectare pendant la période 1871-1951 fournit un ensemble de données qui, même incomplètes, révèle une décroissance généralisée des rendements jusqu'au recensement de 1910.

p. 20.) La décision d'un agriculteur de ne pas valoriser des superficies de fermes de peu de valeur est parfois commentée, de même que le peu d'animaux compte tenu de la superficie cultivée d'une ferme. (*Documents de la Session du Québec*, vol. 38, n° 1, 1903-1904, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1904, Concours du mérite agricole 1904, p. 204-205 ; *Documents de la Session du Québec*, vol. 58, n° 2, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1923-1924, Concours du mérite agricole, 1924, p. 89-90 ; Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1944, Concours du mérite agricole, 1944, p. 93-94.)

Figure 6.1

Nombre de tonnes métriques de foin à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951



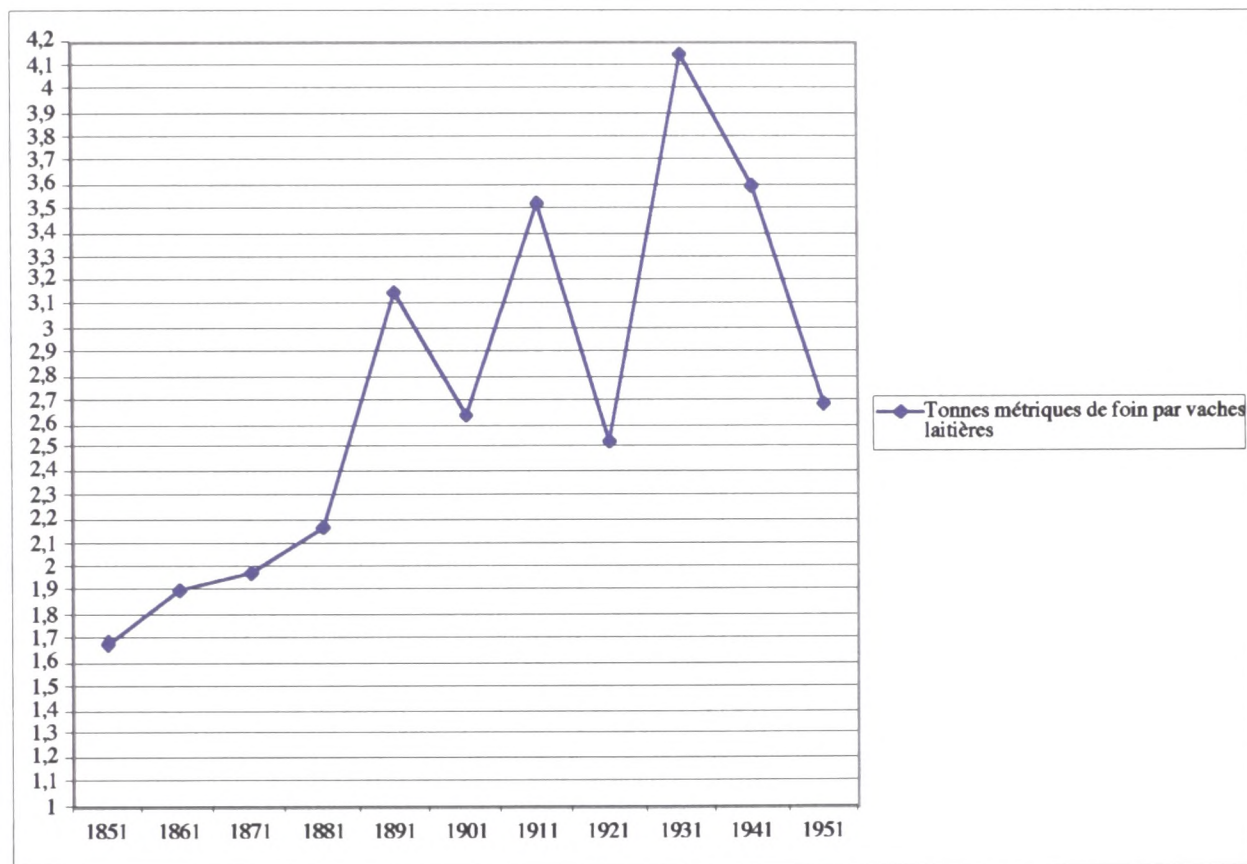
Source : Recensements du Canada, 1871-1951.

Au XIX^e siècle, l'île aux Coudres se distingue des autres municipalités de Charlevoix par des rendements supérieurs. À l'opposé, Sainte-Agnès et Saint-Hilarion font piètre figure. Sur le long terme, les rendements sont dans l'ensemble décroissants avant de se stabiliser et remonter légèrement au XX^e siècle. Pour accroître les quantités de foin disponibles, les agriculteurs doivent augmenter la superficie réservée à la production de foin. Cet accroissement des superficies est d'autant plus important que les rendements tendent à décliner jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle.

Dans Charlevoix, pour la période 1850-1950, le foin est, en principe, le premier aliment du cheptel laitier pendant l'hiver. En fin de période, la luzerne et le maïs à ensilage sont encore presque totalement absents des cultures. La figure 6.2 met en relief le rapport entre la production de foin et le nombre de vaches laitières. Elle suggère qu'à partir des années 1880, les agriculteurs disposent davantage de foin pour nourrir leur cheptel. Mais il y a des irrégularités. Ainsi, en 1901, la croissance du cheptel laitier est plus rapide que celle du foin. Une mauvaise récolte explique le creux de 1921. Enfin, vers les années 1940 et 1950, la production de foin baisse plus vite que le cheptel laitier.

Figure 6.2

Évolution du nombre de tonnes métriques de foin par vaches laitières,
comté de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

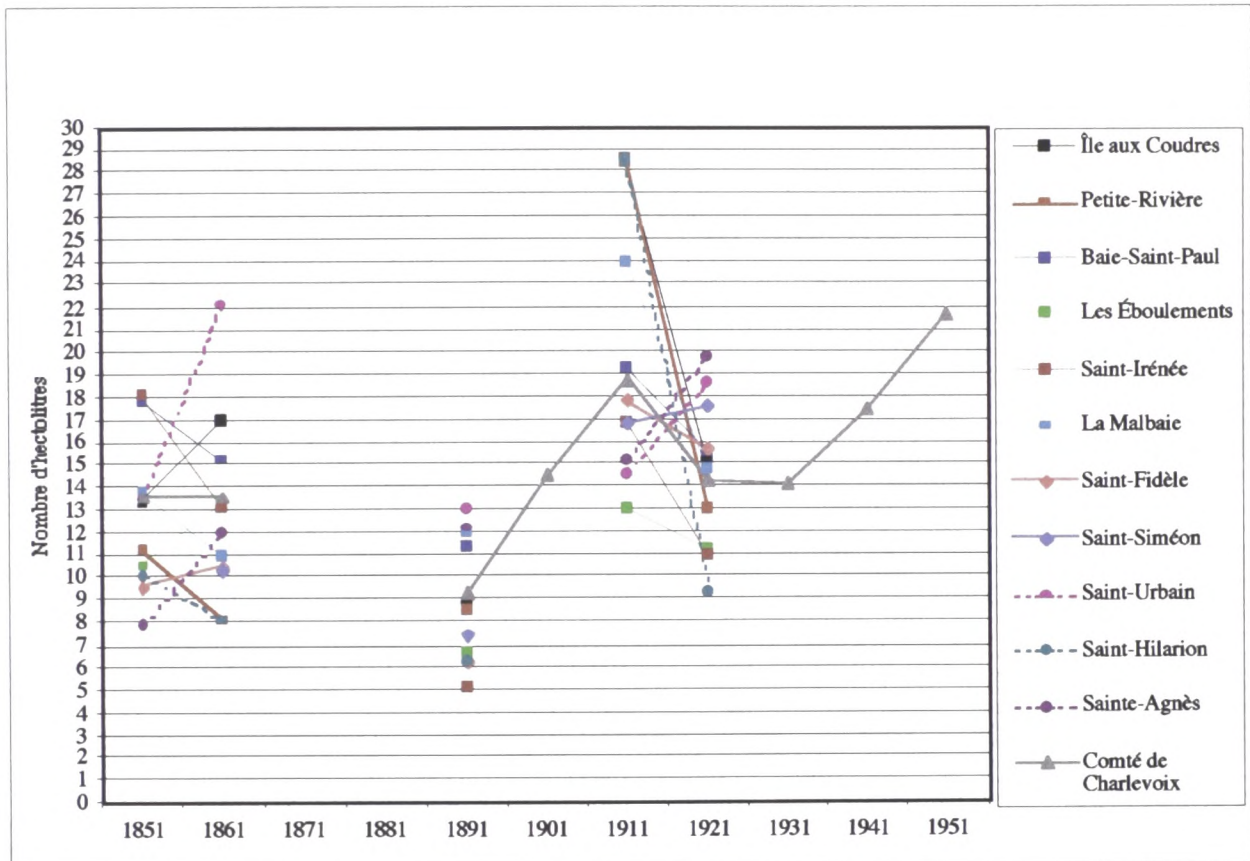
Dans la production de foin, les agriculteurs charlevoisiens semblent donc incapables d'accroître les rendements. S'ils obtiennent plus de foin au cours des décennies, c'est grâce à l'accroissement des superficies plutôt qu'à celui des rendements à l'hectare.

1.1.2. L'avoine, le blé, l'orge et le seigle

Contrairement au foin, les rendements à l'hectare de l'avoine, du blé, de l'orge et du seigle se maintiennent. Dans le cas de l'avoine et du blé, en particulier, ils progressent à partir des années 1930 dans l'ensemble du comté de Charlevoix (voir les figures 6.3, 6.4, 6.5 et 6.6). À l'échelle des subdivisions de recensement, les données incomplètes rendent difficile le dégagement de tendances et limitent les comparaisons entre les agricultures de la côte et de l'arrière-pays. De plus, les tendances sont parfois opposées à l'intérieur d'un même recensement, les rendements étant à la hausse ou à la baisse selon les subdivisions, un manque de constance qui serait peut-être le résultat d'une agriculture encore très soumise aux caprices de la nature. Si on excepte la culture de l'avoine, les superficies des autres cultures céréalières sont relativement petites après 1900. Par exemple, en 1921, aucune subdivision de recensement de Charlevoix ne rapporte des superficies supérieures à 110 hectares pour le seigle et l'orge ; pour le blé, la superficie maximale observée est de 200 hectares aux Éboulements, ce qui représente un peu plus de 22 % des cultures de blé de printemps et d'automne dans Charlevoix. Avec des données aussi petites, quelques bonnes ou mauvaises performances suffisent pour rendre les moyennes peu représentatives.

Figure 6.3

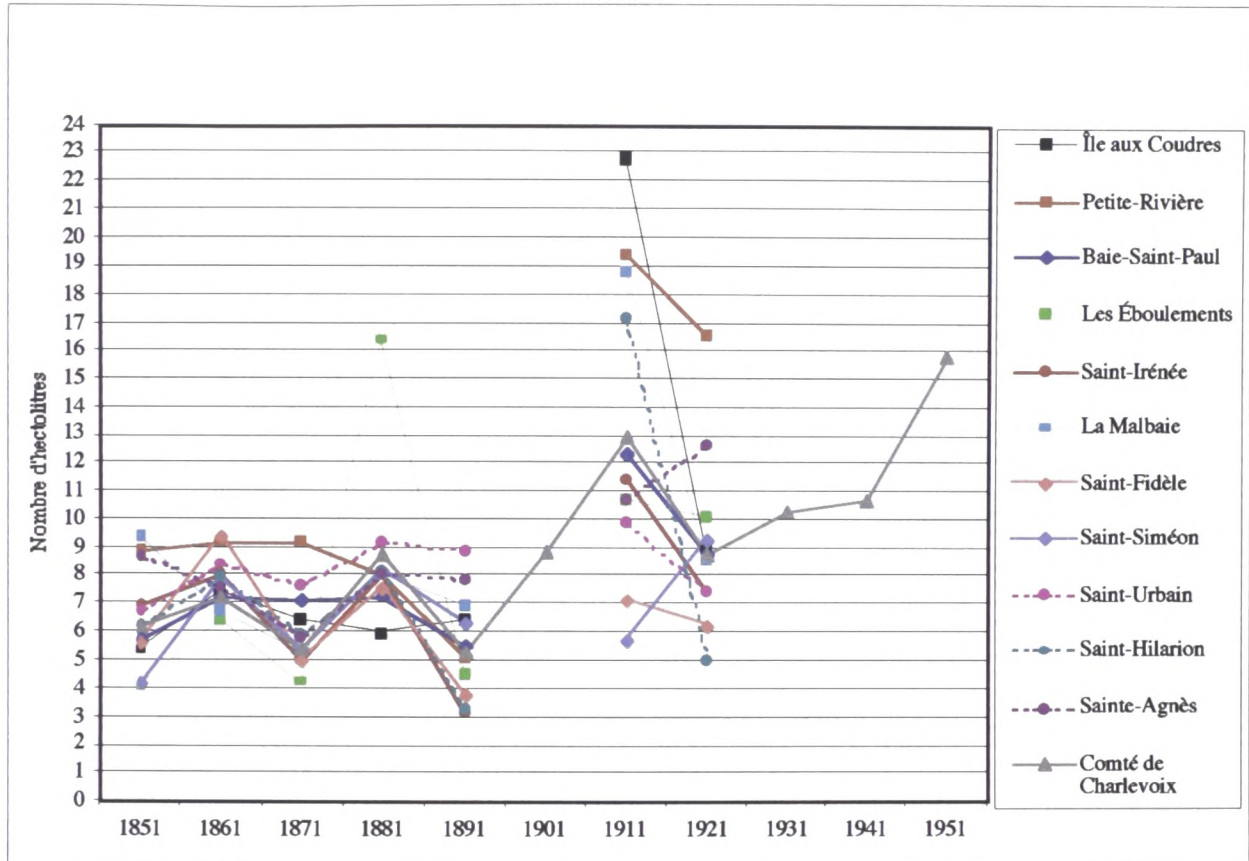
Nombre d'hectolitres d'avoine à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.4

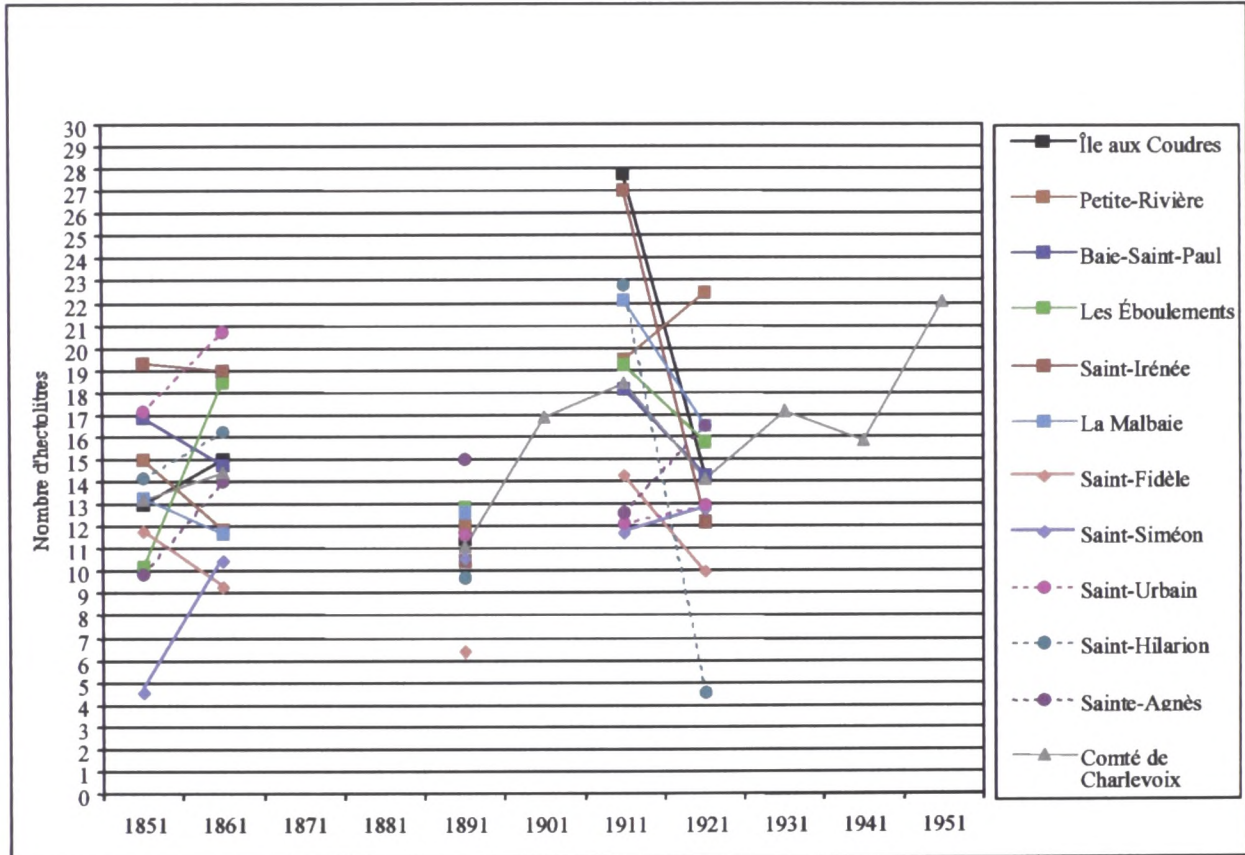
Nombre d'hectolitres de blé à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.5

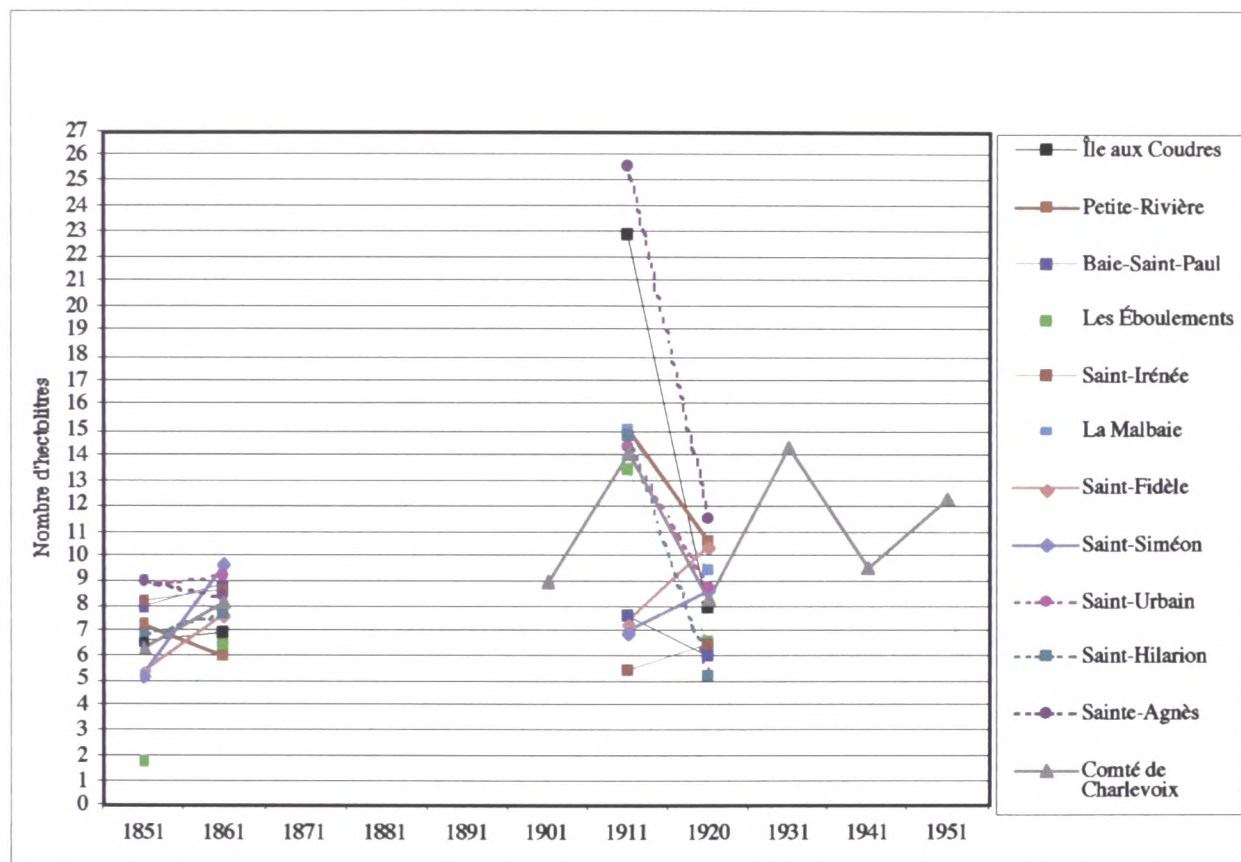
Nombre d'hectolitres d'orge à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.6

Nombre d'hectolitres de seigle à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951



Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Même si sa production est modeste, l'avoine est de loin la culture céréalière la plus importante. Ses rendements sont en hausse depuis 1891, même au recensement de 1921 où, en dépit d'une mauvaise récolte, ils se comparent ou sont supérieurs à ceux des décennies précédentes. En somme, les agriculteurs disposent davantage d'avoine non seulement en raison de l'accroissement des superficies, mais aussi en raison de la hausse des rendements, contrairement au foin.

1.2. L'évolution des pratiques culturales

Les rendements du foin et de l'avoine montrent des tendances contradictoires. Aussi a-t-on tenté de considérer le problème sous l'angle de la persistance et de l'abandon de certaines pratiques des agriculteurs.

L'un des objectifs des associations agricoles est de diffuser des méthodes de culture qui permettent de restaurer les terres et d'en tirer un meilleur rendement. Le concours des terres les mieux tenues, qui apparaît si souhaitable au ministère de l'Agriculture, y trouve son sens. Ces actions entreprises pour diffuser de meilleures méthodes de culture peuvent être regroupées en trois points⁵ :

1. fournir à la terre les engrais qui lui permettent de produire ;
2. préparer la terre par des labours et des hersages convenables ;
3. choisir des graines de semence d'une bonne qualité.

⁵ C'est ainsi que l'*Écho de Charlevoix* (18 mai 1899, p. 4) résume les moyens à prendre pour améliorer les cultures. Cela correspond d'ailleurs aux préoccupations des conférenciers agricoles, aux discours et aux articles des journaux sur l'importance des engrais, à l'existence des concours de labours organisés par les associations agricoles.

Des observations sur l'agriculture charlevoisienne dans les années 1920 font douter des résultats obtenus, même s'il faut bien reconnaître la grande préoccupation des associations agricoles pour les graines de semence. À en croire les propos de quelques observateurs, les résultats auraient dû être meilleurs. Dans un discours ayant comme thème l'amélioration de l'industrie laitière, l'agronome du comté, J.-L. Langevin, juge qu'il est toujours difficile de discuter avec les agriculteurs de l'utilisation des engrais minéraux, de chaux, des rations équilibrées, de la production des fourrages... Il rappelle la difficulté de communiquer ses connaissances à des agriculteurs dont la « mentalité [...] est tout autre qu'agricole⁶ », ce qui, à son avis, est la cause des progrès limités. Le député Edgar Rochette, qui, faut-il le préciser, est particulièrement intéressé par l'élevage des animaux à fourrure⁷, prétend même que ce fut une erreur de développer une industrie laitière dans Charlevoix. Rappelons qu'il croit que la culture générale ne sied pas à cette région, que l'espace cultivable est plutôt restreint et qu'il est impossible de s'y pourvoir de vastes et gras pâturages⁸.

L'agriculture avait pourtant bien changé depuis les débuts de l'industrie laitière, mais c'est presque un quasi-constat d'échec que dressent Langevin et Rochette à la fin des années 1920. S'ils ont des visions différentes sur l'avenir de l'agriculture de Charlevoix, les propos de Langevin et de Rochette s'accordent pour mettre en cause la productivité des champs comme frein au progrès ; leur point de vue rejoint celui des vulgarisateurs agricoles en France au XIX^e siècle⁹.

⁶ *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-28, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 114-115.

⁷ Le 12 octobre 1929, Edgar Rochette est alors président de l'Association Provinciale des Éleveurs d'animaux à Fourrure. *Le Courrier du Nord*, 19 avril 1930, p. 1. *Le Courrier du Nord*, un hebdomadaire qui a été fondé par Edgar Rochette en 1928, est l'organe libéral officiel des comtés de Charlevoix, Montmorency et Saguenay.

⁸ *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 96. Rochette soutient « que l'avenir de la région réside moins dans la culture générale, que dans un développement intensif, raisonné et approprié des cultures spéciales et dans l'encouragement à certaines activités connexe à l'Agriculture. »

⁹ « L'amélioration de la production des fourrages est, pour les agronomes du 19^e siècle [,] la pierre angulaire de tout progrès de l'agriculture. L'adage le plus répété peut-être par les

Exception faite des fertilisants minéraux, la quantité de fumier produit par les chevaux, les bovins, les porcins et les ovins, l'engrais le plus accessible dans la région, n'est pas plus importante à la fin des années 1920 et 1930 qu'une cinquantaine d'années plus tôt. Nous savons de plus que la pratique de l'enfouissement des fourrages verts est peu répandue, mais il est probable que les agriculteurs ont pu enfouir certains végétaux tels le chaume et les résidus des plants de pommes de terre.

Reste les fertilisants minéraux pour accroître la fertilité des terres. Les vertus de ces fertilisants sont déjà reconnues au milieu du XIX^e siècle. Dans la région de Charlevoix, l'expérimentation des engrais minéraux fait partie des programmes de certains cercles agricoles avant la fin du XIX^e siècle, comme c'est le cas pour les cercles de La Malbaie et de Saint-Siméon en 1895 et 1896¹⁰. Les expérimentations concernant les fertilisants minéraux étaient d'ailleurs l'objet d'un encouragement. Les vulgarisateurs agricoles expliquent comment chacun peut évaluer la pertinence des engrais commerciaux : « À côté de chaque arpent fertilisé, le cultivateur doit conserver un arpent de pâturage qui ne reçoit

point de bonne culture, sans bestiaux point d'engrais et sans fourrage, point de bestiaux en quantité suffisante ». Il s'agit donc de rompre le « cercle vicieux de la pauvreté » (manque de fourrages impliquant un manque de bestiaux à l'étable, entraînant de mauvais rendements en céréales faute de fumier suffisant) et la seule possibilité de rompre cet enchaînement est de produire de façon volontariste des fourrages. » (Bourrigaud, *Le développement agricole au 19^e siècle...*, p. 56-57.) Le sainfoin est une légumineuse cultivée pour le fourrage.

¹⁰ *Documents de la Session du Québec*, vol. 29, n° 1, Rapport du commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, 1895, « General Remarks on the state of Agriculture and the working of the Agricultural Association of each county », p. 94. *Documents de la Session du Québec*, vol. 30, n° 1, 1897, Rapport du commissaire de l'agriculture et de la colonisation, Aperçu général sur l'état de l'agriculture ainsi que sur le fonctionnement des associations agricoles de chaque comté, 1896, p. 64-65. *L'Écho de Charlevoix* (10 février 1898, p. 1) invite aussi les agriculteurs à expérimenter les engrais : « Dès que vous aurez terminé les travaux les plus pressants, essayez en petit l'effet de quelques engrais sur votre terre. Ayez un petit champ d'expérience à vous et tâchez de gagner la prime que le cercle agricole offre à la meilleure récolte... ».

aucun traitement spécial et qui sert de terme de comparaison pour établir l'amélioration causée par l'application d'engrais chimique¹¹ ».

L'usage des fertilisants minéraux s'est répandu très lentement et avec une efficacité douteuse. Il fallait que l'agriculteur comprenne bien comment utiliser ces engrais, ce qui n'est pas certain. En 1905, un participant au concours du Mérite agricole décontenance les juges parce qu'il ignore le nom et la composition de l'engrais qu'il a utilisé¹². Est-ce un cas exceptionnel ? Peut-être. Reste que cet agriculteur bafoue les premières règles relatives à une utilisation efficace des fertilisants minéraux.

Au début des années 1930, les fertilisants minéraux sont encore peu utilisés parce qu'une majorité d'agriculteurs ne semble pas encore très convaincue de leur efficacité¹³ et parce qu'ils sont coûteux. Comme ils avaient plutôt tendance à utiliser des fertilisants minéraux de composition simple¹⁴ – le fertilisant ne contient alors qu'un des trois éléments nutritifs essentiels – et de faible teneur¹⁵, forcément les résultats étaient peu convaincants. Et d'où la croyance que les engrais appauvrissent le sol. Les agriculteurs préfèrent les fertilisants à faible teneur parce qu'ils sont moins coûteux. De plus, il n'est pas du tout certain que les agriculteurs aient fait beaucoup confiance aux fabricants jusqu'à l'adoption d'une loi¹⁶ qui établit les prescriptions sur la fabrication et la mise en vente des fertilisants minéraux.

¹¹ *Documents de la Session du Québec*, vol. 65, n° 2, 1931-1932, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1931-1932, Service de l'économie rurale, p. 77.

¹² *Documents de la Session du Québec*, vol. 43, n° 1, 1909-1910, Rapport du ministère de l'Agriculture, 1909, Concours de Mérite agricole de 1909 (cinquième région), p. 281-282.

¹³ En 1919, le *Journal d'Agriculture* déplore une croyance assez répandue qui veut que les fertilisants minéraux appauvrissent le sol. Voir le *Journal d'Agriculture*, décembre 1919, p. 111.

¹⁴ Le seul élément fertilisant est souvent l'azote.

¹⁵ *Le Journal d'Agriculture*, 9 mars 1924, p. 131-132 ; *ibid.*, 25 décembre 1929, p. 80-81.

¹⁶ « Loi concernant les engrais agricoles », *Lois du Canada*, 8-9, Édouard VII, 1909, chapitre 16. Les articles de cette loi sur la fabrication des engrais et leur commercialisation seront précisés en 1919 et 1922. Voir : « Loi portant modification de la Loi des Engrais 1909 », *Lois du Canada*, 9-10, George V, 1919, chapitre 20 ; « Loi ayant pour objet de réglementer la vente des engrais chimiques agricoles », *Lois du Canada*, 12-13, George V, 1922, chapitre 5.

Un autre problème qu'il nous faut prendre en compte est celui du coût de transport élevé des fertilisants minéraux, une contrainte même chez les participants au concours du Mérite agricole au début du XX^e siècle¹⁷. La décision du ministère de l'Agriculture de subventionner le transport des engrais trouverait son explication, outre le fait que cette aide s'inscrit à l'intérieur d'une véritable offensive en faveur de l'utilisation des fertilisants minéraux. Le ministère de l'Agriculture subventionne alors le transport des fertilisants minéraux à raison de 0,16 1/2 \$ par kilo d'azote, 0,11 \$ par kilo d'acide phosphorique et 0,11 \$ par kilo de potasse¹⁸, ce qui encourage l'achat des engrais composés et concentrés. Comme le montant de la subvention est fixé sur la base de chaque kilo d'élément essentiel, cette décision du ministère de l'Agriculture incite à l'achat d'engrais composé et concentré plutôt que d'engrais simple.

Au début des années 1940, les achats de fertilisants minéraux sont estimés à 225 kilos par ferme, ce qui représente le tiers de la moyenne québécoise. C'est peu, sans compter que pour tirer pleinement parti des fertilisants minéraux, les terres auraient dû être chaulées¹⁹. Comme pour les engrais, l'utilité de la chaux est reconnue et les cercles agricoles en font des mentions dans des expériences. Des participants au concours du Mérite agricole en font usage. Il s'agit essentiellement de la chaux de tannerie ou de la chaux obtenue à partir de fours à chaux où l'on brûle du calcaire. Ces fours appartiennent à des agriculteurs. Charlevoix ne produit pas de chaux à grande échelle avant les années 1940. Au début des années 1930, les agriculteurs de Charlevoix épandent environ 200 à 300 tonnes de chaux

¹⁷ *Documents de la Session du Québec*, vol. 43, n° 1, 1909-1910, Rapport du ministère de l'Agriculture, 1909, Concours de Mérite agricole de 1909 (cinquième région), p. 280-281. Parfois, les coûts des fertilisants minéraux sont reliés à la difficulté de les transporter sur les terres dont l'altitude est élevée. Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture, 1938-1939*, Concours du mérite agricole, 1939, p. 313-314.

¹⁸ L'exemple donné sur les subventions aux transports des fertilisants minéraux s'applique pour l'année 1934. L'importance de l'aide peut varier d'une année à l'autre. (*Le Journal d'Agriculture*, 20 janvier 1934, p. 2.)

¹⁹ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles...*, p. 29.

par année²⁰, une vingtaine d'années plus tard, l'épandage de chaux atteint environ 1 300 tonnes²¹. Ce n'est qu'après les années 1930 que progresse la pratique du chaulage des terres. Néanmoins l'utilisation de la chaux reste peu répandue avec une moyenne de moins d'une (1) tonne par ferme au milieu du XX^e siècle.

De bons rendements dépendent aussi du labourage et du hersage des terres. En plus de l'outillage nécessaire, il faut appliquer les bonnes méthodes. Il n'y a aucun doute que certaines pratiques avaient changé au cours des décennies. Mais diverses habitudes ont la vie dure. Celle de faire les labours au printemps plutôt qu'à l'automne était déjà critiquée à la fin du XIX^e siècle²². Une quarantaine d'années plus tard, les agriculteurs préfèrent toujours faire ainsi en raison du terrain accidenté, ce qui diminue les effets de l'érosion. Mais cela oblige à semer plus tardivement, un facteur négatif dans une région où la saison végétative est relativement courte²³. Concernant le hersage, nous en savons peu de chose, si ce n'est que les agriculteurs qui effectuent des labours à la mi-mai ont peu de temps pour bien herser les terrains, puisqu'il faut semer rapidement. L'incapacité à maîtriser l'envahissement des mauvaises herbes dans les cultures laisse croire, entre autres, que le hersage est insuffisant. Les mauvaises herbes étaient un problème dans les années 1880²⁴.

²⁰ *Documents de la Session du Québec*, vol. 67, n° 1, 1932-1933, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1932-33, Service de l'économie rurale, p. 53 ; *ibid.*, vol. 68, n° 2, 1933, p. 58.

²¹ Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, Service de la grande culture, 1952-1960.

²² *Le Journal d'Agriculture illustré*, 15 octobre 1896, p. 75.

²³ Dans Charlevoix, au début des années 1940, les labours se font autant au printemps qu'à l'automne à peu près dans toutes les municipalités. La plupart des labours de printemps se font au mois de mai. À Sainte-Agnès, les agriculteurs labourent même au début de juin. Voir Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 30, 63, 68, 94, 101, 106, 118, 126, 138, 146, 170, 177, 184.

²⁴ « La destruction des mauvaises herbes, surtout du chiendent, de la moutarde, de la marguerite blanche et de la « teigne noir » a été une autre question pleine d'actualité dans plusieurs endroits et pour laquelle j'ai été interpellé plus d'une fois ». *Le Journal d'agriculture illustrée*, novembre 1882, p. 158-159, sous le titre « Écho des Cercles. L'agriculture dans Charlevoix », par B. Lippens, rapport au ministre de l'agriculture, le 19 juillet 1882.

Elles le sont encore vers 1900²⁵ et elles continuent d'être un fléau au début des années 1940²⁶.

Les mauvaises herbes nuisent à la productivité des champs. Mais encore fallait-il que les agriculteurs utilisent des graines de qualité, ce qui n'est pas toujours le cas même au début des années 1940 : « On ne prend aucun soin des semences, le criblage est complètement négligé. Trois centres de criblage ont été organisés par les agronomes, mais ils sont inopérants depuis trois ans²⁷ ».

Pourtant, pour le ministère de l'Agriculture comme pour les associations agricoles, les graines de semence sont demeurées une préoccupation constante depuis le milieu du XIX^e siècle. En 1874, l'agronome Barnard, tout en demeurant critique sur les progrès de l'agriculture, arrive à la conclusion que « c'est peut-être en ceci que la plupart des Sociétés d'Agriculture ont fait le plus grand bien²⁸ ». Dans les décennies qui suivront, l'intérêt pour les graines de semence reste aussi fort, le ministère de l'Agriculture résistant assez souvent aux demandes de dérogation aux règlements que les sociétés d'agriculture faisaient avec la remise de leur programme d'opération. Les concours de semence organisés par les

²⁵ Le rédacteur de *l'Écho de Charlevoix* (6 juillet 1899, p. 5) propose sa solution : « Je crois que si les municipalités, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles se donnaient la main et passaient des règlements obligeant le cultivateur à adopter les meilleurs moyens à prendre pour la destruction de cette peste, on parviendrait en peu d'années à détruire ces herbages malfaisants qui menacent à courte échéance de réduire les rendements des moissons en proportion des dépenses à un chiffre ridicule. »

²⁶ La destruction des mauvaises herbes fait partie des sujets d'une série de conférences données dans 6 municipalités de Charlevoix en mars 1923 (*Le Progrès du Saguenay*, 4 janvier 1923, p. 1). En mars 1930, le curé des Éboulements dénonce le problème des mauvaises herbes. Il rapporte alors les propos d'une conférence que l'agronome du comté avait donné à la fin de février. (Paroisse des Éboulements, Cahiers de prônes, 9 mars 1930.) Le problème des mauvaises herbes est toujours présent dans les années 1940. En 1945, l'application de sulfate de cuivre par pulvérisation dans des champs de céréales a permis, selon le ministère de l'Agriculture, de détruire 92 % de la « moutarde » dans la municipalité de Baie-Saint-Paul. (Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture, 1945-1946*, p. 31.)

²⁷ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 30.

²⁸ *Documents de la Session du Québec*, vol. 8, n° 4, 1874, Rapport de M. E. A. Barnard, Rapport du Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics, au 30 juin 1874. p. clvi.

associations agricoles ont pour but d'inciter les agriculteurs à produire des semences de qualité. Toutefois, malgré ces concours et les incitatifs monétaires pour favoriser l'usage du crible, les agriculteurs de Charlevoix ne produisent que quelques centaines de kilos de graines de trèfle vers la fin des années 1910²⁹.

Le problème de la qualité des graines de semence persiste donc longtemps. Et il y a d'autres problèmes encore, comme ceux de la mauvaise préparation des sols. Par exemple, la culture du trèfle remporte bien peu de succès dans Charlevoix avant 1950. Pourtant, les associations agricoles en font la promotion à travers leurs programmes et leurs concours depuis la fin du XIX^e siècle. Mais voilà : selon les variétés, le trèfle pousse mal ou pas du tout dans les terres acides. L'usage de la chaux, rappelons-le, est peu répandu jusqu'aux années 1950. C'est sans compter la présence des mauvaises herbes qui nuisent à la pousse des graines de semence, entre autres la marguerite qui prolifère bien dans les sols acides³⁰.

Enfin, certaines pratiques peu compatibles avec le progrès agricole subsistent encore dans les premières décennies du XX^e siècle. L'une d'elles révèle le peu de préoccupations pour les cultures. « On manque de talent grandement sur une chose, dit le curé de Saint-Placide en 1923. On fait des semences assez dispendieuses [...] et ce qui est triste, on laisse gaspiller une bonne partie de sa récolte par les volailles – surtout les dindes. Ce qui est plus triste encore, c'est qu'on les laisse courir à volonté chez les voisins³¹ ». À La Malbaie, où l'agriculture est plus prospère qu'à Saint-Placide, le curé, en 1927, doit demander à ses paroissiens de prendre soin des volailles et des gros animaux en raison des dommages

²⁹ *Annuaire statistique du Québec*, 1923, p. 230.

³⁰ Les juges des concours du Mérite agricole font parfois des observations sur la présence de la marguerite. Ils mentionnent sa présence ou sa quasi-absence. (*Documents de la Session du Québec*, vol. 58, n^o 2, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1923-1924, Concours du mérite agricole, 1924, p. 87, 91 ; Québec (province), *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1938-1939, Concours du mérite agricole, 1939, p. 251.) Les journaux en font aussi allusion. (*Le Journal d'agriculture illustrée*, novembre 1882, p. 158-159 (Rapport de Lippens), *L'Écho de Charlevoix*, 6 juillet 1899, p. 5.)

³¹ Paroisse de Saint-Placide, Cahiers de prônes, XVIII^e dimanche de la Pentecôte, 1923, p. 337.

qu'ils causent aux récoltes³². Et ce n'est guère mieux à l'île aux Coudres avec tous les animaux qui errent sur les chemins³³. On comprend alors un peu mieux l'importance que les juges des concours du Mérite agricole accordent aux bonnes clôtures.

2. L'élevage laitier et la transformation du lait en fabrique

L'amélioration du cheptel devient vite une pièce maîtresse dans la transformation de l'agriculture. Elle est une priorité au début des années 1870, une orientation que Bruno Jean, dans son étude sur les idéologies éducatives agricoles, attribue, rappelons-le, à l'arrivée au Conseil d'agriculture, en 1869, de marchands préoccupés par le commerce des animaux³⁴. Dans les décennies qui suivent, le ministère de l'Agriculture encourage les sociétés d'agriculture, puis les cercles agricoles, à se procurer des animaux de race. Il aide même à l'achat de ces animaux par une subvention spéciale. Les rapports des sociétés d'agriculture montrent aussi une préoccupation pour l'achat d'animaux de race. Dans le cas de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, la correspondance du secrétaire entre 1904 et la fin des années 1920 révèle qu'il négocie l'achat de bovins, d'ovins, de porcs et de volailles de race auprès des éleveurs québécois. Le ministère de l'Agriculture se préoccupe du pedigree des animaux ainsi achetés et veille à ce que les associations agricoles prennent soin de ceux-ci, les gardent pendant un temps minimum et en favorisent l'acquisition par leurs membres.

³² Paroisse de La Malbaie, Cahiers de prônes, 18 septembre 1927.

³³ Paroisse de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres, Cahiers de prônes, XII^e dimanche de la Pentecôte, 1923, p. 217 ; *ibid.*, XVII^e dimanche de la Pentecôte 1923, p. 319 ; *ibid.*, 1926, p. 31.

³⁴ Jean, « Les idéologies éducatives agricoles... », p. 59.

Les associations agricoles s'intéressent à différents élevages. Les concours d'animaux qui se tiennent lors des expositions agricoles de comté en sont témoins. Certaines expositions agricoles acceptent même les animaux à fourrure vers la fin des années 1920³⁵. La production de lait étant une orientation importante de l'agriculture charlevoisienne, c'est le cheptel laitier qui paraissait le plus intéressant à étudier pour comprendre les préoccupations des agriculteurs pour l'élevage.

2.1. L'élevage laitier

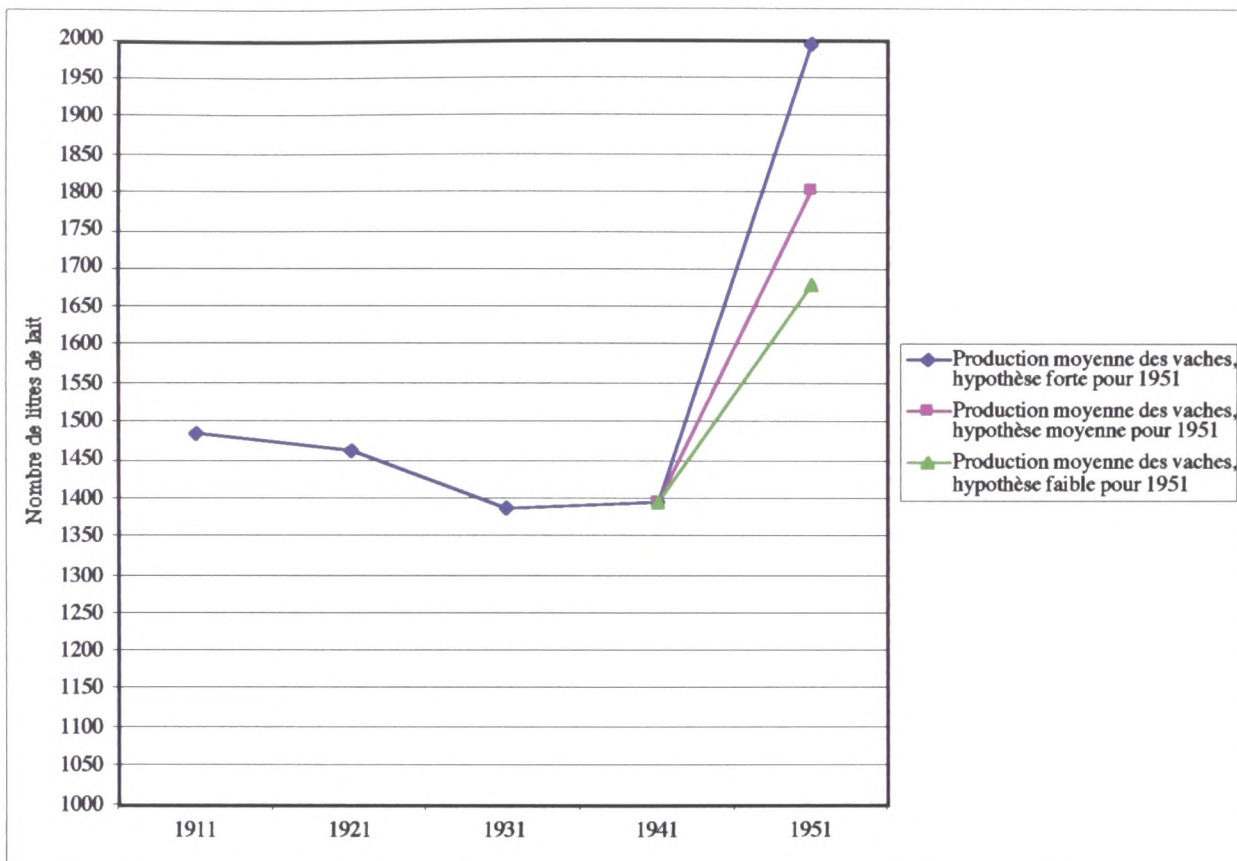
Le rendement du cheptel laitier est assez peu élevé. La figure 6.7 fait état de la production moyenne des vaches laitières entre 1911 et 1951. Faute de sources comparables, il était difficile de suivre l'évolution de ce rendement plus loin dans le passé. Les données recueillies confirment les remarques exprimées dans les années 1920 par l'agronome Langevin et celles de l'enquête économique menée sur Charlevoix au début des années 1940. Il y a une quasi-stagnation de la production moyenne des vaches laitières jusque vers les années 1940. Mais toutes les moyennes gomment les écarts : au début des années 1940, à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, les vaches produisent en moyenne 1 760 à 2 200 litres comparativement à peine de 1 100 à 1 320 litres dans les autres municipalités³⁶.

³⁵ Le Conseil d'agriculture autorise la Société d'agriculture A du comté de Mégantic à organiser une catégorie spéciale pour les renards argentés et les lapins, à condition qu'il ne lui en coûte rien. (Délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 29 mars 1928, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/31, Localisation : 1C05-3106A.) À une assemblée tenue le 4 septembre 1928, le Conseil d'agriculture décide d'autoriser toutes ces demandes pour les concours d'animaux à fourrure « à la condition que ce soit à même leurs fonds réguliers. »

³⁶ Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 33.

Figure 6.7

Production de lait par vaches, comté de Charlevoix, 1911-1951



Source : Recensements du Canada, 1941 et 1951. Pour 1951, il s'agit d'une projection*.

*Méthode utilisée pour calculer la production annuelle de 1951 :

1. Échantillon de mai : 505 037 000 (*Recensement du Canada*, 1951).
2. Production annuelle selon l'échantillon de mai 1951 : 6 063 684 000 (échantillon de un (1) mois X 12 mois = 1 an).
3. Production réelle : 4 967 216 000 (*Annuaire statistique du Québec*, 1951-1952).

Comme la production réelle de 1951 est de 4 967 261 000, soit une production moindre que le total de l'échantillon, le total a été divisé par le résultat du rapport entre la production de l'échantillon et la production réelle. Le rapport obtenu s'établit à 1,2207409542891, ce qui représente 299 jours de production.

4. La formule utilisée est la suivante :

Échantillon de mai X 12 mois = Production d'un an sur la base de l'échantillon
 Production annuelle sur la base de l'échantillon / Production réelle

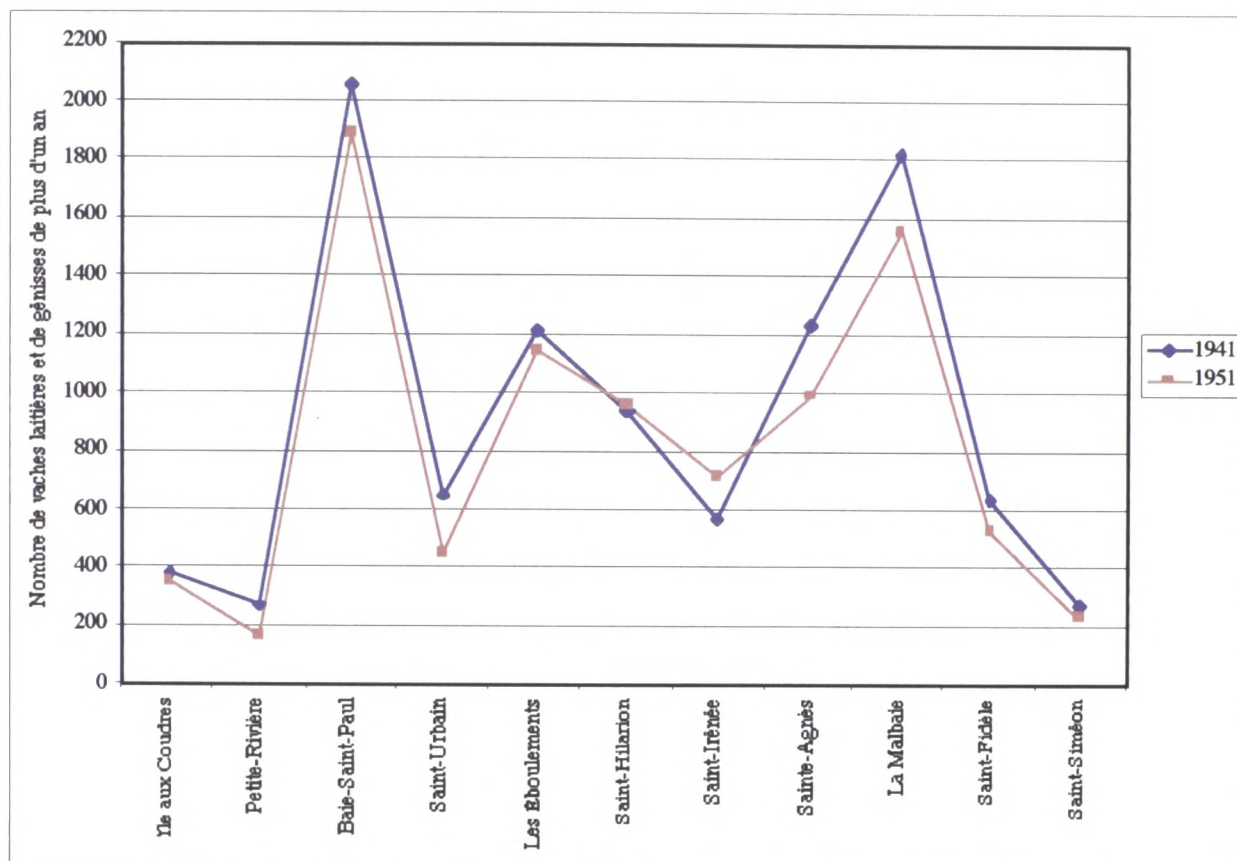
5. Pour le calcul des données des différentes hypothèses, voir l'annexe : Données des figures (Figure 6.7, p. 376).

La figure 6.7 sur le rendement en lait des vaches laitières au cours de la première partie du XX^e siècle révèle une augmentation de plusieurs centaines de litres dans les années 1940, résultat qui pourrait s'expliquer par une amélioration des soins apportés au bétail, mais probablement aussi par l'élimination d'une partie du cheptel laitier (Figure 6.8) à la suite de l'abandon de fermes. Des municipalités comme Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Sainte-Agnès et La Malbaie enregistrent des baisses importantes de leur cheptel laitier. Dans les cas de Baie-Saint-Paul, l'explication réside peut-être, comme nous l'avons déjà avancé, dans le peu de valeur agricole d'une bonne partie des terres, comme celles de Saint-Placide. La même explication s'appliquerait aussi pour La Malbaie. Le cheptel laitier décroît pour l'ensemble de cette subdivision de recensement, mais dans sa partie formée de Rivière-Malbaie, la zone agricole la plus prospère et où les rendements des vaches sont les plus élevés, le nombre de vaches et génisses de plus d'un (1) an progresse, passant de 1 023 à 1 306³⁷.

³⁷ *Ibid.*

Figure 6.8

Vaches laitières et génisses de plus d'un an dans les municipalités de Charlevoix,
1941 et 1951



Source : Recensements du Canada, 1941 et 1951.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les agriculteurs prennent connaissance des avantages qu'ils peuvent tirer d'un cheptel amélioré. L'amélioration du cheptel et la sélection des races préoccupent associations agricoles, conférenciers et journaux. Comment la région se distingue-t-elle à cet égard ?

Quelques recensements permettent au XX^e siècle de connaître la part des animaux de race pure dans le cheptel. Selon les données présentées au tableau 6.1, les agriculteurs de Charlevoix possèdent peu d'animaux de race pure, mais remarquons les progrès réalisés dans l'élevage de chevaux et des volailles vers 1940. L'intérêt pour l'élevage de chevaux de race pure est toujours important dans les années 1940 aux yeux du ministère de l'Agriculture et dans les associations agricoles, comme si l'introduction en cours du tracteur sur les fermes et le remplacement des chevaux dans les chantiers ne s'annonçaient pas encore un changement majeur. Dans l'ensemble, toutefois, les meilleurs résultats sont ceux des éleveurs de volailles qui ont amélioré leur cheptel en achetant des poulets d'un jour de lignée Plymouth-Rock au couvoir coopératif de Baie-Saint-Paul ou chez un couvoir privé à La Malbaie. C'est un élevage qui nécessite une faible mise de fonds et qui « n'est pas obligé de compter pour son succès sur les récoltes de la ferme³⁸ ».

³⁸ *Ibid.*, p. 38.

Tableau 6.1

L'évolution du cheptel de race pure, 1901, 1911 et 1941*

		Chevaux	Bêtes à cornes	Moutons	Cochons	Volailles
1901	Total du cheptel	3 388	16 573	17 519	5 429	42 982
	Animaux de races pures	9	111	65	40	158
	% du cheptel de races pures	0,27	0,67	0,37	0,74	0,37
1911	Total du cheptel	3 948	16 720	19 443	11 746	67 323
	Animaux de races pures	36	69	129	97	**
	% du cheptel de race pures	0,91	0,41	0,66	0,83	**
1941	Total du cheptel	2 854	17 340	13 111	6 918	93 714
	Animaux de races pures	104	230	3	8	3 193
	% du cheptel de races pures	3,64	1,33	0,02	0,12	3,41

* Années où les recensements du Canada fournissent des informations sur les animaux de races pures.

** Les données pour les volailles de races pures sont manquantes pour 1911.

Source : Recensements du Canada, 1901, 1911, 1941.

Cet état du cheptel de race pure ne rend pas compte de l'amélioration possible du cheptel par le croisement avec des animaux de race pure dont les membres des associations agricoles pouvaient disposer. Il y a certes des actions individuelles qui nous échappent. Mais dans l'ensemble, les progrès sont mitigés.

Quand un dirigeant d'une association agricole et un journal local s'émerveillent du fait que Charlevoix continue d'abriter un important cheptel de race canadienne à la fin du XIX^e siècle, ils le doivent à des agriculteurs qui ont été peu attirés par l'importation de races étrangères. Depuis la décennie 1880, les éleveurs reconnaissent en effet des vertus intéressantes à la vache canadienne, entre autres. La présence encore importante des vaches canadiennes laisse cependant croire que les promoteurs des races étrangères ont assez peu influencé les agriculteurs. Dans une rétrospective sur l'élevage du bétail au Québec en

1883, N. Garneau, le président de la Société générale des éleveurs du Québec, concluait à un échec de la politique des années 1850-1880 d'éliminer les races canadiennes³⁹.

Le cheptel laitier fait-il exception ? Il semble que non, puisqu'il en est de même pour le mouton dont le nombre dépasse les 15 000 têtes pendant plusieurs décennies.

L'état du cheptel ovin dans les années 1920 est en effet un autre exemple qui illustre le peu de préoccupation pour l'amélioration des races. Une partie des habitants de Charlevoix vit alors au rythme de la renaissance de l'artisanat. L'État, le ministère de l'Agriculture, l'industrie de la villégiature remettent au goût du jour des pratiques presque disparues. L'opération a pour but de mettre en valeur la culture traditionnelle de Charlevoix. Elle a aussi un objectif économique : répondre à une demande des villégiateurs et des touristes pour les produits artisanaux. Des intermédiaires se chargeaient de l'écoulement des produits. La production se fit aussi par le biais d'ateliers où travaillaient des artisans. Bientôt, les marchands exigèrent des produits de meilleures qualités qui ne pouvaient être obtenus que par l'achat d'une bonne laine, une exigence à laquelle le cheptel ovin de Charlevoix était incapable de répondre. Sur la qualité du cheptel en particulier, le député Edgar Rochette déplorait, en 1928, « que nos tisserands ne trouvent pas sur le marché local, et ne produisent pas eux-mêmes la matière première, c'est-à-dire, les lainages nécessaires ; pourtant, c'est bien la facilité à se procurer de la laine, qui, autrefois, a été chez nous le point de départ et la raison d'être de cette petite industrie locale. » Il déplore « cette

³⁹ « En 1883, le Conseil d'agriculture qui, depuis plus de trente ans, avait mis tout en œuvre pour détruire nos races bovine et chevaline canadiennes et y substituer des races étrangères, était convaincu, et ses membres ne se gênaient pour de le dire, qu'il n'y avait plus ni bétail ni cheval canadiens.

« Quelques personnes, mieux renseignées et qui connaissent bien la valeur de ces races, résolurent de sauver, si possible, ce qui en restait et conserver à la province ce qu'ils estimaient être un actif de grande valeur pour les cultivateurs canadiens-français, actif qui leur serait plus tard une source de grands profits. Ils firent une enquête par tout la province et constatèrent qu'au moins 75 pour cent de nos bestiaux étaient exempts de tout croisement et qu'il restait encore assez de chevaux canadiens pour en reconstituer la race. » (*Le Journal d'Agriculture*, 15 mai 1919, p. 204-205. Voir l'article intitulé « Situation actuelle de l'élevage dans notre province », signé par N. Garneau, président de la Société générale des Éleveurs de la Province de Québec.)

situation anormale » et espère « que l'on élèvera le mouton Shropshire, tout en améliorant le mouton commun de Charlevoix, parce que c'est de cette façon seulement, que nous obtiendrons la belle laine nécessaire aux plus beaux tissus⁴⁰ ».

Est-ce mieux du côté des volailles ? Les difficultés de l'élevage du dindon, qui était une fierté dans Charlevoix⁴¹, laisse plutôt croire à un cheptel mal en point autour des années 1920. Selon un aviculteur envoyé dans Charlevoix, l'une des causes est la pratique d'un élevage trop consanguin et une alimentation trop peu soignée⁴².

Le discours en faveur de l'amélioration des races n'a vraisemblablement pas trouvé preneur. Il s'agit toutefois d'un problème aux multiples variables. Par exemple, vaut-il la peine pour les agriculteurs de La Malbaie et des environs d'investir dans des moutons de race quand, bon an mal an, vers 1930, les chiens y tuent 200 moutons⁴³ ? Sans compter le problème des ours auxquels est attribuée la perte de quelques centaines de moutons par année dans le comté de Charlevoix⁴⁴.

⁴⁰ *Le Progrès du Saguenay*, 28 novembre 1928, p. 3. Voir l'article « Le problème agricole de Charlevoix-Saguenay. Discours prononcé le 6 novembre, par Edgar Rochette, avocat, député de Charlevoix-Saguenay, au congrès de la Société d'industrie laitière de Québec, tenu à la Baie St-Paul ». Les propos de Rochette donnent lieu à croire que le cheptel fut dans le passé d'une meilleure qualité, ce qui ne semble pas le cas. En 1879, l'abbé Provancher décrivait les moutons du Saguenay et de Charlevoix comme bêtes « à poils plutôt qu'à laine ». *Le Journal d'Agriculture*, avril 1879, p. 37-43. Voir aussi Perron et Gauthier, *Histoire de Charlevoix...*, p. 252.

⁴¹ Perron et Gauthier, *Histoire de Charlevoix...*, p. 238.

⁴² *Le Journal d'Agriculture*, septembre 1919, p. 43-44.

⁴³ À une assemblée de l'Union catholique des cultivateurs à La Malbaie, en 1932, une demande est faite aux municipalités de village et de paroisses de La Malbaie et de Cap-à-l'Aigle d'imposer une taxe sur les chiens, ce qui permettrait, croit-on, de se débarrasser de ce fléau. (*Le Progrès du Saguenay*, 24 mars 1932, p. 8.)

⁴⁴ « Malheureusement, les ours ont étranglé, cet automne, un grand nombre de moutons, et comme nos amis de Charlevoix ne tiennent pas à revenir au système du « berger », on [Edgar Rochette, député provincial de Charlevoix-Saguenay] me dit que ce malheur menace de décourager un certain nombre d'éleveurs.

« On m'a rapporté que plus de trois cents moutons avaient été étranglés par les ours pendant l'année 1928, dans le comté de Charlevoix. » *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 100-101.

Il faut aussi s'interroger sur la politique⁴⁵ d'acquisition d'animaux reproducteurs. Avec l'habitude des associations agricoles d'acheter des animaux de races diverses, il est difficile de s'adonner à un élevage suivi ou d'aider les agriculteurs à se constituer des troupeaux de race pure⁴⁶. Les directives plutôt souples que le ministère d'Agriculture adresse aux associations agricoles en ce qui a trait aux animaux de race ont encouragé les dirigeants des associations agricoles à prendre des décisions au gré des caprices de chacun, selon la disponibilité des animaux. Le ministère de l'Agriculture doit même surveiller les administrateurs des associations agricoles qui ont parfois un penchant pour les animaux de race commune⁴⁷. Cela pourrait expliquer le peu d'animaux de race pure recensés pendant toute la période. Tout au plus, a-t-on pu constituer de bons troupeaux croisés. Le même laxisme existe dans le domaine de l'horticulture. Le manque de rigueur du ministère de l'Agriculture dans la fourniture de pommiers aux horticulteurs a probablement conduit à ce que les vergers de Charlevoix soient composés d'une multiple variété de pommes, une

⁴⁵ Parmi les pouvoirs et les devoirs du Conseil d'agriculture, on retrouve des dispositions concernant les animaux des races. Voir la loi « Du Département de l'agriculture et des matières qui en relèvent », *Statuts refondus de la province de Québec*, 1909, Chapitre septième, article 1762, paragraphe 8 à 12.

⁴⁶ «La grande majorité de nos bestiaux est de race croisée [...]. On augmentera le nombre de troupeaux de pure race en favorisant de plus en plus l'emploi des reproducteurs de race pure et en obligeant les sociétés d'élevages et les particuliers qui reçoivent une subvention quelconque, à faire de l'élevage suivi. On ne leur permettra plus de changer de race tous les ans ou à peu près. Quand ils en auront adopté une on les obligera à s'y tenir jusqu'à ce que le bétail de cette paroisse ou de ce comté soit pratiquement de pure race. Ainsi, on aura uniformisé en même temps qu'amélioré. » (*Le Journal d'Agriculture*, 15 mai 1919, p. 204-205. Voir l'article intitulé « Situation actuelle de l'élevage dans notre province », signé par N. Garneau, président de la Société générale des Éleveurs de la Province de Québec.)

⁴⁷ En 1920, le ministre de l'Agriculture informe qu'il « ne consentira aucun prêt aux Sociétés d'Agriculture, Syndicats d'élevage ou autres associations, pour l'achat d'étalons qui ne seront pas classés n° 1 par le Comité de Surveillance des Étalons ». Lettre circulaire (de J.-Antonio Grenier) relative aux prêts faits aux Sociétés d'Agriculture et aux Syndicats d'élevage, pour l'achat d'étalons. (Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec.)

situation jugée peu avantageuse au début des années 1940 et qui se traduit alors par une incapacité de mettre en marché un produit uniforme⁴⁸.

Avant de convaincre les agriculteurs d'investir dans un cheptel de race, il aurait d'abord fallu qu'ils reconnaissent l'importance de nourrir convenablement les animaux. Les récits qui entourent l'alimentation des vaches pendant la période hivernale révèlent le peu de préoccupations pour l'alimentation de ces animaux encore à la fin des années 1930⁴⁹. Pourtant, déjà au XIX^e siècle, l'alimentation des vaches laitières était à l'ordre du jour. Des conférenciers insistent aussi sur l'importance de l'alimentation pour accroître les revenus : « Les succès que nous avons remportés [...] n'ont pas été bien éclatants, fait remarquer Thomas Chapais lors d'une conférence à Baie-Saint-Paul en 1898. Nous aurions pu faire beaucoup [*sic*] mieux si nous nous étions donné la peine d'écouter et de mettre en pratique les sages conseils que nous ont donnés les conférenciers⁵⁰ ».

Une expérience menée à la ferme de démonstration de J.-A. Boily⁵¹, à Baie-Saint-Paul, au cours des années 1920, a pour but de montrer aux agriculteurs les effets bénéfiques d'une

⁴⁸ En 1942, à l'île aux Coudres, on y retrouve les variétés suivantes : Wealthy, McIntosh, Fameuse, Cortland, Pearless, Green, Duchesse, Melba et Jaune. (Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 165.) Dans un concours de la Société d'horticulture n° 2 du comté de Charlevoix, il y a des prix accordés pour six variétés de pommes. (Programme d'exposition de la société d'horticulture, division B, du comté de Charlevoix, Dossier Concours, Exposition, 1919, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix.) En 1919, parmi les variétés de pommiers vendus aux agriculteurs par le ministère de l'Agriculture, on relève les suivantes : Jaune Transparente, Duchesse, Fameuse, McIntosh, Wealthy, Alexandre et Scarlett. (J.-H. Lavoie, chef du service de l'Horticulture, à Charles Simard, Québec, 4 février 1919, Société d'histoire de Charlevoix, Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec, Service d'horticulture.)

⁴⁹ Voir entre autres Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean...*, p. 271.

⁵⁰ *L'Écho de Charlevoix*, 24 février 1898, p. 1.

⁵¹ La ferme de Boily avait été recommandée en 1921. Voir A. Grenier, sous-ministre au ministère de l'Agriculture, à Philippe Dufour, Québec, 4 août 1921, Musée de Charlevoix, Fonds Famille Philippe Dufour, P5/A1,13. Voir aussi *Documents de la Session du Québec*, vol. 57, n° 2, 1922-1923, Rapport du ministère de l'Agriculture, 1922-1923, Service de la grande culture, Liste des fermes de démonstration, p. 138.

bonne alimentation sur la production de lait. À l'invitation de l'agronome, des centaines d'agriculteurs visitent la ferme de démonstration.

Autre constat en 1928. L'agronome raconte qu'entre 1924, moment où la ferme de Boily est devenue une ferme de démonstration, et 1928, le rendement du cheptel laitier de cette ferme est passé de 1 995 litres à 2 565 litres de lait par tête. Aucune vache laitière ne fut achetée, mais deux ont été éliminées. Il explique que « la raison de cette amélioration fut une alimentation plus rationnelle des vaches laitières⁵² ». Si, continue l'agronome, le propriétaire de cette ferme était parvenu à disposer de plus de nourriture, il le devait à l'application de méthodes scientifiques de culture. Dans les années suivantes, cette ferme demeurera le modèle à suivre⁵³.

L'exemple montre bien la relation entre l'alimentation de la vache laitière et sa production de lait. Il n'est toutefois pas certain que l'exemple fut convaincant. Lorsque son exploitation a acquis le statut de ferme de démonstration, Boily possédait un troupeau croisé avec un taureau Ayrshire. La ferme était localisée sur une terre franche, à proximité de la baie Saint-Paul, dans une zone qui compte parmi les meilleures terres de la région ; c'est alors habituel de localiser ces fermes aux meilleurs endroits possibles⁵⁴. Avec l'aide financière du ministère de l'Agriculture, Boily a amélioré l'égouttement de ses terres et, chaque année, « 25 tonnes de pierre à chaux et 4 tonnes de superphosphate » sont épandues sur l'une des soles. Il a ainsi doublé le volume des récoltes depuis que son exploitation est

⁵² *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 115.

⁵³ *Le Courrier du Nord*, 29 août 1930, p. 6. Le journal rapporte que cette fête agricole aurait attiré 1 000 agriculteurs.

⁵⁴ Selon Alphonse-T. Charron, directeur du Laboratoire provincial du ministère de l'Agriculture, c'était habituel de choisir le meilleur endroit possible dans une paroisse pour établir une ferme de démonstration. Le propriétaire suivait les instructions de l'agronome et recevait de l'aide pour l'achat des graines de semence, des graines fourragères et des fertilisants minéraux. Voir A.C.J.C., *Le problème agricole au Canada français...*, p. 197.

reconnue ferme de démonstration. Les champs produisent, à titre d'exemple, environ six tonnes métriques de foin à l'hectare⁵⁵, soit plus du double de la moyenne régionale.

Ces rendements du cheptel laitier et des champs sont exceptionnels, comparativement aux moyennes de la région. Les avantages naturels et le soutien technique et surtout financier du ministère de l'Agriculture donnent à cette ferme un caractère exceptionnel : un rêve inaccessible pour la majorité des agriculteurs.

Sans jouir des conditions particulières qui avantageaient les fermes de démonstration comme celle de Baie-Saint-Paul, il était cependant possible d'accroître la production laitière des vaches en améliorant leur alimentation. Mais bien nourrir les vaches n'était pas une priorité pour tous. Comme le souligne le curé des Éboulements dans son prône dominical du 9 mars 1930, il serait nécessaire de bien soupeser certaines valeurs pour réussir en agriculture. Il rappelle à cette occasion que l'amour du cheval et le soin jaloux des renards leur méritent toutes les attentions pendant que les vaches se tirent d'affaire comme elles peuvent⁵⁶.

2.2. L'adoption de la fabrique

En ce qui concerne l'implantation des fabriques dans Charlevoix, une première fromagerie ouvre à Baie-Saint-Paul⁵⁷ en 1882, donc à l'époque où la fabrique commence à s'étendre partout au Québec. C'est 17 ans après l'ouverture de la première fromagerie (1865) et 13 ans après l'inauguration d'une première beurrerie (1869), l'honneur de ces deux premières

⁵⁵ *Documents de la Session du Québec*, vol. 63, n° 2, 1928-1929, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1928-29, Concours du Mérite agricole, 1929, p. 42. Sur cette ferme, voir aussi *Le Journal d'Agriculture*, janvier 1924, p. 95.

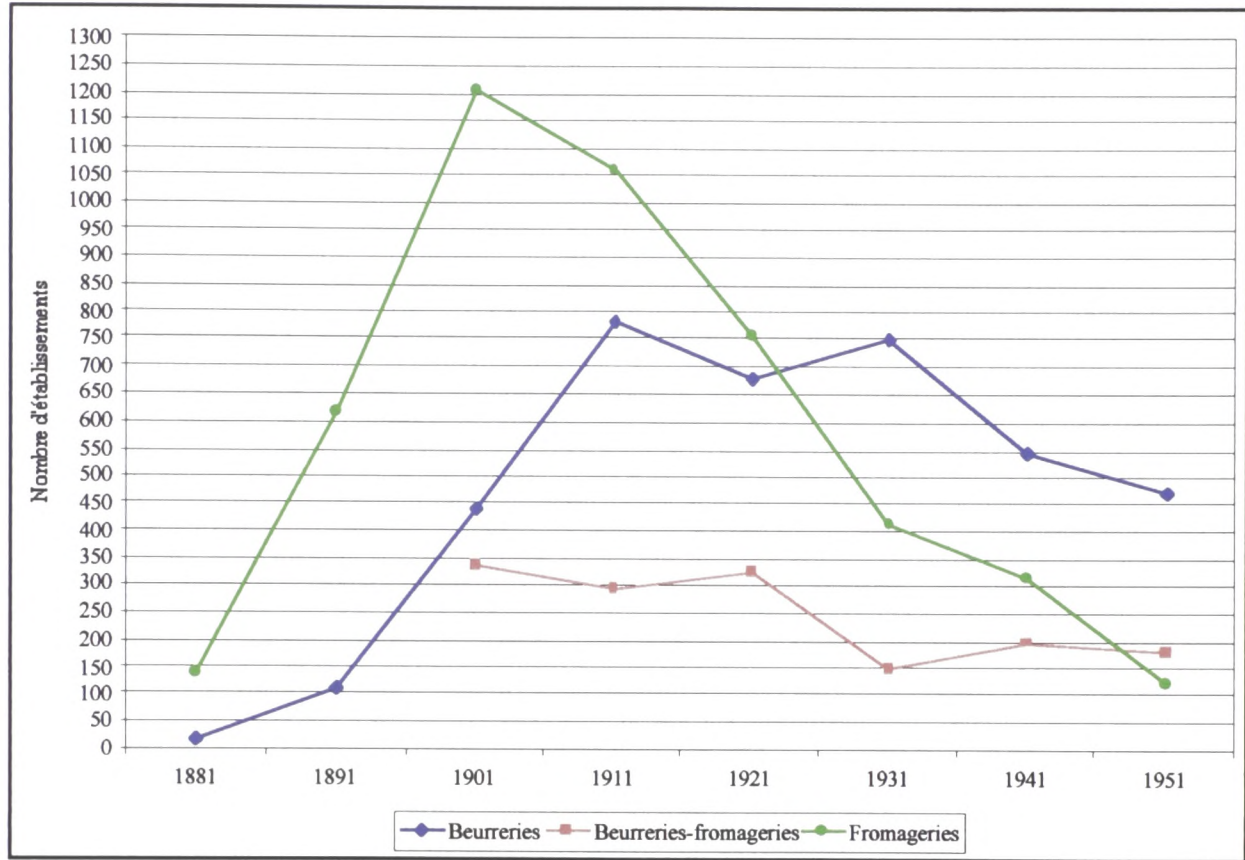
⁵⁶ Paroisse des Éboulements, Cahiers de prênes, 9 mars 1930.

⁵⁷ « Les premiers essais de fabrication de fromage dans Charlevoix furent tentés en 1882 ici, à la Baie St-Paul, par M. J. Côté et le fabricant fut un M. Paradis, natif de Kamouraska et résidant à Chicoutimi ; les résultats obtenus encouragèrent M.Côté à construire une fabrique de fromage dans le rang des Mares [la Mare] sur les bords de la rivière du même nom. » *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, Rapport de la Société d'industrie laitière en 1928, p. 114.

appartenant au comté de Missisquoi. La figure 6.9 révèle une croissance rapide dans les décennies 1880-1900. De 162 en 1881, le nombre de fabriques passent à 1 992 en 1901, puis se stabilise autour de 2 000 vers 1910, avant de commencer à décroître. La décroissance touche d'abord les fromageries en raison des difficultés de l'industrie fromagère, de la politique gouvernementale de favoriser la concentration des fabriques et aussi de la demande croissante de beurre. Seule la demande importante de fromage pendant la Première Guerre mondiale met temporairement un frein à cette tendance. À partir de 1910, le nombre de beurreries se stabilise. Il faudra attendre aux années 1930 avant que ne s'amorce une réelle concentration des fabriques de beurre.

Figure 6.9

Nombre de beurreries, de beurreries-fromageries et de fromageries au Québec, 1881-1951



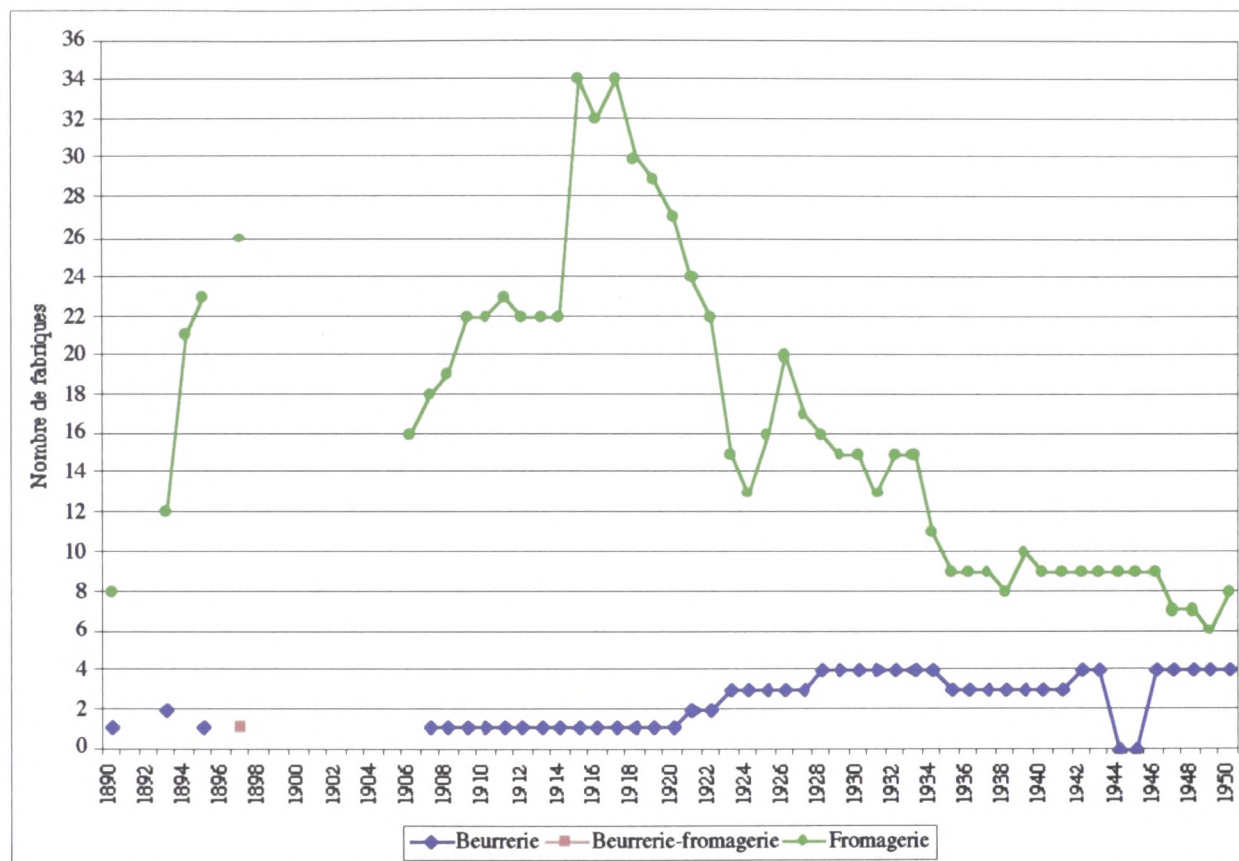
Sources : Annales statistiques du Québec, 1914-1944. Pour l'année 1951 : Archives nationales du Québec à Québec, Cote E9,S100,SS1,SSS1, Localisation 2C 008 03-02-003B-01(1982-10-004/377).

L'évolution du nombre de fabriques dans Charlevoix suivra la tendance québécoise⁵⁸. La figure 6.10 montre bien une croissance rapide dans les années 1890. Comme pour le Québec, la demande en fromage lors de la Première Guerre mondiale se fait sentir dans cette région, ce qui se traduit par une hausse importante du nombre de fromageries. Puis suit un long déclin.

⁵⁸ Perron, « Genèse des activités laitières... », dans Séguin, *Agriculture et colonisation...*, voir les pages 119-134.

Figure 6.10

Nombre de fabriques dans le comté de Charlevoix, 1890-1950



Les données sur le nombre de beurreries pour 1944 et 1945 sont incertaines.

Sources : Les données ayant servi à la constitution de cette figure proviennent de sources variées. Pour connaître l'ensemble des sources, voir l'annexe : Données des figures (Figure 6.10, p. 379-380).

La figure 6.10 révèle également une diminution significative du nombre de fromageries dans Charlevoix à compter de la fin des années 1910. Il y a alors une tendance à privilégier la production de beurre pour les besoins des marchés locaux et régionaux, sans toutefois que cela se traduise par une augmentation significative du nombre de beurreries. Rappelons que l'ouverture de plus grandes fabriques est encouragée à cette époque. Ainsi, en 1927, à Baie-Saint-Paul, quelques fromageries sont fermées au profit de l'ouverture d'une seule beurrerie moderne⁵⁹. Enfin, les beurreries-fromageries sont quasi absentes de Charlevoix, ce qui s'explique par la faible disponibilité en lait.

Le développement rapide des fabriques ne signifie pas que tous les agriculteurs ont adopté sans réticence le nouveau système. Il ne faut en effet pas mésestimer les exigences nouvelles de la fabrique sur les agriculteurs. L'opposition au syndicat de fabriques n° 2⁶⁰ qui surveille les activités des fromageries des environs de Baie-Saint-Paul vers 1895 témoigne d'un agacement d'une partie des agriculteurs à l'égard des contraintes qu'impose la fabrique⁶¹. L'objectif poursuivi par le syndicat est alors d'accroître la qualité des produits. Aussi les interventions de l'inspecteur du syndicat pouvaient être assez diverses : il doit surveiller le travail de transformation, veiller à la propreté des établissements,

⁵⁹ *Documents de la Session du Québec*, vol. 62, n° 2, 1927-1928, Rapport du ministre de l'Agriculture, 1927-1928, p. 136. Voir les photographies.

⁶⁰ «Un syndicat [de fabriques], c'est la réunion d'un nombre quelconque de fabriques qui souscrivent chacune un certain montant d'argent pour payer les frais d'un inspecteur chargé de visiter, pendant la saison, chacune des fabriques déjà syndiquées, un nombre de fois fixé d'avance, et d'y donner aux fabricants des conseils et des leçons de fabrication. Ces inspecteurs font des épreuves de lait des patrons, empêchent les fraudes et la livraison de mauvais lait qui est la cause fréquente de mauvais fromage. Ils reçoivent leur autorité de l'Association laitière provinciale qui leur accorde des diplômes, après qu'ils ont été acceptés par un bureau d'examineurs officiels. Un inspecteur général des syndicats leur communique leurs instructions, et donne à tous une direction uniforme. Nous sommes ainsi sûrs que le but est atteint. » (*Documents de la Session du Canada*, Annexe au Rapport du ministre de l'Agriculture, Second rapport annuel du Commissaire de l'industrie laitière pour la puissance du Canada, 1891-1892, p. 139.) Entre 1889 et 1891, les fabriques membres d'un syndicat paient l'inspecteur, ce qui n'est pas sans inconvénient. À partir de 1891, les salaires des inspecteurs sont assumés par l'État.

⁶¹ *Le Courrier de Charlevoix*, 25 novembre 1896, p. 1.

s'assurer de la qualité de la matière première, indispensable à la production d'un fromage de bonne qualité.

La production en fabrique a de multiples conséquences pour le producteur de lait. La transformation du lait hors de la ferme constitue en effet une rupture de taille avec le passé. La question la plus intéressante dans le cadre de cette étude est de savoir si l'introduction des fabriques a convaincu la majorité des agriculteurs à livrer leur lait, même les petits surplus ? À prime abord, il faut répondre oui devant la multiplication rapide du nombre de fabriques dans les dernières décennies du XIX^e siècle et devant le succès instantané de la production de fromage, en particulier. Malgré ce succès apparent, l'objectif de la fabrique d'attirer tous les agriculteurs à leur livrer le lait disponible, même les petites quantités, a-t-il été atteint ?

Considérons en premier lieu l'engouement pour la production de fromage dans le comté de Charlevoix vers 1890. Les habitants de Charlevoix fabriquent quelques dizaines de kilos de fromage en 1881. En 1891, ils déclarent une fabrication domestique de 19 942 kilos de fromage. De ces 19 942 kilos, 18 671 ont été fabriqués à Baie-Saint-Paul, là où s'implantent les premières fromageries de la région de Charlevoix. En 1893, les quatre fabriques de Baie-Saint-Paul ont produit 45 372 kilos⁶². Cela laisse croire qu'environ 30 % du fromage est fabriqué à la ferme, ce qui suggère que la production de fromage domestique dans les années 1880 a progressé parallèlement à la fabrication en fromagerie. La production domestique se résorbe toutefois assez vite dans les décennies suivantes ; elle n'est plus que de 5 851 kilos pour tout le comté en 1911.

En 1896, dans les municipalités de Baie-Saint-Paul, de l'île aux Coudres, des Éboulements, de Saint-Hilarion et de Saint-Urbain, l'inspecteur du syndicat de la division n° 2 rapporte que 465 patrons possédant 2 182 vaches ont fourni du lait aux 14 fromageries de ces municipalités⁶³, ce qui représente 48,9 % des agriculteurs propriétaires de ferme de plus de

⁶² *Le Progrès du Saguenay*, 11 janvier 1894, p. 2.

⁶³ *Le Courrier de Charlevoix*, 25 novembre 1896, p. 1.

4 hectares⁶⁴ en 1891. Ces fermes ont en moyenne 4,7 vaches laitières alors que l'ensemble des fermes de ces municipalités a en moyenne 3,4 vaches laitières en 1891. Ceux qui ont un plus grand nombre de vaches laitières montrent encore plus d'intérêt pour la fromagerie. Les plus petits agriculteurs n'ont probablement pas encore changé leurs habitudes.

Des données disponibles dans le recensement de 1891 auraient pu permettre d'en connaître davantage sur la fabrication du fromage à la ferme. Nous ne savons pas si cette pratique est celle des fermes qui possèdent davantage de vaches laitières, mais il est possible que ce soit le cas puisque les troupeaux les plus importants sont à Baie-Saint-Paul où est concentrée la quasi-totalité de la fabrication de fromage sur les fermes. Ce fromage de ferme a-t-il été fabriqué en dehors de la saison d'activités des fromageries qui s'étend de mai à novembre ? Cela paraît improbable vu l'importance de la fabrication et le cycle de production des vaches laitières qui s'étend d'avril-mai à novembre.

⁶⁴ Les municipalités de Baie-Saint-Paul, de Saint-Louis (île aux Coudres), des Éboulements, de Saint-Hilarion et de Saint-Urbain comptent 951 fermes de plus de 4 hectares, selon le recensement du Canada de 1891.

Tableau 6.2

L'approvisionnement en lait des fromageries dans le comté de Charlevoix en 1901

Nombre de fromageries	26
Litres de lait livrés aux fromageries	2 270 885
Nombre de vaches dans le comté de Charlevoix	7 398
Estimation du nombre de litres de lait dans Charlevoix*	11 000 826
% du lait livré aux fromageries**	20,6
Nombre de patrons	651
Nombre total d'occupants de fermes en 1901 (plus de 4 hectares)	1 746
% d'occupants de fermes qui livrent du lait à une fromagerie***	37,3
* En l'absence d'une donnée précise sur la production de lait, l'estimation a été faite à partir de la production totale de lait déclarée au recensement du Canada de 1911. Nombre de vaches en 1901 : 7 147 ; production totale de lait : 10 625 685 litres ; moyenne par vache : 1 487 litres. L'estimation a été obtenue en multipliant le nombre de vaches (7 398) par leur production moyenne (1 487)	
** C'est aussi le total livré aux fabriques, puisque le comté de Charlevoix n'a aucune beurrerie et beurrerie-fromagerie.	
*** Le % augmente si la production de lait moyenne des vaches est moins élevée que l'estimation.	

Source : Recensements du Canada, 1901 et 1911.

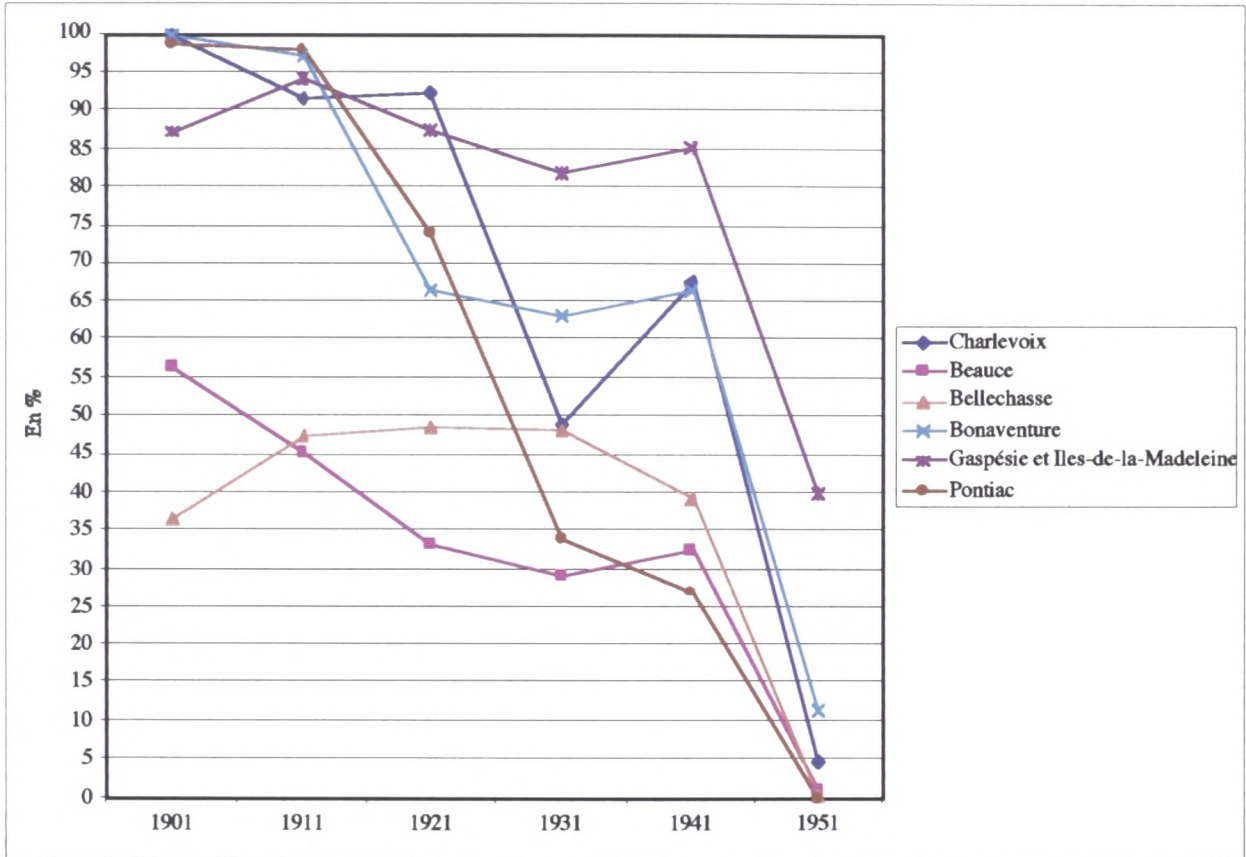
La moitié des propriétaires de fermes de plus de quatre hectares ne livrent donc pas de lait à la fromagerie, soit parce qu'ils n'y trouvent aucun intérêt, soit parce qu'ils n'ont pas de vaches laitières ou soit encore parce qu'ils ne disposent pas d'une quantité de lait suffisante. Dans une région où il n'existe pas de tradition de fabrication du fromage, si l'on en croit les données des recensements du Canada, force est de s'interroger sur l'acceptation empressée de la fabrique comme lieu de transformation du lait. Dans un contexte de production commerciale du lait, il se pourrait bien que l'agriculteur ait été confronté à une situation douloureuse, ayant à choisir entre la tradition de transformer le lait à la ferme et l'invitation d'en confier la transformation à des tiers, avec toutes les exigences reliées à la fabrique.

Chose certaine, la fabrique de fromage n'a pas attiré dans l'immédiat tous les agriculteurs, même si cela me paraît être l'un de ses objectifs. D'après les données du recensement de 1901, la performance de l'ensemble du comté est encore moins bonne que celle qui prévaut, dix ans plus tôt, dans les municipalités de Baie-Saint-Paul, de l'île aux Coudres, des Éboulements, de Saint-Hilarion et de Saint-Urbain. Les données du tableau 6.2 révèlent que seulement 20,6 % du lait est livré à une fromagerie et que 37,3 % des occupants de fermes y ont vendu du lait. Les agriculteurs, y compris ceux qui expédient du lait à la fromagerie, retiennent une partie du lait à la ferme pour le consommer en nature, pour fabriquer du beurre et pour nourrir des animaux avec le lait écrémé. La moins bonne performance à l'échelle du comté par rapport à 1891 s'explique probablement par la consommation de lait nature plus importante dans les environs de La Malbaie, où affluent les villégiateurs. D'ailleurs les fromageries se font moins nombreuses dans cette partie du comté. Pour certaines années, il est possible de connaître la distribution géographique des fromageries. En 1897, Saint-Irénée, Sainte-Agnès, La Malbaie, Saint-Fidèle et Saint-Siméon disposent de 11 des 26 fromageries et en 1906 de 4 des 16 fromageries. Enfin, Baie-Saint-Paul, qui compte 7 et 8 fromageries en 1897 et 1906, se distingue des autres municipalités. S'il existe une industrie fromagère dans Charlevoix, cela tient surtout à la performance de Baie-Saint-Paul.

Dans Charlevoix, la fabrication du beurre de ménage atteint 124 307 kilos en 1890. Comme dans d'autres comtés du Québec, la production de beurre domestique est encore importante. Certains comtés (Figure 6.11) se sont d'ailleurs distingués dans la production du beurre de ménage. Contrairement au fromage dont la production est vouée à la vente, l'essentiel de la production de beurre est destiné à la consommation domestique. Dans Charlevoix, la production de beurre de ferme chute d'environ 40 000 kilos dans les années 1920. Cette forte baisse peut être attribuable au fait que les agriculteurs délaissent alors la fromagerie pour la beurrerie, ce qui se traduit alors par un accroissement du beurre de fabrique. Par contre, dans les années 1930, la production totale de beurre est en baisse, mais pas celle du beurre domestique.

Figure 6.11

Pourcentage de beurre fabriqué à la ferme dans les comtés* de Charlevoix, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Gaspésie et Pontiac, 1901-1951



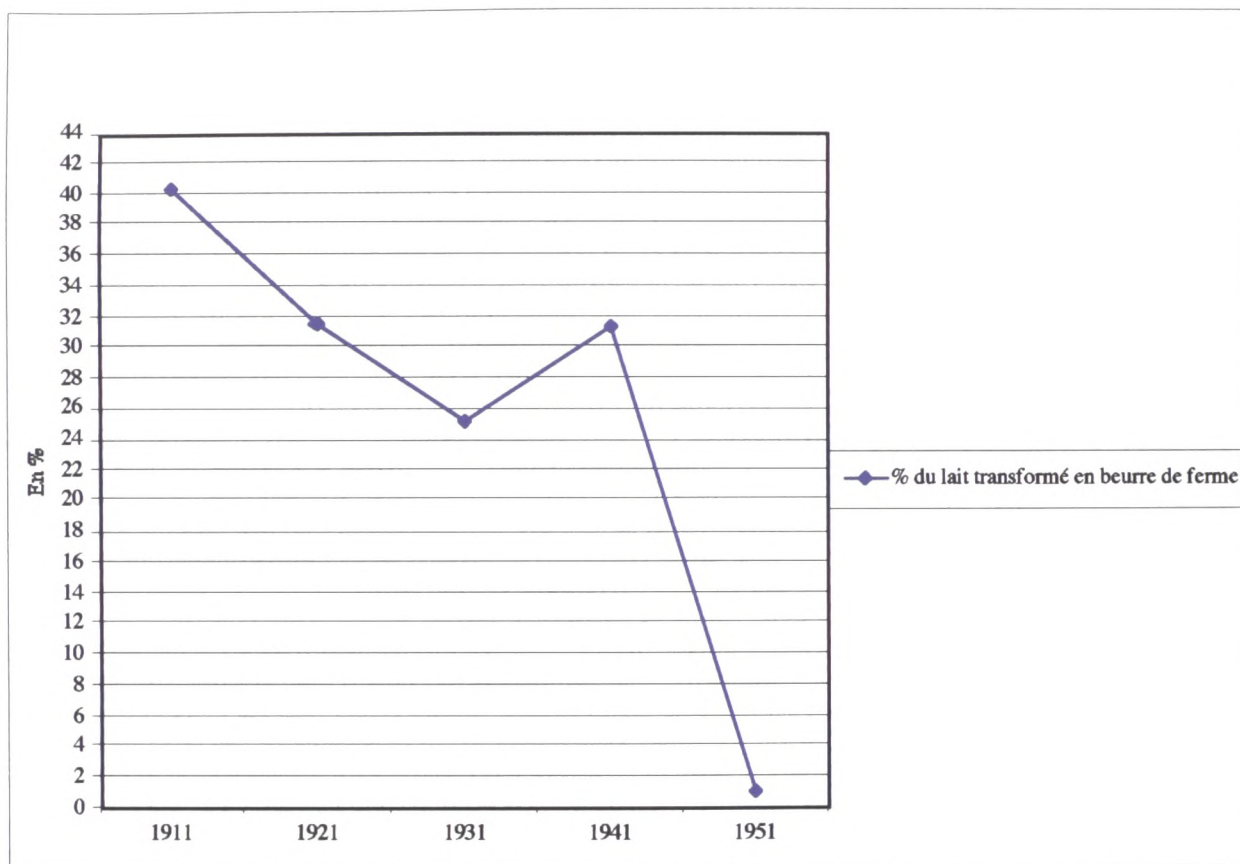
* Le critère de sélection est le suivant : Charlevoix et les comtés dont la fabrication de beurre domestique est supérieure à 200 000 kilos en 1941.

Source : Recensements du Canada, 1901-1951.

L'importance de la fabrication du beurre de ferme a aussi un impact sur les beurreries qui sont ainsi privées de lait. Une évaluation de la quantité de lait utilisé pour la fabrication de beurre de ferme (Figure 6.12) montre que la vieille habitude acquise avant l'ère des beurreries pèse assez lourd. En 1911, 43,3 % de la production de lait du comté de Charlevoix est utilisé pour la production de beurre sur les fermes. Vingt ans plus tard, c'est encore plus de 25 % du lait qui est ainsi transformé.

Figure 6.12

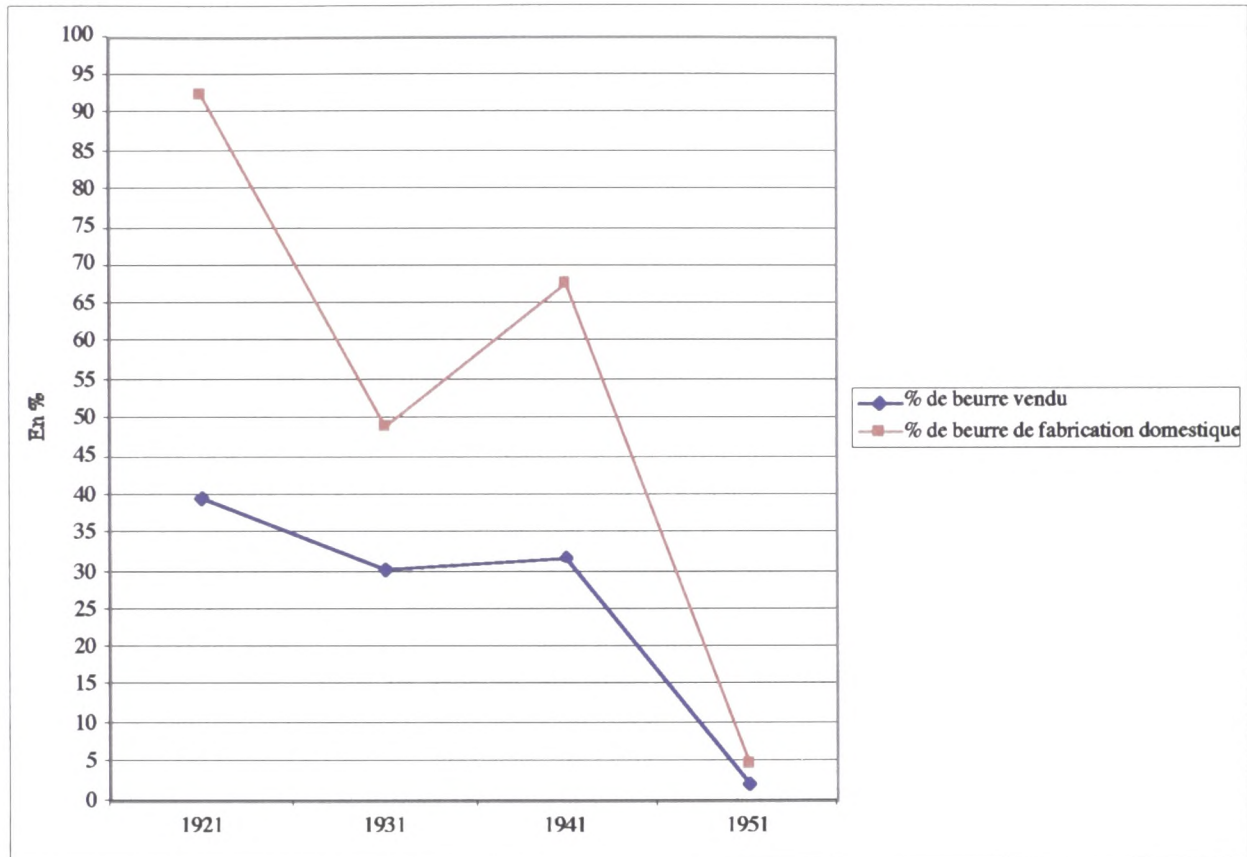
Pourcentage du lait transformé en beurre de ferme dans Charlevoix, 1911-1951



Source : Recensements du Canada, 1911-1951.

Figure 6.13

Pourcentage de beurre de fabrication domestique et pourcentage de beurre domestique vendu dans le comté de Charlevoix, 1921-1951



Source : Recensements du Canada, 1921-1951.

Dans Charlevoix, l'abandon de la production de beurre de ferme a été un long processus⁶⁵. Cette production s'est perpétuée grâce en partie à la consommation domestique et en partie aussi à un commerce du beurre de ferme (Figure 6.13). En l'absence de données, l'importance des ventes de beurre n'a pu être mesurée avant 1920. Mais ce commerce perd de la vigueur après 1920 et disparaît presque totalement au cours des années 1940⁶⁶. Quoiqu'il en soit, la persistance de la fabrication du beurre de ferme cadre assez mal avec la volonté de promouvoir la fabrication en beurrerie dans l'intention d'offrir un produit standardisé destiné à de grands marchés.

L'ensemble des agriculteurs ont certes pris connaissance des nouvelles méthodes culturales et d'élevage, mais la majorité s'est peu empressée de les mettre en pratique. Les agriculteurs ont adopté certaines propositions d'innovation, mais souvent sans l'intention de se soumettre aux diverses modalités qui garantissent la réussite du geste d'innover. Ainsi adoptent-ils la prairie artificielle et donnent-ils la priorité à l'avoine comme principale céréale, mais en même temps ils négligent les actions à prendre dans la préparation de la terre pour assurer la réussite de leurs semences. Ils sèment des graines sans donner à la terre tous les soins dont elle a besoin au chapitre des labours, du hersage, de l'égouttement, de l'élimination des mauvaises herbes, et parfois se soucient peu des animaux qui endommagent les récoltes attendues.

Les rendements ont peu progressé dans Charlevoix durant la période étudiée. Les cheptels ne s'accroissent guère ou, tout au moins, pas au rythme des superficies cultivées. Aussi ne dispose-t-on pas d'engrais d'origine animale plus abondants pour soutenir efficacement le

⁶⁵ Ce processus a été aussi lent dans l'ensemble du Québec. Selon le *Recensement du Canada*, en 1920, près de 19,5 % de la production beurrière du Québec relève de la production de beurre de ferme. C'est plus de 165 000 000 de litres de lait que les agriculteurs retiennent sur les fermes pour la seule fabrication du beurre.

⁶⁶ Au Québec, la production de beurre de ferme décline rapidement dans les années 1940. Elle passe de 5 461 213 kilos en 1941 à 175 543 kilos en 1951. (Recensements du Canada, 1941, 1951.)

système de polyculture-élevage. Le manque d'engrais pour les terres ne sera finalement résolu qu'avec l'emploi généralisé des fertilisants minéraux, lesquels sont encore peu utilisés avant les années 1950. Si nous ajoutons à cela le manque de chaux, nous comprenons que ces terres ne pouvaient guère produire davantage.

Au chapitre de l'élevage, le discours autour de l'amélioration du cheptel et les achats d'animaux de race par les associations agricoles n'ont guère eu d'influence au XIX^e siècle sur les agriculteurs de Charlevoix, au point que la race canadienne a peu souffert de la discrimination à son égard. Pour le XX^e siècle, les données statistiques sur les animaux de race pure révèlent le peu d'empressement à constituer un bon cheptel.

La constitution d'un bon cheptel n'est qu'un aspect du progrès en agriculture. Il faut aussi apprendre à bien nourrir les animaux et dans les premières décennies du XX^e siècle, les pratiques dans ce domaine laissent à désirer en dépit des succès enregistrés par les fermes de démonstration. La situation est assez paradoxale : alors qu'une majorité d'agriculteurs a opté pour l'élevage laitier, nombre d'entre eux négligent de bien nourrir leurs bêtes ou en sont incapables en raison de la production insuffisante de leurs champs ou de leurs mauvais choix de culture.

En ce qui concerne la transformation du lait en fabrique, tous les agriculteurs peuvent y trouver leur compte, mais leur engagement est très variable. Il a fallu des décennies avant que ne disparaissent la production et le commerce de beurre sur les fermes. Les familles ont délégué en partie ces responsabilités aux fabriques de beurre, mais elles n'ont pas complètement abandonné leur autonomie et leur capacité à intervenir en la matière. Par ailleurs, si les agriculteurs s'adonnent à la production de lait, ils se font réticents à changer toutes leurs habitudes. C'est ainsi qu'ils conservent celle de produire du lait pendant la belle saison longtemps après avoir adopté la fabrique qui pourtant modifiait considérablement les conditions de production et de transformation du lait. Par contre, ces considérations ne freinent pas l'adoption d'une innovation comme l'écrémeuse que les agriculteurs jugent utile, qu'ils transforment la crème à la ferme ou qu'ils l'expédient à la beurrerie.

Dans le comté de Charlevoix, les agriculteurs ont montré une ouverture aux innovations, mais d'une manière sélective. Milieu agricole aux conditions difficiles, incapacité financière d'investir, éloignement des marchés, autant de raisons qui freinent peut-être l'élan des agriculteurs, mais cela n'explique pas la persistance de certains problèmes ou de pratiques peu compatibles avec une agriculture moderne.

Enfin, les réussites individuelles des agriculteurs les plus innovateurs, cette élite que l'on croit capable d'entraîner toute la classe agricole par son exemple, ont eu en toute vraisemblance des retombées restreintes. Les problèmes relatifs à la qualité des semences, à l'alimentation des vaches laitières ou encore plus simplement des animaux en liberté, sont révélateurs d'un faible engagement en faveur de l'agriculture raisonnée. Il n'est alors guère étonnant que dans les années 1920 les agriculteurs de Charlevoix, comme d'autres du Québec, remettent en cause l'orientation laitière de leur ferme. Mais c'était en même temps un aveu d'échec.

CONCLUSION

Nul doute que l'agriculture de Charlevoix subit des transformations profondes au fil des décennies. La réorientation des cultures, la production laitière, l'apparition de certains élevages spécialisés, entre autres, confirment l'existence de changements. Par contre, les méthodes culturales et les progrès de l'élevage manquent au rendez-vous, ce qui met en doute la qualité des changements. Ce regard porté sur l'ensemble de l'agriculture charlevoisienne nécessite toutefois des nuances. Individuellement, nombre d'agriculteurs ont su se démarquer de la masse.

Faut-il attribuer les transformations de l'agriculture à l'action de l'État en faveur du développement agricole ? La lente évolution de l'agriculture et les résistances à l'adoption de certaines techniques nouvelles relèvent-elles d'une intervention inefficace de l'État ou sont-elles le fait d'agriculteurs peu réceptifs à l'innovation ou encore quelque peu réticents à transformer leurs méthodes de culture en raison d'un patrimoine agricole plutôt pauvre ?

1. La société charlevoisienne

Notre approche méthodologique suppose que les individus, en fonction de leur environnement, réagissent différemment aux innovations qui leur sont proposées. La longue période sur laquelle est effectuée cette recherche oblige à considérer que l'environnement de l'agriculteur charlevoisien a évolué au fil des décennies. Villages et petites villes sont nés ou se sont développés au rythme de l'activité économique et de la croissance de la population. Les progrès en éducation sont significatifs, un progrès que les propagandistes agricoles du XIX^e siècle jugent indispensable à la transformation de l'agriculture. Il faut toutefois reconnaître que l'éducation n'est toujours pas encore en très haute estime dans les premières décennies du XX^e siècle. Enfin, pendant toutes ces décennies, les contacts des gens de la région avec l'extérieur se sont multipliés, ce qui en principe favorise l'introduction de changements dans le milieu et la propagation des innovations.

À l'intérieur du corps des agriculteurs, les motivations des propriétaires des fermes les plus prospères de Baie-Saint-Paul, de La Malbaie et de l'île aux Coudres sont assez lointaines

de celles des fermiers qui peinent sur les terres ingrates de l'arrière-pays. Les premiers sont davantage incités à tirer profit de leur exploitation agricole en raison de conditions d'ordre environnemental et de marchés plus accessibles ; les seconds peuvent bien se contenter d'une agriculture peu progressive au plan des méthodes culturales et des innovations technologiques.

Une autre condition du développement agricole relève de l'accessibilité à des marchés de consommateurs. Charlevoix offre des possibilités restreintes. À l'extérieur de la région, la ville de Québec forme le bassin immédiat de consommateurs le plus important. Un ensemble de producteurs agricoles, dont ceux des comtés de Portneuf et de Lotbinière, y trouvent un débouché pour leurs produits. Jusqu'à l'arrivée du chemin de fer au début du XX^e siècle, l'accès à Québec a peut-être été peu plus difficile pour les agriculteurs de Charlevoix. Il en va de même pour les marchés encore plus éloignés. Mais ce handicap ne décourage pas les agriculteurs entreprenants lorsque des marchés existent. Aussi certains s'adonnent-ils à la production de fromage, à celle des dindons, des produits destinés à des marchés extra-régionaux. La difficulté d'accéder à des marchés extérieurs n'explique pas à elle seule le succès ou le retard du développement agricole.

Enfin, les conditions plutôt difficiles du milieu charlevoisien semblent peser peu sur les décisions d'implanter des associations agricoles, de mettre en place des fermes et des champs de démonstration et d'offrir des services assumés par des experts en agronomie. Cela signifie, du moins au XIX^e siècle, que le projet de modernisation de l'agriculture vaut pour tous et que les engrais et les bonnes méthodes de culture rendront fertiles les sols les plus pauvres.

2. L'action de l'État dans la diffusion des connaissances

Sociétés d'agriculture, cercles agricoles, journaux, éducation, conférenciers, missionnaires agricoles et agronomes, concours, champs et fermes de démonstration poursuivent le même objectif : celui d'obtenir la participation de tous les agriculteurs et futurs agriculteurs au projet de rénover les pratiques agricoles dans le cadre du développement du système de

polyculture-élevage. Les propagandistes agricoles du milieu du XIX^e siècle ont cru d'emblée à un changement rapide qui ferait suite à une prise de conscience des problèmes, mais ils ont mésestimé les résistances au changement reliées à l'environnement économique, social et culturel. Le ministère de l'Agriculture et son Conseil d'agriculture ont dû admettre diverses maladroites et reconnaître la pertinence de certaines doléances provenant des milieux locaux.

Entre 1850 et 1890, l'État véhicule une approche de la diffusion des connaissances qui fait plutôt abstraction des valeurs des collectivités locales. Il privilégie la diffusion de techniques sans trop se soucier des conditions culturelles qui entourent l'adoption d'une innovation, mais il finit par reconnaître que l'adoption de techniques nouvelles dépasse le seul transfert des connaissances vers les agriculteurs. La dimension sociale et culturelle du problème de la communication est peu à peu reconnue, ne serait-ce que par la reconnaissance des cercles agricoles en 1893 et leur maintien lors du processus de réorganisation des sociétés d'agriculture à compter des années 1920 ou par les recommandations faites aux agronomes qui travaillent dans le milieu local. Mais l'importance de la dimension sociale et culturelle est aussi reconnue à travers l'intention de voir l'ensemble des agriculteurs imiter les plus progressifs d'entre eux. Elle est également présente dans les plans d'intervention qui ciblent les jeunes, ceux-ci étant en principe plus perméables aux idées nouvelles que ne le sont leurs aînés.

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, les nouveaux moyens de sensibilisation des agriculteurs correspondent à une évolution de la stratégie de diffusion des connaissances. Les outils de communication ont évolué entre autres en raison des piètres progrès enregistrés au cours des années 1850-1880. Les cercles agricoles, la formation des jeunes, la présence croissante dans les communautés locales d'experts en agriculture, la valorisation de la réussite personnelle à travers les concours dans les paroisses et dans les comtés et l'instauration d'un concours prestigieux comme le Mérite agricole sont autant d'indicateurs d'un changement de cap. La décision du ministère de l'Agriculture de soutenir les cercles agricoles apparaît une reconnaissance du rôle d'intermédiaire culturel privilégié qu'est celui de cette association agricole. Les exigences faites aux cercles

agricoles relativement aux règles auxquelles ils doivent s'astreindre les transforment toutefois en un canal de diffusion sous la gouverne du ministère de l'Agriculture. Les cercles agricoles comme lieux qui respectent les identités et les valeurs culturelles locales ont peut-être alors perdu un certain lustre. Mais pour les agriculteurs, le cercle paroissial est plus accessible que la société d'agriculture de comté.

Les fermes et les champs de démonstration dans les régions, les concours organisés pour répondre à des spécialités locales, comme les concours d'élevage des dindons, la venue d'agronomes résidants en région, le déplacement de spécialistes pour rencontrer les agriculteurs, autant de décisions et de gestes qui indiquent une volonté de rejoindre les agriculteurs dans leur milieu.

Une autre facette de la stratégie de l'État réside dans l'intérêt pour la sensibilisation des jeunes aux nouvelles techniques agricoles. C'est le cas des jeunes qui sont formés dans des écoles spécialisées et qui retournent dans leurs milieux d'origine. Il est difficile d'évaluer leur influence. Mais l'État persiste et pendant toute la première partie du XX^e siècle, il élargit son intervention auprès des jeunes, entre autres par son encouragement à la formation de cercles de jeunes éleveurs ou à l'organisation de concours à leur intention.

La manière de convaincre les jeunes et les plus âgés d'adopter de nouvelles pratiques agricoles révèle donc une meilleure connaissance des aptitudes chez les clientèles visées. La formation théorique est envisagée surtout pour les plus jeunes alors que la formation pratique s'adresse aux plus âgés. Beaucoup de concours ont ici leur raison d'être. À défaut de bien comprendre les principes théoriques de l'agriculture, les concours des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture ont valorisé les résultats concrets et l'expérimentation chez les agriculteurs établis. Les concours du Mérite agricole ont par contre mis l'accent sur le travail de longue haleine et bien planifié.

Le développement agricole passe aussi par l'introduction de la fabrique et la participation au marché du fromage. La fabrique a peut-être eu un impact plus décisif que tous les discours et toutes les autres formes d'intervention. Les agriculteurs ont-ils su bien mesurer

les principales conséquences de cette innovation ? Rien n'en donne la certitude. Ceux de Charlevoix comme ceux du Québec ont accepté le principe de la fabrique, mais une fabrique qui correspondait à leur environnement, qui pouvait leur appartenir, qui se situait dans le rang, qui les laissait libre de disposer de leur production de lait et qui a peu changé les habitudes de leur calendrier de production.

Le virage entrepris après 1890 avec la reconnaissance des cercles agricoles et avec le recours aux missionnaires agricoles, puis aux agronomes, montre une adaptation aux réalités du milieu social et culturel des agriculteurs. L'État parfait son approche de la diffusion des connaissances tout en conservant sa vision du développement agricole et sa stratégie de communication. Mais il reconnaît à cette époque l'importance de composer avec les valeurs de la collectivité locale. Cette évolution de l'encadrement rappelle la complexité d'un processus marqué de confrontations et d'échanges fortement teintés par les valeurs des acteurs.

La reconnaissance officielle des cercles agricoles révèle certes un cheminement. Ils sont apparus au ministère de l'Agriculture un complément aux sociétés d'agriculture dans la recherche d'établissement de liens avec les agriculteurs. Ils permettent aux agents du développement agricole de rejoindre plus facilement les agriculteurs. Dans cette perspective, il faut alors considérer le geste de l'État de reconnaître officiellement les cercles agricoles en 1893 comme une évolution de la formule de la société d'agriculture. C'est une évolution du modèle qui étend, malgré les différences, la formule de la société d'agriculture à la paroisse. Cette dernière correspond à une structure institutionnelle et spatiale plus conforme aux attentes de la collectivité locale. Le cercle agricole élargit du même coup la base des receveurs à qui les connaissances agricoles sont diffusées.

La croissance rapide des cercles agricoles qui fait suite à leur reconnaissance officielle confirme l'apparente réussite de l'opération. Par contre, leur fonctionnement calque en bonne partie celui des sociétés d'agriculture. Il y a peut-être donc révolution sur la forme, mais non sur le fond. En fait, le cercle agricole correspond à la réalité sociale du milieu de vie que constitue la paroisse, mais il est confronté aux mêmes problèmes que les sociétés

d'agriculture face aux aspects sociaux et culturels des changements proposés dans les pratiques agricoles.

La même philosophie prévaut pour ces deux associations agricoles : les élites locales les plus dynamiques innovent, deviennent des modèles par leur réussite et transmettent leur savoir. Les dirigeants locaux qui dominent ces associations agricoles doivent en principe faciliter le travail des conférenciers, des agronomes et autres intervenants puisqu'ils leur fournissent une tribune privilégiée. La formule de répandre les idées nouvelles dans le meilleur environnement possible trouve d'ailleurs des échos entre autres avec les fermes et les champs de démonstration, une formule qui doit répondre à la préoccupation d'adapter les nouvelles pratiques à la réalité agricole locale.

L'encadrement serré des associations agricoles par l'État trahit sa vision de la communication avec les agriculteurs, mais en même temps il aura permis une meilleure coordination de ses interventions. Il est particulièrement significatif que les sociétés d'agriculture et les cercles locaux ont servi par leurs activités à préparer des candidats à participer au concours du Mérite agricole. C'est un exemple où existe un lien manifeste entre un concours dont le ministère de l'Agriculture assume la direction et les activités locales qu'il soutient à travers les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. D'autres manifestations à l'échelle provinciale, comme les expositions, les concours de labour, les concours d'éleveurs, révèlent aussi ce lien entre les activités agricoles locales et les grands événements agricoles que patronne de près ou de loin le ministère de l'Agriculture.

3. La réceptivité des agriculteurs

La panoplie des activités d'animation de la vie agricole locale repose en bonne partie sur les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. L'une et l'autre de ces associations ont eu comme objectif de diffuser des connaissances et ont servi de relais auprès des agriculteurs. Mais qu'en est-il de la réception des agriculteurs ? Nous avons ici considéré, d'une part, le niveau de participation des agriculteurs à la vie de leurs associations agricoles, et, d'autre

part, leur réception ou leur ouverture à l'égard des moyens de diffusion utilisés pour les convaincre d'adopter de nouvelles techniques.

La participation à la vie des associations agricoles est particulièrement importante dans le plan d'intervention de l'État. C'est en effet par les associations agricoles que transitent les idées sur l'élevage, sur la culture, sur les engrais d'origine animale et les fertilisants minéraux. C'est aussi par ces associations que pénètrent les journaux agricoles chez les agriculteurs. Elles sont encore le véhicule de tous les concours que patronne le ministère de l'Agriculture. C'est encore par le biais des associations que sont préparés les futurs participants au concours du Mérite agricole.

Toutes ces activités de diffusion des connaissances visent à atteindre la majorité des agriculteurs, indépendamment de la valeur de leur ferme. Mais ceux-ci n'ont pas toujours participé avec empressement à la vie des associations agricoles. Dans le comté de Charlevoix, jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle, les sociétés d'agriculture ont vu leur recrutement surtout limité aux municipalités où sont établies leurs places d'affaires. Elles n'attirent qu'un faible pourcentage des agriculteurs. Le cercle agricole, l'association la plus proche des agriculteurs, obtient plus de succès que les sociétés d'agriculture au chapitre du recrutement, mais leur attrait apparaît inégal selon les paroisses et selon les années.

L'intérêt des membres aux activités des associations agricoles est difficile à évaluer. Si l'achat de semences suffit pendant longtemps comme motif de payer sa cotisation annuelle, rien n'indique une grande assiduité aux activités des associations. Jusqu'aux années 1870, les rapports annuels des sociétés d'agriculture du comté de Charlevoix laissent plutôt croire à des activités restreintes et que les dirigeants relancent l'association au cours de l'hiver avec l'intention avouée de profiter de la subvention gouvernementale et de bénéficier des autres avantages. Ce sont également ces avantages et en particulier l'achat de semences que les premiers promoteurs des cercles agricoles feront miroiter aux agriculteurs pour les inciter à devenir membres après 1893.

L'intérêt des agriculteurs pour leurs associations agricoles est aussi mesurable à travers leur participation aux concours. Les inscriptions aux concours de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix sont assez instructives en ce qui concerne la participation à l'une des activités importantes de la programmation annuelle des sociétés d'agriculture. Seule une modeste proportion des membres s'inscrit à ces activités qui mettent les agriculteurs en compétition entre eux. Dans Charlevoix et dans différents comtés, il faudra toutefois attendre jusqu'au cours des années 1880 avant que ne cessent les remises en question de ces concours qui doivent faire partie des programmes, selon une directive du ministère de l'Agriculture. Une fois l'idée des concours acceptée, ceux-ci acquièrent une telle popularité que le ministère de l'Agriculture en régleme le nombre. Mais en même temps, le nombre d'agriculteurs séduits par ces concours est peu élevé.

Au-delà de la participation effective à la vie des associations agricoles et aux activités qu'elles tiennent, divers constats mettent aussi en cause l'efficacité des moyens d'intervention auprès des agriculteurs. Ainsi, l'influence réelle des élites et des agents de développement et d'encadrement auprès des agriculteurs est incertaine. De même, les retombées des fermes et des champs de démonstration laissent planer des doutes sur l'efficacité des interventions auprès de l'ensemble des agriculteurs.

Une composante de la stratégie de l'État consiste en effet à recourir aux élites pour sensibiliser la masse des agriculteurs aux idées nouvelles. Avec satisfaction, le Conseil d'agriculture observe dans les postes de direction la présence de représentants des élites politiques et religieuses, puis d'agriculteurs progressifs et bien engagés dans leur communauté. Une partie des agriculteurs a pu prendre comme modèles ces élites locales, du moins lorsqu'elles sont constituées de véritables agriculteurs et non de professionnels. Par contre, il est probable que la majorité des agriculteurs ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour imiter les chefs de file.

Il faut s'interroger également sur l'accueil réservé aux agents de développement comme les conférenciers, les missionnaires agricoles et les curés de paroisse ainsi que les agronomes.

Le conférencier a pu être reçu avec politesse, courtoisie, et avec l'aide des curés de paroisse, attirer un bon auditoire. La formule du conférencier, surtout populaire au XIX^e siècle, laisse par contre perplexe sur son efficacité. Nul doute que le conférencier réussisse à bien informer son auditoire sur beaucoup de sujets, mais il est douteux qu'un conférencier de passage puisse convaincre et entretenir la flamme pour le progrès.

Le cas du missionnaire agricole, comme intervenant qui vit dans le même milieu des agriculteurs, est assez différent. Comme membre du clergé, il a un ascendant sur la communauté locale, mais son influence s'exerce néanmoins à l'intérieur de certaines limites. La présomption que les curés de paroisse jouissent d'une influence bénéfique et considérable sur les agriculteurs de leurs paroisses respectives est aussi discutable. C'est d'ailleurs une constatation qui s'étend à d'autres domaines chez les habitants de Charlevoix. L'influence relative du clergé sur la vie sociale et économique des communautés rurales de Charlevoix a été aussi remarquée sur d'autres questions¹. Les recommandations répétées des curés à propos de la tempérance, de la fête de la mi-carême, de la danse, des absences à la messe dominicale, des écarts de conduite lors des élections nous rappellent les résistances de leurs fidèles. Cela n'a rien d'exceptionnel à Charlevoix. Selon des études sur les prênes des curés de quelques paroisses de la Mauricie², les fidèles y présentent un comportement assez semblable à ceux de Charlevoix.

Qu'en est-il maintenant des agronomes ? Lors des premières nominations faites en 1913, le ministère de l'Agriculture est convaincu qu'il détient la meilleure solution pour résoudre le problème du peu de participation aux expositions, aux démonstrations et aux conférences agricoles. L'État lui délègue une responsabilité d'animation du milieu local. Il s'attend à ce que les agronomes conseillent les agriculteurs, leur donnent des conférences, guident et surveillent les associations agricoles comme les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles. Ces détenteurs du savoir sont par contre longtemps perçus comme des étrangers

¹ Voir Perron et Gauthier, *Histoire de Charlevoix...*

² Hardy et Gagnon, *L'Église et le village...*

à la communauté. Les agriculteurs les plus dynamiques les ont peut-être reçus avec enthousiasme, mais il faudra du temps à la majorité avant de reconnaître leur travail.

Les agents du développement agricole qui sont appelés à agir directement auprès des agriculteurs ont appris à leurs dépens le prix à payer pour des interventions malhabiles. Les missionnaires agricoles et des agronomes ont dû faire étalage non seulement de leurs connaissances en agronomie, mais aussi en psychologie. Ils ont vite compris qu'un échec les attend s'ils remettent en cause des usages traditionnels sans toute la diplomatie requise.

L'approche élitiste domine la stratégie de diffusion des connaissances, l'État étant convaincu que les élites nationales et surtout les élites locales jouissent de tout le prestige nécessaire qui leur permettrait d'entraîner avec eux la masse des agriculteurs. Certains représentants de ces élites administratives, professionnelles, religieuses ont parfois eu des doutes dès le XIX^e siècle.

Qu'importe, l'État conserve son approche élitiste et c'est souvent à l'élite agricole qu'il confie le développement des fermes et des champs de démonstration dans les collectivités locales. Il faut par contre s'interroger sur la portée du modèle du bon agriculteur. Peut-on s'attendre à ce que le petit agriculteur peu fortuné prenne comme modèle une ferme de démonstration que subventionne le ministère de l'Agriculture, comme ce fut le cas dans les années 1920 pour la ferme de démonstration établie sur une bonne terre de Baie-Saint-Paul et qui avait jadis appartenu au député et homme d'affaires Rodolphe Forget ? Pour la majorité des agriculteurs, un tel exemple constitue une réussite hors de portée. Cet exemple, même exceptionnel, illustre une facette du problème de l'imitation d'un modèle. Ce n'est pas non plus la ferme moyenne qui est considérée quand le ministère de l'Agriculture incite les grandes fermes institutionnelles à participer au Mérite agricole dans les années 1930.

Les modèles proposés dans le cadre des concours des associations agricoles sont-ils plus accessibles ? À prime abord, il semble que oui. Mais que 13 % des concurrents participent à près de la moitié des concours de la Société d'agriculture n° 2 dans les premières

décennies du XX^e siècle laisse croire que l'agriculteur modèle a suscité peu d'émules. Si les concours devaient développer le sens critique des agriculteurs sur leurs pratiques agricoles, ce le fut pour une minorité, du moins en termes de participation aux concours. Mais il demeure que cette minorité a pu influencer la majorité. Une meilleure connaissance de la participation aux concours locaux organisés par les cercles agricoles de Charlevoix aurait peut-être apporté des nuances aux précédentes conclusions sur les effets bénéfiques des concours.

4. La diffusion des connaissances et les transformations de l'agriculture

L'efficacité des moyens choisis pour communiquer aux agriculteurs les techniques nouvelles en matière d'agriculture laisse souvent perplexe. Malgré des doutes sur l'efficacité de ces moyens, force est de reconnaître que l'agriculture a bien changé au cours des années 1850-1950. Nous l'avons constaté avec la réorientation des cultures après 1850, avec l'attitude favorable à la fabrique après 1880, avec le développement de spécialités agricoles en fonction des marchés, comme l'élevage des dindons dans les premières décennies du XX^e siècle, ou même avec l'intérêt croissant pour les fertilisants minéraux à partir des années 1930. Doit-on cette transformation à l'offensive menée auprès des agriculteurs pour les inciter à moderniser leurs pratiques culturelles ?

La reconversion faite dans l'utilisation des surfaces cultivées traduit des tendances nouvelles. La préférence accordée au foin et à l'avoine et le délaissement du blé le rappellent. La production de foin, en particulier, exige de l'agriculteur qu'il adopte une nouvelle rotation des cultures, ce qui signifie une ouverture à des méthodes culturales jusque-là peu connues. Rien ne permet toutefois d'établir un lien certain entre cette évolution des cultures et l'action des journaux agricoles et surtout des sociétés d'agriculture dans les années 1850 et 1860, l'époque où le changement commence à s'effectuer. Pour convaincre les agriculteurs de modifier leurs choix de culture et leur choix d'élevage, la mise en place de fromageries et de beurreries fut probablement davantage efficace que les discours et les actions des associations agricoles.

Sous d'autres aspects, les résultats observés sont plus mitigés. Les rendements de certaines cultures déçoivent, bien qu'il faille toujours retenir la difficulté à bien apprécier la signification de ces rendements en raison de sols et de conditions climatiques fort variables. Par contre, les négligences dans l'alimentation du cheptel laitier, dans l'amélioration des races, dans le criblage des grains, dans la préparation de la terre pour les semences montrent que certaines pratiques se généralisent lentement, même si des agriculteurs font certes mieux que d'autres. Il semble que les agriculteurs ont adopté des orientations nouvelles sans trop se préoccuper du renouvellement des méthodes culturales.

L'adoption du système de polyculture-élevage doit en principe mener à un accroissement du cheptel. Dans le cas de Charlevoix, le changement est assez peu perceptible, si ce n'est l'intérêt pour les volatiles. La croissance du cheptel laitier, en particulier, n'a rien de convaincant. Pourtant, les changements sont notables dans le développement des activités laitières avec l'implantation des fabriques. Les agriculteurs se laissent peu à peu séduire par la transformation du lait en fabrique, mais il faudra des décennies avant qu'ils n'abandonnent leur habitude de produire du lait pendant l'été seulement et avant qu'ils ne cessent la fabrication de beurre pour la consommation domestique et pour la vente locale.

S'agissant des fertilisants, leur importance apparaît connue de l'agriculteur, mais l'accroissement des fumiers que promet l'adoption du système de polyculture-élevage tarde à se matérialiser. La disponibilité des engrais d'origine animale à l'hectare en 1950 est inférieure à ce qu'elle était 100 ans plus tôt, ce qui constitue un échec de taille. Les fertilisants minéraux qui auraient pu compenser le manque de fumier commencent à être utilisés surtout après 1930, soit à l'époque où le ministère de l'Agriculture en fait la promotion active et en facilite l'achat par des subventions au transport. Jusque-là, les quantités de fertilisants minéraux épandues dans les champs sont minimes.

Enfin, les associations agricoles se sont préoccupées de la diffusion de certains instruments aratoires. La charrue, le crible et le silo, en particulier, ont été l'objet de campagnes de diffusion par le Conseil d'agriculture. Ces campagnes ont été couronnées de plus ou moins de succès puisqu'il lui faut toujours promouvoir le crible dans les premières décennies du

XX^e siècle et que dans le cas du silo, aucun progrès notable n'aura été enregistré avant les années 1950.

La question du renouvellement des méthodes culturales est assez complexe au plan technique. Le succès d'un changement dépend de la réussite de toutes les étapes d'un processus. L'agriculteur qui laboure bien la terre, la herse convenablement pour détruire les mauvaises herbes, la fertilise, utilise de bonnes semences, ne pourra obtenir des améliorations significatives pour certaines cultures à moins d'avoir chaulé les terres acides qu'il cultive. Un seul point négligé peut donc ruiner les efforts faits ailleurs. Dans Charlevoix, à la fin des années 1940, le manque de chaux des terres est encore important. Depuis longtemps, les propriétés de la chaux sont connues, mais les coûts reliés à son achat et à son transport en ont restreint l'utilisation. Aussi les agriculteurs ont-ils pu adopter de nouvelles cultures sans pour autant obtenir les résultats escomptés. Dans ce cas, l'implantation d'une innovation a partiellement réussi. Ainsi le foin et l'avoine ont pris beaucoup d'importance dans les superficies, mais les rendements ont peu progressé.

Dans d'autres cas, les succès et les ratés du développement agricole dépassent, semble-t-il, le problème de la seule diffusion des connaissances agricoles. Le soutien aux fabriques est significatif. Ces établissements, souvent établis dans des rangs et contrôlés par les agriculteurs, offrent la possibilité de retirer un revenu monétaire des surplus de lait. Si certaines résistances se font sentir, l'utilité de la fabrique est vite reconnue et elle fait bientôt partie des milieux agricoles les plus divers. Rapidement, elle devient pour l'État un outil utile pour l'introduction de nouvelles pratiques. Elle engendre un environnement économique favorable à une production agricole. La fabrique est pourtant une innovation aux nombreuses conséquences sur le milieu agricole et rural. Elle se révèle fort instructive des impacts économiques, sociaux et culturels d'une innovation. Son introduction crée dans un premier temps un nouveau rapport entre les agriculteurs, la fabrique et le marché national et international. La fabrique modifie aussi les relations que les agriculteurs entretiennent entre eux, ne serait-ce que la quasi-obligation de solidarité entre patrons. Elle redéfinit également le partage du travail féminin et masculin dans le secteur de la fabrication du beurre et du fromage. À long terme, la fabrique va se révéler une innovation

aux effets insidieux en multipliant des exigences qui lui sont propres, mais des exigences qui heurtent les traditions existantes. Elle finit même par diviser les agriculteurs face au devoir de soutenir l'établissement du rang ou de la paroisse.

L'importance de la fabrique est telle que nombre de chercheurs associent les débuts des activités laitières au Québec à l'introduction de cette innovation. En fait, la fabrique a plutôt transformé profondément la production et surtout la transformation du lait, ce qui en fait une innovation de taille par ses effets économiques et sociaux. L'adoption de la fabrique révèle une ouverture à l'innovation, mais la survivance de certaines pratiques comme la saison de production des vaches et la faveur accordée aux fabriques de rang rappelle que les agriculteurs adaptent cette innovation à leurs exigences.

Les avantages et les exigences reliés à une innovation peuvent déterminer la rapidité avec laquelle les agriculteurs l'adoptent, mais aussi comment ils en intègrent les différents aspects. Ainsi les agriculteurs ont tôt compris les avantages de la fabrique, tout en montrant parfois peu d'empressement à se conformer à certaines obligations relatives à la qualité du lait. Pendant des décennies, ils ont même continué de rythmer la vie de la fabrique à leur habitude de produire du lait pendant la saison estivale. Ils ont mis bien du temps à croire aux avantages d'augmenter la production des vaches laitières en les nourrissant mieux. Ils ont même adopté de nouvelles cultures en relation avec l'élevage laitier tout en négligeant ou en retardant l'amélioration des méthodes culturales.

5. Les limites des sources utilisées

Les objectifs poursuivis dans cette thèse ont permis de comprendre les difficultés reliées à la diffusion des connaissances et de cerner certaines attitudes des agriculteurs qui, somme toute, faisaient preuve d'ouverture ou affichaient quasiment une fin de non-recevoir. Les sources utilisées ont fourni des réponses à certaines de nos questions. Les archives du Conseil d'agriculture et les rapports du ministre de l'Agriculture contiennent des matériaux essentiels pour étudier les stratégies de l'État. Les séries statistiques présentent par contre

diverses lacunes qui rendent difficiles, en particulier, une bonne compréhension des transformations de l'agriculture à l'échelle des subdivisions de recensement.

La décision d'innover, comme nous l'avons mentionnée en introduction, relève des individus. Les sources disponibles ont toutefois laissé peu d'informations sur les motivations individuelles en faveur de l'innovation. Aussi, ce sont souvent les observations de comportements collectifs qui ont primé. Les données nominatives des recensements agricoles auraient été certes d'une grande utilité, mais elles ne sont disponibles que pour les recensements anciens, dont certains offrent peu des prises aux chercheurs et souffrent de lacunes. De telles données auraient été sans doute riches pour l'observation des trajectoires individuelles des agriculteurs dans leur environnement.

La documentation concernant la vie des associations agricoles a permis de confirmer l'importance de ce rouage dans le processus de diffusion des connaissances. Les fonds fragmentaires sur les deux sociétés d'agriculture et la documentation limitée sur les cercles agricoles de Charlevoix ont toutefois rendu difficile la reconstitution plus précise des activités de ces associations agricoles. L'organisation et la participation aux concours chez les cercles agricoles n'ont pu, entre autres, être documentées. Une comparaison des activités entre les cercles agricoles des municipalités de la côte et celle de l'arrière-pays aurait été fort instructive.

D'autres questions restent difficiles à élucider. S'il est possible de connaître globalement les pratiques des agriculteurs dans l'élevage, nos sources nous ont livré peu d'informations sur les choix de variétés de semences. La réponse à une question sur le choix judicieux des variétés de semences permettrait peut-être un éclairage nouveau sur les performances de l'agriculture, en particulier en ce qui a trait au rendement. Certaines semences jadis utilisées ont à peu près disparu. C'est le cas, par exemple, d'une variété de pommes de terre connue sous le nom de « Montagne Verte ». Combinée avec l'emploi des fertilisants minéraux, l'utilisation de variétés de semences mieux adaptées aurait pu contribuer à de meilleures performances agricoles, compte tenu des conditions du milieu.

Sur la stratégie de communication de l'État, le bilan est intéressant. Quelques questions restent toutefois sans réponses. Parmi elles, l'abondance des messages diffusés aux agriculteurs nous semble poser le problème de la saturation. La question n'a été qu'effleurée dans cette thèse. Mais elle demeure importante. La saturation d'informations peut avoir des effets négatifs, selon des chercheurs en psychologie sociale. Les sources consultées font constater les multiples interventions de l'État, mais elles ont renseigné bien peu sur les effets possibles d'une trop grande abondance d'informations. Il se pourrait que les propositions continuelles sur les méthodes de culture et d'élevage se traduisent par une écoute bien peu attentive de la part des agriculteurs. De la même manière, il se pourrait aussi que le grand nombre d'associations vouées à la diffusion de connaissances en matière d'agriculture, surtout à compter des premières décennies du XX^e siècle, aient eu un impact négatif, les agriculteurs finissant par se lasser.

6. Quelques réflexions autour de sujets de recherche

Dans la perspective d'études sous l'angle de l'innovation, quelques problématiques liées à leur propagation peuvent être soulevées. Le succès des fabriques montre bien l'avantage financier immédiat que peut apporter une innovation à l'agriculteur en favorise l'adoption. Peut-être faudrait-il analyser la percée de la fabrique en ces termes plutôt qu'en celui des seuls avantages techniques ?

Il y a aussi le problème de la survivance des petites exploitations agricoles face au changement, donc l'existence de liens entre le rythme d'abandon des fermes et les exigences d'innovation faites aux exploitants agricoles. Ceux qui possèdent un savoir et qui désirent pousser plus loin l'application d'innovations en matière d'agriculture se maintiennent dans le circuit des producteurs. Les autres, qui ont été incapables de se conformer aux exigences de modernisation ou qui n'ont pas voulu s'y plier, abandonnent leurs fermes.

Une autre problématique est celle de la complexité du processus qui entoure la diffusion et l'adoption des innovations. La relative lenteur avec laquelle s'effectuent les changements

dans l'agriculture d'avant le milieu du XX^e siècle mériterait un approfondissement sous cet angle. Nous avons mentionné ci-dessus comment le manque de chaux des terres a eu des effets négatifs sur l'ensemble des actions prises en faveur de l'amélioration des cultures. Cette complexité existe aussi dans les sphères du social et du culturel. Quelques aspects ont été signalés, dont la distribution des travaux entre hommes et femmes. La question de l'affranchissement des plus jeunes de l'autorité parentale dans le cadre d'adoption d'innovations serait intéressante à développer davantage. La tradition et l'autorité des parents a en effet donné une solide assise à la reproduction de leur savoir au détriment de celui des plus jeunes.

Nous avons vu également que le concept d'agriculture raisonnée a mis bien du temps à s'imposer dans sa totalité. Des méthodes de culture et d'élevage peu recommandables ont résisté pendant des décennies aux idées nouvelles. Les progrès de l'agriculture raisonnée pourraient bien être reliés aux progrès de l'instruction chez les agriculteurs.

Le problème de l'agriculture raisonnée pose aussi celui du contrôle qu'exerce l'agriculteur sur la nature. Les bonnes et les mauvaises récoltes relèvent longtemps d'un ensemble de conjonctures favorables ou défavorables : la sécheresse, la pluie trop abondante, le gel tardif ou hâtif, les chenilles comptent parmi les fléaux qui révèlent l'impuissance de l'agriculteur face à la nature. Plutôt que de mettre en cause ses méthodes culturales, il s'en remet alors aux forces surnaturelles, ce qu'il fait, entre autres, à travers la prière, les rogations et les messes pour le succès des semences et des récoltes. Le rapport entre l'agriculture raisonnée et l'aveu d'impuissance devant les forces surnaturelles demande attention, croyons-nous. Vers les années 1950, la boutade d'un agriculteur à son curé nous le rappelle : « la prière, c'est bon, mais ça vaut pas la marde [sic]³ ». En somme, c'est soulever le problème de la foi au surnaturel et de la foi en la science.

³ Entrevue de Hilaire Maltais, agriculteur de Laterrière, au Saguenay, 2 juillet 1982, par Normand Perron, Chicoutimi, Groupe de Recherche sur l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean,

Cette recherche a permis d'explorer la diffusion des connaissances agricoles dans un environnement particulier, celui de la région de Charlevoix. C'est un milieu aux conditions plutôt rudes pour l'agriculture. Nous avons pu constater des performances agricoles variables, encore que les sources disponibles ne permettent pas toujours très bien de saisir la réalité précise de l'agriculture dans certaines municipalités. C'est le cas de la subdivision de recensement de Baie-Saint-Paul où quelques rangs se démarquent par la qualité des terres alors que celles d'autres rangs n'ont à peu près aucune valeur agricole. Il est aussi évident que les agriculteurs des meilleurs rangs de Rivière-Malbaie agissent d'une manière différente que ceux des plateaux. À proximité de La Malbaie, bénéficiant de bonnes terres agricoles et probablement stimulés par la réussite du voisinage, ce sont eux, par exemple, qui participent souvent aux concours du Mérite agricole. À l'inverse, les agriculteurs des pires rangs de l'arrière-pays ont en toute vraisemblance de faibles motivations économiques face au développement agricole.

Tout cela suggère que des nuances pourraient être apportées à nos résultats de recherche en étudiant d'autres milieux agricoles, résolument favorisés ou peu pourvus au plan pédologique. Des comparaisons sur la vie des associations agricoles et les performances de l'agriculture dans un milieu favorisé par les marchés immédiats, par des terres fertiles et par des conditions climatiques plus clémentes, élargiraient les connaissances sur le rôle de l'État dans la transformation de l'agriculture depuis le milieu du XIX^e siècle. Il serait alors possible d'élaborer davantage sur le comportement des agriculteurs en fonction de leur environnement agricole et commercial. De telles études nourrirait également la réflexion sur les défis qu'ont affrontés ces acteurs de l'histoire agricole et rurale.

La question de l'ouverture d'esprit aux connaissances nouvelles, du choix des productions agricoles et de l'application de techniques nouvelles nécessiterait aussi d'être considérée sous l'angle de la capacité des agriculteurs à investir. Les agriculteurs ont-ils l'argent nécessaire pour acheter des silos, pour renouveler l'équipement aratoire, pour améliorer le cheptel de piètre qualité, pour investir dans les fertilisants minéraux ? Où a-t-il fallu les avantages du crédit, dont le crédit agricole à partir surtout des années 1930 ?

Faisons enfin remarquer que parmi les actions de relance de l'agriculture au cours des années 1930 compte une campagne en faveur de la généralisation croissante des fertilisants minéraux. La possibilité et/ou la volonté d'utiliser des fertilisants minéraux pour tirer un meilleur rendement de la terre pourrait bien être un moment décisif dans les changements à long terme survenus dans le développement agricole. L'objectif de fertilisation de terres, si important dans le système de polyculture-élevage, a peut-être été enfin à la portée de la majorité des agriculteurs, comme cela semble le cas dans Charlevoix.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

1. Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec et Chaudière-Appalaches

1.1. Fonds Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

1.1.1. Le Conseil d'agriculture de la province de Québec

Index des votes & délibérations du Conseil d'agriculture de la province du Québec (Council of Agriculture), 1869-1885. E9, Versement 1960-01-029/228, Localisation : 1C05-3103A

Index des votes & délibérations du Conseil d'agriculture de la province du Québec (Council of Agriculture), 1886-1929. E9, Versement 1960-01-029/229, Localisation : 1C05-3104A

Index (noms et sujets) du registre (1869-1885) des délibérations du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec. E9, Versement 1960-01-029/228, Localisation : 1C05-3104A

Index (noms et sujets) d'une partie du registre (1886-1929) des délibérations du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec. (Précédé d'un résumé des séances des 3 février et 9 juin 1886, 3 mai et 23 novembre 1887.) E9, Versement 1960-01-029/229, Localisation : 1C05-3104A

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec (ayant porté auparavant les noms de « Board of Agriculture for Lower Canada » et Chambre d'Agriculture de Bas-Canada), 1853-1929 :

Chambre d'agriculture du Bas-Canada (Board of Agriculture - Lower Canada). Registre de délibérations. 1853-1868, 1870. Le registre contient, à la fin, un index de noms et sujets, et le procès-verbal d'une assemblée du Comité d'Exposition tenue le 12 juillet 1870. E9/1960-01-029/232. Localisation: 1C05-3107A

Registre de délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec. 12 octobre 1869 au 12 mars 1885. E9, Versement 1960-01-029/230, Localisation : 1C05-3105A

Registre de délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec. 3 février 1886 au 27 mars 1929. E9, Versement 1960-01-029/231, Localisation : 1C05-3106A

Procès-verbaux des séances du Conseil d'agriculture de la province de Québec. 30 octobre 1929 au 15 avril 1936. E9, Versement 1985/12-000/2

Raisons sociales et dates d'incorporation des sociétés et associations d'agricoles, 1893-1957. 1 registre. Il s'agit d'un index, selon l'ordre alphabétique des comtés, des sociétés agricoles et laitières, sociétés coopératives agricoles, sociétés de fabrication de beurre et de fromage, sociétés d'horticulture, sociétés de patrons, syndicats d'élevage. On mentionne la date de publication dans la *Gazette officielle* et le numéro du dossier de correspondance de l'Agriculture. E9, Versement 1960-01-029/290, Localisation : 1C05-3202A/1

Registre des sociétés d'agriculture, 1904-1973. 2 registres, 1904-1913 ; 1926-1973. Classement selon l'ordre alphabétique des comtés. Classement selon l'ordre alphabétique des comtés. Chaque registre mentionne les dates des avis de la *Gazette officielle*, rapports d'élection, rapports annuels, rapports corrigés, programmes d'opérations, copies de cautionnement, affidavit, le nombre de membres, les montants totaux des souscriptions, etc. E9, Versement 1960-01-029/291, Localisation : 1A06-1405A/1

« Règlements de Conseil d'Agriculture, des écoles d'agriculture, et des sociétés d'agriculture et d'horticulture actuellement en force. Index et tableau synoptique des votes et délibérations du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec ». Compilé par Georges Leclère. Québec, Imp. I. Turcot, 1888. E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1A05-2304B/1

Notes sur les sociétés d'agriculture compilées par MM. Michel Bélanger et Yvan Soucy du ministère de l'Agriculture, circa 1964-1976. E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1A05-2304B/1

Diverses listes de sociétés d'agriculture et de cercles agricoles, 1852-1974. E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1A05-2304B/1

Sociétés d'agriculture et cercles agricoles, Correspondance : projet de fondation d'une fédération des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, correspondance (projet 1941-1942). E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1985-12-004/2

1.1.2. Société d'agriculture de la 2^e division de Charlevoix

Lettre de J. Perrault, secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, à C. Huot, président de la Société agriculture de Baie-Saint-Paul, Montréal, 14 septembre 1857. E9, P1000,D2398, Localisation : 3 A 019 01-01-012A-01

Société d'agriculture, 2^e division B, de Charlevoix (ou société d'agriculture fédérée de Charlevoix-ouest), 1906-1971. 2 registres. E9, Versement 1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A

1.1.3. Cercles agricoles

Cercles agricoles, 1893-1941. 3 registres : 1893-1941, 1894-1933, 1894-1937. Index, selon l'ordre alphabétique des comtés, avec mention de la date de publication dans la *Gazette officielle*. E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1A05-2304B/1

Registre des cercles agricoles, 1914-1976. 10 registres : 1914-1918 ; 1919-1923 ; 1924-1928 ; 1929-1933 ; 1934-1938 ; 1939-1945 ; 1946-1954 ; 1954-1962 ; 1970-1976 ; 1962-1973 ; 1950-1976. Classement selon l'ordre alphabétique des comtés. Chaque registre mentionne les dates des avis de la *Gazette officielle*, rapports d'élection, rapports annuels, rapports corrigés, programmes d'opérations, copies de cautionnement, affidavit, le nombre de membres, les montants totaux des souscriptions, etc. E9, Versement 1960-01-029/292-298, Localisation : 1C05-3202A/1

Registres des cercles agricoles 1914-1923. E9, Versement 1960-01-029/292, Localisation : 1A06-1501A/1

Registres des cercles agricoles 1924-1928. E9, Versement 1960-01-029/293, Localisation : 1A06-1502A/1

Registres des cercles agricoles 1929-1933. E9, Versement 1960-01-029/294, Localisation : 1A06-1503A/1

Registres des cercles agricoles 1934-1938. E9, Versement 1960-01-029/295, Localisation : 1A06-1504A/1

Registres des cercles agricoles 1939-1945. E9, Versement 1960-01-029/296, Localisation : 1A06-1505A/1

Registres des cercles agricoles 1946-1976. E9, Versement 1960-01-029/297, Localisation : 1A06-2101A/1

Cercle agricole de la Baie St-Paul, 1893-1924 ; 1931-1971, 2 registres. Le premier registre contient aussi les procès-verbaux des réunions du Cercle littéraire de la Baie St-Paul (1887-1889). E9, Versement 1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A

Cercle agricole de Petite-Rivière-Saint-François, 1931-1971. 1 registre. E9, Versement 1960-01-029/299, Localisation : 1A06-2103A

Cercle agricole de la paroisse de Saint-Fidèle de Charlevoix, 1931-1970. 3 registres. E9, Versement 1960-01-029/300, Localisation : 1A06-2104A

Cercle agricole de Saint-Firmin de Charlevoix, 1949-1970. 1 registre. E9, Versement 1960-01-029/300, Localisation : 1A06-2104A

Cercle agricole de la paroisse de Saint-Hilarion, 1940-1970. 1 registre. E9, Versement 1960-01-029/300, Localisation : 1A06-2104A

Cercle agricole de Saint-Siméon-de-Charlevoix, 1946-1970. 1 registre. E9, Versement 1960-01-029/301, Localisation : 1A06-2105A

1.1.4. Mérite agricole

Registre des lauréats du mérite agricole 1890-1925. E9, Versement 1960-01-029/226, Localisation: 1C05-3101A

Registre de l'ordre du mérite agricole 1890-1940. E9, Versement 1960-01-029/227, Localisation: 1C05-3102A

Le Journal d'Agriculture :

Abonnements au Journal d'Agriculture (1924-1936) et inspection des étalons (1924-1929). 1 registre. E9, Versement 1960-01-029/233, Localisation : 1A05-2304B/1

1.1.5. Établissements laitiers

Liste des établissements laitiers de la province de Québec, 1944-1953. Cote E9,S100,SS1,SSS1, Versement 1982-10-004/205, Localisation : 2C 005 01-01-001B-01 ; E9, Cote E9,S100,SS1,SSS1, Versement 1982-10-004/231, Localisation : 2C 005 02-03-003B-01 ; E9, Cote E9,S100,SS1,SSS1, Versement 1982-10-004/377, Localisation : 2C 008 03-02-003B-01.

2. Archives religieuses

2.1. Archives de l'Évêché de Québec, série AAQ, 61, CD.

Voir à Petite-Rivière-Saint-François, Île aux Coudres, Baie-Saint-Paul, Saint-Placide, Saint-Urbain, Les Éboulements, Saint-Hilarion, Saint-Irénée, Sainte-Agnès, La Malbaie, Pointe-au-Pic, Saint-Fidèle, Saint-Siméon, Saint-Firmin (Baie-Sainte-Catherine).

Une partie des documents provient des Archives de l'Évêché de Chicoutimi, évêché dont faisaient partie les précédentes paroisses entre le 28 mai 1878 et le 1^{er} octobre 1951.

2.2. Archives paroissiales

Paroisse de Baie-Saint-Paul, Archives de la fabrique, *Recueil de lettres et de notes concernant la paroisse de la Baie St Paul*. (par l'abbé Charles Trudelle). Le recueil contient des notes historiques sur Baie-Saint-Paul.

Archives paroissiales, Cahiers de prônes :

Paroisse de Saint-François-Xavier de Petite-Rivière, 1903-1921, 1930-1972

Paroisse de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres, 1901-1963

Paroisse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Baie-Saint-Paul, 1788-1805, 1880-1970

Mission et paroisse de Saint-Placide, 1905-1958, 1961-1988

Paroisse de Saint-Urbain, 1910-1914, 1920-1985

Paroisse de Notre-Dame de l'Assomption des Éboulements, 1891-1915, 1919-1977

Paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rive, 1931-1940, 1950-1967

Paroisse de Saint-Hilarion, 1874-1880, 1914-1918, 1941-1946, 1954-1959. 1972-1973, 1974

Paroisse de Saint-Irénée, 1864-1879, 1881-1902, 1933-1943, 1947-1967, 1970-1971

Paroisse de Saint-Étienne de La Malbaie, 1861-1872, 1880-1887, 1890-1948, 1952-1958

Mission de Sainte-Émémentienne de Grands-Fonds, 1894-1898, 1910-1967

Paroisse de Pointe-au-Pic, 1913-1962

Paroisse de Saint-Philippe de Clermont, 1927-1961

Paroisse de Cap-à-l'Aigle, 1950-1969

Paroisse de Sainte-Agnès, 1913-1917, 1926-1969

Paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, 1941-1952, 1956-1969

Paroisse de Notre-Dame-des-Monts, 1943-1968

Paroisse de Saint-Fidèle, 1889-1906, 1920-1969

Paroisse de Saint-Siméon, 1894-1898, 1908-1973

Mission de Baie-des-Rochers, 1959-1963

Paroisse de Saint-Firmin de Baie-Sainte-Catherine, 1903-1964

3. Société d'histoire de Charlevoix

3.1. Fonds de la Société d'agriculture n° 2 de Charlevoix

Dossier Commandes. Ce dossier est composé de commandes et de factures.

Dossiers Concours

Dossier Concours, Exposition

Dossier Correspondance Compagnies

Dossier Correspondance Individus

Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec

Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture [du Québec], Conseil de l'Agriculture

Dossier Correspondance du Ministère de l'Agriculture [du Québec], Service de la Grande culture

Dossier Correspondance Ministère de l'Agriculture du Québec, Service d'horticulture

Dossier Correspondance du Ministère fédéral de l'Agriculture

4. Musée de Charlevoix

4.1. Fonds Famille Philippe Dufour

Fonds Famille Philippe Dufour. P5/A1,13 - Correspondances diverses

Fonds Famille Philippe Dufour. P5/B3.3 - De Laval Company, Ltd, 1907-1926

Fonds Famille Philippe Dufour. P5/B3.5 - Machinerie agricole, 1900-1925

5. Documents gouvernementaux

Canada, Recensements du Canada, 1851-1961.

Québec (province), *Gazette officielle de Québec*, Québec, Éditeur officiel, 1869-1950.

Québec (province), *Annuaire statistique du Québec*, 1911-1960.

Les données publiées dans les *Annuaire statistique* proviennent des recensements. Concernant la production des fabriques, à partir de 1916 les inspecteurs des beurreries et des fromageries de chaque division de la province de Québec recueillent les données d'après une méthode uniforme. Les données sont compilées à partir d'un registre que doivent tenir les fabricants.

Depuis 1932, la compilation des statistiques de l'industrie laitière est effectuée en entier par la section de la Statistique agricole.

5.1. Rapports des ministères et organismes gouvernementaux

5.1.1. *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*, 1841-1866.

5.1.2. *Debates of The Legislature Assembly of United Canada*, vol. XII, part III, 1854-1855, 20 novembre 1854

5.1.3. Documents de la Session du Canada

Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, 1868-1930

Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 1869-1894

5.1.4. Documents de la Session du Québec, 1868-1950

État des comptes publics

Rapports au ministre de l'Agriculture (sous différents noms)

Rapports de la Société d'industrie laitière

Rapports du concours du Mérite agricole

5.2. Lois et débats

5.2.1. Québec

Les actes et les ordonnances révisés du Bas-Canada, 1845, 58, Geo. III, chapitre 6. Acte pour l'encouragement de l'agriculture dans cette province, p. 668-672.

Statuts de la province de Québec, 32, Victoria, 1869, chapitre 15. Acte concernant le Département de l'Agriculture et des Travaux publics, p. 47-65.

Statuts refondus de la province de Québec, 1888, chapitre 7. Du département de l'agriculture et de la colonisation, et des matières qui en relèvent, p. 476-507.

Statuts du Québec, 55-56 Victoria, 1893, chapitre. 20, Loi amendant la loi concernant l'agriculture et la colonisation, relativement aux cercles agricoles, et pour d'autres fins, p. 49-63.

Statuts refondus de la province de Québec, 1909, vol. I, chapitre 7. Du département de l'agriculture et des matières qui en relèvent, p. 576-635.

Statuts du Québec, 1 Geo. V, chapitre 13. Loi amendant les Statuts refondus, 1909, concernant les sociétés d'agriculture.

Statuts refondus de la province de Québec, 1925, vol. I, chapitre 53. Loi concernant l'ordre du mérite agricole de la province de Québec et les concours du mérite agricole (S. R. 1909, chapitre 33), p. 899-900.

Statuts refondus de la province de Québec, 1925, vol. I, chapitre 54. Loi concernant les sociétés d'agriculture, p. 901-923.

Statuts refondus de la province de Québec, 1925, vol. I, chapitre 5. Loi concernant les cercles agricoles, p. 925-937.

Statuts refondus de la province de Québec, 1925, vol. I, chapitre 56. Loi concernant les sociétés coopératives de cercles agricoles, p. 939-941.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 115. Loi créant une chambre agricole provinciale (2, Geo. VI, chapitre 35), p. 750-751.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 116. Loi concernant l'Ordre du mérite agricole de la province de Québec et les concours du mérite agricole (S. R., 1925, chapitre 53), p. 752-753.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 117. Loi concernant les sociétés d'agriculture (S. R., 1925, chapitre 54), p. 743-779.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 118. Loi concernant les cercles agricoles (S. R., 1925, chapitre 55), p. 780-794.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 119. Loi concernant les sociétés coopératives de cercles agricoles (S. R., 1925, chapitre 56), p. 795-798.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 120. Loi concernant les sociétés coopératives agricoles (S. R., 1925, chapitre 57), p. 799-816.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 121. Loi concernant les sociétés d'horticulture (S. R., 1925, chapitre 58), p. 817-822.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 122. Loi concernant les syndicats d'élevage (S. R., 1925, chapitre 59), p. 823-830.

Statuts refondus de la province de Québec, 1941, vol. II, chapitre 131. Loi concernant l'établissement et le maintien de fermes de démonstration (S. R., 1925, chapitre 69), p. 876-877.

Statuts du Québec, 6, Georges VI, 1942, chapitre 41. Loi modifiant la loi des sociétés d'agriculture, p. 285-287.

Statuts refondus du Québec, 1964, vol. II, chapitre 112. Loi des sociétés d'agricultures, p. 681-706.

Statuts refondus du Québec, 1964, vol. II, chapitre 113. Loi des cercles agricoles, p. 707-723.

5.2.2. Canada

Statuts du Canada, 8-9, Édouard VII, 1909, volume I, chapitre 1. « Loi concernant les engrais agricoles », non paginé.

Statuts du Canada, 9-10, George V, 1919, volume II, chapitre 20. « Loi portant modification de la Loi des Engrais 1909 », non paginé.

Statuts du Canada, 12-13, George V, 1922, volume I, chapitre 5. « Loi ayant pour objet de réglementer la vente des engrais chimiques agricoles », non paginé.

6. Journaux

Le Journal d'Agriculture, février 1877 à mai 1879, *Le Journal d'Agriculture illustré*, mai 1879 au 15 octobre 1897, *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 8 novembre 1897 à 1913, *Le Journal d'Agriculture et d'horticulture illustré*, janvier 1914 à 1936. Ce journal, sous ses différents titres, est l'organe officiel du ministère de l'Agriculture. Il a été dépouillé en entier.

La Gazette des Campagnes, 1861-1895. Le journal a été dépouillé en entier.

Le Courrier de Charlevoix, 1^{er} mars 1895 au 3 septembre 1897. Le journal a été dépouillé en entier.

L'Écho de Charlevoix, 5 janvier 1898 à fin 1908. Le journal a été dépouillé en entier.

Le Progrès du Saguenay, 1887-1930. Des découpures de journaux conservés aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds de la Société historique du Saguenay, ont été consultés.

Le Bulletin des agriculteurs (journal dont un ou des articles ont été cités).

Le Soleil (journal dont un ou des articles ont été cités).

L'Action catholique (journal dont un ou des articles ont été cités).

Le Courrier du Nord (journal dont un ou des articles ont été cités).

7. Livres et brochures

Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.). *Le problème agricole au Canada français. Rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'A.C.J.C. à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916.* Montréal, Bureaux de l'A.C.J.C., 1918. 292 p.

Barré, Stanislas-Morrier. *Rapport sur la fabrication du beurre dans les principaux pays laitiers d'Europe ; suivi d'une étude sur l'enseignement de la laiterie et des notes sur l'industrie laitière en Canada.* [Québec, s. n.], 1882. 251 p.

Bernard, Édouard-A. *Cercles agricoles : instructions pour l'organisation et la direction des cercles agricoles.* [S.l., s.n., 1893 ?]. 5 p.

[Bernatchez, Nazaire]. *Rapport préliminaire de la commission agricole, instituée par un ordre en conseil du 18 août 1887, conformément à un rapport du Comité d'agriculture approuvée par l'Assemblée législative de Québec, le 13 mai 1887.* [Québec, s. n.], 1888. 115 p.

Lynch, William. *L'industrie laitière canadienne : lettres adressées par l'auteur à la presse canadienne, traduites et mise en brochure par la Société d'industrie laitière de la province de Québec.* [Québec, s. n.], 1889. 41 p.

Chapais, Jean-Charles. *Notes historiques sur les écoles d'agriculture dans Québec.* Montréal 1916. 82 p.

Congrès des Cercles agricoles Saint-Isidore, laboureur 1887, Trois-Rivières, Québec. *Premier congrès des cercles agricoles, Saint Isidore, laboureur, tenu à Trois-Rivières, les 20, 21 et 22 janvier 1887.* Montréal, E. Senécal, 1887. 82 p., ill.

Dionne, Narcisse-Eutrope. *Les cercles agricoles dans la province de Québec.* Québec, Léger Brousseau, 1881. 64 p.

Magnan, Jean-Charles. *L'agriculture dans les écoles primaires.* [Québec, Ministère de l'Agriculture], 1914. 15 p.

Magnan, Jean-Charles. *Enseignement des notions d'agriculture à l'école primaire.* [Québec, Ministère de l'Agriculture], 1914. 32 p.

Thibault, Norbert. *De l'agriculture et du rôle des instituteurs dans l'enseignement agricole.* Québec, P.-G. Delisle, 1871. 47 p.

Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. *Rapport de la fondation et toutes les assemblées annuelles, 1924-1927.* [Montréal], Cruce et Aratro, [1928 ?]. 269 p.

8. Autres

Annuaire de renseignements commerciaux Dun, Bradstreet, et Dun & Bradstreet. 1896-1950

Québec, Ministère de l'Agriculture, Service de l'économie rurale. *Rapports des sociétés coopératives agricoles de la province de Québec*. Québec, Le Service, 1940-1950.

SOREP. *Données et indicateurs du projet VALIN (1871-1951). Tableau 1 à 26*. [Chicoutimi, sans date].

Entrevue de Hilaire Maltais, agriculteur de Laterrière, au Saguenay, 2 juillet 1982, par Normand Perron, Chicoutimi, Groupe de Recherche sur l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

II. ÉTUDES ET AUTRES OUVRAGES

1. Aspects méthodologiques

1.1. Diffusion des connaissances et adoption des innovations

Alter, Norbert. « Les innovateurs sont-ils déviants ». *Sciences humaines*, n° 94, mai 1999, p. 34-37.

Anzieu, Didier et Jacques-Yves Martin. *La dynamique des groupes restreints*. [Paris], Presses universitaires de France, [1994]. 397 p.

Bodiguel, Maryvonne. *Les paysans face au progrès*. [Paris], Presses de la fondation nationale des sciences politiques, [1971]. 178 p. (Travaux et recherches de science politique, n° 37.)

Diaz Bordenave, Juan E. *Communication and rural development*. [Paris, Unesco], 1977. 107, [2] p., ill.

Brown, Lawrence A. *Diffusion dynamics. A Review and Revision of the Quantitative Theory of the Spatial Diffusion of Innovation*. Lund, Gleerup, 1968. 94 p., ill. et cartes. (Coll. : « Lund studies in geography, Ser. B. Human Geography », n° 29.)

Cerclé, Alain et Alain Somat. *Manuel de psychologie sociale*. Paris, Dunod, 1999. xii, 284 p.

Chauveau, Jean-Pierre, Cormier Salem, Marie Christine et Éric Mollard, éditeurs scientifiques. *L'innovation en agriculture. Questions de méthodes et terrains d'observation*. [S.l.], IRD Éditions, 1999. Voir en particulier l'introduction de l'ouvrage, par Jean-Pierre Chauveau, p. 9-34, <http://www.mpl.ird.fr/LEA/french/niveau2/prod1.html> (Page consultée le 15 juillet 2001.)

Fischer, Gustave-Nicolas. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris, Dunod, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987. vi, 208 p.

Fontanille, Jacques. « Ce que innover veut dire ». *Sciences humaines*, n° 88, novembre 1998, p. 36-39.

Hägerstrand, Torsten. *The Propagation of Innovation Waves*. [Lund], The Royal University of Lund, 1952. 20 p. (Coll. : « Lund studies in geography, Ser. B. Human Geography », n° 4.)

Hägerstrand, Torsten. Traduit par Allan Pred. *Innovation, Diffusion as a Spatial Process*. Chicago, The University of Chicago Press, 1967. 334 p.

Ilenda, Mbemda. *Impact de l'éducation sur les comportements techniques des agriculteurs : le cas du Bas-Zaïre*. Thèse de Ph.D. (Sciences de l'éducation). Québec, Université Laval, 1988. xii, 429 f.

Jewsiewicki, Bogumil et Jean-Pierre Chrétien, sous la direction de. *Ambiguïtés de l'innovation : sociétés rurales et technologies en Afrique centrale et occidentale au XX^e siècle*. Sainte-Foy, Éditions SAFI, 1984. vii, 357 p., ill. et cartes.

Lecompte, Jacques. « L'influence n'est pas de la manipulation ». *Sciences humaines*, n° 37, mars 1994, p. 38-41.

Lionberger, Herbert Frederick. *Adoption of new ideas and practices : a summary of the research dealing with the acceptance of technological change in agriculture, with implications for action in facilitating such change*. Ames, Iowa State University Press, 1960. 164 p.

Maisonneuve, Jean. *Introduction à la psychosociologie*. [Paris], Presses Universitaires de France, [1973]. 254 p. (Coll. : « Psychologie », n° 56.) Voir en particulier le chapitre XII : « Le problème du changement », p. 247-267.

Marcus, Alan I. et Howard P. Segal. *Technology in America. A Brief History*. San Diego, Harcourt Brace Jonanovich, [1989]. xii, 380 p.

Mendras, Henri. *La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française*. [Paris], S.E.D.E.I.S., 1967. 358 p. (Coll. : « Futuribles, n° 6 ».)

Moscovici, Serge, sous la direction de. *Introduction à la psychologie sociale*. Paris, Librairie Larousse, [1972, 1973]. 2 tomes (325 et 363 p.). (Coll. : « Sciences humaines et sociales, Larousse université ».)

Moscovici, Serge. *La psychologie des minorités actives*. Paris, Quadrige/PUF, 1996 (1^{re} édition, 1979). 275 p. (Coll. : « Quadrige », n° 216.)

Moscovici, Serge, sous la direction. *Psychologie sociale*. [Paris], Presses universitaires de France, 1992 (1^{re} édition 1984). 696 p.

Pred, Allan, éditeur. *Space and Time in Geography. Essays dedicated to Torsten Hägerstrand*. CWK Gleerup Lund, 1981. 245 p., ill. et cartes. (Coll. : « Lund studies in geography, Ser. B. Human Geography », n° 48.)

© Prospect Gestion et © Le temps de l'incertitude, 1997-2001, « Le temps de l'incertitude », <http://members.tripod.com/maraurele/changement.html> ; « Comprendre le changement », <http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/rural/facts/92-152htm>. (Page consultée le 10 juillet 2001.)

Québec (province), Conseil de la science et de la technologie. *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et en sciences humaines. Avis*. Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2000. vii, 63 p.

Rocher, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. Montréal, Éditions HMH, [1969]. 3 tomes. (562 p.). Voir en particulier p. 311-562.

Rogers, Everett M. *Diffusion of innovations*. 3^e édition. New York, Free Press, 1983 (1^{re} édition : 1962). xix, 453 p.

Rogers, Everett M., avec la collaboration de Lynne Svenning. *Modernization among Peasants. The Impact of Communication*. New York, Hold, Rinehart and Winston, inc., [1969]. xviii, 429 p.

Ruano-Borbalan, Jean-Claude, coordonné par. *L'individu, le groupe, la société*. [Auxerre], Sciences humaines Éditions, [1998]. 394 p.

Sauquet, Michel. *Le voisin sait bien des choses. Communication et participation en milieu rural : leçons du cas brésilien*. [Paris, Syros – Alternative], 1990. 135 p., ill. et cartes.

1.2. Critique des sources

Beaulieu, André et Jean Hamelin. *La presse québécoise des origines à nos jours*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973-1990. 10 tomes.

Beaulieu, André et Jean Hamelin. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Librairie A. Colin, 1965. xxvi, 329 p. (Cahiers de l'Institut d'histoire, n° 6.)

Bonville, Jean de. *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média*. [Québec], Presses de l'Université Laval, 1988. xi, 416 p., ill. et cartes.

Bouchard, Gérard. *La reproduction sociale dans les campagnes saguenéennes ; mode de relevé des données agraires dans les recensements canadiens*. SOREP, document II-C99, mars 1984. 43 p.

Deschamps, Clément-E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*. Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1896. 1 295 p.

Fortier, Normand. « L'utilisation des recensements fédéraux canadiens pour l'étude de l'agriculture québécoise, 1852-1901 ». Mémoire de maîtrise (Histoire). Ottawa, Université d'Ottawa, 1983. 107 f.

Fortier, Normand. « Les recensements canadiens et l'étude de l'agriculture québécoise 1852-1901 ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. XVII, n° 34, novembre 1984, p. 257-286.

Gagan, David P. « Enumerator's instructions for the census of Canada, 1852 et 1861 ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. VII, n° 14, novembre 1974, p. 355-365.

Gagnon, Serge et René Hardy, édité par. *L'Église et le village au Québec, 1850-1930. L'enseignement des Cahiers de prênes*. [Montréal], Leméac, [1979]. 174 p. Voir en particulier p. 14-22.

Galipeau, Pierre. « La Gazette des campagnes ». *Recherches sociographiques*, vol. X, n°s 2-3, avril-décembre 1969, p. 293-322.

Godfrey, Ernest H. *L'évolution de la collecte des données agricoles annuelles et des rapports agricoles au cours de la croissance au Canada, 1908-1935*. Ottawa, Statistique Canada, Division de l'agriculture/ressources naturelles, Section des cultures, 1985. 68 p. (Coll. : « Documents sur la méthodologie », n° 9.) Le manuscrit de cette publication aurait été rédigé en 1936.

Henripin, Jacques. « Les divisions de recensement du Canada de 1871 à 1951 ». *L'Actualité Économique*, vol. XXX, n° 4, janvier-mars 1955, p. 633-659 ; vol. XXXI, n° 1, avril-juin 1955, p. 102-127.

Lewis, Frank et Marvin McInnis. « The Efficiency of the French-Canadian farmer in the nineteenth century ». *The Journal of Economic History*, vol. XI, n° 3, septembre 1980, p. 497-514.

Magnan, Hormisdas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*. Arthabaska, Imprimerie Arthabaska inc., 1925. 738 p.

McInnis, Marvin. « Some pitfalls in the 1851-1852 census of agriculture of lower Canada ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. XIV, n° 27, mai 1981, p. 219-231.

Perron, Normand. *Systèmes de poids et mesures et conversion en système international d'unités (SI)*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 65 f.

Piché, Odessa. *Municipalités, paroisses, cantons, etc. de la Province de Québec de 1896 à 1924*. Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1924. 498 p.

Pouyez, Christian et Michel Bergeron. « L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931) ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. XI, n° 21, mai 1978, p. 26-61.

Séguin, Normand, René Hardy, et Louise Verreault-Roy. *L'agriculture en Mauricie : dossier statistique 1850-1950*. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1979. 175 f., ill. (Coll. : « Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, Cahier n° 2.)

SOREP (Régis Thibeault, Normand Perron et Lise Saint-Georges). *Données et indicateurs du projet VALIN (1871-1951). Tableaux 1 à 26*. 1987. Sans pagination.

Thibeault, Régis. *Problèmes d'utilisation des données agrégées des recensements canadiens : Facteurs de conversion des unités de volume et de superficie*. SOREP, document II-C-134, novembre 1987. 37 f.

Thibeault, Régis. « Les unités de mesure dans les recensements officiels du dix-neuvième siècle au Bas-Canada et au Québec ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 2, automne 1989, p. 221-232.

Thibeault, Régis, Normand Perron et Lise Saint-Georges. *Naissance et évolution de l'industrie laitière dans la vallée du Saint-Laurent : le projet VALIN. Critique des données et méthodologie*. SOREP, document II-C-194, septembre 1991. 53 f.

Worton, David A. *Le Bureau fédéral de la statistique. Les origines et l'évolution du Bureau central de la statistique au Canada, 1841-1872*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, [1998]. xxiii, 371 p. (Coll. : « Administration publique canadienne, n° 22.)

2. Société rurale

2.1. Au Québec

Blanchard, Raoul. *L'est du Canada français, « Province de Québec »*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1935. 2 vol. (366 et 336 p.) ; *Le centre du Canada français, « Province de Québec »*. Montréal, Beauchemin, 1947. 577 p. ; *L'ouest du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1953-1954. 2 vol. (401 et 334 p.)

Boisvert, Michel. « La production textile au Bas-Canada. L'exemple laurentien ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 111, décembre 1996, p. 421-437.

Boisvert, Michel. « Les paramètres socioculturels de l'industrie textile au Bas-Canada au XIX^e siècle », dans Serge Courville et Normand Séguin, sous la direction de, *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 305-318.

Bouchard, Gérard et Régis Thibault. « L'économie agraire et la reproduction sociale dans les campagnes saguenayennes (1852-1971) ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XVIII, n° 36, novembre 1985, p. 237-257.

Bouchard, Gérard. « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, été 1986, p. 51-71.

Bouchard, Gérard. « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, n°s 2-3, avril-décembre 1988, p. 283-310.

Bouchard, Gérard. « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la révolution tranquille. Étude d'un refus ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 1, été 1990, p. 199-222.

Bouchard, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*. Montréal, Boréal, 1996. 635 p., ill. et cartes.

Bouchard, Gérard. « Marginality, Co-Integration and Change : Social History as a Critical Exercise ». *Journal of the CHA/Revue de la S.H.C.*, 1997, New Series/Nouvelle série, vol. 8, p. 19-38.

Caldwell, Gary et Cohen Yolande. *Le monde rural*. [Québec], Université Laval, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie, 1989. P. [171]-520, ill.

Courville, Serge. « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 62, septembre 1980, p. 193-223.

Courville, Serge. « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance ? ». *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 2, 1986, p. 177-193.

Courville, Serge. « Un monde rural en mutation : le Bas-Canada dans la première moitié du XIX^e siècle ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XX, n° 40, novembre 1987, p. 237-258.

Courville, Serge. « Tradition et modernité, les significations spatiales ». *Recherches sociographiques*, vol. XXXIV, n° 2, 1992, p. 211-231.

Courville, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin. *Le pays Laurentien au XIX^e siècle : les morphologies de base*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995. xi, 171 p., ill. et cartes. (Coll. « Atlas historique du Québec »).

Courville, Serge et Normand Séguin. *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*. Ottawa, La Société historique du Canada, 1989. 32 p. (Brochure de la Société historique du Canada, n° 47.)

Courville, Serge et Normand Séguin. *Le coût du sol : deux études de géographie historique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. ix, 184 p.

Dessureault, Christian. « Industrie et société rurale : le cas de la seigneurie de Saint-Hyacinthe des origines à 1861 ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XXVIII, n° 55, mai 1995, p. 99-136.

Dessureault, Christian. « Crise ou modernisation ? La société maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 3, hiver 1989, p. 359-387.

Gagnon, Hervé. « Des animaux, des hommes et des choses. Les expositions au Bas-Canada dans la première moitié du XIX^e siècle ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XXVI, n° 52, novembre 1993, p. 291-327.

Hamelin, Jean et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, [1971]. xxxvii, 436 p. (Coll. : « Histoire économique et sociale du Canada français ».)

Goy, Jean et Jean-Pierre Wallot, sous la direction de. *Évolution et éclatement du monde rural. France-Québec XVII^e-XX^e siècles. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises. XVII^e-XX^e siècles*. Paris/Montréal, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales/Presses de l'Université de Montréal, 1986. 519 p. (Coll. : « Homme et la terre », n° 39.)

Greer, Allan. *Peasant, lord, and merchant : rural society in three Quebec parishes, 1740-1840*. Toronto, University of Toronto Press, 1985. xvi, 304 p., ill. (Coll. : « Social History of Canada », n° 39.)

Hardy, René et Normand Séguin. *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*. Montréal, Boréal Express, 1984. 222 p., ill. et cartes. (Coll. « Histoire populaire du Québec », n° 10.)

Hardy, René. *La sidérurgie dans le monde rural : les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1995. 303 p., ill.

Kesteman, Jean-Pierre. « Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879 ». Thèse de Ph.D. (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 1985. 847 p.

Little, John I. *Crofters and Habitants : Settler Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*. Montréal, WcFill-Queen's University Press, 1991. xvi, 368 p., ill., cartes.

Little, John Irvine. *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth-Century Quebec. The Upper St. Francis District*. Montréal, Kingston, London, McGill-Queen's University Press, 1989. xvi, 306, [14] p. de planches, ill. et cartes.

Morisset, Michel. *L'agriculture familiale au Québec*. Paris, L'Harmattan, [1989]. 205 p., ill. et figures.

Morneau, Jocelyn. *Petits pays et grands ensembles. Les articulations du monde rural au XIX^e siècle. L'exemple du lac Saint-Pierre*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999. xi, 402 p.

Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Fides, 1971. 2 vol., xxxii, 639 p., ill. et carte.

Rioux, Marcel et Yves Martin, Études choisies et présentées par. *La société canadienne-française*. [Montréal], Hurtubise HMH, [1971]. 404 p.

Séguin, Maurice. *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique*. [Trois-Rivières], Boréal Express, [1970]. 284 p. (Coll. : « 17/60 », n° 4.)

Séguin, Normand. *La conquête du sol au 19^e siècle*. [Sillery], Éditions du Boréal Express, [1977]. 295 p.

Séguin, Normand. « Paysans et monde forestier : nouvelles réflexions sur le monde rural québécois au XIX^e siècle », dans *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen, Musée de Normandie, 1992, p. 171-187.

2.2. Hors Québec

Barron, Hal S. *Those who Stayed Behind. Rural Society in the Nineteenth-Century New England*. Cambridge, Cambridge University Press, 1984. xiii, 184 p.

Bitterman, Rusty, Robert A. MacKinnon et Graeme Wynn. « On Inequality and Interdependence in the Nova Scotian Countryside, 1850-1870 ». *The Canadian Historical Review*, vol. LXXIV, n° 1, mars 1993, p. 1-43.

Craig, Béatrice. « Agriculture in a Pioneer Region : The Upper St. John River Valley in the first half of the 19th Century », dans Kris Inwood, sous la direction de, *Farm Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritimes Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press, 1993, p. 17-36.

Danborn, David B. *Born in the a Country. A History of Rural America*. Baltimore et Londres, John Hopkins University Press, 1995. xii, 306 p.

Duby, Georges et Armand Wallon, sous la direction de. *Histoire de la France rurale, tome 3 : Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914, tome 4 : La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours*. Paris, Éditions du Seuil, 1992 (1^{re} édition :1976). (Coll. : « Points - histoire ».)

Gaffield, Chad, traduction de Gilles Hénault, avec la collaboration de Lise Demers. *Aux origines de l'identité franco-ontarienne : éducation, culture et économie*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993. 284 p.

Inwood, Kris, sous la direction de, *Farm Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritimes Provinces*. Fredericton, Acadiensis Press, 1993. viii, 274 p.

Lewis, Frank et Marvin McNinnis. « The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century ». *The Journal of Economic History*, vol. 40, 1980, p. 497-514.

Mackinnon, Robert. « Agriculture Rural Change in Nova Scotia, 1851-1951 », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. X, Gananoque, Landale Press , 1996, p. 231-273.

McCalla, Douglas. *Planting the Province : the Economic History of Upper Canada, 1784-1870*. Toronto, University of Toronto Press, 1993. xviii, 446 p.

McNinnis, Marvin, avec commentaire de Wayne D. Rasmussen. « The changing structure of canadian agriculture, 1867-1897 », *Journal of Economic History*, vol. 42, n° 1, 1982, p. 191-198

McInnis, Marvin. « Perspectives on Ontario Agriculture, 1815-1930 », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. VIII, Gananoque, Landale Press, 1992, p. 17-127.

Ommer, Rosemary E., sous la direction de. *Merchant Credit and Labour Strategies in Historical Perspective*. Fredericton, Acadiensis Press, 1990. 376 p.

Samson, Daniel. « Situating the Rural in Atlantic Canada », dans Daniel Samson (éditeur), *Contested Countryside : Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Acadiensis Press, 1994, p. 1-33.

Taylor, Graham D. et Peter A Baskerville. *A Concise History of Business in Canada*. Toronto, Oxford et New York, Oxford University Press, 1994. viii, 491 p.

3. Histoire agricole

3.1. Québec

Beauchamp, Claude. *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby. 1938-1988*. [Montréal], Boréal, [1988]. [211] p.

Bélangier, Lise. « La diffusion spatiale des fromageries au Québec de 1865 à 1915 ». Mémoire de baccalauréat (Géographie). [Québec, Université Laval], 1978. ix, 92 f., ill. et cartes.

Bellavance, Claude, Jocelyn Morneau et France Normand. « Les équipements » recensement 1851 », dans Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (dir.), *Le pays laurentien au XIX^e siècle*, Québec, Montréal et Trois-Rivières, Université Laval, Université du Québec à Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 1992, p. 245-277.

Blouin, Claude. « La mécanisation de l'agriculture entre 1830 et 1890 », dans Normand Séguin, sous la direction de, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 93-111.

Boisclair, Guy. « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture. Les premières années de l'Union catholique des cultivateurs dans le diocèse de Joliette, 1924-1952 ». Thèse de Ph.D. (Études québécoises). Trois-Rivières, Université de Québec à Trois-Rivières, 2002. 403 p.

Bouchard, Gérard. « Saturation de l'espace agraire et changement social au Saguenay ». *Recherches sociographiques*, vol. XXXI, n° 2, mai-août 1990, p. 201-225.

Bouchard, Gérard. « Sur un démarrage raté : industrie laitière et co-intégration au Saguenay (1880-1940) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 1, été 1991, p. 73-100.

Bouchard, Gérard. « L'agriculture saguenayenne entre 1840 et 1950 : l'évolution de la technologie ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 3, hiver 1990, p. 353-380.

Bouchard, Gérard et Régis Thibeault. « Change and Continuity in the Saguenay Agriculture : the Evolution of Production and Yields (1852-1971) », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. VIII, Gananoque, Landale Press, 1992, p. 231-259.

Caux, Rachel. « L'État, les patrons, les propriétaires et les marchands : l'évolution des fabriques de transformation laitière au Québec, 1870-1914 ». Mémoire de maîtrise (Histoire). Montréal, Université du Québec à Montréal, 1994. viii, 166 f.

Chapais, Jean-Charles. « L'œuvre des missionnaires agricoles ». *La Revue Canadienne*, Tome XLVII, 1904, Second volume, p. 71-84.

Cohen, Yolande. « Les cercles de fermières : une contribution à la survie du monde rural ? ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, n°s 2-3, avril-décembre 1988, p. 311-327.

Cohen, Yolande et Pierre Van Den Dungen. « À l'origine des cercles de fermières : étude comparée Belgique-Québec ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 1, été 1994, p. 29-56.

Courville, Serge. « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 2, automne 1988, p. 193-239.

Desjardins, Marc, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту. *Histoire de la Gaspésie*. [Montréal], Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, [1999] (1^{re} édition ; 1981). 795 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 1.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 10, en particulier les pages 468-485.

Dessureault, Christian. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent : éléments pour une ré-interprétation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 3, hiver 1987, p. 373-407.

Filion, Gérard. *Le syndicalisme agricole*. Québec, L'Action catholique, 1941. 124 p. (Coll. « Cours à domicile de l'Union catholique des cultivateurs », n° 15.)

Fournier, Lise. « La production du cheddar au Québec : de l'artisanat à l'industrie, 1865-1990 ». Thèse de Ph.D. (Ethnologie). [Québec], Université Laval, 1994. xxv, 259 f., ill.

Gaffield, Chad, sous la direction de, André Cellard, Gérald Pelletier, Odette Vincent-Domey, Caroline Andrew, André Beaucage, Normand Fortier, Jean Harvey et Jean-Marc Soucy. *Histoire de l'Outaouais*. Québec, Institut québécois de Jean recherche sur la culture, 1994. 880 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 6.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 5, par Chad Gaffield, et le chapitre 9, par Normand Fortier.

Gendron, Mario, Jean-Charles Fortin, Lorne Huston et Pierre Lambert. *Histoire du Piémont-des-Appalaches*. [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 1999]. 411 p., ill., figures et cartes. (Coll. : « Les régions du Québec », n° 11.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 6, par Mario Gendron.

Girard, Camil et Normand Perron. *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 665 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 2.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 5, 8 et 11, par Normand Perron.

Filion, Mario, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, Richard Lagrange, Lorne Huston, Pierre Lambert et Roland Viau. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 2001]. 441 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 13.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 7 par Robert Lagassé et le chapitre 12 par Robert Lagassé et Jean-Charles Fortin.

Filion, Mario, Jean-Charles Fortin, Roland Viau et Pierre Lambert. *Histoire du Haut-Saint-Laurent*. [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 2000]. 441 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 12.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 7 par Jean-Charles Fortin, en particulier, les pages 214-223.

Fortin, Jean-Charles. « Histoire de l'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent, 1891-1951. L'entreprise agricole dans deux œkoumènes distincts : basses terres littorales et plateaux appalachiens ». Mémoire de maîtrise (Développement régional). Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1989. 190 f.

Fortin, Jean-Charles, Antonio Lechasseur, Yvan Morin, Fernand Harvey, Jacques Lemay et Yves Tremblay. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 861 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 5.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 7, par Antonio Lechasseur et Jean-Charles Fortin, chapitres 11 et 16, par Jean-Charles Fortin.

Frenette, Pierre, sous la direction de, Daniel Chevrier, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Dufour, Jean-Charles Fortin, André Lepage, José Mailhot, Françoise Niellon et Normand Perron. *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 1996. 672 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 9.) Sur l'agriculture, voir le chapitre 7, par Normand Perron.

Hudon, François. *L'action agronomique au Québec, son histoire, son œuvre*. [Montréal], Ordre des agronomes, 1987. 288 p., [34] p. de pl., ill.

Jean, Bruno. « Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise ». *Mémoire de maîtrise (Sociologie)*. Québec, Université Laval, 1977. ix, 277 f. (Cahiers de l'Institut supérieur des sciences humaines, coll. : « Études sur le Québec », n° 7.)

Jean, Bruno. *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1985. xxviii, 431 p., carte.

Kesteman, Jean-Pierre, avec la collaboration de Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA. 1924-1984*. [Montréal], Boréal Express, [1984]. 327 p.

Kesteman, Jean-Pierre, Peter Southam et Diane Saint-Pierre. *Histoire des Cantons-de-l'Est*. Québec, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 1998. 832 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 10.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 3 et 7 par Jean-Pierre Kesteman et 12 par Peter Southam.

Laberge, Alain, sous la direction de, Martine Côté, Diane Saint-Pierre, Jacques Saint-Pierre et Yves Hébert. *Histoire de la Côte-du-Sud*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 645 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 4.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 3, par Alain Laberge et Jacques Saint-Pierre, 7 et 13, par Jacques Saint-Pierre.

Laberge, Alain. « Crise, malaise et restructuration : l'agriculture bas-canadienne dans tous ses états », dans Yves Roby et Nive Voisine, sous la direction de, *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 119-130.

Lamontagne, Sophie-Laurence et Fernand Harvey. *La production textile domestique au Québec, 1827-1941. Une approche quantitative et régionale*. Ottawa, Musée national des sciences et de la technologie/National Museum of Science and Technology, 1997. 90 p., figures et cartes. (Coll. « Transformation », n° 7.)

Laurin, Serge. *Histoire des Laurentides*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 892 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 3.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 8 et 15.

Létourneau, Firmin. *L'histoire de l'agriculture. Canada français*. Oka, 1959. 399 [7] p.

Létourneau, Firmin. *L'UCC*. Rimouski, [Secrétariat diocésain de l'UCC, 1935]. 108 p.

Létourneau, Firmin. *L'UCC*. Oka, Institut agricole d'Oka, 1949. 247 [2] p.

Lewis, Frank et Marvin McInnis. « The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century ». *The Journal of Economic History*, vol. 40 (1980), p. 497-514.

Magnan, Jean-Charles. « Le cycle de l'enseignement agricole dans notre Province ». *Le Lien*, vol. 2, n° 12, décembre-janvier 1929-1930, p. 133-135.

Magnan, Jean-Charles. *Souvenirs. Fleurs et chardons*. Saint-Romuald, Éditions Etchemins, 1976. 183 p.

McCallum, John. *Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*. Toronto, University of Toronto Press, 1980. 148 p., figures et cartes.

McInnis, Marvin. « A Reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. III, Gananoque, Landale Press, 1982, p. 9-49.

Minville, Esdras, sous la direction de. *L'agriculture*. Montréal, Fides et École des hautes études commerciales, 1943. 555 p. (Coll. « Notre milieu », n° 2.)

Perron, Normand. « La politique économique des Trappistes de Mistassini. Une étude de cas : leur établissement laitier ». Mémoire de maîtrise (Histoire). [Québec, Université Laval], 1975. xxiii, 157 f.

Perron, Normand. « Genèse des activités laitières, 1850-1960 », dans Normand Séguin, sous la direction de, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 113-140.

Perron, Marc-André. *Un grand éducateur agricole, Édouard A. Barnard. Précédé d'un Essai historique sur l'agriculture 1760-1900*. [Québec, s.n.], 1955. 355 p.

(Les) Professeurs de l'École supérieure d'agriculture de Saint-Anne-de-la-Pocatière. *Manuel d'agriculture. Tome 1. Les champs*. Québec, L'Action Catholique, 1947. 901 p.

Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1942. Comté municipal de Charlevoix*. Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1942. 233 p.

Roy, Jean-Baptiste. *Histoire de la Corporation des agronomes de la province de Québec, 1937-1970*. [Ottawa, La Corporation des Agronomes], 1971. 305, [4] p.

Saint-Hilaire, Marc. « From New York to Gaspé : the spread of the dairy industry in Northeastern America, 1830-1890 ». 9th International Conference of Historical Geographers, Perth (Australie), juillet 1995 (manuscrit).

Saint-Pierre, Jacques. *Histoire de la Coopérative fédérée. L'industrie de la terre*. Québec, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 1997. xiv, 287 p.

Samson, Roch, sous la direction de, Andrée Héroux, Diane Saint-Pierre, Martine Côté et Gaston Cadrin. *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996. 672 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 9.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 4, 10 et 16, par Andrée Héroux.

Séguin, Normand, sous la direction de. *Agriculture et colonisation au Québec, Aspects historiques*. Montréal, Boréal Express, [1980]. 220 p., ill. et cartes. (Coll. : « Études d'histoire du Québec », n° 9.)

Séguin, Normand. « L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 4, mars 1982, p. 537-562.

Therrien, Lucien. « Le chaulage des terres - I : Donnons de la chaux à nos terres ». *Le Lien*, vol. 2, n° 3, mai 1929, p. 27-30.

Therrien, Lucien. « Le chaulage des terres - II : L'emploi économique de la chaux ». *Le Lien*, vol. 2, n° 3, juillet-août 1929, p. 68-71.

Thibeault, Régis. « Les transformations de l'agriculture au Saguenay, 1851-1971 ». Mémoire de maîtrise (Études régionales). Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1988. 257 f.

Thibeault, Régis. « L'essor de l'industrie laitière et du capitalisme agraire au Saguenay, XIX^e et XX^e siècles ». Thèse de Ph.D. (Histoire). Québec, Université Laval, 2002. 2 tomes, 604 p.

Toupin, Gustave. « Évolution de l'action agronomique depuis 1912 ». *Agriculture*, vol. VI, automne 1949, p. 233-248.

Vincent, Odette, sous la direction de, Maurice Asselin, Benoît-Beaudry Gourd, Roland Viau, Clément Mercier, Marc Côté, Jean-Pierre Marquis, Marc Riopel et Cécile Sabourin. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995. 763 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 7.) Sur l'agriculture, voir les chapitres 5, 6 et 7, par Maurice Asselin et Benoît-Beaudry Gourd.

Wampach, Jean-Pierre. « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, n^{os} 2-3, avril-décembre 1988, p. 181-199.

Wien, Thomas. « Les calendriers pressants ». Calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au XVIII^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n^o 4, printemps 1990, p. 535-558.

3.2. Hors Québec

Ankli, Robert A. « Ontario Dairy Industry, 1880-1920 », dans Donald H. Akenson, édité par, *Canadian Papers in Rural History*, vol. VIII, Gananoque, Landale Press, 1992, p. 261-275

Aymard, Maurice. « Autoconsommation et marchés : Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie ? ». *Annales ESC*, 38^e année, n^o 6, novembre-décembre 1983, p. 1392-1410.

Bairoch, Paul. « Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985 ». *Annales ESC*, 44^e année, n^o 2, mars-avril 1989, p. 317-353.

Bonnen, James T. « Le système des institutions de développement en agriculture : réflexions sur l'expérience des États-Unis », dans Jean-Pierre Wampach, *L'agro-alimentaire québécois et son développement dans l'environnement économique des années 1980*, [Québec], Université Laval, Département d'économie rurale, 1983, p. 43-64.

Bourrigaud, René. *Le développement agricole au 19^e siècle en Loire-Atlantique*. Nantes, Centre d'histoire du travail de Nantes, [1994]. 496 p., ill. et cartes.

Canévet, Corentin. *Le modèle agricole breton. Histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire*. [Presses Universitaires de Rennes, 1992]. 397 p.

Casteran, Nicole. « Les stratégies agricoles des paysans canadiens-français de l'est ontarien (1870) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n^o 1, été 1987, p. 23-51.

Clough, Shepard Bancroft. *Histoire économique des États-Unis depuis la guerre de Sécession, 1865-1952*. Paris, Presses universitaires de France, 1953. 201 p.

Cohen, Marjorie. « The Decline of Women in Canadian Dairying ». *Histoire sociale/Social history*, vol. XVII, n^o 34, novembre-décembre 1984, p. 307-334.

Ghatak, Subrata et Ken Ingersent. *Agriculture and Economic Development*. Baltimore, John Hopkins University Press, [1984]. 380 p.

Karsky, Barbara. « Le paysan américain et la terre à la fin du XVIII^e siècle ». *Annales ESC*, 38^e année, n^o 6, novembre-décembre 1983, p. 1369-1391.

Hébert-Barrat, Suzanne. *Évolution des traditions agricoles en Champagne-Pouilleuse, 1750-1914*. Chalon-sur-Marne, Ecur-sur-Coole, Marson, 1980. 173 p., ill. et cartes. (Coll. : « Travaux du Comité du folklore champenois », n° 9.)

Hubscher, Ronald. « La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIX^e siècle-début XX^e siècle) ». *Annales ESC*, vol. 40, n° 1, janvier-février 1985, p. 3-34.

Hubscher, Ronald. *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIX^e siècle à 1914*. Arras, Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1980. 2 tomes, 964 p.

Jones, Robert Leslie. *History of agriculture in Ontario, 1613-1680*. [Toronto], University of Toronto Press, 1977 (1^{re} édition : 1946). xvi, 420 p. (Coll. : « Canadian university paperbooks », n° 179.)

Kelsey, Lincoln David et Cannon Chiles Hearne. *La vulgarisation agricole aux États-Unis*. (Traduction de *Cooperative Extension Work*.) New York, Intercontinental Editions, 1965. 367 p.

Marcus, Alan I. *Agricultural Science and the Quest for Legitimacy : Farmers, Agricultural Colleges, and Experiment Stations, 1870-1890*. Ames, Iowa State University Press, 1985. x, 269 p. (Coll. : « Henry A. Wallace series on agricultural history and rural studies ».)

McMurry, Sally, *Transforming Rural Life. Dairying Families and Agricultural Change, 1820-1885*. Baltimore and London, John Hopkins University Press, [1995]. 291 p.

Menzies, Heather. *By the labour of their hands. The Story of Ontario Cheddar Cheese*. [S.l.], Heather Menzies, 1994. 183 p.

Moriceau, Jean-Marc. « Au rendez-vous de la « Révolution agricole » dans la France du XVIII^e siècle. À propos des régions de grande culture ». *Annales ESC*, 49^e année, n° 1, janvier-février 1994, p. 27-63.

Raepsaet, Georges. « Les prémices de la mécanisation agricole entre Seine et Rhin de l'Antiquité au 13^e siècle ». *Annales ESC*, 50^e année, n° 4, juillet-août 1995, p. 911-942.

Rossiter, Margeret W. *The emergence of agricultural science : Justus Liebig and the Americans, 1840-1880*. New York, Yale University Press, 1975. xiv, 275 p., [2] f. de planches, ill. (Coll. : « Yales Studies in the history of science and medicine », n° 9.)

Schlebecker, John T. *Whereby we thrive : a history of American farming, 1607 to 1972*. Ames, Iowa State University Press, 1975. x, 342 p., ill.

Sigault, François. « La naissance du machinisme agricole moderne ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, 1989, p. 79-101.

Staples, Melville H., éditeur. *The Challenge of Agriculture. The Story of the United Farmers of Ontario*. Toronto, George N. Morang, 1921. 197 p.

Taylor, Jeffery. *Fashioning Farmers. Ideology, Agricultural Knowledge and the Manitoba Farm Movement, 1900-1925*. Regina, Canadian Plains Research Center, 1994. vi, 162 p.

Tits-Dieuaide, Marie-Jeanne. « Les campagne flamandes du XIII^e au XVIII^e siècle, ou les succès d'une agriculture traditionnelle ». *Annales ESC*, 39^e année, n^o 3, mai-juin 1984, p. 590-610.

True, Alfred Charles. *A History of Agricultural Education in the United States, 1785-1925*. Washington, U. S. Government, 1929. ix, 436 p.

True, Alfred Charles. *A History of Agricultural Experimentation and Research in the United States Department of Agriculture, including a History of the United States Department of Agriculture*. Washington, U. S. Government, 1937. 321 p.

Wood, Louis Aubrey. *A History of Farmer's Movements in Canada. With an Introduction by Foster J. K Griezic*. Toronto, University of Toronto Press, 1975 (1^{re} édition : 1924). xxxiv, 372 p. (Coll. : « Social history of Canada, n^o 25.)

4. Région de Charlevoix

Gauthier, Serge, avec la collaboration de Martine Néron, Marc-André Bluteau, Dominique Dufour et Yves Lefrançois. *Bibliographie de Charlevoix*. [Québec], Institut québécois de recherche sur la culture, 1984. 316 p. (« Documents de recherche », n^o 3.)

Les titres qui suivent dans cette section sur la région de Charlevoix ont été cités ou mentionnés dans la thèse.

Bouchette, Joseph, présentation de John E. Hare. *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. Montréal, Éditions Elysée, 1978. lxxxvi, 664 p., ill., cartes, plans (réimpression de l'édition Londres, 1815, augmentée d'un appendice publié à Londres par W. Faden). Voir en particulier les pages 576-583.

Carrier, Dominique. *Étude pédologique de la région de Charlevoix*. Québec, Direction générale de la recherche agricole, 1981. 89 p.

Dubé, Philippe, avec la collaboration de Jacques Blouin. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix : l'histoire du pays visité*. [Québec], Presses de l'Université Laval, 1986. xiv, 336 p., ill., cartes et plans.

Gauthier, Serge et Christian Harvey. « Saint-Placide une église en pays de montagnes ». *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 37, juin 2001, p. 2-11.

Gauthier, Serge. « Charlevoix ou la création d'une région folklorique (1916-1980) ». Thèse de Ph.D. (Ethnologie historique). Québec, Université Laval. Cette thèse est en cours.

Hamel, Martine. « L'émigration de Charlevoix vers le Saguenay au milieu du 19^e siècle : étude partir du lieu d'origine ». Mémoire de maîtrise (Études régionales). Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1990. 166 f.

Kalm, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* (traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, avec le concours de Pierre Morisset). Montréal, Pierre Tisseyre, [1977]. clxv, 674 p., 2 feuillets, de planches : ill. et cartes.

Lepage, André. « Cap sur le Nord ! ». *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, janvier-mars 1987, p. 19-23.

Lepage, André. « La pêche à la morue sur la Moyenne Côte-Nord ». *Saguenayensia*, vol. 29, n° 1, janvier-mars 1987, p. 24-30.

Lepage, André. « Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860 ». *Charlevoix*, n° 7, décembre 1988, p. 12-16.

Leonidoff, Pierre-Georges. « Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix ». Thèse de Ph.D. (Architecture et urbanisme). Québec, Université, Laval, 1980. 2 vol. (lv, 860 f.).

Mailloux, Alexis. *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours, avec ses traditions, ses légendes, ses coutumes*. Montréal, La compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879. 91 p.

Perron, Normand et Serge Gauthier. *Histoire de Charlevoix*. [Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture, 2000]. 391 p., ill., figures et cartes. (Coll. « Les régions du Québec », n° 14.)

Perron, Normand. « L'économie de Saint-Placide ». *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 37, juin 2001, p. 14-21.

Pouyez, Christian, Yolande Lavoie, Gérard Bouchard, Roy Raymond, Jean-Paul Simard et Marc Saint-Hilaire. *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI^e-XX^e siècles*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1980. xxxiv, 386 p., données statistiques sur microfiches.

Savard, Pierre. *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois : Paysans de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1861/par Charles-Henri-Philippe-Gauldrée Boilleau*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1968. 153 p., ill. (Coll. : « Université Laval. Institut d'histoire. Cahiers de l'Institut d'histoire, Université Laval, 11 ».)

Villeneuve, Lynda. « La socio-économie de Charlevoix au début des années 1830 ». Mémoire de maîtrise (Géographie). Québec, Université Laval, 1992. xi, 252 f., ill., figures et cartes.

Villeneuve, Lynda. *Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIX^e siècle. Pour une nouvelle approche du paysage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999. 335 p., ill., figures et cartes.

5. Autres

Courville, Serge. *Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*. [Québec], Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, [2000]. xvii, 508 p., tableaux, figures et cartes.

Deschênes, Gaston. « Associations coopératives et institutions similaires au XIX^e siècle ». *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 29, n^o 4, mars 1976, p. 539-554.

Environnement Canada. *Canadian Climate Normal/Normales climatiques au Canada*, vol. 2 : *Temperature/Température 1951-1980* ; vol. 3 : *Precipitation/Précipitations 1951-1980*. Publication du Programme climatologique canadien, 1982. 306 et 602 p.

Ferland, Michel G. et Raymond-M. Gagnon. *Climat du Québec méridional*. Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de la météorologie, 1974. iii [93] p., cartes. (Coll. : « Météorologie préliminaire », M. P. – 13.)

Hamelin, Jean et Nicole Gagnon. *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle. Tome 1. 1898-1940*. Dirigée par Nive Voisine. [Montréal], Boréal Express, [1984]. 507 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. [S.l.], Boréal Express, [1979]. 660 p., tableaux, figures et cartes.

Normand, France. « La navigation intérieure à Québec au dernier quart du XIX^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n^o 3, hiver 1990, p. 323-351.

Normand, France. *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997. xi, 294 p.

Vallières, Marc. « Les industries manufacturières du Québec, 1900-1959. Essai de normalisation des données statistiques en dix-sept groupes industriels et étude sommaire de la croissance des groupes ». Mémoire de maîtrise (Histoire). Québec, Université Laval, 1973. 243 p.

ANNEXE

DONNÉES DES FIGURES

Figure 2.1

Température moyenne et régimes des précipitations dans Charlevoix, 1950-1980

Localité	Altitude en m	Température moyenne annuelle en C°	Précipitations de pluie, moyennes annuelles en mm	Précipitations de neige, moyennes annuelles en cm
Baie-Saint-Paul	10	4,2	667	264,6
Ile-aux-Coudres	20	4,4	688,5	267,3
La Malbaie	10	3,4	605,1	235,4
Saint-Urbain	60	3,1	632,1	301,1
Les Éboulements	275	2,8	670,5	305
Saint-Hilarion	425	3	661,6	403,4
Grands-Fonds	360	1,7	670,2	365,8
La Galette	750	-0,1	604,9	403,7

Source : Environnement Canada, *Canadian Climate Normal/Normales climatiques au Canada*, vol. 2 : *Temperature/Température 1951-1980* ; vol. 3 : *Precipitation/Précipitations 1951-1980*, S.l., Publication du Programme climatologique canadien, 1982, 306 et 602 p.

Figure 4.1

**Nombre de membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles de
Charlevoix, 1894-1950**

Sociétés d'agriculture											
Année	n° 1	n° 2	Total	Année	n° 1	n° 2	Total	Année	n° 1	n° 2	Total
1865	144	177	321	1893				1924			423
1866				1894				1925	133	301	434
1867				1895	149	131	280	1926	203	301	504
1868				1897	40	127	167	1927	206	313	519
1869				1898	155	135	290	1928	180	311	491
1870				1899	185	227	412	1929	169	324	493
1871				1900	127	251	378	1930	185	66	251
1872	46	55	101	1903	250	190	440	1931	193	79	272
1873				1904	250	326	576	1932	235	293	528
1874				1905	250	166	416	1933	273	246	519
1875				1906	125	149	274	1934	243	430	673
1876	200	166	366	1907	125	153	278	1935	444	714	1 158
1877				1908	125	162	287	1936	475	610	1 085
1878				1909	125	158	283	1937	557	374	931
1879				1910	125	159	284	1938	462	443	905
1880	166	170	336	1911	193	188	381	1939	483	476	959
1881	189	134	323	1912	193	173	366	1940	491	506	997
1882				1913	218	234	452	1941	499	515	1 014
1883				1914			366	1942	513	524	1 037
1884				1915			521	1943	558	543	1 101
1885				1916			589	1944	383	489	872
1886				1917				1945	289	455	744
1887				1918			155	1946	318	436	754
1888				1919			289	1947	309	385	694
1889				1920			384	1948	254	354	608
1890				1921	80	241	321	1949	237	344	581
1891				1922	91	257	348	1950	217	355	572
1892				1923			392				

Sources : Documents de la session du Québec, Rapport au Commissaire de l'Agriculture, voir les rapports entre 1866 et 1914 ; Annales statistiques du Québec, voir les années 1914-1934 ; Fonds de la Société d'agriculture de Charlevoix n° 2 du comté de Charlevoix, Société d'histoire de Charlevoix ; Registre des sociétés d'agriculture 1904-1913 et Registre des Sociétés d'agriculture 1926-1973, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/291, Localisation : 1C05-1405A/1 ; Registre des cercles agricoles, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/292-299, Localisation : 1A06-1501A/1, 1A06-1502A/1, 1A06-1503A/1, 1A06-1504A/1, 1A06-1506A/1, 1A06-2101A/1, 1A06-2103A

Cercles agricoles			
Année	Nombre de membres	Année	Nombre de membres
1894	558	1914	970
1895	534	1915	1066
1896	606	1916	1091
1897	980	1917	
1898	848	1918	999
1899	838	1919	814
1900	911	1920	707
1901	873	1921	635
1902	967	1922	
1903	976	1923	
1904	991	1924	
1905	998	1925	530
1906	969	1926	459
1907	949	1927	535
1908	821	1928	530
1909	822	1929	512
1910	996	1930	420
1911	909	1931	481
1912	860	1932	519
1913	904	1933	472

Sources : Documents de la session du Québec, Rapport au Commissaire de l'Agriculture, voir les rapports entre 1866 et 1914 ; Annuaires statistiques du Québec, voir les années 1914-1934 ; Fonds de la Société d'agriculture de Charlevoix n° 2 du comté de Charlevoix, Société d'histoire de Charlevoix ; Registre des sociétés d'agriculture 1904-1913 et Registre des Sociétés d'agriculture 1926-1973, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/291, Localisation : 1C05-1405A/1 ; Registre des cercles agricoles, ANQ-Q, Fonds Agriculture, E9/1960-01-029/292-299, Localisation : 1A06-1501A/1, 1A06-1502A/1, 1A06-1503A/1, 1A06-1504A/1, 1A06-1506A/1, 1A06-2101A/1, 1A06-2103A

Figure 4.2

Répartition du nombre de participations des membres de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix aux concours tenus entre 1912 et 1925 en % du nombre de participants et du nombre d'inscriptions

Nombre de participations aux concours	En unité		En %	
	Membres	Inscriptions	Membres	Inscriptions
1 participation	169	169	55,4%	20,6%
2 participations	51	102	16,7%	12,4%
3 participations	30	90	9,8%	11,0%
4 participations	15	60	4,9%	7,3%
5 à 9 participations	24	150	7,9%	18,3%
10 et + participations	16	249	5,2%	30,4%
Total	305	820	100,0%	100,0%

Source : Fonds de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix, Dossiers Concours, Société d'histoire de Charlevoix.

Figure 5.1

Nombre d'hectares de foin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951*

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	106,7	97,8	187,4		184,2	478,4	373,3	284,4	353,1
Petite-Rivière	98,2	181,4	226,0		241,2	508,3	265,9	162,8	153,1
Baie-Saint-Paul	928,1	916,4	1 561,3		2 176,6	2 129,3	2 956,0	2 137,4	1 376,6
Les Éboulements	439,6	459,4	682,0		839,2	1 122,8	1 227,9	1 265,5	1 147,1
Saint-Irénée	157,2	168,5	368,3		525,3	568,9	662,2	586,3	594,4
La Malbaie	509,1	590,3	1 214,5		1 405,7	1 809,7	1 725,7	1 795,2	1 138,2
Saint-Fidèle	166,5	292,5	544,4		623,0	641,2	928,5	718,4	485,3
Saint-Siméon	55,0	93,7	172,7		280,4	274,3	412,5	447,3	281,2
Saint-Urbain	220,2	223,4	315,1		992,3	800,4	764,9	745,9	677,2
Saint-Hilarion	111,1	95,4	386,4		910,7	1 056,6	972,9	1 194,8	680,4
Sainte-Agnès	417,8	412,1	979,3		1 483,7	1 861,4	1 787,5	1 577,0	1 165,3
Comté de Charlevoix	3 209,3	3 531,0	6 637,4	6 103,9	9 662,4	11 251,5	12 077,4	10 914,9	8 051,8

* Le nombre d'hectares de foin par municipalités n'est pas disponible pour 1851 et 1861.

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.2

Évolution en % des superficies des prairies cultivées dans Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
% des superficies en foin sur les terres en culture par paroisse	n. d.	n. d.	6,8	7,3	12,1	0,0	17,3	18,8	21,4	22,0	22,0
% des superficies en foin sur les terres possédées par paroisse	n. d.	n. d.	3,8	3,4	6,3	0,0	8,5	9,3	10,5	10,1	8,6

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.3

Évolution des superficies de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et des grains mélangés
en hectare de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Blé	3 422	4 568	4 593	2 527	2 817	2 324	682	957	317	156	57
Avoine	1 809	2 751			4 853	5 919	4 532	5 874	6 645	6 223	6 172
Orge	1 049	1 095			400	373	303	383	361	307	167
Seigle	2 488	3 050				2 915	981	496	254	128	59
Grains mélangés					5	1 960	4 362	4 314	3 036	2 744	1 293

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.4

Répartition de la superficie dévolue au blé, à l'avoine, à l'orge, au seigle, aux grains mélangés et au foin dans les terres en culture de Charlevoix, 1851-1951
(en %)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Blé	12,1	12,9	9,7	5,2	5,1	4,7	1,2	1,6	0,6	0,3	0,1
Avoine	6,4	7,8			8,8	11,9	8,1	9,8	11,7	12,5	15,5
Orge	3,7	3,1			0,7	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,4
Seigle	8,8	8,6				5,9	1,8	0,8	0,4	0,3	0,1
Grains mélangés						4,0	7,8	7,2	5,3	5,5	3,2
Foin			6,8	7,3	11,7	12,3	17,3	18,8	21,4	22,0	19,7

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.5

Culture de l'avoine en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Île aux Coudres	165	208			183		185	154	193	137	211
Petite-Rivière	74	56			121		121	131	160	74	48
Baie-Saint-Paul	417	740			964		737	961	1 136	1182	859
Les Éboulements	479	522			870		1 088	1 335	1 225	974	1 053
Saint-Irénée	97	143			445		322	590	499	501	652
La Malbaie	340	687			827		716	775	1041	1125	916
Saint-Fidèle	35	79			323		431	422	436	381	334
Saint-Siméon	0	8			149		173	149	227	189	107
Saint-Urbain	108	129			221		272	284	319	345	478
Saint-Hilarion	8	32			277		279	402	495	897	907
Sainte-Agnès	85	147			472		209	670	914	408	601
Comté de Charlevoix	1 807	2 751			4 853	5 922	4 532	5 874	6 645	6 213	6 166

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.6

Culture du blé en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Île aux Coudres	209	70	60	43	39		9	16	3	8	0
Petite-Rivière	74	44	57	37	51		2	1	0	0	0
Baie-Saint-Paul	585	725	370	434	319		66	115	24	5	1
Les Éboulements	1 059	1 017	747	279	649		143	214	93	59	42
Saint-Irénée	361	473	541	245	327		56	101	24	32	8
La Malbaie	636	1 119	1 307	644	489		148	140	34	14	1
Saint-Fidèle	167	245	343	250	229		74	79	16	9	2
Saint-Siméon	2	24	116	75	52		11	15	8	0	0
Saint-Urbain	99	85	111	74	63		16	51	8	3	0
Saint-Hilarion	27	100	175	136	252		56	98	6	17	3
Sainte-Agnès	196	668	765	321	348		100	129	101	8	0
Comté de Charlevoix	3 416	4 568	4 593	2 538	2 817	2 329	682	957	317	156	57

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.7

Culture de l'orge en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Île aux Coudres	125	66			30		19	16	11	10	2
Petite-Rivière	47	29			8		1	1	2	0	0
Baie-Saint-Paul	206	293			49		45	51	61	55	6
Les Éboulements	186	114			35		69	83	67	80	63
Saint-Irénée	54	48			12		2	9	27	11	16
La Malbaie	119	152			94		49	58	40	6	1
Saint-Fidèle	60	114			82		72	70	42	36	4
Saint-Siméon	15	38			13		18	10	8	17	15
Saint-Urbain	35	43			24		10	7	19	21	4
Saint-Hilarion	35	56			21		16	14	8	3	6
Sainte-Agnès	161	109			30		2	63	40	12	13
Comté de Charlevoix	1 049	1 095			400	373	303	383	361	307	167

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.8

Culture du seigle en hectare dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Île aux Coudres	182	234					200	88	47	40	2
Petite-Rivière	131	109					102	6	1	0	0
Baie-Saint-Paul	826	1192					254	91	8	4	10
Les Éboulements	653	331					15	20	33	2	1
Saint-Irénée	95	61					52	84	6	3	0
La Malbaie	143	370					102	26	34	6	0
Saint-Fidèle	48	84					28	14	4	2	1
Saint-Siméon	2	24					20	9	6	0	0
Saint-Urbain	196	318					6	38	35	9	8
Saint-Hilarion	59	96					145	11	0	32	2
Sainte-Agnès	150	187					84	109	63	0	1
Comté de Charlevoix	2 488	3 050				2916	981	496	254	128	59

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.9

Évolution du cheptel chevalin, laitier, porcin et ovin de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	Chevaux	Vaches laitières	Porcs	Moutons
1851	2 812	4 951	4 776	18 156
1861	2 525	4 905	5 189	21 472
1871	2 494	5 480	5 387	20 060
1881	2 875	5 769	4 537	18 591
1891	3 047	6 346	5 207	20 721
1901	2 911	7 398	5 429	17 519
1911	3 199	7 147	11 746	19 443
1921	2 986	8 083	9 728	20 196
1931	2 719	7 487	9 278	17 605
1941	2 847	7 747	6 918	13 111
1951	2 409	8 995	7 474	10 687

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.10

Évolution du cheptel avicole de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	Poules et poulets	Dindons	Oies	Autres volailles
1851				
1861				
1871				
1881				
1891	32 046	2 655	5 845	430
1901	36 083	2 235	4 145	269
1911	48 802	10 298	7 562	
1921	48 227	11 099	5 672	
1931	62 816			22 905
1941	77 528			15 886
1951	129 988	21 744	1 033	22

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.11

Évolution du cheptel chevalin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	2,5	2,0			3,7				2,0	1,1	
Petite-Rivière	1,5	1,1			2,3				0,5	1,0	
Baie-Saint-Paul	1,6	1,2			4,1				1,8	1,5	
Les Éboulements	1,8	1,4			3,1				2,0	1,4	
Saint-Irénée	2,2	1,8			4,0				1,8	2,2	
La Malbaie	1,9	1,2			4,4				2,1	1,7	
Saint-Fidèle	1,1	0,9			2,9				1,8	1,7	
Saint-Siméon	0,2	0,5			3,0				1,5	1,6	
Saint-Urbain	2,1	1,2			3,1				1,8	1,6	
Saint-Hilarion	0,7	0,9			2,5				1,9	1,8	
Sainte-Agnès	1,5	1,7			2,7				2,1	1,6	
Comté de Charlevoix	2,0	1,4			3,4				1,9	1,6	

Autres statistiques sur le cheptel chevalin

Évolution du cheptel chevalin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	188	149			155				183	163	
Petite-Rivière	108	100			111				45	87	
Baie-Saint-Paul	688	579			615				502	491	
Les Éboulements	453	352			350				317	318	
Saint-Irénée	181	160			179				187	196	
La Malbaie	623	521			620				465	463	
Saint-Fidèle	111	130			190				174	185	
Saint-Siméon	2	25			113				82	101	
Saint-Urbain	169	136			184				165	185	
Saint-Hilarion	31	74			159				222	233	
Sainte-Agnès	258	299			371				377	425	
Comté de Charlevoix	2 812	2 525			3 047				2 719	2 847	

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.12

Évolution du nombre de vaches laitières par ferme dans les municipalités de Charlevoix,
1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	3,7	3,4			3,7				3,1	2,6	
Petite-Rivière	3,3	2,3			2,3				2,4	3,2	
Baie-Saint-Paul	2,7	2,8			4,1				5,4	6,2	
Les Éboulements	3,7	2,8			3,1				5,7	5,3	
Saint-Irénée	4,3	3,3			4,0				4,8	6,3	
La Malbaie	3,1	2,5			4,4				5,9	6,8	
Saint-Fidèle	1,7	1,3			2,9				5,5	5,8	
Saint-Siméon	0,3	1,0			3,0				3,3	4,3	
Saint-Urbain	3,4	2,2			3,1				5,1	5,6	
Saint-Hilarion	1,6	1,5			2,5				5,6	7,4	
Sainte-Agnès	2,4	2,7			2,7				5,1	4,6	
Comté de Charlevoix	3,5	2,7			3,4				5,3	5,7	

Autres statistiques les vaches laitières

Évolution du nombre de vaches laitières dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	278	257			285				286	381	
Petite-Rivière	241	211			237				231	267	
Baie-Saint-Paul	1 189	1 295			1466				1 529	2 061	
Les Éboulements	913	703			754				902	1 213	
Saint-Irénée	356	292			359				498	568	
La Malbaie	1 034	1 055			1231				1 297	1 826	
Saint-Fidèle	180	194			387				536	640	
Saint-Siméon	3	47			228				182	272	
Saint-Urbain	279	261			407				466	648	
Saint-Hilarion	70	122			354				643	941	
Sainte-Agnès	408	468			638				917	1235	
Comté de Charlevoix	4 951	4 905	5 480	6 769	6 346	7 398	7 147	8 003	7 487	10 052	7 258

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.13

Évolution du cheptel porcin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	4,8	4,4			5,6				10,5	6,1	
Petite-Rivière	2,6	1,9			1,0				2,3	2,4	
Baie-Saint-Paul	2,4	3,0			2,7				4,9	3,7	
Les Éboulements	2,8	2,3			2,2				5,3	2,5	
Saint-Irénée	3,1	3,1			4,2				4,1	4,4	
La Malbaie	3,7	2,9			3,1				7,9	4,7	
Saint-Fidèle	1,7	1,4			3,9				6,9	3,4	
Saint-Siméon	1,2	1,0			4,8				5,5	2,7	
Saint-Urbain	3,5	2,4			2,2				6,5	4,5	
Saint-Hilarion	1,8	1,8			2,4				6,7	5,1	
Sainte-Agnès	2,6	3,0			1,7				7,6	2,4	
Comté de Charlevoix	3,3	2,9			2,8				6,6	3,9	

Autres statistiques sur le cheptel porcin

Évolution du cheptel porcin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	358	333			440				973	910	
Petite-Rivière	193	173			101				222	200	
Baie-Saint-Paul	1 047	1 403			969				1 379	1 211	
Les Éboulements	678	591			523				838	584	
Saint-Irénée	257	275			378				426	396	
La Malbaie	1 231	1 207			858				1 722	1 258	
Saint-Fidèle	179	210			515				673	375	
Saint-Siméon	11	50			371				309	172	
Saint-Urbain	280	280			293				599	521	
Saint-Hilarion	79	149			350				761	646	
Sainte-Agnès	447	518			409				1 376	630	
Comté de Charlevoix	4 760	5 189	5 387	4 537	5 207	5 429	11 746	9 728	9 278	6 903	7 474

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.14

Évolution du cheptel ovin par ferme dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	16,8	23,4			5,6				10,5	5,1	
Petite-Rivière	8,2	4,9			1,0				2,3	1,7	
Baie-Saint-Paul	9,1	9,8			2,7				4,9	6,9	
Les Éboulements	12,8	12,6			2,2				5,3	5,2	
Saint-Irénée	15,7	15,9			4,2				4,1	10,0	
La Malbaie	13,7	14,5			3,1				7,9	9,1	
Saint-Fidèle	5,2	5,4			3,9				6,9	8,3	
Saint-Siméon	0,0	2,5			4,8				5,5	6,2	
Saint-Urbain	11,6	8,3			2,2				6,5	7,6	
Saint-Hilarion	4,5	2,9			2,4				6,7	9,3	
Sainte-Agnès	9,5	10,7			1,7				7,6	7,5	
Comté de Charlevoix	12,7	12,0			2,8				6,6	7,4	

Autres statistiques sur le cheptel ovin

Évolution du cheptel ovin dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	1 263	1 755			986				880	758	
Petite-Rivière	604	452			309				99	142	
Baie-Saint-Paul	4 032	4 589			4 113				2 624	2 277	
Les Éboulements	3 145	3 213			2 522				1 957	1 198	
Saint-Irénée	1 301	1 395			1 097				1 259	898	
La Malbaie	4 507	6 078			4 605				3 416	2 446	
Saint-Fidèle	545	817			1 607				1 192	912	
Saint-Siméon	0	121			729				462	397	
Saint-Urbain	939	971			934				1 008	879	
Saint-Hilarion	196	237			1 767				2 069	1 184	
Sainte-Agnès	1 608	1 844			2 052				2 639	1 994	
Comté de Charlevoix	18 140	21 472	20 060	18 591	20 721	17 519	19 443	20 196	17 605	13 085	10 687

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.15

Évolution du cheptel de volailles par ferme dans les municipalités de Charlevoix,
1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres					15,5				59,6	38,5	
Petite-Rivière					11,1				25,0	20,5	
Baie-Saint-Paul					17,3				42,4	40,6	
Les Éboulements					10,5				42,8	45,3	
Saint-Irénée					13,5				37,1	39,9	
La Malbaie					27,9				53,6	82,4	
Saint-Fidèle					17,0				54,4	29,2	
Saint-Siméon					15,5				37,1	32,5	
Saint-Urbain					28,6				48,4	37,8	
Saint-Hilarion					18,9				32,4	39,8	
Sainte-Agnès					8,8				28,0	21,8	
Comté de Charlevoix					17,2				44,7	43,9	

Autres statistiques sur le cheptel de volailles

Évolution du cheptel de volailles dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951
(en unité)

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres					1 208				5 539	5 705	
Petite-Rivière					1 134				2 379	1 725	
Baie-Saint-Paul					6 177				11 954	13 409	
Les Éboulements					2 549				6 713	10 467	
Saint-Irénée					1 212				3 862	3 588	
La Malbaie					7 762				11 747	22 157	
Saint-Fidèle					2 258				5 336	3 210	
Saint-Siméon					1 195				2 080	2 079	
Saint-Urbain					3 751				4 451	4 350	
Saint-Hilarion					2 708				3 693	5 051	
Sainte-Agnès					2 092				5 062	5 787	
Comté de Charlevoix					32 046	36 083	48 802	48 227	62 816	77 528	129988

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 5.16

Évolution gros cheptel par hectare amélioré dans Charlevoix, 1851-1951

Année	Tête de gros cheptel*	Hectare amélioré	Gros cheptel/hectare
1851	38 834	28 177,16	1,38
1861	40 750	35 447,43	1,15
1871	40 065	47 340,94	0,85
1881	41 379	48 612,88	0,85
1891	43 885	55 078,72	0,80
1901	42 909	49 588,25	0,87
1911	51 857	55 771,37	0,93
1921	50 996	59 957,70	0,85
1931	47 499	56 925,33	0,83
1941	40 216	49 679,96	0,81
1951	36 457	39 832,13	0,92

* Gros cheptel : cheval, bovin, porc, mouton.

Source : Recensement du Canada, 1852-1951.

Figure 5.17

Gros cheptel par hectare amélioré dans les municipalités de Charlevoix, 1851-1951

Tête de gros cheptel						
	1851	1861	1891	1931	1941	1951
Île aux Coudres	2 287	3 233	2 120	2 736	2 512	2 110
Petite-Rivière	1 314	1 488	956	737	836	461
Baie-Saint-Paul	8 271	12 293	9 461	8 433	7 747	7 485
Les Éboulements	5 986	7 134	5 257	5 344	4 290	4 029
Saint-Irénée	2 349	3 060	2 549	3 134	2 541	2 636
La Malbaie	7 876	12 016	8 546	8 589	7 175	6 226
Saint-Fidèle	1 089	1 866	3 148	3 257	2 536	2 002
Saint-Siméon	16	328	1594	1265	1076	828
Saint-Urbain	1 966	2 617	2 422	2 991	2 720	2 266
Saint-Hilarion	406	864	3 245	4 593	3 646	4 037
Sainte-Agnès	2 889	4 453	4 587	6 420	5 082	4 354
Comté de Charlevoix	34 449	49 352	43 885	47 499	40 161	36 434
Hectare amélioré						
	1851	1861	1891	1931	1941	1951
Île aux Coudres	1 781	1 632	1 983	2 358	2 867	1 638
Petite-Rivière	1 139	927	1 264	1 651	1 252	473
Baie-Saint-Paul	6 486	9 578	10198	9 561	9 670	6 829
Les Éboulements	4 697	6 252	6 992	8 330	7 284	4 950
Saint-Irénée	1571	2155	3 743	4 520	3 541	3 509
La Malbaie	7 420	6 517	8 569	6 811	5 801	4 641
Saint-Siméon	27	214	2 987	1 377	1 213	1 036
Saint-Fidèle	652	1 338	3 091	3 071	2 276	1 956
Saint-Urbain	975	2 076	5 012	3 620	3 496	2 665
Saint-Hilarion	190	791	4 125	6 297	6 006	5 404
Sainte-Agnès	3 185	3 192	7 116	8 714	6 246	3 372
Comté de Charlevoix	28 124	34 672	55 079	56 312	49 654	36 474

Suite du tableau à la page suivante

Suite du tableau de la page précédente

Tête de gros cheptel par hectare amélioré						
	1851	1861	1891	1931	1941	1951
Île aux Coudres	1,3	2,0	1,1	1,2	0,9	1,3
Petite-Rivière	1,2	1,6	0,8	0,4	0,7	1,0
Baie-Saint-Paul	1,3	1,3	0,9	0,9	0,8	1,1
Les Éboulements	1,3	1,1	0,8	0,6	0,6	0,8
Saint-Irénée	1,5	1,4	0,7	0,7	0,7	0,8
La Malbaie	1,1	1,8	1,0	1,3	1,2	1,3
Saint-Fidèle	1,7	1,4	1,0	1,1	1,1	1,0
Saint-Siméon	0,6	1,5	0,5	0,9	0,9	0,8
Saint-Urbain	2,0	1,3	0,5	0,8	0,8	0,9
Saint-Hilarion	2,1	1,1	0,8	0,7	0,6	0,7
Sainte-Agnès	0,9	1,4	0,6	0,7	0,8	1,3
Comté de Charlevoix	1,2	1,4	0,8	0,8	0,8	1,0

Source : Recensement du Canada, 1852-1951.

Figure 6.1

Nombre de tonnes métriques de foin à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres			6,99	7,61	6,17		5,96	1,81			
Petite-Rivière			3,53	2,93	3,36		2,87	2,34			
Baie-Saint-Paul			3,89	4,39	3,83		3,02	2,15			
Les Éboulements			3,67	3,34	3,36		3,22	1,82			
Saint-Irénée			3,19	2,94	2,92		2,56	1,94			
La Malbaie			3,40	3,96	2,44		3,09	2,00			
Saint-Fidèle			1,92	1,68	1,56		2,27	1,93			
Saint-Siméon			2,51	3,36	2,58		2,14	1,70			
Saint-Urbain			3,63	4,27	4,66		2,45	1,95			
Saint-Hilarion			2,03	2,23	2,00		1,81	1,29			
Sainte-Agnès			2,02	2,19	2,31		1,60	1,63			
Comté de Charlevoix			3,39	3,55	3,02	3,20	2,61	1,87	2,55	2,54	2,49

Source : Recensements du Canada, 1871-1951.

Figure 6.2

Évolution du nombre de tonnes métriques de foin par vaches laitières,
comté de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Tonnes métriques de foin	8 356	9 353	10 874	11 196	17 876	15 107	22 518	18 810	30 167	27 411	19 427
Nombre de vaches	4 951	4 905	5 480	5 769	6 346	7 398	7 147	8 083	7 487	7 747	7 258
Tonnes métriques/vaches	1,69	1,91	1,98	1,94	2,82	2,04	3,15	2,33	4,03	3,54	2,68

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.3

**Nombre d'hectolitres d'avoine à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951**

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	13,38	17,03			8,72		28,52	15,27			
Petite-Rivière	11,29	8,102			8,5		28,5	12,98			
Baie-Saint-Paul	17,94	15,22			11,35		19,19	15,57			
Les Éboulements	10,52	13,27			6,61		13,05	11,20			
Saint-Irénée	18,14	13,14			5,17		16,89	10,95			
La Malbaie	13,78	10,94			12		23,94	14,84			
Saint-Fidèle	9,60	10,43			6,27		17,83	15,68			
Saint-Siméon		10,39			7,46		16,81	17,53			
Saint-Urbain	13,58	22,15			13,02		14,56	18,65			
Saint-Hilarion	10,09	8,109			6,29		28,55	9,34			
Sainte-Agnès	7,866	12,03			12,18		15,14	19,81			
Comté de Charlevoix	13,58	13,58			9,28	14,57	18,82	14,21	14,17	17,51	21,61

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.4

Nombre d'hectolitres de blé à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	5,43	7,42	6,41	5,97	6,42		22,82	8,91			
Petite-Rivière	8,91	9,19	9,17	8,11	5,10		19,35	16,50			
Baie-Saint-Paul	5,78	7,30	7,16	7,27	5,60		12,31	8,73			
Les Éboulements	4,01	6,43	4,26	16,40	4,49		10,76	10,14			
Saint-Irénée	6,94	8,03	5,02	8,10	3,11		11,49	7,46			
La Malbaie	9,35	6,74	5,30	8,08	6,96		18,78	8,56			
Saint-Fidèle	5,65	9,40	5,05	7,53	3,75		7,19	6,23			
Saint-Siméon	4,19	7,87	5,36	8,14	6,37		5,69	9,27			
Saint-Urbain	6,78	8,40	7,71	9,24	8,88		9,90	7,45			
Saint-Hilarion	6,23	7,98	5,91	8,13	3,29		17,09	4,97			
Sainte-Agnès	8,71	7,57	5,86	8,11	7,91		10,72	12,68			
Comté de Charlevoix	6,26	7,25	5,47	8,81	5,31	8,89	12,91	8,78	10,29	10,72	15,76

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.5

**Nombre d'hectolitres d'orge à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951**

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Île aux Coudres	12,99	15,01			11,47		27,74	14,24			
Petite-Rivière	15,04	11,85			12,00		19,50	22,50			
Baie-Saint-Paul	16,87	14,73			12,67		18,14	14,28			
Les Éboulements	10,23	18,51			12,87		19,24	15,74			
Saint-Irénée	19,31	18,94			10,45		27,00	12,19			
La Malbaie	13,24	11,65			12,63		22,10	16,52			
Saint-Fidèle	11,76	9,31			6,36		14,22	9,96			
Saint-Siméon	4,57	10,43			10,50		11,72	12,78			
Saint-Urbain	17,16	20,72			11,64		12,07	12,97			
Saint-Hilarion	14,14	16,21			9,73		22,77	4,55			
Sainte-Agnès	9,84	13,97			15,03		12,60	16,51			
Comté de Charlevoix	13,20	14,41			11,13	16,91	18,40	14,07	17,13	15,84	22,05

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.6

Nombre d'hectolitres de seigle à l'hectare,
municipalités et comté de Charlevoix, 1851-1951

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1920	1931	1941	1951
Île aux Coudres	6,55	6,92					22,82	7,98			
Petite-Rivière	7,22	6,06					15,06	10,57			
Baie-Saint-Paul	7,93	8,81					7,58	5,94			
Les Éboulements	1,77	6,44					13,50	6,56			
Saint-Irénée	8,18	8,62					5,46	6,42			
La Malbaie	9,00	7,72					15,06	9,39			
Saint-Fidèle	5,40	7,60					7,20	10,38			
Saint-Siméon	5,26	9,65					6,92	8,59			
Saint-Urbain	8,97	9,18					14,40	8,70			
Saint-Hilarion	6,83	7,69					14,87	5,24			
Sainte-Agnès	8,92	8,39					25,65	11,51			
Comté de Charlevoix	6,31	8,14				8,97	14,08	8,24	14,41	9,52	12,33

Source : Recensements du Canada, 1852-1951.

Figure 6.7

**Production de lait par vaches, comté de Charlevoix, 1911-1951
(en litres)**

Année	Litres de lait
1911	1 487
1921	1 465
1931	1 389
1941	1 396
1951 hypothèse forte	1 994
1951 hypothèse moyenne	1 803
1951 hypothèse faible	1 682

Les estimations de la production qui pourraient être faites en multipliant le nombre de vaches laitières par leur production moyenne annuelle sont plutôt incertaines. Pour 1951, la production annuelle de lait doit aussi être estimée. Les données du Recensement du Canada sont basées sur un échantillon de 20 %, d'après la production de mai 1951. Voir la figure 6.7.

Note sur les hypothèses

Hypothèse forte	Si	7 258 vaches donnent 1 994 litres (4 537 livres) de lait (voir figure 6.7, page 268)
Hypothèse moyenne	Si	4 000 vaches donnent en moyenne 2 198 litres (5000 livres) de lait
	et si	3 258 autres vaches donnent en moyenne 1 538 litres (3500 livres) de lait
Hypothèse faible	Si	3 000 vaches donnent en moyenne 2 198 litres (5 000 livres) de lait
	et si	4 258 autres vaches donnent en moyenne 1 538 litres (3 500 livres) de lait

Source : Recensements du Canada, 1911-1951.

Figure 6.8

Vaches laitières et génisses de plus d'un an dans les municipalités de Charlevoix,
1941 et 1951

Année	1941	1951
Petite-Rivière	267	168
Île aux Coudres	381	348
Baie-Saint-Paul	2 061	1 892
Les Éboulements	1 213	1 148
Saint-Irénée	568	715
La Malbaie	1 826	1 560
Saint-Fidèle	640	529
Saint-Siméon	272	229
Saint-Urbain	648	452
Saint-Hilarion	941	956
Sainte-Agnès	1 235	993
Comté de Charlevoix	11 993	10 941

Source : Recensements du Canada, 1941 et 1951.

Figure 6.9

Nombre de beurreries, de beurreries-fromageries et de fromageries au Québec, 1881-1951

Année	Beurrerie	Beurrerie-fromagerie	Fromagerie	Total
1881	22		140	162
1891	112		618	730
1901	445	340	1 207	1 992
1911	787	293	1 062	2 142
1921	679	330	759	1 768
1931	754	148	416	1 318
1941	544	199	315	1 058
1951	473	182	122	777

Sources : Annuaires statistiques du Québec, 1914-1944. Pour l'année 1951 : Archives nationales du Québec à Québec, Cote E9,S100,SS1,SSS1, Localisation 2C 008 03-02-003B-01(1982-10-004/377).

Figure 6.10

Nombre de fabriques dans le comté de Charlevoix, 1890-1950

Année	Beurrerie	Fromagerie	Beurrerie- fromagerie	Année	Beurrerie	Fromagerie	Beurrerie- fromagerie
1890	1	8		1920	1	27	
1891				1921	2	24	
1892				1922	2	22	
1893	2	12		1923	3	15	
1894		21		1924	3	13	
1895	1	23		1925	3	16	
1896				1926	3	20	
1897		26	1	1927	3	17	
1898				1928	4	16	
1899				1929	4	15	
1900				1930	4	15	
1901				1931	4	13	
1902				1932	4	15	
1903				1933	4	15	
1904				1934	4	11	
1905				1935	3	9	
1906		16		1936	3	9	
1907	1	18		1937	3	9	
1908	1	19		1938	3	8	
1909	1	22		1939	3	10	
1910	1	22		1940	3	9	
1911	1	23		1941	3	9	
1912	1	22		1942	4	9	
1913	1	22		1943	4	9	
1914	1	22		1944	0	9	
1915	1	34		1945	0	9	
1916	1	32		1946	4	9	
1917	1	34		1947	4	7	
1918	1	30		1948	4	7	
1919	1	29		1949	4	6	
				1950	4	8	

Les données sur le nombre de beurreries pour 1944 et 1945 sont incertaines.

Sources : Ces données sur les fromageries et les beurreries de Charlevoix ont été compilées à partir de diverses sources. *Documents de la session du Québec*, vol. 27, n° 1, 1893, Rapport du Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, 1893, Douzième rapport annuel de la Société d'industrie laitière, p. 317 ; *ibid.*, vol. 30, n° 1, 1896, Rapport du Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, 1896, p. vii (Liste des fabriques de

1895) ; *ibid.*, vol. 32, n° 1, 1898, Rapport du Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, 1898, Seizième rapport annuel de la Société d'industrie laitière, p. 229 (Liste des fabriques de 1897) ; *ibid.*, vol. 34, n° 1, Rapport du ministère de l'agriculture, 1906, Rapport de la société d'industrie laitière, 1906, p. 96 ; *ibid.*, vol. 41, n° 2, Rapport du ministère de l'agriculture, 1908-1909, Vingt-sixième rapport de la société d'industrie laitière, 1907, p. 57 ; *ibid.*, vol. 34, n° 1, Rapport du ministère de l'agriculture, 1906, Rapport de la société d'industrie laitière, 1906, p. 96 ; *ibid.*, vol. 41, n° 2, Rapport du ministère de l'agriculture, 1908-1909, Vingt-sixième rapport de la société d'industrie laitière, 1907, p. 57 ; *ibid.*, vol. 45, n° 1, Rapport du ministère de l'agriculture, 1909-1910, Vingt-huitième rapport de la société d'industrie laitière, 1909, p. 117 ; *ibid.*, vol. 44, n° 1, 1912-1913, Rapport du ministère de l'agriculture, 1913, Vingt-neuvième rapport de la société d'industrie laitière, 1913, p. 117 ; *ibid.*, vol. 46, n° 2, 1911-1912, Rapport du ministère de l'agriculture, 1911, Trentième rapport de la société d'industrie laitière, 1911, p. 113 ; *ibid.*, vol. 47, n° 2, 1912-1913, Rapport du ministère de l'agriculture, 1913, Trente et unième rapport de la société d'industrie laitière, 1912, p. 81 ; *ibid.*, vol. 48, n° 3, 1913-1914, Rapport du ministère de l'agriculture, 1913, Trente-deuxième rapport de la société d'industrie laitière, 1913, p. 121 ; *ibid.*, vol. 49, n° 2, 1914-1915, Rapport du ministère de l'agriculture, 1914, Trente-troisième rapport de la société d'industrie laitière, 1914, p. 120 ; *ibid.*, vol. 50, n° 2, 1914-1915, Rapport du ministère de l'agriculture, 1915, Trente-quatrième rapport de la société d'industrie laitière, 1915, p. 106-107 ; *ibid.*, vol. 51, n° 2, 1917, Rapport du ministère de l'agriculture, 1916, Trente-cinquième rapport de la société d'industrie laitière, 1916, p. 106-107 ; *Recensement du Canada*, 1901 (volume III, tableaux xlv, xlv et xlvi) ; *Annuaire statistique du Québec*, 1914-1944, *Le Journal d'Agriculture*, juin 1882, p. 30 ; *Le Progrès du Saguenay*, 13 septembre 1893, p. 8 ; *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 22 mai 1900, p. 512-515 ; *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 22 mai 1902, p. 509-510 ; *Le Progrès du Saguenay*, 22 novembre 1928, p. 3 ; 1943-1950 : Archives nationales du Québec à Québec, Cote E9,S100,SS1,SSS1, Localisation 2C 005 01-02-0031-01(1982-10-004/231/204) ; 2C 005 03-02-003B-01(1982-10-004/231/377) ; 2C 008 03-02-003B-01(1982-10-004/377). Voir les listes des établissements laitiers de la province de Québec, 1944-1953.

Figure 6.11

Pourcentage de beurre fabriqué à la ferme dans les comtés de Charlevoix, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Gaspésie et Pontiac, 1901-1951

	1901	1911	1921	1931	1941	1951
Beurre de ferme (kilos)						
Charlevoix	166 088	176 922	132 406	113 640	140 110	6 713
Beauce	240 129	333 356	236 478	268 147	347 197	8 482
Bellechasse	171 360	220 580	269 537	228 917	208 498	1 769
Bonaventure	200 078	306 521	264 158	251 181	302 939	24 903
Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine	221 247	296 183	304 952	271 568	295 604	28 804
Pontiac	390 616	592 474	604 083	258 906	221 013	4 717
Beurre de fabrique (kilos)						
Charlevoix	0	15 876	10 625	118 544	66 788	128 351
Beauce	184 405	403 043	476 272	647 446	715 111	872 187
Bellechasse	299 220	244 158	285 271	246 379	322 177	485 880
Bonaventure	0	8 673	131 968	145 955	151 599	192 217
Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine	32 345	18 634	43 214	59 626	51 883	43 295
Pontiac	5 071	11 609	212 536	505 506	595 540	n.d.
% de beurre de ferme						
Charlevoix	100,0	91,8	92,6	48,9	67,7	5,0
Beauce	56,6	45,3	33,2	29,3	32,7	1,0
Bellechasse	36,4	47,5	48,6	48,2	39,3	0,4
Bonaventure	100,0	97,2	66,7	63,2	66,6	11,5
Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine	87,2	94,1	87,6	82,0	85,1	40,0
Pontiac	98,7	98,1	74,0	33,9	27,1	n.d.

Source : Recensements du Canada, 1901-1951

Figure 6.12

Pourcentage du lait transformé en beurre de ferme dans Charlevoix, 1911-1951

	1911	1921	1931	1941	1951
Production de lait (en litre)	10625641	10147674	10880384	10815778	14473985
Beurre de ferme (en kilo)	176922	132406	113640	140110	6713
Beurre de ferme transformée en lait (nombre de litres de beurre X 24,22 litres*)	4285054	3206869	2752371	3393459	162596
% du lait transformé en beurre de ferme	40,3	31,6	25,3	31,4	1,1
* La production de beurre a été transformée en équivalent litres de lait sur la base qu'il faut environ 25 livres de lait pour fabriquer une (1) livre de beurre ou 24,22 litres de lait pour un (1) kilo de beurre.					

Source : Recensements du Canada, 1911-1951.

Figure 6.13

Pourcentage de beurre de fabrication domestique et pourcentage de beurre domestique
vendu dans le comté de Charlevoix, 1921-1951

	1921	1931	1941	1951
% de beurre de fabrication domestique	92,6	48,9	67,7	5,0
% de beurre domestique vendu	39,5	30,1	31,8	2,2

Autres statistiques sur l'utilisation du lait pour la fabrication de beurre et de fromage

Pourcentage du lait utilisé pour la fabrication de beurre et de fromage dans le comté de Charlevoix, 1911-1941						
	Beurre			Fromage		
	domestique	de fabrique	Total	domestique	de fabrique	Total
1911	40,3	3,6	44,0	0,5	29,1	29,6
1921	30,5	2,5	33,1	0,4	24,8	25,2
1931	25,5	26,6	52,1	0,2	14,2	14,4
1941	31,4	15,0	46,3	0,1	7,5	7,6

Note : Ces données ont été obtenues à l'aide des productions de beurre et de fromage et de la production totale de lait dans le comté de Charlevoix (Recensements du Canada). La production de beurre et de fromage en fabriques provient des Annuaire statistiques du Québec. Les productions de beurre et de fromage ont été transformées en équivalent livres de lait sur la base qu'il faut environ 25 livres de lait pour fabriquer une (1) livre de beurre ou 24,22 litres de lait pour un (1) kilo de beurre et 10 livres de lait pour fabriquer une (1) livre de fromage cheddar ou 10,66 litres de lait pour fabriquer un (1) kilo de cheddar. La méthode permet d'estimer le lait utilisé pour la fabrication de beurre et de fromage.

Source : Recensements du Canada, 1911-1951.
